UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

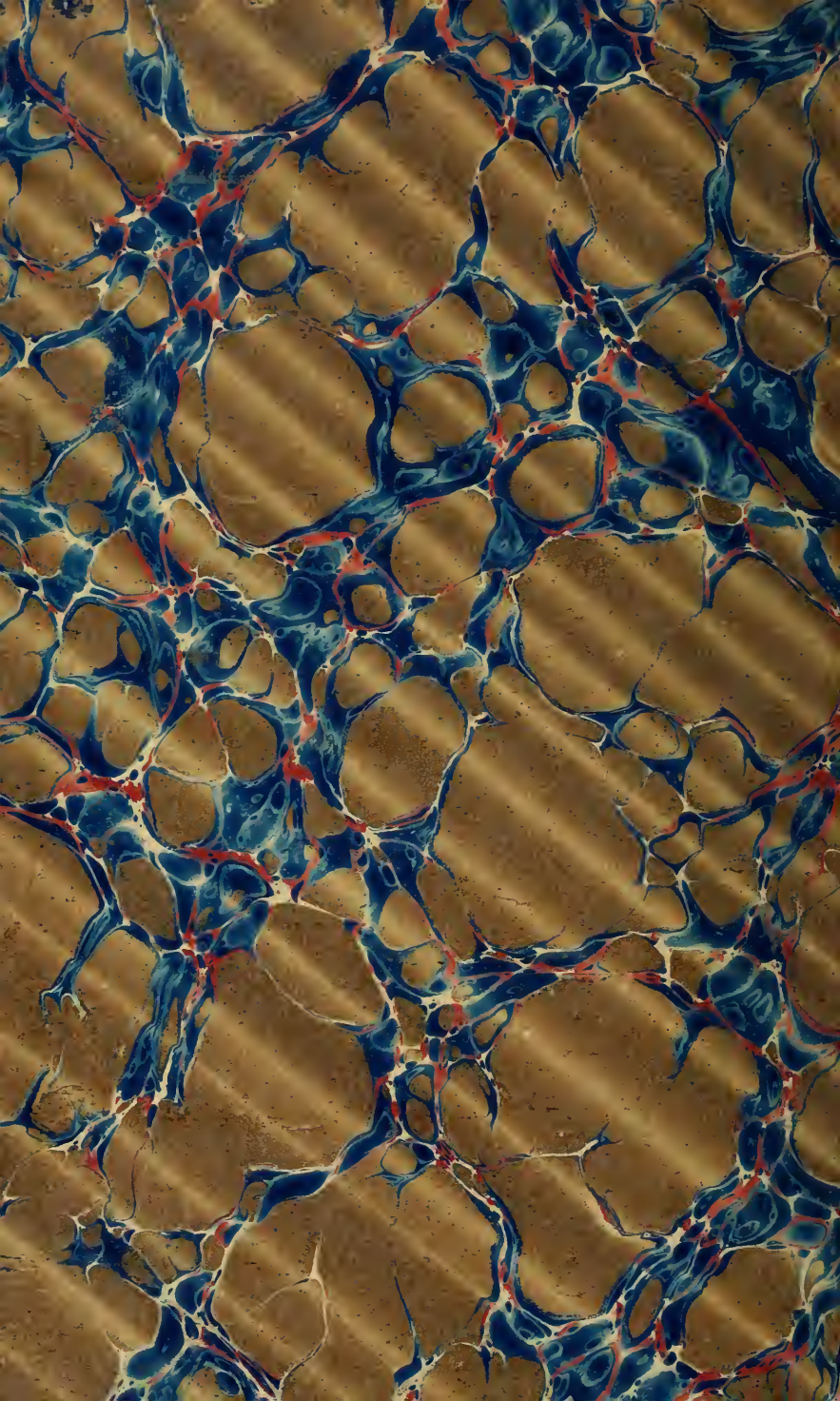

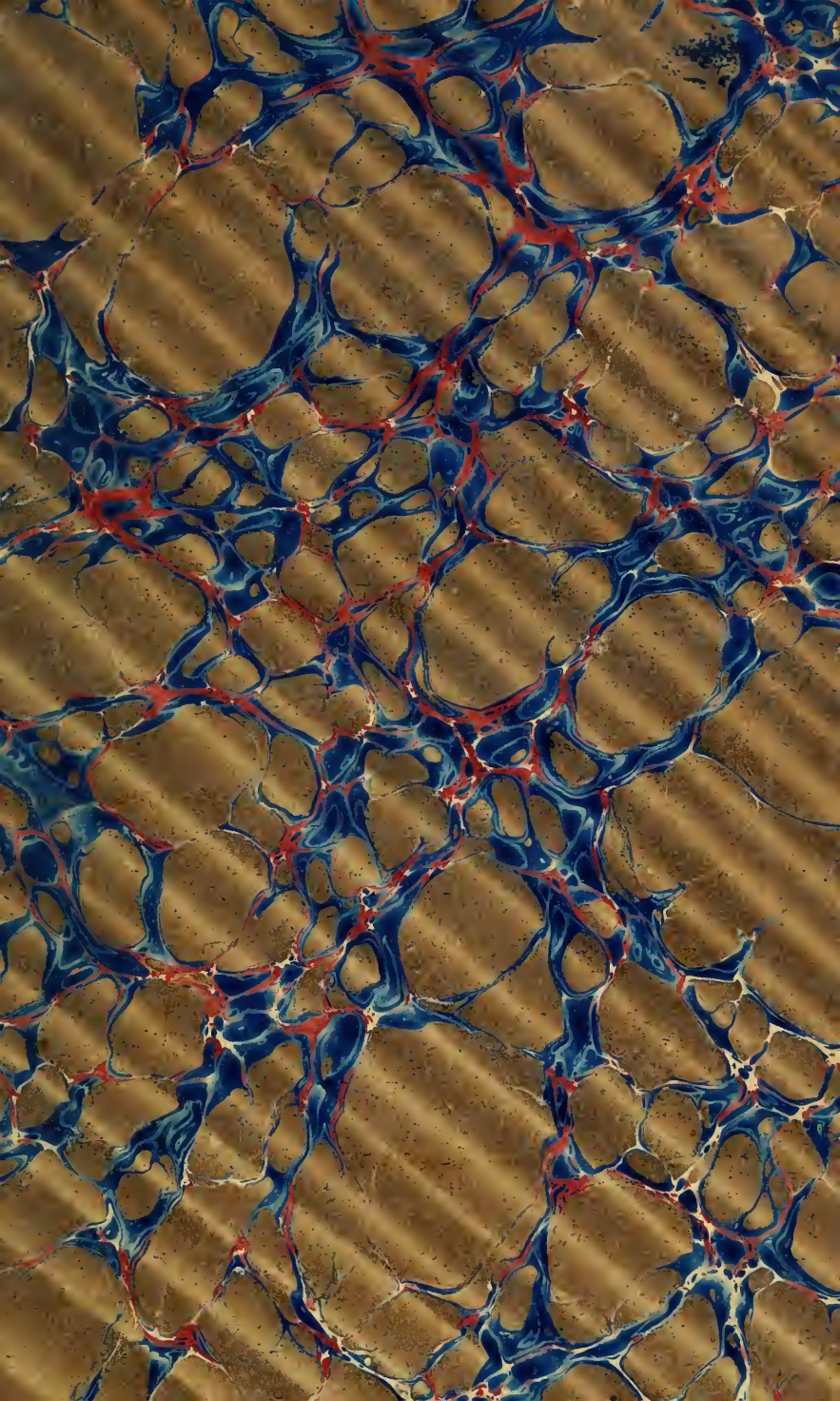

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuedelinguisti07pari

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

M. GIRARD DE RIALLE

AVEC LE CONCOURS DE

MM. ÉMILE PICOT ET JULIEN VINSON

ET LA COLLABORATION DE DIVERS SAVANTS ET ÉTRANGERS

TOME SEPTIÈME

1er Fascicule — Juillet 1874

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

15, QUAI VOLTAIRE

—

1874

ORLÉANS. — TYPOGRAPHIE DE GEORGES JACOB.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

LA LANGUE IBÉRIENNE

ET LA LANGUE BASQUE.

Plusieurs tentatives ont été faites pour expliquer les noms de lieux de la péninsule ibérique et les légendes des monnaies dites ibériennes. Parmi les auteurs qui se sont spécialement occupés de cette question, il faut citer : W. von Humboldt (*Prüfung der Untersuchungen über die Urbewohner Hispaniens*, Berlin, 1821), P. A. Boudard (*Numismatique ibérienne*, Paris, 1859), et en dernier lieu G. Phillips, de l'Académie de Vienne, qui a publié de 1870 à 1871 différentes brochures très-intéressantes sur l'alphabet, sur les noms de lieux ibériens, etc.

Un des résultats que Humboldt a obtenus de ses recherches est, dit-il, « que la comparaison des anciens noms « de lieux de la péninsule ibérique avec la langue basque « prouve que celle-ci était la langue des Ibères, et que, « comme ce peuple ne paraît avoir eu qu'une seule langue,

« les termes de peuples ibériens et peuples parlant le « basque ont la même valeur. » (Voir *Prüf.*, p. 177.)

Désirant uniquement considérer la question au point de vue de la linguistique basque, nous laissons de côté les autres résultats, historiques ou autres. Humboldt ne s'est pas risqué à l'explication des légendes des monnaies, ne croyant pas le moment venu de le faire (voir *Prüf.*, p. 182). C'est ici que Boudard a repris le travail de Humboldt en interprétant lesdites légendes par le basque.

Phillips, bien que n'admettant pas toutes les explications de ces deux auteurs, admet cependant la méthode d'après laquelle noms de lieux et légendes se déchiffrent au moyen du basque.

M. Bladé (*Études sur l'origine des Basques*, Paris, 1869) combat l'opinion de ses devanciers, et cela au nom de l'histoire, de la géographie et de la langue.

Il y a un peu plus d'un demi-siècle que Humboldt a publié son travail, et, autant que nous sachions, il n'a pas trouvé de contradicteurs sérieux. Il pouvait y avoir deux causes pour cela : ou sa thèse était inattaquable, ou bien on ne se trouvait pas en état de l'attaquer. En effet, depuis Humboldt on s'est très-peu occupé du basque ; et ceux qui ont dû, directement ou indirectement, en parler n'ont trouvé rien de mieux que de copier Humboldt. Ceci est extrêmement regrettable. Si un homme comme Schleicher dans *Die Sprachen Europas in systematischer Uebersicht* (Bonn, 1850) eût voulu se familiariser avec cette langue et donner sa propre opinion au lieu de répéter les paroles de Humboldt, qui sait où en seraient aujourd'hui les études de la langue basque ? — Quoi qu'il en soit, la science du basque, dans des proportions modestes, a fait des pro-

grès, et l'unanimité d'opinion sur l'œuvre de Humboldt s'explique, croyons-nous, pour une bonne part, par l'impuissance où l'on était d'en pouvoir vérifier la valeur.

Quand un nom comme celui du célèbre philologue allemand se trouve au nombre de ceux qui défendent une thèse, il n'est que juste d'exiger des preuves convaincantes de ceux qui la combattent; mais aussi, dès qu'on croit pouvoir le faire, il est nécessaire d'indiquer les points qui semblent demander une autre solution. A l'abri d'un tel nom, les erreurs se propagent.

Mais encore, quelle que soit la valeur de l'auteur, il est très-important pour l'étude de la langue basque de la débarrasser autant que possible de tout ce qui n'est pas bien fondé, et de restreindre plutôt que d'augmenter le nombre des conjectures. Le basque, a dit Ampère, a partagé avec le celtique le privilége de faire dire à son sujet d'innombrables extravagances. Rien de plus vrai.

Plus haut nous avons cité M. Bladé, comme opposé aussi à l'opinion de Humboldt. Pas plus chez lui que chez les autres auteurs, nous n'avons à nous occuper de la question d'histoire; mais puisque M. Bladé invoque la langue basque à l'appui de sa thèse, et que nous arrivons, sous quelques rapports, au même résultat que lui, savoir que le basque n'explique pas l'ibérien, il faut bien dire que nous n'aimerions pas souscrire à bon nombre de ses assertions linguistiques. En voici quelques-unes :

« Le *j* guipuzcoan a le son du *d* mouillé » (p. 270). Comme nous l'avons déjà dit dans notre grammaire, le *j* guipuzcoan a le son de la *jota* espagnole, du *g* hollandais, du *ch* allemand.

« *Sagarnoa* (p. 279) est formé de *sagarra-noa, noa*

« boisson ». Or, c'est de *sagar-arno* que ce mot est formé; boisson est *arno* et non *noa*. C'est comme si l'on coupait le mot vinaigre en vinai-gre. A la page 280, nous trouvons *ug* « fertilité ». Ce mot n'existe pas. On nous renvoie à la page 116, où nous lisons que *ug* est le monosyllabe caractéristique de l'abondance, par exemple *ugatza* et *ugaria*. Les nombreux exemples que nous avons donnés dans notre dictionnaire prouvent que *u* est pour *ur* « eau », et que le *g* appartient au mot suivant; c'est un *h* converti en *g*. *U-gatz* est pour *ur-hatz*, *ugari* pour *ur-hari*. Dans la note de la page 117, on nous dit que *hume* n'est pas le véritable mot; c'est *sumea* ou plutôt *semea* qu'il faut. — Or, *sumea* n'existe pas, autant que nous sachions, et *hume* et *seme* sont deux mots différents. Nous trouvons page 280 : *etz* « fermez ». — C'est *es* ou *ers* que l'auteur veut dire. *Jars* « manger ». Ce mot n'existe pas. Page 205, M. Bladé nous dit que *mintzo* « parole » a été formé avec *mihia* ou *mia* « langue » et *otsoa* ou *otzoa* « bruit ». Il oublie de dire d'où vient le *n*. — Comme *mintzo* est un adjectif et pourrait mieux se traduire par le vieux français « linguard », il est plus que probable que *tsu* est la terminaison caractéristique des adjectifs. En guipuzcoan, on dit *mingaña* ou *miña* pour *mihi* « langue », et de là très-probablement le *n*. — « *Ola* (p. 416) serait un diminutif. » Or, *ola* signifie « planche ».

Mais revenons à notre sujet. Nous voudrions donc examiner ici si la méthode de Humboldt est assez rigoureuse pour qu'on en soit arrivé à une solution définitive de la question. Ce n'est pas dans une Revue qu'on pourrait examiner tous les noms de villes et de peuples mentionnés par Humboldt; mais on nous permettra d'en citer quel-

ques-uns à l'appui de notre opinion. *Iligor*. « De cette espèce (légende dont la lecture est certaine) paraît être *Iligor* qu'on explique en basque sans faire violence au mot, sans changer une seule lettre, par ville de montagne (Hoch-oder Bergstadt.) » (*Prüf.*, p. 5) (1). — Il est vrai que *l* est quelquefois pour *r*; mais *ili* ne se trouve jamais, autant que nous sachions, pour *iri*. *Gor* serait « haut, montagne »; c'est une erreur. *Go* est « haut ». *Gora* signifie aussi « haut », proprement « en haut », et comme *a* est souvent l'article, Humboldt a cru pouvoir retrancher le *a*; mais *a* n'est pas l'article ici; *gora* est formé de *go-ra* « en haut » (vers haut), *nach oben*, allemand.

Navarra. Ce mot dériverait de « nava » encore de nos jours en espagnol « plaine », et de « *arra* ». *Arra*, dit Humboldt, est souvent une terminaison, et ainsi l'étymologie de Navarra, « pays de plaine » (ebene Landstrich), ne peut laisser aucun doute. (*Prüf.*, p. 15.) — *Arra* ou plutôt *ar* est une terminaison, il est vrai, mais indique toujours l'habitant d'un lieu et correspond à peu près à l'all. mann, dans landsmann, « compatriote », *erritar* de *erri-t-ar*; *t* paraît être ici pour l'euphonie. *Españar*, « Espagnol », de *España-ar*. Si *Nava* et *arra* combinés signifient quelque chose, ce serait habitants de la plaine et non la plaine même. De plus, une terminaison signifie quelque chose, et si la signification s'en est perdue, elle place le mot, en tout cas, dans une catégorie quelconque. Ici *arra* serait parfaitement superflu, *nava* signifiant déjà « plaine ». *Nava* au fond est espagnol, et Pouvreau cite

(1) Nous ne pouvons malheureusement pas citer la traduction de Humboldt par M. Marrast; elle n'est pas exacte.

nabea, nauea. Nava, selon Covarr., est d'origine arabe; cependant ce mot ne se trouve pas dans le glossaire de M. Dozy.

A la page 21, nous retrouvons le nom des Pleutaures, déjà cités avec les Bardyètes et les Allobriges, à la page 5, où Humboldt dit que ces noms sont donnés par Strabon comme appartenant à des peuplades cantabres. Pleutaures et Allobriges, sous cette forme du moins, ne sont pas des noms basques; *pl. tr.*, etc., ne sont pas tolérés en basque. Humboldt n'ignore pas ceci; il le dit expressément lui-même : « Si ce nom (Pleutaures) n'est pas corrompu, il paraît « appartenir à un peuple non-basque. » Cependant on lit sur la page suivante (§ 12, p. 22) : « Ce qui vient d'être « cité dans les pages précédentes suffira pour démontrer « que les anciens noms ibériens suivent le système phoné- « tique basque. » Ce jugement est très-précipité, d'autant plus que le système phonétique basque, que Humboldt connaît et qu'il cite à l'appui, est très-incomplet. Pour Humboldt, ce système (voir p. 18) se réduit à quatre ou cinq observations, savoir : qu'il n'y a pas de *f* en basque; qu'aucun mot ne commence par *r;* que *r* et *d* permutent entre eux; que deux consonnes ne se suivent pas. Voilà tout. Avec de si faibles ressources, on ne pouvait guère affirmer positivement les mutations ou corruptions violentes d'une langue. Beaucoup de noms de villes, de peuples, etc., ont souffert, sans doute, et il n'y a là rien d'étonnant. Comme le fait remarquer Phillips (*Ueber das iberische alphabet*, p. 11) : « Qui reconnaît dans Grenoble *Gratianopolis?* dans Passau *Batava castra?* dans Saragosa *Cæsarea Augusta?* »

Cependant, en coupant arbitrairement une terminaison par ci et en changeant une lettre par là, on se perdra dans

un dédale de conjectures qui se contredisent réciproquement. Les écrits sur le basque n'en sont que trop la preuve.

Acha, aitza. Ces mots, dont le premier est biscayen et le second guipuzcoan, signifient « rocher ». Humboldt prétend que *asta* en est la variante, et pour preuve il renvoie à ses « *Zusætze* », § 35-40. Là nous trouvons un tableau où *ach* paraît comme dérivé de *as; echun* de *es; ichua* de *is; ochoa* de *os.* Pour *us*, Humboldt n'a rien trouvé. En examinant les mots d'un peu plus près, on voit bientôt que ce tableau n'est pas exact. *Ach,* biscayen, est pour *aitz,* guipuzcoan, *haitz,* labourdin. Le *i* s'est perdu comme dans *aize* que les Biscayens prononcent à peu près *ache. Aitz* ou *ach* n'a donc rien de commun avec *ast,* ce que Humboldt prétend, afin de pouvoir expliquer les noms commençant par *ast,* comme : *Asta, Asteguieta, Astigarraga, Astobiza, Astorga, Astulez, Asturic,* etc. Il eût été bien plus simple de rattacher ces noms à *as, asti, asto.* Disons en passant que *Astigarraga* signifie « lieu planté de tilleuls », de *astigar* « tilleul ». Mais ceci importe peu ; nous ne prétendons pas expliquer ces noms ; nous voulons seulement faire voir que l'explication acceptée jusqu'ici n'a pas de base solide.

Iria. Nous avons déjà parlé plus haut de ce nom, que Humboldt croit être le même que *ili* (voir *Prüf.*, p. 24). Dans ce même paragraphe, Humboldt veut identifier *ula* avec *ura* « eau ». *Ur* « eau » ne se rencontre jamais comme *ul.* Dans les composés le *r* se perd toujours.

Calamua. Humboldt prend ce mot, qui signifie « chanvre » et qui vient de l'espagnol *cañamo,* pour du basque, et par lui il explique *Calaguris.*

Urso ou *ursaon* ou *orson.* La terminaison, dit Humboldt, est *za* et signifie « profusion, quantité ». (*Prüf.*, p. 30.)

Dans une note, il cite Astarloa dont il prend cette explication, qu'il admet. *Ur* est « eau », et *urson* indiquerait un endroit où il y a profusion d'eau. — D'abord nous serions très-embarrassé de citer un seul exemple où *za* signifie « abondance », et Astarloa, que Humboldt copie, éprouverait la même difficulté. Ces mots, qui ne se trouvent nulle part, apparaissent tout à propos pour tirer d'embarras les faiseurs d'étymologies et disparaissent aussitôt sans laisser de trace. Nous verrons plus loin qu'Oihenart trouve *itz* pour « eau ». Mais admettons un moment que *za* signifie « abondance »; alors nous sommes encore bien loin de *saon* ou *son*.

Verurium. Ce serait « la ville des deux eaux », selon Astarloa (*Apologia*, p. 234); et Humboldt ajoute (*Prüf.*, p. 32) que cette explication est selon les règles de la grammaire (sprachkundig), puisque *bi*, au commencement d'un mot, se change en *ber* (sich in *ber* verwandelt). — Ce changement de *bi* en *ber* ne peut malheureusement pas se prouver par la langue, les exemples cités ne prouvant rien. *Berrogei* et *berreun* paraissent plutôt être formés de *berri-ogei* et *berri-eun*, « de nouveau vingt », « de nouveau cent », c'est-à-dire « deux vingts (quarante) », « deux cents ». A cause de cela, Pouvreau écrit aussi *berriz-hogoy*. Humboldt se corrige lui-même à la fin de son article, en partie parce qu'il s'aperçoit que la règle, comme il la pose, n'est pas exacte, en partie parce que, absolue comme elle l'est, elle embarrasse l'explication d'un autre nom, Bituris; ce nom, selon Humboldt, est composé de *bi* « deux » et de *uri* « eau » (eau est *ur*), ou de *bi* et de *iturri* « source »; dans le premier cas, le *t* serait euphonique. Ici donc le *bi*, qui devrait devenir *ber* au commencement d'un mot, le

gêne et, à cause de cela, Humboldt ajoute : « Que des « mots comme *bitan ambat*, « encore une fois de plus » ; « *biderbia* « double » ; *bidertatu* « répéter », prouvent « que *bi* ne devient pas toujours *ber*. » Et, malgré cela, Humboldt pose la règle que *bi* devient *ber*, etc. De pareilles explications nous semblent faire beaucoup plus de mal que de bien ; elles n'expliquent rien, et cependant, quand on n'y regarde pas de trop près, elles paraissent trancher la question d'une façon décisive.

Phillips, comme nous l'avons déjà dit, n'admet pas non plus toutes les explications de Humboldt. « Si nous avons « à dire notre opinion sur la parenté du basque et de « l'ibérien, c'est qu'on ne peut la nier sous un double « rapport. D'abord et en général, il se manifeste une ana- « logie de sens qui n'est pas à méconnaître ; et ensuite « plusieurs noms ibériens s'expliquent parfaitement par le « basque. Seulement le nombre n'est pas aussi grand qu'on « pourrait le désirer, et une grande quantité de noms « restent, malgré tout l'appareil basque, sans explication ; « aussi trouve-t-on chez Humboldt plusieurs explications « auxquelles nous ne pourrions pas souscrire. » (*Prüfung des iberischen ursprunges....* p. 7.)

Nous ne savons si l'assertion de M. Phillips, quand il dit que, « on ne peut pas nier la parenté de l'ibérien et du basque, » pourrait nous faire changer d'opinion. Les données de l'auteur sur la langue basque ne sont pas de nature à jeter un grand poids dans la balance. Généralement il puise chez les autres, et son « commentaire » de sa « *baskische sprachprobe* » trahit à tout moment le nouveau venu sur le terrain de la linguistique basque.

Nous voyons, par exemple, à la page 25, l'auteur expri-

mer son étonnement de ce que le *j* dans le nom de Jésus se prononce différemment dans les différents dialectes. Le contraire serait étonnant. Le *j* se prononce différemment dans tous les mots, et par conséquent dans le nom de Jésus aussi. A la même page, l'auteur dit : « *Urrical* est un substantif verbal qui signifie « compassion » (mitleiden, mitleid). » L'auteur a raison, croyons-nous ; mais c'est le hasard qui l'a servi ; aussi n'explique-t-il pas le mot. Nous croyons qu'*urrikal* vient de *urrikari*, c'est-à-dire *urri-hari* avec permutation régulière de *h* en *k* et de *r* en *l ;* comme *auhari* a donné *auhaldu,* et *afari afaldu.* De même *urrikari* a donné *urrikaldu* « avoir compassion », et de là la forme tronquée *urrikal* pour substantif. *Urri* jusqu'à présent ne se trouve point.

A la page 26, nous lisons : « *Baitçare* composé de *çare* « tu es », avec *bai,* affirmation. » C'est parfait. Mais l'auteur fait suivre. « Il se trouve quelque chose de pareil dans d'autres prières : *zeren egia bere baitzare* « toi qui est le seul vrai » ; *zeren baitzare osoki maithagarri* « toi qui es tout à fait aimable ». Ce *bai* prend dans de pareilles phrases la signification de car. » Et l'auteur ajoute la traduction française « parce que vous êtes ». Comment peut-on embrouiller une phrase si simple? et cependant l'explication donnée est péremptoire. — Or, *zeren* est tout simplement le génitif de *zer,* « que, quoi » et signifie « parce que », littéralement « de que ; » ces phrases sont donc parfaitement claires : « parce que tu es le seul vrai », « parce que tu es tout à fait digne d'amour ». Est-il étonnant qu'avec de tels commentaires, on trouve la langue basque bizarre?

A la page 28. *Salbatçailea. Çalea* signifierait « celui qui

fait quelque chose ». C'est une erreur ; *çaile* (zale) signifie « qui aime une chose ».

A la page 30, nous lisons : *Chahua* n'est pas à sa place ici ; il faudra comme en biscayen *castoa*. — Pourquoi ? *Chahu* est basque et signifie « propre ». *Castoa* est espagnol.

A la page 31, nous trouvons une longue dissertation sur la terminaison *garria*, sans aboutir à rien. Nous croyons avoir démontré dans notre dictionnaire que *garri* vient de *ekarri*. Sur la même page se trouve *beguiratu*, de *begi* « œil », et ainsi, dit l'auteur, *beguiratua* veut dire « qui est pourvu d'yeux ». Or *begiratu* est formé de *begi* « œil », *ra* « vers ».

A la page 33, l'auteur nous dit que *emallea* signifie « cause ». — *Emalle* signifie « donneur, celui qui donne », de *eman-le* avec l'élision régulière de *n* devant *l*. (V. *Essai de grammaire basque*, chap. II.)

A la page 34, nous trouvons que *bolia* (*boli*) « ivoire » vient du latin *ebur*. Nous aimerions savoir comment. Il nous semble venir du provençal *bori*. La mutation de *r* en *l* en basque est fréquente.

A la page 36, nous trouvons encore une erreur par rapport au mot *dituzuna*. « La terminaison est *na* qui se rencontre fréquemment (l'auteur a donc eu l'occasion de l'analyser), et elle produit une modification à peine appréciable ; *dituzuna* est pour *dituzu* ». Or, *na* n'est pas une terminaison ; *na* se compose de *n* caractéristique du pronom relatif et *a* pronom démonstratif. *Dituzu*, « tu (les) as » ; *dituzun*, « que tu (les) as » ; *dituzuna*, « celui qui (tu les) as ». Nous croyons savoir ce qui a embrouillé Phillips, c'est le *a* final de *dituzuna*. Écrivons toute la phrase : *Jaingoicoaren bildots munduco pecatuec quentzen*

dituzuna, barca eiguzu, Jauna; c'est-à-dire : « Agneau de Dieu qui effaces les péchés du monde, pardonnes-nous, Seigneur. » Le vocatif est rendu quelquefois par le nominatif indéfini (sans article), quelquefois par le nominatif défini (avec l'article). Ici l'auteur de la litanie écrit le vocatif *Jauna* avec l'article; mais il a préféré, au lieu d'écrire *bildotsa* (comme dans le texte labourdin), placer le *a* à la fin de la terminaison verbale, ce qui donne à la phrase le sens de : « Celui qui (les) ôte les péchés ». Comme le verbe basque indique en même temps qu'il s'agit de la deuxième personne, nous traduirions par « toi qui ôte », etc.

Comme Boudard a adopté la manière de voir de Humboldt et l'a appliquée au déchiffrement des légendes des monnaies, nous n'avons qu'à répéter nos doutes sur les résultats obtenus par ce savant. Il nous semble difficile d'admettre que les noms que Boudard nous donne pour ibériens puissent être expliqués par le basque, par exemple : *Akinipo, Abulko, Seoisen, Kinit, Ilaoia, Eodod, Oelihakoem, Ootoot,* etc. Boudard parvient à les expliquer tous, mais, comme Humboldt, en faisant très-large la part des hypothèses, en changeant la signification des mots selon le besoin, et souvent en prêtant aux mots basques un sens qu'il serait très-difficile de justifier.

Par exemple, en parlant du nom des monts Cévennes, nous lisons (p. 121) que *ke* est « vapeur » en basque, ce qui est vrai, et que *pen* ou *phen* est « rocher ». L'auteur coupe ici la terminaison de *penna*, croyant que *a* est l'article; mais le mot est *penna* (*nn*=*ñ*), de l'espagnol *peña* « rocher ». *Peña* vient, selon Covarr., du latin *pinna*, ce que Diez admet aussi.

Les noms en *m*, que Boudard cite, ne peuvent être basques; *m* n'est jamais à la fin d'un mot. Les mots de *ghiz* ou *khitz* « peuplade » (p. 73); *ga* « abondance », *os* « bon » (p. 97); *ontza* « union » (p. 103); *ara* « plaine » (p. 89); *c*, caractéristique de l'ethnique (p. 87), n'existent pas, et ainsi tout l'échafaudage élevé sur ces prétendus mots croule. Et puis, plusieurs explications contre lesquelles il n'y a pas d'objections aussi sérieuses sont-elles très-satisfaisantes? Est-il probable qu'un peuple se nomme « dans les porcs », *Ceretani*, de *cherri-etan;* ou « dans les flèches », *Lusitani* de *lutsi-etan ;* ou « dans les corbeaux », *Belitani* de *bele-etan?*

A propos du nom des *Aquitani* (p. 122), Boudard dit : « Les Basques appellent la ville de Dax *Aquitz*, mot qui « se compose de deux mots ibères (il veut dire basques) : « *ach-itz*, eau de roc. » Humboldt avait déjà fait changer *ach* (toujours pour *aitz*) en *as;* ici *ach* devient *ak*. Où nous arrêterons-nous de cette façon? Et puis Oihenart, qui paraît avoir donné cette explication, pourrait bien avoir ajouté dans quel dialecte *itz* signifie eau.

Nous pourrions toujours continuer nos citations; mais l'article est déjà long, et ce que nous avons dit suffira, croyons-nous, pour démontrer que la parenté des langues ibérienne et basque n'est rien moins que prouvée, et que la conclusion à laquelle arrive Humboldt (p. 120) : « que « les anciens Ibères étaient indubitablement des Basques, » si jamais elle se trouve être vraie, ne sera vraie qu'appuyée sur de tout autres arguments que ceux que l'on a fait valoir jusqu'ici.

W. van Eys.

Mai 1874.

EXAMEN CRITIQUE

DES JUGEMENTS PORTÉS SUR LA VALEUR DES MONUMENTS PHILOSOPHIQUES, LITTÉRAIRES, SCIENTIFIQUES DES CHINOIS.

STRUCTURE DE LA LANGUE ENVISAGÉE SOUS LE RAPPORT DE SA CAPACITÉ SCIENTIFIQUE.

L'antiquité de l'histoire et de la civilisation chinoises a été et sera longtemps encore l'objet de discussions et de controverses entre les savants.

James Legge, à qui l'on doit la remarquable traduction des livres classiques de la Chine, admet comme date la plus reculée l'an 775 avant J.-C.; il s'appuie sur la concordance de cette date avec la mention d'une éclipse scientifiquement démontrée, tandis que les autres éclipses signalées antérieurement paraissent contestables à cet auteur, qui invoque les vérifications du P. Gaubil, ainsi que celles du Rév. John Chalmers, extraites de son *Astronomie des anciens Chinois.*

Biot, d'après Weber, assigne à cette antiquité une date plus récente encore : ce serait celle de l'an 213 avant J.-C., concordant avec l'incendie général des livres de l'empire, ordonné par Tsin-chi-hoang-ti, de telle sorte qu'on devrait regarder désormais comme apocryphes tous les documents et textes antérieurs à l'année 213 de notre ère.

En 1867, Pauthier publia une série de mémoires sur ce sujet (1).

(1) *Mémoires sur l'antiquité de l'histoire et de la civilisation chinoises d'après les monuments indigènes.* Imprimerie impériale, 1867.

Il compulsa les documents indigènes, et démontra qu'au commencement de l'ère chrétienne, la littérature sinique était suffisamment représentée. Il cite Ma-Touan-Lin qui, passant en revue tous ces monuments, en donne l'énumération d'après les inventaires officiels.

Pauthier dresse des tableaux synoptiques indiquant les chiffres considérables des écrits échappés au barbare édit de proscription, et, renversant les assertions de Weber et de Legge, il montre le degré de crédibilité que comportent les anciennes annales de la Chine.

Mais le débat ne se passe pas seulement entre les sinologues : il s'est aussi élevé entre ces derniers et les indianistes, qui réclament pour l'Inde l'antériorité de l'astronomie chinoise, et dépossèdent ainsi cette nation d'un de ses titres scientifiques le plus généralement admis, en même temps que le plus sérieux.

Vraisemblablement, ces controverses sont loin d'être closes, et, tant qu'elles subsisteront, on ne devra point les regarder comme stériles; elles étendent le champ des investigations; elles sollicitent l'ardeur des savants; elles éclairent le lointain passé des nations si intéressantes de l'Extrême Orient; elles sont donc profitables à l'histoire et à la science. On comprend, d'ailleurs, les divergences lorsqu'il s'agit des problèmes chronologiques, lesquels exigent une rigoureuse exactitude et ne sont point affaires de sentiment. Il n'en est pas de même lorsqu'on entreprend de porter des jugements sur la valeur des monuments littéraires, scientifiques, philosophiques, moraux et religieux d'une nation. Les principes, les systèmes, les idées personnelles, se reflètent toujours dans ces jugements. Se maintenir dans la voie d'une critique indépendante, déga-

gée de toute passion, est une épreuve dont l'esprit humain ne sait pas toujours triompher. C'est pourquoi on constate un désaccord presque absolu dans les jugements émis sur les productions intellectuelles de la race chinoise. Aussi, n'est-il pas sans intérêt de passer en revue ces critiques, afin de montrer ces divergences, bien qu'elles émanent d'écrivains spéciaux ou autorisés par les connaissances qu'ils ont pu acquérir au moyen des traductions et commentaires dus aux sinologues des diverses contrées.

G. de Humboldt (1), visant principalement la valeur littéraire du langage, s'exprime ainsi : « Malgré son appa-
« rente imperfection, elle possède sur les autres cet avan-
« tage : c'est que, dédaignant les couleurs que l'expression
« ajoute à la pensée, elle fait mieux ressortir les idées en
« les rangeant immédiatement les unes à côté des autres ;
« leurs oppositions ou leurs conformités en sont rendues
« plus sensibles, et la pensée, dégagée de toute liaison
« grammaticale, n'en éprouve que plus de hardiesse. »

D'après Grosier, ou plutôt d'après le P. Mailla, dont il n'a fait que colliger les œuvres, la langue est claire, simple, non hyperbolique.

L'abbé Perny (2), auteur d'un remarquable dictionnaire destiné aux dialectes du Sud, dit, dans la préface de ses *Proverbes chinois,* « que rien ne caractérise aussi bien un
« peuple que les proverbes et les dictons populaires. La
« langue chinoise est d'une grande richesse en ce genre.
« Par la mesure, la cadence, l'harmonie et surtout l'anti-
« thèse, ils sont si gracieux et si spirituels, qu'on les dé-

(1) *Lettres sur le génie de la langue chinoise.*
(2) P. Perny, *Proverbes chinois,* 1869.

« figure en les faisant passer dans nos froides et mono-
« tones langues d'Europe. »

D'après Pauthier, les ouvrages de l'antiquité ont beaucoup d'énergie et de profondeur. Il reconnaît toutefois qu'ils exigent une initiation laborieuse qui les rend inaccessibles ou difficilement intelligibles à la pluralité des lettrés eux-mêmes.

Cabanis, envisageant la question au point de vue physiologique, fait dériver l'enfance perpétuelle du peuple chinois de la nature même de sa langue. Il est rationnel, en effet, de penser qu'une nation où les hommes consacrent une partie de leur existence à étudier leur langue finit par ne plus se trouver que des forces insuffisantes lorsqu'il s'agirait de concevoir et de créer.

L'exercice continuel de la mémoire recule incessamment les limites de cette faculté, mais au détriment des autres, et proportionnellement à leur inactivité où à leur passivité relative. Ceci est une des lois du dynamisme cérébral.

Cependant Cabanis va trop loin lorsqu'il attaque la langue au point de vue de la clarté. Il cite, comme exemple, le *Recueil des Lois*. Cet exemple est mal choisi. Qu'il y ait des monuments littéraires d'une impénétrable obscurité, ceci n'est pas contestable : les sinologues en conviennent, et il a fallu toute la sagacité de Stanislas Jullien pour arriver à projeter quelque lumière sur le *Tao-te-King* de Lao-tzeu. L'ouvrage de ce philosophe est considéré comme le plus abstrait, et rien ne le démontre mieux que les divergences des commentateurs indigènes et la variété infinie des interprétations fournies par le P. Amiot, Rémusat, etc. Mais toutes les littératures ont leurs monuments plus ou moins obscurs, et, envisagée dans son ensemble,

celle des Chinois est, de l'avis de la pluralité des sinologues, suffisamment intelligible s'il s'agit d'un ordre de faits et d'idées en rapport avec le génie et la civilisation si spéciale de la race, soit que le traducteur en ait été préalablement pénétré, soit qu'il en cherche l'initiation par la possession des qualités requises pour des travaux de cette nature.

Le *Ta-tsing-leu-lee*, qui est le Code de la Chine, quelque incriminé qu'il soit par Cabanis, est d'une lucidité qu'attestent la concordance des traductions étrangères qui en ont été données, et la netteté de celle due à Th. Staunton.

Que l'on compare encore la traduction des *Analectes de Confucius*, par Pauthier et par Legge, et l'on constatera qu'à part des nuances inévitables, le fond a reçu une interprétation à peu près identique.

Dans son traité *De l'origine du langage*, Renan, renchérissant sur Cabanis, s'exprime ainsi :

« La langue chinoise, avec sa structure inorganique et « incomplète, est l'image de la sécheresse d'esprit et de « cœur qui caractérise la race..... Elle exclut toute philo- « sophie, toute science, toute religion (1). »

Il est difficile de se montrer plus radicalement contempteur des manifestations intellectuelles et morales d'un peuple. Pour ce qui regarde la morphologie, l'opinion de Renan est considérable. Nous verrons plus loin comment il établit une relation nécessaire et fatale entre la valeur d'une langue et l'importance des productions intellectuelles du peuple qui parle cette langue.

Si, portant un tel jugement sur les productions chi-

(1) P. 195.

noises, Renan peut invoquer le témoignage de quelques sinologues, il se rencontre en opposition avec d'autres savants qui sont loin de lui prêter l'appui de leur autorité.

Parmi eux, et l'un, sans contredit, des plus éminents, Meadows, dans un remarquable ouvrage ayant pour titre : *Chinese and their rebellion* (1), étudie le système du philosophe anglais Morell, et il déclare être convaincu que la métaphysique chinoise donne une idée souvent aussi exacte de la Divinité, que l'expositeur de la philosophie religieuse, que nous venons de citer, le fait lui-même.

Meadows aperçoit que Leibnitz est l'auteur de la théorie dynamique qu'on trouve exposée dans les *Commentaires* de Choo-tze, écrivain du XIIIe siècle. Suivant Choo-tze, le Ta-Kei, grande essence, est l'origine de toutes choses. Or, puisque la grande essence est née par elle-même et se développe spontanément, Meadows voit dans ce système les monades de Leibnitz, ainsi que la monade primitive, absolue, de laquelle toutes les autres tirent leur origine. En outre, dans les décrets du Dieu de Leibnitz, lequel harmonisa l'action de toutes les monades, on retrouve le Tien-Ming chinois, créateur de la nature et de l'ordre universel.

Leibnitz, qui s'est occupé de la sinologie, a pu, suivant Meadows, s'occuper également de métaphysique chinoise, et même y puiser la partie essentielle de son système, de telle sorte que tout l'idéalisme germanique procèderait des spéculations chinoises.

(1) London, 1856.

Dans un autre endroit de son ouvrage, Meadows semble un peu moins enthousiaste ; il avoue que le système fondamental des croyances de ce peuple ne peut être désigné par le mot de philosophie, dans le sens restreint de l'expression moderne. Pour ce qui est, selon lui, des recherches sur la nature de l'esprit humain, sur le monde objectif, et pour la déduction syllogistique des principes, on ne trouve que peu ou rien. Le système fondamental est entièrement dépendant des livres sacrés, dont l'écrivain anglais résume ainsi les plus importantes propositions :

1° Unité fondamentale cachée sous une multitude de phénomènes variés.

2° Du milieu de tous les changements se dégage un ordre éternel.

3° A sa naissance, l'homme possède une nature parfaitement bonne.

La première de ces trois propositions, suivant Meadows, légitime le pouvoir suprême d'un seul et consacre le principe monarchique.

La seconde contient que l'ordre ne peut être troublé sans causes. Or, ces causes, le gouvernement les recherche avec soin, et il les trouve soit dans les injustices envers les prisonniers, soit dans les famines, les inondations, les mauvaises récoltes, dans tous les fléaux, en un mot, qui viennent entraver la sécurité et la prospérité du peuple. Alors, on adresse des prières par l'intermédiaire du souverain, fils du Ciel (1).

Quant à la troisième proposition, Meadows affirme qu'elle

(1) C'est ici le lieu de faire remarquer que cette désignation ne doit pas être prise dans son acception physique : elle implique mission d'en haut, providentielle, et rien de plus.

doit être la maxime de tous les gouvernements qui ont une force morale. Or, il est certain que cette maxime se trouve inscrite dans Confucius, qui s'exprime ainsi :

« Les enfants naissent sans taches ; l'âme renferme des « lois naturelles avec lesquelles les actions doivent s'har- « moniser : ces lois sont la droiture, la justice, l'amour. « Mais l'éducation, les défauts corporels, les caprices, les « inclinations perverses, détournent de ces lois. Ils pen- « chent alors vers le mal : la blancheur primitive de l'âme « se ternit.

« D'époque en époque surgissent des êtres nobles qui « ne peuvent jamais s'écarter de ces lois.

« Par la puissance de leur conscience intime, ces êtres « nobles s'harmonisent avec le milieu. Ils apportent la droi- « ture dans toutes les choses, l'amour dans tous leurs dé- « sirs, la justice dans toutes leurs manifestations.

« Ces êtres sont des saints qui, en conservant leur vir- « ginité primitive, font avec le ciel une splendide unité. « Ils sont le ciel même, la loi naturelle incarnée.

« Le ciel les envoie sur la terre, afin d'enseigner aux « autres leurs écarts et les ramener dans la voie par leurs « exemples, leurs dévotions, de manière à reconquérir leur « primitive blancheur.

« Par la pratique des bonnes œuvres, ils arrivent à un « tel degré de perfection morale, qu'ils finissent par ne « plus commettre aucune déviation, ni dans leurs actions, « ni dans leurs pensées. Les hommes qui s'élèvent à cet « état deviennent eux-mêmes des saints. C'est ainsi que « Fou-hi, Cheu-nong, Ya-ho, Chun (1), sont considérés

(1) Noms des premiers empereurs.

« comme saints. Ils sont envoyés par le ciel pour éclairer « le peuple venu au moment où la création s'est faite. « Ils ont indiqué les devoirs qu'on doit aux autres et à « soi-même. Leurs règles saintes sont écrites par le ciel « lui-même (1). »

Pour Meadows, l'esclavage et l'institution des femmes secondaires ou concubines est la seule exception qu'on doive faire à la doctrine du gouvernement chinois, basée sur la morale, et c'est cette exception qui est la source des vices particuliers à la nation.

Dans un autre passage, l'auteur anglais dit qu'il n'y a pas de peuple dont la littérature soit aussi exempte de descriptions licencieuses. On ne voit pas dans les temples une seule indécente idole. « Je pourrais, dit-il, prouver « qu'en éthique, les Chinois sont plus idéalistes que nous « autres Européens. »

Sir John Davis estime que le trait le plus louable est la diffusion de l'éducation morale parmi les plus basses classes.

Toutes ces citations prouvent que les auteurs anglais ont généralement des opinions favorables. Il n'en est pas de même de l'école allemande; car tout ce que ses philosophes, et notamment Hegel, Gutzlaff, Gladish, etc., ont dit de la philosophie chinoise, la montre comme la source de toutes superstitions et la cause de l'infériorité de la vie politique et morale de cette nation.

Les jugements des sinologues français présentent une diversité moins grande et sont généralement plus favorables.

(1) Traduit de l'ouvrage russe du P. Hyacinthe. — *Description statistique de la Chine,* p. 67 et suiv.

Bazin admet deux périodes dans la philosophie chinoise : une première, ontologique, consacrée à la recherche des causes primordiales, dans laquelle apparaît une métaphysique des nombres qui rappelle le système pythagoricien. On trouve dans Grosier que Pythagore a voyagé en Chine ou au moins dans l'Inde, et que, dans ce dernier pays, il a pu se rencontrer avec quelques savants Chinois. On a même supposé que son système dérive de son initiation à la théorie musicale des Chinois. Il est donc dit, dans la métaphysique des nombres, que l'unité est le premier et le dernier terme de tout ; que les êtres sont créés et combinés d'après la loi des nombres, à laquelle sont également soumis les mouvements des astres et la périodicité des saisons.

A cette première période de la philosophie succède la doctrine confucéenne, que Bazin considère comme une simple éthique. Mais Pauthier n'en juge pas ainsi. D'après lui, Confucius ne se borne pas à la formule aphoristique de pensées morales. Ses pensées revêtent encore un cachet scientifique où l'abstraction s'élève à la hauteur de la métaphysique d'Aristote et de Kant. La notion des causes générales et des effets est scrutée, et le principe du développement moral de soi-même est exposé avec soin.

Nous avons vu plus haut, dans le court aperçu que nous avons donné du confucianisme, que le philosophe chinois s'élève, en effet, à une grande hauteur et qu'il s'exprime dans un magnifique langage. Il est vrai que la doctrine de Tao, du philosophe Lao-tzeu, qui parut presque à la même époque, a failli un instant pervertir les progrès déjà faits par la nation, sous l'impulsion des belles maximes de Confucius. Cette doctrine enseignait l'abstention de toute

obligation sociale et la vie solitaire. Prenant peu à peu les allures d'un véritable mouvement religieux, elle enseigna que son fondateur Lao-tzeu, aussi appelé Li-tan, est un dieu fait homme, venu pour illuminer la terre et éclairer l'humanité. Mais Lao-tzeu n'a jamais prétendu fonder une religion ; il ne s'est occupé que de morale. Ce sont ses adeptes qui ont faussé sa doctrine. Ce qui prouve que le système tauïste est contraire à l'esprit général de la nation, c'est qu'il n'a jamais pu réussir à s'y inféoder.

Si plus tard le tauïsme a revêtu le caractère d'un mouvement religieux, c'est qu'il a dévié de son origine et a posé des règles nouvelles. D'après elles, l'homme qui a conservé sa blancheur primitive et a perfectionné son être n'a pas une mort naturelle. Il se transforme en un esprit qui se trouve bientôt transporté sur des montagnes inaccessibles où les choses les plus vulgaires lui apparaissent sous des aspects ravissants ; avec les autres habitants célestes, il jouit de toutes les béatitudes que la langue des mortels ne saurait traduire. On comprend qu'un tel homme, appartenant encore au monde matériel, soit considéré comme jouissant d'une influence considérable sur le monde spirituel. Il a le secret de la pierre philosophale (1).

En effet, les prêtres tauïstes ont joui un instant d'un grand crédit à la cour, et il est tels empereurs qui, voulant profiter du breuvage d'immortalité, ont professé le plus grand respect pour eux.

Deux siècles avant J.-C., le tauïsme avait pu créer jusqu'à trente-sept sociétés.

Au 1er siècle de notre ère, Chang-tao-ling, prenant pour

(1) D'où l'alchimie et la magie.

base ce système, en construisit une religion. C'est lui qui proclama que Lao-tzeu est un dieu fait homme.

En 424, Ko-tsien-tchi, un des plus savants dignitaires, frappé de la doctrine nouvelle, fit admettre l'un des descendants de Chang-tao-ling au titre de tien-che, c'est-à-dire précepteur du ciel.

En 748, ce titre fut fixé par brevet impérial; mais la dynastie actuelle l'a supprimé et remplacé par celui de gen-gen, vrai homme. Ce titre est encore porté par le chef des tao-sse, qui réside dans la province du Kian-Si. Les tao-sse se divisent en célibataires et en hommes mariés, ce qui les distingue des bouddhistes, tous voués au célibat.

Jadis, le fanatisme a été poussé si loin, qu'ils se tuaient pour être transportés plus vite sur les montagnes célestes. Aujourd'hui, ils se contentent de mener une vie assez sévère et s'occupent d'art divinatoire et de magie.

Nous avons tenu à entrer dans quelques détails relatifs au tauïsme qui, simple système philosophique ou plutôt moral au début, est plus tard devenu une religion, laquelle, ne parvenant pas à répondre au sentiment national, a fini par tomber en discrédit à peu près complet.

C'est là, sans doute, ce qui fait dire à Pauthier que Lao-tzeu n'était qu'un illuminé et un mystique, méprisant la civilisation corruptrice de l'état de nature, qu'il considère comme le seul vrai.

Abel Rémusat n'est guère moins sévère pour Lao-tzeu que Pauthier. C'est une différence que nous devons signaler entre ces deux savants d'une part, et de l'autre le P. Hyacinthe, qui ne reconnaît dans Lao-tzeu que le simple moraliste, non responsable des déviations dues à ses disciples.

Montesquieu, parlant de la morale sociale (et il ne s'agit

évidemment que de celle-là) du philosophe Lao-tzeu, estime qu'elle est admirable. Seulement, ajoute-t-il, les dogmes les plus vrais ont des conséquences mauvaises, s'ils ne sont pas liés avec les principes de la société, et les dogmes les plus faux en ont de bonnes, si on les rapporte aux même principes; et il le prouve en montrant les tao-sse méprisant le corps, mais respectant l'âme, se tuant par milliers et croyant à l'immortalité.

D'autre part, les confucéens nient, d'après l'auteur de l'*Esprit des Lois*, ce dogme de l'immortalité, et, n'ayant de respect que pour le corps, professent, pour l'ordre social, un culte et des principes moraux irréprochables.

Suivant Pauthier, il n'y aurait pas dans le texte chinois la moindre trace de l'immortalité de l'âme. Et il ajoute que nulle part, dans les œuvres du philosophe tout aussi bien que dans les écoles rivales de celle de Confucius, il n'est question de l'âme comme pouvant subsister personnellement après la mort (1). Ce qui, ainsi que le démontre Pauthier, a pu faire admettre que ce dogme aurait été soutenu par Confucius, c'est que dans la traduction d'une dissertation de Tso-Kieou-ming, on trouve cette phrase : « On meurt, mais on ne périt pas tout entier. » Or, d'après notre savant sinologue, cet aphorisme signifie que ceux qui sont supérieurs par leur intelligence aux autres hommes, ainsi que par leurs vertus, leurs mérites et leur sagesse, subsistent éternellement dans la mémoire des hommes et que leurs paroles sont tranmises aux générations futures.

Il est évident qu'on ne saurait voir dans cette phrase l'idée de l'immortalité de l'âme.

(1) Mémoires déjà cités, p. 63 et suiv.

Il est vrai que dans autre endroit de ses écrits, Confucius dit que, n'étant pas éclairé suffisamment sur le problème de la vie, il l'est encore moins sur celui de la mort. Ceci est plus explicite, mais on ne peut y voir ni une négation, ni une affirmation touchant le dogme.

Quant à la morale confucéenne, Montesquieu la trouve fort belle, et se montre ainsi en opposition avec ceux qui prétendent que le philosophe n'a dit à ce sujet que des banalités. Nous n'entreprendrons pas de rechercher s'il est vrai que les Chinois n'aient aucune religion. Il conviendrait plutôt de se demander si le sentiment religieux existe chez eux, tel qu'il existe chez les nations européennes, car si le confucianisme n'est pas une religion, si le tauïsme n'en a été une que très-passagèrement et sans avoir revêtu un caractère national, il ne reste plus que le bouddhisme. Mais la civilisation chinoise comptait déjà, comme on sait, plusieurs milliers d'années d'existence, alors que le bouddhisme fit son apparition en Chine (1). Il eut à soutenir une lutte sérieuse, sans cependant que l'opposition eût un caractère religieux ; et quand le gouvernement se fut convaincu que la nation pouvait donner sa foi au dogme de la transmigration, sans qu'il y eût péril pour les lois et l'ordre social, la religion bouddhique put se généraliser tout à l'aise.

Reste donc le culte des ancêtres, qui est, sans contredit, la pratique la plus universelle et qui domine tous les autres systèmes, au point qu'on peut considérer ces derniers comme secondaires. On sait que les anciens missionnaires

(1) La septième année du règne de Ming-ti, l'an 64 de notre ère.

n'avaient jamais pu parvenir à y faire renoncer leurs plus zélés néophytes.

De ce rapide aperçu il résulte qu'il n'existe aucune religion nationale en Chine. Autre chose plus grave est de décider si le sentiment religieux, tel qu'il est chez nous, existe ou non dans la constitution physique de la race.

On a avancé que le scepticisme et l'indifférence remplacent chez elle ce sentiment. Meadows, à ce propos, s'écrie : « Comment espérer alors la rénovation religieuse de la Chine, « avec une telle erreur sur la nature morale de ce peuple? » Meadows admet donc implicitement cette rénovation.

Quant à nous, nous nous contenterons de rappeler le jugement de Montesquieu sur ce grave sujet : « Tous les « peuples d'Orient, dit-il, excepté les mahométans, croient « que toutes les religions sont, en elles-mêmes, indiffé- « rentes. Ce n'est que comme changement dans le gou- « vernement qu'ils craignent l'établissement d'une autre « religion. Les Européens sont d'abord bien accueillis, à « cause des nouveautés qu'ils apportent; puis, s'il s'élève « quelques difficultés, alors la tranquillité est troublée ; « on proscrit la religion nouvelle et ceux qui l'annoncent. « Les disputes surgissent parmi ceux qui prêchent, et on « commence à se dégoûter d'une religion pour laquelle « ceux-là même qui la proposent ne s'entendent pas. »

Quant aux jugements portés sur le roman, sur le drame, sur les divers genres de poésie, ils sont divers et, du reste, assez rares. Tandis que, d'après du Halde, il n'existe ni tragédies, ni poèmes épiques, l'auteur d'un ouvrage ayant pour titre : *L'inégalité intellectuelle des races* (1), admet

(1) M. le comte de Gobineau.

que la poésie épique n'atteint que le « ridicule des fictions « mythologiques. » Ces aspects divers de la littérature sinologique sont encore trop peu explorés pour que la critique n'apporte pas une réserve prudente dans ses appréciations.

Son avis sur les ouvrages scientifiques, c'est qu'ils méritent plus d'éloges, bien qu'ils ne soient, ajoute-t-il, que des compilations verbeuses manquant de sens critique.

Ce sont là, comme on le voit, des éloges finalement fort atténués ; mais nous ne pouvons pas partager l'avis de l'auteur de l'ouvrage sur l'*Inégalité des races*. Nous pensons, au contraire, que les monuments scientifiques sont la partie la plus faible des productions intellectuelles de la nation.

Passons donc en revue les branches principales des sciences, et voyons jusqu'à quel degré de culture elles ont été avancées.

Certains érudits, emportés par leur enthousiasme immodéré pour les Chinois, ont avancé que cette nation avait connu toutes les méthodes mathématiques modernes, mais que ces méthodes auraient été anéanties dans l'incendie ordonné par Tsin-chi-hoang-ti. Un long intervalle se serait alors écoulé pendant lequel cette science aurait été délaissée, lorsqu'un des ministres de Kang-hi s'occupa de rassembler tous les vieux ouvrages épars. Avec eux, il put recueillir des notes intéressantes et reconstituer en partie les méthodes perdues. Voilà une assertion qu'il serait fort difficile à étayer de preuves. Comment expliquer alors le travail d'initiation complète auquel les missionnaires précepteurs de Kang-hi furent obligés de se livrer pour en-

seigner à ce souverain toutes les sciences, et spécialement la géométrie ?

On sait que le savant empereur connaissait parfaitement les théorèmes d'Euclide et qu'il en entreprit un jour la traduction ; mais il fut obligé d'inventer des caractères spéciaux, et il arriva que son traité ne put être compris que de lui seul, ce qui le conduisit à ajouter de nombreux commentaires explicatifs, qui ne donnèrent, du reste, guère plus de lucidité à son ouvrage.

Quelle qu'ait été la différence entre la méthode géométrique chinoise et la méthode européenne enseignée par le P. Verbiest, on ne s'explique guère comment la géométrie de Kang-hi a pu être une chose aussi incomprise par les mathématiciens de son temps, et on peut, sans forcer la logique, en conclure qu'il s'agissait là d'une science tout à fait nouvelle pour les Chinois.

Quant à la physique, on peut en dire autant ; Kang-hi a reçu des missionnaires une instruction *ab initio,* et son traité de physique a eu le même sort que sa géométrie, celui de n'être compris que de lui seul.

On a beaucoup vanté les découvertes des Chinois en astronomie. Leur histoire renferme incontestablement les preuves d'observations et de calculs d'éclipses. On étudiait les mouvements célestes, afin de connaître le cours des saisons et d'établir le calendrier. Ces observations et ces calculs reposaient-ils sur des procédés réellement scientifiques ? C'est ce qu'il est bien difficile de savoir, puisque les recherches bibliographiques faites dans cette direction n'ont rien pu fournir d'authentique. L'hypothèse que les écrits de l'école de Yin-Yang, antérieurs à l'édit de proscription des Thsin, aurait été anéanti, n'est pas une preuve

suffisante de l'existence de ces calculs. Du reste, Pauthier (1) mentionne 22 copies d'ouvrages et 169 livres échappés à l'incendie, et ils ne renferment rien de sérieusement scientifique. Ce qu'on peut affirmer, c'est que l'astronomie, au temps de Confucius, avait déjà dégénéré, qu'elle n'était plus qu'une astrologie grossière, et que le philosophe et son école luttèrent contre elle, parce qu'ils voyaient jusqu'à quel point elle était la source des superstitions auxquelles le peuple était enclin.

Au XVIIe siècle, lorsque les missionnaires vinrent à Pékin, le tribunal des mathématiques était confié depuis plus de 300 ans aux mahométans. C'est alors que le P. Adam en prit la direction qui, bientôt après, à l'avènement de Kang-hi, fut remise au P. Verbiest. Ces deux savants créèrent l'observatoire qui existe encore aujourd'hui ; ils firent les calculs du calendrier, et c'est d'après ces calculs que l'almanach chinois est dressé chaque année et le sera encore pendant près d'un siècle. Après cette époque, ou bien ils auront été initiés aux procédés, ou bien ils devront recourir aux lumières des savants étrangers.

Ce que nous venons d'exposer démontre quelle confiance on peut accorder à la valeur de la science astronomique des Chinois. Depuis Confucius, elle n'existe pas ; avant lui, elle est hypothétique, et, en l'admettant, il est encore permis de se demander si elle n'était pas le produit d'une importation étrangère. Il va sans dire que nous voulons parler de l'Inde.

Suivant la thèse soutenue par d'éminents indianistes, les auteurs chinois qui ont écrit sur les cinq éléments,

(1) Mémoires déjà cités, p. 87.

lesquels représentent le sujet de la physique, ne donnent pas une haute idée de l'état de cette science. Les 652 livres qui en traitent se livrent à des dissertations sur ces cinq éléments formateurs des cinq vertus cardinales. Cette physique a pour base les deux premiers principes mâle et femelle de la lumière et de l'obscurité, etc. Nous n'en dirons pas davantage. Il est facile de voir combien vaines et puériles sont les connaissances des Chinois dans cette partie des sciences, et l'on sait que, sous ce rapport, l'initiation de Kang-hi a dû commencer par les notions les plus rudimentaires.

Quant à la chimie, nous avons vu que la secte des tao-sse s'est occupée de la pierre philosophale et de la composition du breuvage d'immortalité. Chez nous, cette science a eu une période initiale semblable, mais on peut dire que les travaux des alchimistes ont préparé la voie à une science aujourd'hui si féconde. Les alchimistes chinois, au contraire, n'ont inventé que la divination, la magie et la sorcellerie, et n'ont jamais pu pénétrer les lois intimes de la composition des corps et de leurs réactions. Leur chimie céramique est toute empirique, et lorsqu'un procédé industriel est perdu, ils sont incapables de le retrouver. L'invention de la poudre leur est attribuée, et on admet cette découverte comme article de foi. Le P. Amiot est celui qui a le plus contribué à accréditer cette croyance. C'est d'après la traduction d'un manuscrit chinois que ce savant a avancé que la poudre était connue en Chine plusieurs siècles avant J.-C.

D'après M. Lalanne, dans ses *Recherches sur le feu grégois*, Callinique, qui est regardé comme l'inventeur de ce feu, reçut de la Chine cette découverte. Callinique vivait

au VIIe siècle, et l'on sait que les Romains avaient, par la mer Rouge, de nombreux rapports avec l'extrême Orient. Mais comment expliquer pourquoi Marco Polo ne parle ni de la poudre, ni du feu grégois?

Un éminent sinologue russe, l'archimandrite Palladius, n'admet pas que les Chinois aient inventé la poudre à canon. D'après lui, ce serait un régiment musulman ou persan, au service du souverain chinois, qui, au XIe siècle, avait amené avec lui une matière semblable au feu grégois, que les Chinois employèrent aussitôt pour la confection de leurs feux d'artifice.

Quant à l'imprimerie, on sait que les caractères mobiles leur ont toujours été inconnus.

Les connaissances des Chinois, dans les diverses branches des sciences naturelles, ont été exposées avec la plus haute autorité par plusieurs savants, et notamment par Bridgmann, dans sa *Chrestomatie*. Ce remarquable ouvrage fait voir que ces sciences n'ont été, de la part des Chinois, que l'objet de fastidieuses énumérations. Leur idée des corps simples est nulle; ils croient que les cinq métaux sont en rapport avec les cinq couleurs, les cinq planètes, les cinq viscères, etc.

Ce langage, comme on voit, ne signifie absolument rien. La botanique est complètement incomprise. Les classifications sont toujours arbitraires et ne peuvent servir à aucune détermination sérieuse. Les dessins qu'on trouve dans le *Pen-tsao* sont si mauvais, qu'il est impossible de reconnaître les fleurs les plus usuelles et les plus communes (1).

(1) *Chrestomatie de Bridgmann*, p. 438.

Le chapitre XV de l'ouvrage de Bridgmann traite de la zoologie. « Ils n'y entendent absolument rien, dit-il, et « leurs classifications sont absurdes. » Les dessins comprennent souvent la représentation d'animaux fabuleux, tels que phénix, etc. Nous n'insisterons pas davantage, et ce simple exposé suffira à montrer ce que sont les sciences naturelles chez les Chinois.

En est-il autrement dans les sciences médicales? Nous avons, il y a quelque temps, publié un travail spécial sur ce sujet (1). Il a pour titre : *Étude historique et critique sur l'art médical en Chine.*

Dans notre étude, nous avons mentionné qu'avant l'introduction du bouddhisme, il n'était pas même question de médecine parmi les sciences usuelles. Cette science était du ressort exclusif de la magie, les prescriptions austères du bouddhisme n'étant pas faites pour favoriser les études anatomiques, base absolument indispensable d'un art médical sérieux. D'autre part, la doctrine pythagoricienne, qui était profondément enracinée dans les croyances de la nation, s'opposait à toute investigation cadavérique. Enfin, la législation consacrant le principe de la responsabilité, et formulant les clauses les plus sévères contre tout médecin entre les mains duquel un malade ne guérit pas ou meurt, ne devait pas être un grand encouragement. L'assistance publique, qui certainement a eu, aux temps prospères, un grand et sérieux développement, ne s'est occupée que de la question du paupérisme, mais n'a jamais fondé aucun établissement hospitalier

(1) *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*, nos 5, 6, 7. — 1873.

pour les études cliniques. Donc, toujours celles-ci ont été nulles.

L'enseignement officiel comprenait et ne comprend encore que l'étude des anciens livres canoniques. Or, si l'on passe en revue les principaux monuments de la littérature médicale, traduits et commentés par des sinologues compétents, tels que Henderson, Bridgmann, etc., on voit que cette littérature ne comprend que des énumérations d'une compendieuse prolixité, où les faits s'entassent pêle-mêle, sans le moindre esprit d'analyse et d'observation sérieuse, sans synthèse, sans déductions logiques, sans lois.

Aussi, est-il impossible à tout médecin éclairé, impartial, de ne pas affirmer le néant de l'art médical en Chine, malgré tout ce qui a pu être écrit, et jusque dans ces derniers temps même, sur les prétendus trésors enfouis dans l'immense collection des livres chinois.

Que doit-on penser de la théorie de Renan, qui considère le langage comme formé d'un seul coup et sorti instantanément du génie de chaque race?

D'après cette manière de voir, si la langue chinoise est éclose du cerveau de son fondateur, privée de toute virtualité scientifique, c'est, sans doute, que le génie de ce fondateur en était lui-même privé; ainsi pourrait s'expliquer comment la langue chinoise est toujours restée inapte à exprimer les phénomènes et les lois scientifiques. En un mot, il n'y a pas eu chez cette nation d'évolution scientifique, parce que le langage n'existe pas *à priori*. Il ne s'agit ici que des sciences exactes, telles que les mathématiques, l'histoire naturelle, etc. Mais certains savants de l'école allemande ont émis une théorie différente de

celle de Renan. Grimm, entre autres, admet que chaque langue lui fait découvrir un progrès artificiel résultant de l'expérience et du temps. Or, la langue chinoise a-t-elle accompli ce progrès?

Nous rappellerons ici, d'une manière succincte, que l'écriture de ce peupe a été, dans le principe, figurative; puis, par des altérations successives, elle était devenue, pour ainsi dire, arbitraire. Ainsi, un caractère a d'abord représenté la chose elle-même; puis, peu à peu, l'image s'est en quelque sorte déformée pour être remplacée par un signe n'ayant plus qu'un rapport plus ou moins éloigné avec elle, mais qui s'est fixé. Plus tard, les idées se combinant, conduisent à la formation des groupes représentatifs. C'est alors que la multiplicité des caractères et des groupes amène l'introduction d'un élément nouveau, l'élément phonétique, destiné à faciliter le langage parlé, car chaque chose et chaque idée possèdent bien un caractère spécial, que l'écriture trace d'une manière qui évite toute confusion; mais, pour la langue parlée, ces caractères ne sont souvent séparés que par des nuances d'émission qu'il n'est pas donné à toute oreille de percevoir instantanément et clairement.

Prenons un seul exemple : les quatre caractères qui se transcrivent en français par *tchu* désignent quatre objets différents. Ils sont, en effet, dissemblables dans l'écriture, et toute confusion est impossible; mais ils se prononcent tous *tchu*. Seulement, il y a pour chacun une nuance dans la manière dont l'*u* se prononce : il signifie *maître*, si on traîne l'*u* et si on aiguise la voix ; il signifie *pourceau*, si on prolonge l'*u* sur un ton uniforme ; il signifie *cuisine*, si on émet cette *u* avec légèreté et rapidité. Il signifie enfin

colonne, si on le prononce d'une voix forte et énergique (1).

Ce simple exemple fait voir la difficulté de la langue chinoise. L'étude de l'écriture est pure affaire de mémoire, tandis que le chinois parlé exige une aptitude spéciale.

Il est donc évident que la langue chinoise n'est plus aujourd'hui ce qu'elle était au point d'origine, et si les changements qu'elle a éprouvés peuvent être regardés par les linguistes comme de réels progrès, il y a longtemps qu'elle s'est arrêtée dans cette voie. Depuis, son évolution a consisté dans l'agrégation de caractères nouveaux. Elle n'aurait, par conséquent, conquis qu'un progrès numérique, qui la maintient dans la catégorie de celles que Renan considère comme ayant une structure incomplète, et comme vouée peut-être à rester telle, parce qu'elle ne comporte pas une virtualité initiale qui l'a rendue susceptible d'un développement ultérieur indéfini. Mais y a-t-il un rapport nécessaire entre une nation civilisée et la structure de sa langue?

Schlegel cite des langues très-élaborées, telles que celle des Basques et celle des Lapons, dont la civilisation ne s'est pas élevée bien haut. Il est donc bien difficile de résoudre le problème des relations entre la structure d'une langue et la capacité scientifique du peuple qui la parle. Peut-être les études anthropologiques, les travaux sur l'anatomie, la physiologie et la pathologie de l'organe cérébral viendront-ils jeter quelques lumières sur ces ques-

(1) Lorsque deux Chinois causent entre eux, il n'est pas rare que l'un d'eux se serve de son index et trace sur la paume de la main un caractère que son interlocuteur n'a pas compris, parce que le ton, ou n'aura pas été saisi par son oreille, ou n'aura pas été le vrai.

tions abstraites. Jusqu'à présent, la science est restée conjecturale et les théories systématiques.

Cependant, on peut se demander si, telle qu'elle est, la langue chinoise n'est pas apte à une assimilation scientifique, ou si elle est réfractaire à la traduction du langage de la science européenne et condamnée, au nom de la théorie de Renan, à rester dans l'état où nous la voyons actuellement.

Quelques sinologues, emportés par leurs sympathies, prétendent que la science chinoise et ses méthodes n'existent plus, parce qu'elles ont sombré dans le désastre dû au barbare édit de Tsin-chi-hoang-ti. Jusqu'à Kang-hi, on ne s'était point occupé de tentatives d'exhumation. Mais l'un des ministres de l'illustre empereur contemporain de Louis XIV entreprit de les retrouver. Or, il arriva à condenser dans un ouvrage assez considérable les débris épars de cette tradition sommeillant depuis tant de siècles. Ses investigations furent-elles infructueuses ? Les méthodes mathématiques, astronomiques, médicales, etc., avaient-elles éprouvé un anéantissement plus complet que la philosophie et la littérature? N'avaient-elles jamais existé ? Quoi qu'il en soit, les précepteurs de Kang-hi furent obligés de se livrer à un enseignement *ab initio*. L'impérial élève, étant doué d'une haute intelligence, fit de rapides progrès. Il fut bientôt en état de traduire les théorèmes d'Euclide. Mais, comme nous l'avons dit plus haut, il fut obligé d'inventer des caractères nouveaux et de former des associations spéciales, si bien qu'aucun lettré de l'empire ne put comprendre un seul mot de sa géométrie. Même sort survint à son traité de la physique, et c'est ce qui justifie l'abondante quantité de commentaires an-

nexés aux travaux de cet illustre empereur (1). Malgré ses efforts, la diffusion des sciences européennes, chez son peuple, ne put se produire, et, actuellement, il n'existe parmi les Chinois aucun lettré ayant des notions quelque peu sérieuses de ces sciences.

Auraient-ils pu arriver, par des efforts spontanés, voulus, à acquérir ces notions en se livrant préalablement à l'étude des langues étrangères? Il faut reconnaître qu'ils ne s'en sont, jusqu'ici, que bien peu préoccupés. Quoi qu'en dise Abel Rémusat (2), qui cherche à les défendre du mépris qu'ils ont pour ces langues, nous persistons à croire que ce sentiment est très-enraciné chez eux. Cet auteur cite un Chinois de Batavia qui possédait très-bien le français.

Le latin, que quelques-uns apprennent des missionnaires, prouve-t-il davantage? Sans doute, Hoang était arrivé à posséder suffisamment cette dernière langue pour composer un lexique latin-français, qui n'est pas sans valeur. Mais ces exemples, en admettant qu'ils prouvent l'aptitude, montrent, par leur rareté, combien est faible l'ardeur d'un peuple de plusieurs centaines de millions d'hommes pour les langues européennes.

De nos jours, cependant, ces exemples se multiplient, et quelques Chinois savent l'anglais, le français, le russe, l'espagnol, l'allemand. Mais c'est dans un simple but d'utilitarisme, et leurs connaissances ne dépassent guère

(1) C'est ce qui est également arrivé aux tentatives de traductions de quelques sinologues qui ont fait des ouvrages de sciences reproduisant nos traités classiques. Les Chinois ne les comprennent pas. Cependant, l'on ne doit pas blâmer ces essais, qui prouvent de nobles efforts.

(2) *Mélanges asiatiques*, t. II, p. 143.

la langue parlée nécessaire aux transactions commerciales.

Nous mentionnerons encore les jeunes gens qui apprennent nos langues au collége international de Pékin. Ce collége fut décrété quelque temps après l'établissement des légations à Pékin. Son objet est principalement de former des interprètes indigènes capables de faciliter les relations diplomatiques entre les ministres européens et les membres du ministère chinois. Ils doivent en outre suivre des cours de sciences appliquées, pour lesquels des professeurs étrangers ont été engagés; mais ces derniers n'ont obtenu jusqu'ici que de bien faibles résultats (1). La

(1) Voici la traduction d'une lettre de M. O'Brien, professeur d'anglais de ce collége, écrite en 1870 dans le *North China Hérald :*

« Wo-gen (conseiller d'État, précepteur de l'Empereur) adresse au « souverain Ton-cheu un mémoire ainsi conçu :

« Avoir des relations d'aucune sorte avec les étrangers et les idées étrangères « est chose dont on doit avoir honte. Mais être enseigné par eux est peut-être la « plus profonde dégradation qu'on puisse infliger à un élève. »

« Nonobstant cet avis du tout-puissant Wo-gen, la promulgation du « décret instituant le collége du Toun-Ouen-Kouan parut dans la « *Gazette officielle* de l'Empire. »

Nous remarquerons en passant que l'appellation Toun-ouen-Kouan n'est pas d'un choix très-flatteur pour les professeurs étrangers. Littéralement elle signifie *salle de la littérature unie. Ouen* implique aussi l'idée des sciences. C'est encore le même caractère qu'on trouve dans l'association qui désigne *drogman*. C'est, du reste, le but principal de l'institution qui est destinée à former des traducteurs. Il n'en est pas moins à constater que, dans cette appellation, on évite de parler des étrangers, de telle sorte que la traduction, *Collége international,* qu'on en donne généralement, est inexacte.

La lettre du professeur O'Brien continue ainsi :

« Une fois ce décret promulgué, le Tsong-li-yamen (réunion des « ministres) invita les membres du Han-lin, c'est-à-dire la plus haute « corporation littéraire de l'empire, à se mettre en rapport avec le

lettre dont nous donnons la traduction dans la note ci-dessous est, comme on le voit, fort explicite. Cependant le professeur O'Brien n'en continua pas moins à enseigner l'anglais à ses élèves choisis parmi les parias, les réprouvés, les enfants du commerce de la société pékinoise.

Néanmoins, on doit à la vérité de dire que le Tsong-li-yamen répondit à la protestation du précepteur impérial. Il lui demanda de faire connaître les noms des lettrés capables d'enseigner les sciences. Wo-gen ne répondit pas, et le Tsong-li-yamen, qui, sans aucun doute, savait comme lui à quoi s'en tenir, eut la franchise d'avouer qu'il n'existe pas en Chine un seul savant.

« collége et à y envoyer quelques élèves. Mais les étudiants du Han-
« lin considérèrent cette invitation comme une insulte et la tournèrent
« en dérision. Wo-gen lança une protestation pleine d'indignation.
« C'était l'écho du sentiment national. Le collége était devenu dès lors
« une création mort-née. Y entrer était une flétrissure. Ceux qui s'y
« fourvoyaient n'étaient que les fruits secs des examens, des renégats,
« des traîtres à la cause nationale. Ainsi stigmatisés, de tels élèves ne
« pouvaient donner de bien brillants fruits. Au bout de six mois, six
« d'entre eux furent renvoyés par l'autorité chinoise, qui ne daigna
« même pas consulter les professeurs, et, chose plus incroyable, ces
« six élèves étaient précisément ceux qui promettaient le plus. On ne
« laissa que les plus incapables. L'hostilité du gouvernement et du
« sentiment public était donc manifeste. Non loin de là, la chaire de
« mathématiques étant devenue vacante par la démission du profes-
« seur Von Gumpach, qui n'y avait du reste jamais paru, on confia
« ladite chaire au Chinois Lee. Celui-ci s'adjugea les élèves les moins
« faibles, pour leur enseigner, soi-disant, les mathématiques. Or, ce
« Chinois n'a pas la moindre notion des sciences appliquées et ne
« connait que quelques notations chinoises. Il est aisé de voir que la
« fuite des élèves les moins faibles auprès de Lee n'était nullement
« l'indice de leur passion pour les mathématiques, mais bien la preuve
« de leur ardent désir d'échapper à la honte de siéger aux pieds d'un
« maître étranger. »

Depuis 1870, époque à laquelle ces faits se passaient, le collége international de Pékin a-t-il pu s'organiser d'une façon sérieuse? Quels sont les résultats qu'il a obtenus? Ce collége est né sous de telles auspices, que la réponse n'est pas un instant douteuse. Il n'a que de faibles chances de prospérer.

La régénération scientifique de la Chine est un problème difficile et complexe.

Réformer la langue à ce point de vue, élever le coefficient du concept scientifique de la race, si elle en est susceptible, et, avant tout, vaincre la haine profonde que tout étranger lui inspire, tels sont les éléments dominants qui doivent solliciter les efforts de ceux qui croient à la nécessité et à la possibilité de faire pénétrer, au sein de cette immense nation, les bienfaits de la civilisation européenne.

Docteur E. Martin,
Ex-médecin de la légation de France à Pékin.

1er mai 1874.

LE MOT *TAMOUL*.

Dans la *Geschichte der sprachwissenschaft in Deutschland*, Munich, 1869, on lit à la page 758 (note), à propos des langues dravidiennes: « M. Müller nennt sie die Tamulis-« chen, was aber trotz der scheinbare verschiedenheit « zwischen Drâviḍa und Tamul auf eines herauskommt. « Tamul oder vielmehr Tamiḷ ist die Paliform Damiḷa « und diese nur eine phonetische umwandlung der sans-« kritischen Drâviḍa. »

Il y a là, on le voit, une affirmation catégorique ; mais aucune démonstration n'est essayée. Je crois, quant à moi, que ce n'est qu'une hypothèse fort contestable et assez inutile.

Certes, *à priori*, la dérivation proposée n'est pas inadmissible. Il est permis de croire que les Dravidiens, lors de l'invasion aryenne, étaient encore dans un état d'infériorité tel qu'ils n'auraient pas conçu l'idée de nationalité, ni songé à donner un nom distinctif à leur parole. Il est fort possible, dans ce cas, qu'ils aient adopté l'appellation que leur imposaient les envahisseurs, en même temps qu'ils prenaient leurs mœurs, leurs cultes et même leurs caractères physiques. Je m'explique : pour moi, les races qui parlent actuellement les langues dravidiennes sont essentiellement caucasiques dans leur ensemble ; elles résultent du mélange des Aryas avec les races autochtones, mélange sans cesse continué par de nouvelles immigrations, à un point tel que, dans la suite des temps, les éléments primitifs du peuple dravidien pur ont presque tous disparu. Il y aurait, en un mot, selon moi, si j'ose m'exprimer ainsi, une substitution lente d'une race à une autre sous le même aspect linguistique : la moderne et si éminemment intéressante opération du rentoilage des vieux tableaux peut donner une idée de ma pensée. Des phénomènes analogues se seraient accomplis chez d'autres nations à idiomes agglutinants, chez les Basques par exemple.

Mais rien ne prouve que le nom donné par les Basques à leur langue ait été emprunté au latin, et je me hâte d'ajouter que personne n'a encore soutenu une thèse pareille. Nous appelons « basque » ce que les gens du

pays nomment « euscara, escuara, uscara ». Y a-t-il parenté, relation, identité entre ces deux désignations? On l'ignore, et on ne s'en préoccupe guère. Il est vrai que, dans le domaine des études euscariennes, prévaut une théorie non moins exclusive que celle de beaucoup de sanscritistes : il y a encore trop de savants ou de prétendus savants qui sont portés à faire de l'antique idiome pyrénéen la mère universelle de toutes les langues des deux mondes, et qui voient tout dans le basque, comme Malebranche voyait tout en Dieu.

Je sais bien qu'il y a aussi quelques rares dravidistes qui prétendent faire dériver le sanscrit tout entier des dialectes de l'Inde méridionale; mais cette hypothèse, plus audacieuse que raisonnée, n'a aucune base scientifique et ne saurait être sérieusement discutée, parce qu'elle accuse tout d'abord un parti pris irraisonné, une ignorance profonde ou une méconnaissance complète des découvertes, des progrès, de l'état actuel des études linguistiques. Mais il y a surtout, parmi les indianistes, des savants, dont l'autorité est généralement respectable, qui veulent trop parfois, à mon avis du moins, dénier toute originalité aux vieux langages préaryaniques de l'Inde.

Si le nom propre de la langue basque est difficilement ou très-mal expliqué dans cette langue même, il en est tout autrement du mot « tamoul », plus exactement *tamiḷ'*, ou *tamij*, ou *tamiṛ*, qui a un sens originel fort précis. C'est proprement « douceur, harmonie », et ce mot est manifestement apparenté avec les radicaux dravidiens suivants : *tama* « abonder », *tamar* « grand bruit », *tami* « solitude », *tambu* « gonfler », *tambi* (télinga *tammuḍu*) « jeune frère », *tamuka* (tél.) « tambour », *tami, tama*

(tél.) « aimer », *tabu* « se perdre, se détruire », *tava* « se détruire », *tavar* « se perdre », *taval* « diminuer », *tavaj* « ramper », *tavarr'* « défaillir », *tavi* « languir », *tavir-tavij* « cesser, s'enfuir », *tavu* « se gâter », etc. Je crois ces divers radicaux connexes, et je ne serai pas contredit, je pense, par les linguistes au courant des permutations entre *m, v* et *b* : l'idée mère serait « bruit », d'où d'une part « langage », d'autre part « plainte, faiblesse », puis « destruction », d'autre part enfin « bouillonnement, gonflement, reptation ». Ainsi le mot *tamoul* aurait le sens très-net et très-naturel de « bruit, harmonie ».

Il est donc parfaitement explicable et expliqué en lui-même et par lui-même; quel besoin y avait-il d'aller chercher un mot sanscrit qui se serait furtivement introduit en tamoul sous un déguisement pâli? D'autant plus qu'on pouvait soutenir l'emprunt direct au sanscrit, car il y a des exemples de mots aryas dravidisés et, en apparence, avec beaucoup plus d'altérations.

On sait en effet qu'il y a, en tamoul, deux sortes de mots empruntés aux idiomes sanscritiques : 1° les expressions d'usage moderne, simplement transcrites, mais conformément aux lois de la phonétique dravidienne; ces expressions sont *à priori* reconnaissables, et les grammairiens tamouls en font une catégorie à part désignée sous l'appellation générique de *vadamoji* « mots du nord » (par opposition aux mots censés purement dravidiens et nommés *tenmoji* « mots du sud »), par exemple : *sanam* pour *jana*, *arugan* pour *arhat*, *putti* pour *buddhi*, etc.; 2° les expressions pour ainsi dire de fondation, que les grammairiens locaux n'ont pas su distinguer des radicaux originaux, et dont la dérivation n'est constatée que par les

procédés de la science moderne, parce qu'ils sont plus ou moins tronqués, usés, altérés, ce qui est l'indice certain d'un long emploi. Ce sont certainement là de vieux emprunts, opérés inconsciemment aux dépens, non du sanscrit classique (qui n'a jamais été parlé, comme on sait), mais des dialectes aryens, pères du pâli, du magadhi, du sâurasêni, du paisatchi et autres prâcrits, lesquels, à leur tour, ont dû nécessairement subir l'influence, quelque faible qu'elle pût être, des idiomes anaryens, au contact desquels ils se trouvaient transportés. Les mots de cette catégorie sont, qu'on me permette l'expression, des emprunts populaires, par exemple : *arasu* pour *râjâ*, *irâ* (et *iravu*, son dérivé) pour *râtri*, tandis que ceux de la première sont pédantesques. Aussi existe-t-il de véritables doublets, par exemple : *irâ* et *irâttiri*, *arasu* et *irâsâ*, *ulagu* et *ulôgam* (*lôkha*).

C'est à la seconde espèce, celle des emprunts populaires, spontanés, qu'appartiendrait la forme *tamij* pour *drâviḍa*, dont le doublet pédantesque serait *tirâviḍan*. Mais, phonétiquement, *drâviḍa* a-t-il pu donner la forme *tamiḷ'*? Nous aurions *drâ=ta*, *vi=mi*, et *ḍa=ḷ'* : est-ce possible?

Je concède, à la rigueur, que *drâ=ta* est possible; le durcissement de l'explosive initiale est un phénomène habituel aux idiomes dravidiens; l'abréviation de la voyelle est également possible (cf. *ulagu* pour *lôka*); quant à la chute du *r*, elle est justifiée par des exemples tels que *çamaṇa* pour *çramaṇa*.

J'accorde encore plus volontiers que *mi* est le représentant de *vi* qui sera devenu d'abord *bi*.

En revanche, je ne crois pas du tout que le *ḍa* final ait jamais pu faire *ḷ'* en tamoul. Je n'insiste pas sur la perte de la voyelle. Mais quoique *ḍ* et *ḷ'* soient toutes

deux des cérébrales, il ne me paraît pas qu'elles puissent permuter l'une avec l'autre. La lettre que je représente par *ḷ'* (ou *j*, ou *ṛ*) est le signe d'un son essentiellement dravidien, qui n'est conservé pourtant actuellement qu'en tamoul et en malâyala (dérivé probablement du tamoul à une époque très-ancienne); le canara et le télinga lui substituent généralement, le premier *ḷ*, le second *ḍ*: cf. tam. *êju* « sept », mal. *êju*, can. *êḷu*, tél. *êḍu*; d'autres fois, dans ces idiomes, un *r* lui est substitué, par exemple : tam. *mojam* « coude », devenu *mûra* en telinga; d'autres fois, elle disparaît complètement, par exemple : tam. *kîj*, correspondant à tel. *kinda* (1). En tamoul vulgaire et moderne, on confond souvent ce son avec *ḷ* cérébral, et la confusion s'étend jusqu'à l'orthographe. Mais l'existence indépendante de ce son est démontrée d'abord parce qu'il distingue seul certains homonymes (cf. *kôji* « poule » et *kôḷi* « multipliant », *kêḷ* « entendre » et *kêj* « brillant », *vâḷ* « scie, épée » et *vâj* « prospérité », etc.), ensuite parce qu'il possède un signe graphique particulier, enfin par le témoignage des grammairiens tamouls, qui assurent tous que cette lettre est purement dravidienne, tandis qu'ils rangent le *ḷ* dans la catégorie des sons communs au sanscrit et au tamoul (2).

Quelle est donc la nature primitive de cette lettre? Dans le pays tamoul, on la prononce à peu près *ḷ*; sur la

(1) Le tuḷu substitue généralement, comme le canara, *ḷ* à *j*, exemple : *êḷu* « sept ». Il le remplace aussi par *ṇ*, *r* et *l*.

(2) Le canara possédait encore ce son (et le signe graphique correspondant, dérivé de celui du *r'* fort) il y a environ deux siècles et demi. Le baḍaga des Nilgherries (Nîlagiri) l'a conservé; mais le koḍagu ne l'a plus.

côte, elle est pourtant devenue *j*, et vers Madras elle est souvent supprimée dans la conversation rapide. En malayala, M. Peet indique (*Grammaire*, p. 3) la prononciation suivante: *r*, en relevant et repliant le bout de la langue en arrière, vers le palais. La majorité des tamulistes y voient un *ḷ* plus gras que le *ḷ* ordinaire (celui-ci est la lettre védique); mais MM. Caldwell et Pope, deux dravidistes autorisés, en font un *ṛ* cérébral, et leur opinion me semble fort probable. Les grammaires indigènes indiquent pour cette lettre le même mode de prononciation que pour la semi-voyelle dentale *r* (cf. *Nannûl*, I, 83; *Tolkâppiyam*, I, 95). Le signe qui la représente ne nous apprend rien, car il paraît dérivé du *m* sanscrit.

Quoi qu'il en soit, je ne connais pas de mots sanscrits adoptés en tamoul où cette lettre ait pris la place du *ḍ* ou du *ḷ* cérébral. Du reste, il importe de ne pas oublier que les cérébrales sont primitivement étrangères au sanscrit, tandis qu'elles sont essentiellement constitutives en dravidien.

Au surplus, quel sens a le mot *drâviḍa* en sanscrit? C'est un nom géographique, rattaché à la racine *dru* « couler, s'enfuir » par son primitif *draviḍa* « homme hors caste, issu d'un Kchatrya dégénéré », et désignant la pointe méridionale de l'Inde, c'est-à-dire la région du tamoul et du malayàla. Dans le Mahâbhârata, le sens de *drâviḍa* est encore restreint: il ne s'applique qu'au pays de Maduré, par opposition à *Tchôla* « pays de Tandjâvûr, côte de Coromandel » (tam. *Çôja*, Σῶρα des géographes grecs). Cependant, quand les pandita sanscrits ont classé les langues de l'Inde, ils ont compris, sous le nom de *drâviḍa*, cinq idiomes parlés sur une étendue de terrain

beaucoup plus considérable : le télinga, le canara, le tamoul, ainsi que le mahratte et le gudjarati, qui ne sont pas des langues dravidiennes. Il importe de remarquer, après Eugène Burnouf (*Journal asiatique,* octobre 1828, p. 256), que c'est seulement par extension que ces langues ont reçu le nom de *drâviḍa ;* ce mot servait primitivement à désigner seulement la réunion de brahmanes habitant le sud de la Péninsule, et en particulier ceux du pays tamoul. Or, les brahmanes constituent incontestablement la partie la moins indigène des populations de l'Inde méridionale. Il paraît néanmoins établi que, par ce mot *drâviḍa*, les écrivains sanscrits ont voulu le plus souvent désigner la langue et le pays des tamouls. Mais est-ce une raison suffisante pour justifier la transformation alléguée de *drâviḍa* en *tamij,* même par l'intermédiaire pâli *damiḷa?*

Ce dernier peut, au contraire, être dérivé du tamoul, et alors la présence du *ḷ* pour *j* est toute naturelle. Qu'on me permette de copier encore Eugène Burnouf (*loc. cit.*, p. 253) : « Les brahmanes, en donnant place au mot *tchola* « dans leurs listes, ne manquent pas d'en proposer une « explication. Selon eux, *tchola* vient de la racine *tchoula* « (*tchoul*) « être élevé » ; mais cette étymologie ne me « paraît pas admissible... Sans chercher ce que peut vou- « loir dire *tchola*, écrit par les tamouls *chôja*, je suis « frappé de l'orthographe de ce mot et de la présence de « cette lettre particulière à leur langue, que le sanscrit n'a « pu représenter autrement que par un *l*. Si l'on veut « que *tchola* dérive du sanscrit, je demanderai quel motif « aurait pu engager les tamouls à écrire *chôja*, quand leur « alphabet leur fournissait un *l* exactement identique à « celui du dévanâgari. Il me semble qu'avec des alphabets

« aussi différents que celui du tamoul et celui du sanscrit,
« on conçoit le changement de *chôja* en *tchola* plus facile-
« ment que celui de *tchola* en *chôja*, et qu'ainsi l'antério-
« rité doit être pour la seconde forme. » En vertu d'un raisonnement analogue, il est plus vraisemblable que le pâli *damiḷa* soit pour *tamij* que celui-ci pour le premier (voy. encore E. Burnouf, *Journal asiatique*, avril 1828, p. 263-266).

En résumé, l'hypothèse de Benfey a contre elle une sérieuse difficulté phonétique ; de plus, l'étymologie qu'elle donne du mot « tamoul » est beaucoup moins satisfaisante et beaucoup moins naturelle que celle donnée par la langue dravidienne elle-même. C'en est assez, je crois, pour la repousser comme aventureuse, mal-fondée, et en tout cas inutile.

JULIEN VINSON.

Bayonne, 21 avril 1874.

BIBLIOGRAPHIE.

Novi rječnik hrvatskoga i njemačkoga jezika. II. dio hrv.-niem. Svezak 1-7, a-lučiti (Neues Wœrterbuch der kroatischen und deutschen Sprache). — Zagreb, 1873.

On sait que les érudits pour lesquels est nécessaire la lecture des ouvrages serbes n'ont pas à leur disposition un dictionnaire capable de les satisfaire en tous les cas. Le lexique de Vuk Stef. Karadžić ne vise que la langue purement nationale et ne peut suffire pour la lecture de la littérature. Les anciens et les nouveaux dictionnaires croates sont ou vieillis, ou composés d'une façon trop peu large pour remplir les vides du dictionnaire de Vuk Stef. Karadžić.

C'est pour ce motif que nous annonçons le vocabulaire dont le titre est ci-dessus. Nous ne prétendons pas en faire à présent la critique; nous le signalons simplement comme un manuel propre à servir à l'entendement, sinon à l'étude, de la langue serbe ou croate. En ce qui concerne le parler croate, l'on risque de rencontrer certains mots qui ne sont pas nationaux, mais qui ont été forgés d'après des mots allemands qu'il fallait traduire; l'on risque également de trouver plusieurs provincialismes littéraires croates. Les provinces serbes ne sont pas assez représen-

tées, ce qui, d'ailleurs, ne peut surprendre, dans les circonstances littéraires actuelles. Quoi qu'il en soit, il est utile de faire connaître aux étrangers ce livre, qui pourra leur être utile.

NOVAKOVIĆ.

FR. SPIEGEL, *Zur erklærung des Avesta*. (Extrait de : *Zeitschr. der d. morgenl. gesellsch.*, t. XXVII.)

M. Spiegel revient, dans un troisième mémoire, sur la question si débattue de la méthode dans l'interprétation de l'Avesta. Les divergences sont dues, dit l'auteur, à l'opposition inconciliable de deux points de départ ; certains auteurs prétendent expliquer tout l'Avesta avec l'aide du sanskrit et des autres langues indo-européennes. M. Spiegel, par contre, estime qu'il faut avant tout que la méthode philologique soit historique ; qu'il convient, dans l'espèce, de commencer par bien connaître l'ensemble de la vie éranienne ; qu'en un mot, la philologie baktrienne doit suivre la voie dans laquelle s'est engagée si heureusement la philologie perse.

FRIEDRICH MUELLER, *Allgemeine Ethnographie*. — Vienne, 1873. In-8° de 550 pages.

Ainsi que l'on pouvait s'y attendre, la linguistique joue un rôle considérable, un rôle presque prépondérant, dans « l'ethnographie générale » de M. Friedr. Müller. Nous ne pouvons nous en plaindre, non que nous professions à ce

sujet une opinion absolument identique à celle de l'auteur, mais en raison des nombreux et intéressants renseignements sur la classification des langues, que nous rencontrons dans son volume.

Nous ne voulons point nous occuper ici de ce qui ne se rapporte pas spécialement à la science du langage. Nous ne développerons donc pas les raisons qui nous empêchent d'accepter la définition trop particulière donnée par M. Fr. Müller à l'anthropologie ; l'unité de race « sémitique, caucasique, basque ; » la dénomination « d'homme » à un être non muni de la faculté du langage articulé ; la classification des races uniquement tirée, avec M. Hæckel, de la chevelure ; l'unité d'apparition de l'homme ; la prépondérance spéciale donnée à la peau et aux cheveux dans la caractéristique des races humaines, au détriment de la proportion des membres et d'autres caractères très-importants ; l'attribution au langage de l'épithète de caractéristique « intellectuelle » (p. 46) ; l'oubli absolu des races européennes préhistoriques qui, pourtant, ont influé d'une façon si considérable sur la formation des races actuelles ; l'occupation de l'Europe, avant l'immigration aryenne, seulement par les Basques et des peuples de la Haute Asie (p. 67) ; l'hypothèse d'unités secondaires indo-européennes (1).

En ce qui concerne plus spécialement les langues, le livre de M. Fr. Müller est plein de renseignements. Nous signalerons quelques points.

L'auteur sépare totalement la langue des Hottentots d'avec tous les autres groupes agglutinants ; de même celle des Boshimans. Il constate chez les idiomes des nègres

(1) Cf. *Revue d'anthropologie*, t. I, p. 475.

un certain nombre de groupes primordialement divers. Par contre, l'origine des divers idiomes cafres est une. Les différentes langues de l'Australie sembleraient également provenir d'une seule souche, absolument distincte des autres groupes glottiques. Il en serait de même des idiomes maléo-polynésiens. — M. Fr. Müller divise le groupe ouralo-altaïque en cinq sections : I. rameau samoyède ; II. rameau finnois (suomi, lapon, ostiaque, vogoul, magyar, siryénien, votiaque, tchérémisse, mordvin) ; III. rameau tatar (yakoute, turc, kirghize, etc.); IV. rameau mongol (kalmouk, bouriate, etc.); V. rameau tongouse (mandchou, etc.). Leur parenté se montre plutôt dans les racines pronominales et verbales que dans les mots eux-mêmes. — L'auteur ne semble pas admettre le rapprochement du japonais avec les autres langues ouralo-altaïques, spécialement le mongol et le mandchou. Le coréen est également indépendant, de même le tibétain (monosyll.), le birmam (monos.), le siamois (monos.), l'annamite (monos.), le chinois (monos.). — M. Fr. Müller divise en neuf branches les langues dravidiennes : tamoul, telinga, kanara, malayala, toulou, toda, khound, braoui. — Il les sépare profondément, d'ailleurs, des langues ouralo-altaïques, ainsi que du basque qu'il regarde comme nettement isolé : les tentatives faites pour rapprocher ce dernier idiome avec d'autres langues ne sont définitivement, dit-il, que des échecs. — En ce qui concerne les langues du Caucase, M. Fr. Müller admet la parenté du géorgien, du suanien, du mingrélien, du laze, mais il n'est pas convaincu de l'origine des idiomes lesghiens, kistes, circassiens, encore moins des liens de ces derniers avec les premiers. — A l'égard des langues néo-hindoues,

l'auteur ne se prononce pas sur l'époque de leur formation. Sur le domaine éranien, il tient l'afghan (pachto) comme descendant de l'ancien baktrien (zend). A ses yeux l'albanais forme un rameau isolé du groupe indo-européen. Ce groupe, a-t-il soin de répéter, n'a rien de commun avec le groupe sémitique, et tous les rapprochements que l'on a cherchés à établir entre eux n'ont aucune base scientifique. Quant à l'étrusque, l'auteur s'abstient, avec raison nous semble-t-il, de le classer définitivement parmi les langues italiques. Le fait est possible, probable, mais non démontré.

A. H.

Proceedings of the fifth annual Session of the American Philological Association. — Hartford, 1873.

Ce bulletin est intéressant à plus d'un titre. Il constitue avant tout un témoignagne non équivoque de la faveur que rencontrent aux États-Unis, dans le monde érudit, la linguistique et la philologie. Ce cinquième congrès a mis au jour de sérieux travaux. Nous signalerons entre autres : sur l'histoire de la prononciation latine, notamment du *c* et des voyelles ; — sur les dialectes anciens de l'Italie ; — sur certains idiomes indiens ; — sur la loi dite « loi de Grimm » dans les langues germaniques ; — sur la possibilité d'introduire au collége l'étude de la grammaire comparée ; — sur l'aphasie et sa contribution à la science du langage.

Chassang, *Nouveaux exercices grecs élémentaires et gradués en vue de l'étude simultanée de la grammaire et des racines.* — Paris, 1873. In-12, p. 195.

Ce petit volume, destiné à l'enseignement classique, n'a pas seulement la valeur de sa bonne intention; il possède aussi le mérite d'une bonne exécution. La linguistique, sous le nom de « grammaire comparée », jouera tôt ou tard un rôle significatif dans les études scolaires ; nous devons savoir gré aux hommes intelligents qui ont conscience de cet avenir et travaillent à le hâter.

Chacun des 50 à 60 petits exercices de M. Chassang est suivi d'un glossaire où sont relevés les principaux « mots-racines. » Ce terme ne doit être entendu ici que d'une façon très-élastique et ne s'applique guère, dans cet opuscule, qu'à des mots déjà dérivés.

Toutefois, en recommandant ces « exercices », nous devons signaler quelques inexactitudes. Ainsi l'auteur rapproche fautivement *patior* de παθεῖν, *lateo* de λαθεῖν, *deus* de θεός, *condo* de κεύθω (rac. ghudh), *peto* de πόθος, *vox* de βοή, *forma* (thème dharma) de μορφή, *sudor* de ὕδωρ. Tout cela était facile à éviter. M. Chassang ne s'est pas assez inquiété de la restitution des formes organiques. Un certain nombre d'autres rapprochements, qui, par contre, sont très-justes, risquent de n'être pas bien saisis faute d'une courte explication ; ainsi les rapports de ἔαρ et *ver*, de ῥήγνυμι et *frango*, de ἕννυμι et *vestis*, de ἕζομαι et *sedes* demandent à être indiqués.

En tous cas, ces incorrections et ces lacunes ne dé-

parent point l'ensemble du livre, et il est à souhaiter que l'auteur persiste avec fermeté dans la voie où il s'est engagé.

A. H.

Dictionnaire Basque-Français, par W.-J. Van Eys. — Paris, Maisonneuve et Cie, 1873, gr. in-8°, IV-XLVIII-415 p.

On a publié, pour les trois principaux dialectes de la langue euscarienne, un assez grand nombre de « Guides de la conversation », de « Vocabulaires », de « Dictionnaires » même, mais la plupart destinés à traduire en basque les mots français ou espagnols. A part le recueil bas-navarrais de M. Salaberry, d'Ibarolle, publié en 1856 par le prince L.-L. Bonaparte, il n'existe, à proprement parler, aucun dictionnaire basque imprimé, et l'on n'en connaît aucun embrassant la généralité des dialectes. M. Van Eys s'est proposé de combler cette lacune; il me semble qu'il y a réussi, en ce sens que son travail, quelque imparfait qu'il puisse paraître à divers points de vue, est une œuvre véritablement scientifique, rédigée conformément aux principes de la bonne méthode, et qui sera très-utile à d'autres même qu'aux linguistes.

Après une préface de quelques lignes, le livre commence par une assez longue introduction où M. Van Eys développe le plan qu'il a suivi, indique les sources qu'il a consultées, examine quelques détails plus ou moins importants de phonétique et d'orthographie, et répond enfin à quelques critiques que lui a suscitées son *Essai de Grammaire,* critiques faites parfois en termes assez peu parlementaires.

Viennent ensuite deux bons appendices; le premier, qui ne sera point nouveau pour nos lecteurs, traite de la forme primitive de l'article-pronom démonstratif; le second est le résumé des principales lois phonétiques de la langue basque. Alors commence le dictionnaire, terminé par un supplément de six pages et suivi de la liste des plus importants verbes simples, « réguliers », conjugués.

Le plan du dictionnaire, avons-nous dit, est excellent; tous les substantifs sont donnés sans l'article; tous les verbes sont représentés par leur forme la plus simple, le participe passé ou adjectif verbal. L'auteur a omis avec raison, ce qui eût surchargé inutilement son livre, les mots d'emprunt inaltérés; ceux de cette catégorie qu'il a cru devoir conserver sont en petites capitales, ce qui les distingue suffisamment des mots purement basques, composés en égyptiennes. Les dérivés, quelle que soit leur origine, sont tous en italique. Chaque article donne le mot d'abord en dialecte guipuzcoan, puis sous la forme qui lui correspond (lorsqu'il en existe une) dans chacun des autres dialectes admis par M. V. Eys. Puis vient le détail des diverses acceptions du mot, et enfin, ce qui constitue la partie la plus intéressante du livre, de nombreuses explications grammaticales accompagnées d'exemples, de citations d'auteurs basques bien choisies. On trouve là souvent de longues discussions philologiques ou linguistiques, et quelquefois des propositions étymologiques. Ajoutons, pour ne rien omettre dans la description de cet intéressant volume, que la série des mots y est complétée, chose aussi utile que commode, par de nombreux renvois. Au point de vue purement typographique, l'exécution serait excellente sans la présence de nombreuses fautes, dues évidemment à ce

que l'auteur était à Londres, tandis que son livre s'imprimait en Hollande, et cela est d'autant plus fâcheux que toutes ces fautes n'ont pas été corrigées dans le long *erratum* placé à la fin du livre, par exemple : p. 91, col. 1, ligne 14, *Dona Phalen* (pour *Phaleu*) ; p. 317 (au mot *oti*), *puits* sans *s* final ; p. 378 (au mot *zen*), *eztor* pour *ertor*, etc.

M. V. Eys n'a admis que les mots guipuzcoans, labourdins, biscayens et bas-navarrais. L'importance des trois dialectes de la Biscaye, du Guipuzcoa et du Labourd est incontestable ; mais pour donner une idée générale de l'idiome, ils doivent être complétés par le souletin, et non par le bas-navarrais. Ce dernier est essentiellement un dialecte mixte, très-variable, et d'ailleurs principalement remarquable par son caractère constant d'intermédiarité. Le souletin présente, au contraire, une originalité bien tranchée ; il se sert de formes verbales abondantes et particulières, et possède des propriétés phonétiques toutes spéciales. En outre, il a été, littérairement parlant, beaucoup plus cultivé que le bas-navarrais. L'un des livres les plus propres à le faire bien connaître, c'est la traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ* (anonyme, attribué à Martin Maister, curé de Licq), imprimée à Pau en 1757 (réimprimée à Montbéliard en 1828 et à Oloron en 1838). Le plus ancien document imprimé dans ce dialecte est probablement « l'office du prône », daté de 1676, s. t., 33 p. pet. in-4°. Je souhaite que M. V. Eys donne place au souletin dans la seconde édition de son ouvrage. L'étude des quatre dialectes littéraires (biscayen, guipuzcoan, labourdin et souletin) suffit à faire connaître la langue ; mais il est indispensable de pouvoir les étudier comparativement tous les quatre.

M. V. Eys a d'ailleurs soin de donner (p. XLVII-XLVIII) la liste des principaux ouvrages qu'il a consultés (1). Celui qui paraît avoir servi de base à tout son travail, et dont l'importance est d'ailleurs grande, vu sa date, est le dictionnaire manuscrit de Pouvreau (composé à la fin du XVIIe siècle), conservé à la Bibliothèque nationale, à Paris. L'auteur a puisé de nombreux renseignements et beaucoup d'exemples dans le célèbre *Nouveau testament* de Liçarrague (La Rochelle, 1571), où il semble voir seulement une collection de textes bas-navarrais; la vérité est que ce précieux livre est écrit dans un dialecte moitié labourdin et moitié bas-navarrais, où le labourdin domine même peut-être.

(1) Je regrette beaucoup que M. V. Eys n'ait pu consulter les divers *thresors* en français, espagnol et basque, publiés à Bayonne en 1642, 1684, 1706. Il y aurait vraisemblablement trouvé des détails intéressants. C'est ainsi que dans l'*Interpret* de Voltoire (Lyon, 1615 ou 1620; l'unique exemplaire que je connaisse est conservé à la Bibliothèque publique de Bordeaux, sous le n° 13189), j'ai trouvé le mot français « lettre » constamment traduit par *gutun*. M. l'abbé Inchauspe, dans l'intéressant appendice joint à sa traduction souletine de l'évangile de S. Mathieu (Bayonne, 1856, 12 exemplaires, publié aux frais du prince Bonaparte), dit p. VIII: « *Guthuna* est un mot « basque employé encore aujourd'hui au pluriel dans une partie de la « Soule pour signifier *un livre, guthunac*. Il est probable que, dans « l'origine, on a employé ce terme au pluriel, parce que les livres « étaient une réunion de plusieurs feuilles ou rouleaux, et qu'on ap- « pelait sans doute une feuille ou un rouleau séparé *guthuna*. » Harriet (*Grammatica*, 1741, p. 379) donne, comme Voltoire, *gutuna* « lettre ».

Je regrette également beaucoup que M. V. Eys n'ait pas consulté, plus qu'il ne paraît l'avoir fait, les publications du prince Bonaparte, si précieuses pour l'étude des variétés dialectales. Lorsque le prince Bonaparte avance un fait linguistique matériel, on peut, en thèse générale, le tenir pour certain; du moins, tous ceux que j'ai eu occasion de vérifier se sont trouvés parfaitement exacts.

Je remarque encore que M. V. Eys cite le *Gueroco guero*, d'Axular, comme imprimé à Bordeaux en 1642; c'est là une erreur trop généralement répandue: les approbations ecclésiastiques sont datées de décembre 1642; or, elles ont dû précéder l'impression, qui n'a pu avoir lieu au plus tôt qu'en 1643, et c'est en effet ce qui est arrivé. Les rarissimes exemplaires de ce livre qui ne portent pas la mention *bigarren edicionea* (deuxième édition) sont datés de MDCXLIII; quant à l'édition, beaucoup moins rare, qui contient la mention ci-dessus, elle ne porte pas de date sur le titre et est manifestement postérieure à l'autre, plus correcte, du reste, ainsi que je viens de m'en assurer par un collationnement minutieux; par exemple, le mot écrit par erreur *ençu* dans l'édition sans date (p. 230) est correctement *euçu* dans celle de 1643, véritablement originale celle-là; de même, à la page 282, on lit deux fois *mairu* dans la première édition, et non *mahiru*, *mairu*, comme dans la seconde.

J'ai dit plus haut que les explications grammaticales de M. V. Eys et ses observations formaient la partie la plus intéressante de son livre. Plusieurs de ces observations sont de véritables dissertations. Je recommande notamment la lecture des articles *argizagi*, *euki*, *J*, *go*, *N*, *ño*, *ona*, *ra*, *ta*, etc. Je dois ajouter pourtant que je n'approuve ni toutes les remarques ni toutes les propositions de M. V. Eys. Ainsi, je crois que beaucoup de ses étymologies sont assez hasardées; ainsi encore l'article *beste* (p. 62), par exemple, me semble tout entier défectueux: le *r* de *bertze* est dur, et c'est parce qu'il est dur que le *t* s'est produit; je ne vois pas comment la suffixation de l'article peut influer sur la production de ce *t*: enfin, l'orthographe *berce*

de Liçarrague n'est point, à mon avis, suffisante pour prouver qu'il ne prononçait pas *bertze;* aujourd'hui encore la double orthographe *rtz*, *ltz*, *ntz* et *rz*, *lz*, *nz* n'a-t-elle pas cours indifféremment pour une seule et même prononciation? Je regrette qu'un article n'ait pas été consacré à la finale verbale *ke*, qui est essentiellement aoristique, ce dont M. V. Eys ne me semble pas assez convaincu : pourquoi demande-t-il, en effet, quelle raison avait Pouvreau d'écrire *geurtz datorken urtean* « dans l'année qui vient prochainement »? C'est fort simple: *datorke* est la troisième personne du singulier de l'aoriste, qui a un sens à la fois futur et conjectural : « il viendra peut-être, il peut venir ».

D'ailleurs, M. V. Eys n'a peut-être pas encore assez analysé le verbe; du moins, c'est ainsi que j'explique quelques erreurs que je lui demande la permission de signaler : p. XIV, *onetsac* n'est point contracté de *onetsi ezac;* c'est une forme simple, « régulière », de même que *egotzak* et *egizu;* — même page, l'emploi de *dadin,* qui n'est point ici le subjonctif, mais l'auxiliaire du prétérit défini, s'explique fort bien (cf. Oihenart, *Notitia Vasconiæ,* 1re éd., p. 65-68; 2e éd., p. 69 ro et vo); *dadinac egon-egui* signifie « qui resta trop »; de pareilles formes se rencontrent *passim* dans Dechepare (1545) et dans Oihenart (1657) (1); elles abondent dans Liçarrague (1571) et sont encore aujourd'hui en usage en biscayen, à Plencia et à Guecho (Zavala, *Verbo Vizcaino,* p. 56, no 148; voir aussi le *Verbe* du pr. Bonaparte, note 4 du dixième tableau supplémentaire de

(1) Pourquoi M. V. Eys écrit-il Oienhart? N'y a-t-il là qu'une faute typographique? L'écrivain dont il s'agit a toujours orthographié lui-même son nom « Oihenart ».

la seconde partie); — p. XXI, il n'y a point en lab., nav. et bisc. de terminaisons auxiliaires *daroát*, etc.; *daroat* « je le fais marcher, je l'emporte » n'a rien de commun avec *drauat* (p. 294), contracté, non de **darauat*, mais de *deraukat* « je l'ai à toi »; — p. 65, *badaçaguzqui* n'est pas assez exactement traduit par « sont connues »; c'est proprement « il les connaît »; — p. 126, *ia borthu ertsia duc* n'est pas « j'ai déjà fermé la porte », mais « tu as déjà la porte fermée », c'est-à-dire « la porte est déjà fermée »; — p. 135 et 70, *biu*; de pareilles formes, où se retrouve, *guné*, le radical de l'auxiliaire actif, ne sont point excessivement rares dans les écrivains basques du XVIIe siècle; cf. *beu* (Axular, 1re et 2e éd., p. 277), *bu, bute* (Oihenart, *Notitia*, 1638, p. 65; 1656, p. 67 ro), *euçue* (Axular, 1re et 2e éd., p. 313); — p. 221, M. Salaberry pouvait parfaitement écrire *haika* avec *a* final, qui n'est nullement une erreur, mais une lettre euphonique habituelle au verbe; cf. *haitsa* « descends », p. 177, et les formes telles que *dabila*, *dacusat*, *dathorra* (*Suppl. Prov.* Oihenart, no 564); — p. 225, *garreitzalaric* n'est pas assez exactement traduit par « suivant »; c'est proprement « pendant que nous suivons »; — p. 293, *eçar ditzaquedano* n'est point « jusqu'à ce qu'il puisse mettre »; c'est, à la première personne, le correspondant exact du *donec ponam* de la Vulgate; il faut donc analyser *ditzaqued-a-n-o*, dérivé de *ditzaquet*, et il n'y a pas ici de *dano*.

Puisque j'ai commencé à signaler quelques erreurs relevées pendant une lecture attentive de ce beau travail, je me crois autorisé à en indiquer quelques autres, non relatives au verbe, celles-là : p. 16, *ametz* « rouvre »; point du tout, c'est le « tauzin » (*quercus tozza*, *humilis* ou *pyre-*

naica); — p. 140, *erregetzarako begia ezarri zioten* g. « ils jetèrent les yeux sur le roi »; en aucune façon, mais « ils jetèrent les yeux sur lui *pour le faire roi* (*errege-tzat-ra-ko,* roi-pour-vers-de, c'est-à-dire un regard ayant pour conséquence *de* mener *vers* l'idée de le prendre *pour* roi) »; — p. 23, *ardo* g., *arno* l., bn.; la forme bas-navarraise est plutôt *ano* sans *r* (cf. Salaberry, *Vocabulaire*, p. 10); — p. 47, « *ba* était autrefois *bai ; Zeren hire anaye hauz hil baitzen eta viztu baita* (Luc, xv, 32; Liçarrague); aujourd'hui on écrit *bada, bazen* »; pas le moins du monde : dans ce sens, on dit encore aujourd'hui, en Labourd, en Basse-Navarre et en Soule, *baita, baitzen*, ou *beita, beitzen;* ce qui a trompé M. V. Eys, c'est que ces formes en *bai* préfixé ne sont pas usitées dans les dialectes guipuzcoan et biscayen; — p. 46, *Bago, fago, pago* (et aussi *phago*) « hêtre », vient, je crois, plutôt directement du latin que de l'espagnol *haya :* ce n'est pas à l'espagnol classique que le basque a fait des emprunts, mais c'est, le plus souvent, à tous les dialectes romans des Pyrénées occidentales, dont les patois français ont parfois mieux conservé les formes que le castillan; — p. 188, « *heyequin;* il aurait fallu *hequin; quin* (*kin*) est suffixé au nominatif pluriel »; soit, mais *heyek* « ceux-là » est employé dans une variété labourdine (cf. Duvoisin, *Déclinaison,* p. 22), et par conséquent *heyekin* « avec ceux-là » est régulièrement formé; — p. 209, *heren* « tiers », est aussi « troisième » en souletin; — p. 89, *diharu* soul. existe fort bien; — p. 237, « *killo,* l. *murkilla,* l. inconnu aujourd'hui »; la forme labourdine générale est *kilo* ou *khilo,* sans mouillement; quant à *murkilla,* je le retrouve sous les formes *murkhula* (*Souvenirs des Pyrénées,* douze airs notés, avec les paroles (souletines et bas-navarraises) par

Mme de la Villéhélio, p. 8) et *urkhila* (Fabre, *Dict. fr.-basq.*, p. 286); en souletin, on dit *mürkhülla;* — p. 333, *Sampanzar* n'est que le français « Saint-Pansard », personnification des plaisirs de la table pendant le carnaval; les gamins de Bayonne ne manquent jamais, le mercredi des Cendres, de procéder à l'exécution d'un mannequin figurant le soi-disant saint, qui est solennellement jeté à l'eau, après avoir été bruyamment promené dans les rues de la ville; — p. 342, *susara;* on dit aussi *susaya;* — p. 396 (suppl.), *aritz* « arbre » a pour correspondant le biscayen *aretch* (ou *arech*), et non seulement *aritch* (*arich*).

Les remarques suivantes ont trait à certaines particularités phonétiques : p. XLV, je ne crois nullement prouvé qu'en écrivant *nh, lh,* Pouvreau et d'autres anciens écrivains basques aient voulu indiquer les sons mouillés, car si les sons mouillés sont relativement assez rares en labourdin moderne, ils devaient l'être bien plus il y a deux siècles. M. V. Eys se trompe, en effet, quand il dit (p. 101) : « Le son mouillé de *n* est rendu dans les dialectes basques-français par *i;* comp. *baino=baiño* »; pas du tout, *baino* se prononce *bai-no* en labourdin; c'est seulement la variété de la côte (Saint-Jean-de-Luz, Guethary) qui dit *baño* avec mouillement, comme elle dit *hurbillago* (pour *hurbilago*); par là s'explique l'orthographe mixte des auteurs originaires de la côte (Chourio, et autres), qui écrivent *iñ, baiño;* Axubar, qui était de la Navarre espagnole, fait de même; or, précisément les Hauts-Navarrais septentrionaux affectionnent le mouillement : ils disent non seulement *baño,* pour g. *baño,* lal. *baino,* soul. *beno,* mais encore *zat'u,* avec *t* mouillé (*ty* magyar) pour *zaitu* l. et g., *zitu* soul.

Voltoire, qui dit avoir écrit dans le basque de Saint-Jean-de-Luz et Ciboure, donne par exemple *hagnys* « beaucoup » (lab. *hainitz*); — p. 156, le *r* final de *gaur* « ce soir » est probablement pour *z* suffixe de l'instrumental; *gaur* serait l'indéfini de *gabaz* employé actuellement à Saint-Jean-de-Luz avec le sens de « de nuit »; — p. 127, l'étymologie de *jauregi* proposée par Pouvreau a été présentée par moi dans cette *Revue* (III, 449, note); à l'appui de la mutation *n=r*, on peut citer le nom propre *Jaurētche*, analogue de signification à *Jauregui*, et vraisemblablement formé de *jaun* « seigneur » et *etche* « maison » (1); — p. 300, « eau » se dit *hur*, et non *ur*, en souletin et dans certaines variétés bas-navarraises; donc *hurolde* n'est pas purement arbitraire; — p. 396 (suppl.), *arrega* est certainement le latin *fraga;* il s'est passé ici un phénomène semblable à celui de *formica* devenant *arroumigue* en béarnais, par l'intermédiaire du métathétique *fromic*.

J'aurais encore quelques petites inexactitudes à signaler, mais d'une bien moindre importance. Ainsi, j'ai lu dans un passage que je ne retrouve plus que le dictionnaire de Chaho avait été arrêté à la lettre *l;* c'est *m* qu'il eût fallu, car ce livre, de proportions gigantesques, a été interrompu au mot *manteliña*, à la page 472. M. V. Eys appelle (p. 62) le *Nouveau testament* de Liçarrague le plus ancien livre basque; c'est un *lapsus*, puisque les poésies de Dechepare avaient été publiées en 1545, vingt-six ans auparavant (2).

(1) Autre exemple de cette permutation: *eguraldi* lab. = *egünaldi* soul. « beau temps ».

(2) Comment M. V. Eys semble-t-il admettre (p. 250) l'authenticité de la soi-disant légende de Lelo et Tota, trop naïvement accueillie par M. Von Humboldt, et si bien qualifiée de *conte bleu* par M. Bladé?

Le dissentiment le plus grave entre M. V. Eys et moi est relatif à la permutation *h=k*. La discussion qui remplit les pages VIII à XI ne m'a point convaincu, et je persiste dans mon opinion sur la primitivité du *k*. La question exigerait de trop longs développements pour que je la traite ici; j'y reviendrai dans un article spécial. Mais je dois faire remarquer que la phrase citée p. X est de moi, et non pas du prince Bonaparte.

Quant à ce qui constitue le dictionnaire proprement dit, la série des mots, elle me paraît assez complète, et j'ai été agréablement surpris en constatant que certaines expressions, dont l'usage est fort peu commun, n'ont pas échappé aux laborieuses recherches de M. V. Eys, quoiqu'il manque à son livre surtout de nombreuses variantes dialectales.

Je ne crois ni utile ni intéressant de signaler en détail les points sur lesquels je suis d'accord avec M. V. Eys dans ses appréciations et dans ses propositions (1). Les divergences qui résultent, au contraire, des observations qui précèdent me semblent, en effet, n'avoir qu'une importance relative. En somme, le dictionnaire de M. V. Eys est un travail sérieux, bien conçu, bien exécuté dans son ensemble, éminemment instructif et très-propre à maintenir le linguiste ou l'amateur sur le terrain de la science positive; mais il contient un assez grand nombre d'erreurs de détail qu'il

(1) Ainsi, le « toujours » de la p. 67, col. 1, lig. 6, est éminemment prudent. J'ai réuni un certain nombre d'exemples de composés formés, comme *bidarri*, par la préposition du déterminant au déterminé. Il y a d'ailleurs deux adjectifs, *azken* « dernier » et *basa* « sauvage », qui se placent toujours avant le substantif qu'ils déterminent. J'aime beaucoup aussi les remarques sur les observations pédantesques et maladroites de l'annotateur d'Oihenart (réimpression des *Proverbes*, 1847).

sera facile de faire disparaître dans une seconde édition. M. V. Eys poursuivra ses patientes études sur le remarquable idiome pyrénéen, et profitant à la fois des faits nouveaux qui lui seront ainsi révélés et des critiques, des observations, des discussions que va provoquer son nouvel ouvrage, il le perfectionnera de plus en plus. Ils sont bien rares, bien heureux, les travailleurs qui, dans le domaine linguistique, réussissent du premier coup à mener à bonne fin une grammaire ou un dictionnaire exempt d'erreurs ou de fausses appréciations! En attendant les progrès inévitables de la linguistique euscarienne, à peine entrée encore dans une voie véritablement scientifique, je maintiens que les livres de M. V. Eys doivent être rangés parmi les meilleurs, au point de vue essentiel de la méthode, et je crois devoir, à ce titre, les recommander vivement aux ennemis de l'*a priori* et des hypothèses métaphysiques.

JULIEN VINSON.

Bayonne, le 21 janvier 1874.

Les poésies basques de B. DECHEPARE. — *Bayonne,* 1874. 1 vol. in-8° de quatre feuilles et demie.

La littérature basque vient de s'enrichir d'un petit volume de poésies, les plus anciennes connues. Il est vrai qu'elles avaient déjà été publiées à Bordeaux en 1847; mais cette édition laissait beaucoup à désirer sous le rapport de l'exactitude. M. Vinson a donc rendu un véritable service en publiant une nouvelle édition conforme à l'exemplaire qui se trouve à Paris, à la Bibliothèque nationale. Le présent volume est très-correct et très-soigné; il est

imprimé sur beau papier de Hollande et au nom de ceux auxquels on a eu l'obligeance de l'offrir. Nous n'avons rencontré, en le parcourant, qu'une seule faute, qui se trouve aussi dans l'autre édition. Dans la préface, p. Aij, ligne 14, il y a *densere* pour *deusere*.

Nous avons lu avec plaisir, sur la couverture dudit volume, qu'il va paraître bientôt un autre ouvrage de M. Vinson, intitulé : *Documents pour servir à l'étude historique de la langue basque*.

J. W. van Eys.

John Fiske, *Myths and Myth-Makers*. — Londres, 1873; Trübner, édit. 1 vol. in-12, 251 p.

L'Amérique n'a pas voulu laisser à la vieille Europe le monopole des études qui font l'objet de ce recueil, et les Universités de la grande république anglo-saxonne possèdent des professeurs qui rivalisent avec ceux de la métropole. On a fréquemment parlé ici même de M. Whitney, professeur de sanskrit et de philologie comparée au collége d'Yale (Amérique du Nord); cette fois, nous avons sous les yeux une intéressante publication de M. John Fiske, de l'Université d'Harvard. Hâtons-nous, avant de dire tout le bien que nous pensons de ce livre, de faire à l'auteur une observation critique qui nous semble justifiée, et que M. Fiske admettra peut-être. Malgré la méthode entièrement scientifique et positive qui le dirige dans ses travaux mythologiques, il s'est encore, et cela inconsciemment, nous le supposons, laissé séduire et entraîner par la théorie solaire de M. Max Müller et de

son disciple M. Cox. Cela dit, nous n'avons plus que des éloges à faire d'un livre où la seule méthode qui puisse amener à des résultats sérieux en matière mythologique est sans cesse employée, et exposée souvent en des termes aussi justes qu'excellents.

L'ouvrage de M. Fiske est un ouvrage de mélanges, mais il n'en présente pas moins un grand intérêt. La première étude, *Les origines des traditions populaires*, est fort claire, fort bien faite et remplie de faits curieux. *La descente du feu,* qui est la deuxième, est un court, mais substantiel résumé du grand ouvrage de M. Kuhn; celle qui suit, *Loups-garous et dames aux cygnes*, par son titre seul, indique le caractère d'intérêt qui s'y rattache; la quatrième étude, *Lumière et ténèbres,* est celle où nous aurions le plus de réserves à faire, tandis que la cinquième, *Mythes du monde barbare,* est peut-être, et avant la septième étude, la dernière, *Le premier monde des Esprits,* la meilleure de toutes. L'étude intitulée : *Juventus mundi,* qui est une critique du livre de M. Gladstone portant le même titre, est celle qui a le moins un caractère absolument mythologique.

Nous ne saurions mieux terminer cet article qu'en transcrivant queques phrases de M. Fiske sur l'ensemble des études de mythologie comparative. Cependant, la justice nous commande de lui faire observer que deux ans avant qu'il ait écrit les pages qui composent son livre (la plupart des chapitres sont de l'automne de 1870), c'est-à-dire en 1868 et en 1869, nous avions publié dans la *Revue de linguistique* plusieurs articles sur *la méthode en mythologie* et sur *divers systèmes de critique mythologique,* où la loi d'Auguste Comte, sur les trois états théologiques de

l'humanité, était vérifiée et appliquée aux études sur les traditions religieuses de la race aryenne ; la préexistence du fétichisme y était démontrée, et nous n'hésitions pas à dire : « Sous chaque dieu, vous trouverez un fétiche; l'objet matériel divinisé s'est transformé en agent surnaturel personnifiant une force de la nature (1). » Ceci constaté, laissons la parole à M. Fiske (pp. 141 et suiv.) :

« ..... L'identité phonétique des noms de bien des dieux « et des héros de l'Occident avec les noms des divinités « védiques, qui sont évidemment les personnifications de « phénomènes naturels, inspira la théorie qui, par des « considérations philosophiques, avait été déjà esquissée « dans les ouvrages de Hume et de Comte, et que l'analyse « approfondie des légendes grecques, hindoues, celtiques « et teutoniques a confirmée...

« ..... En premier lieu, il a été prouvé une fois pour « toutes que les langues parlées par les Hindous, les « Perses, les Grecs, les Romains, les Celtes, les Slaves et « les Teutons, proviennent toutes d'une seule langue-mère, « l'aryaque primitif, de la même façon que le français, « l'italien et l'espagnol descendent du latin. Et, de ce fait « indiscutable, il ressort inévitablement que ces diverses « races contiennent, avec d'autres éléments, un élément « ethnique commun, dû à leur origine aryenne. Il est « très-peu probable que les races indo-européennes soient « entièrement aryennes, car partout les pays envahis « par elles étaient occupés par des races inférieures, dont « le sang a dû se mêler à divers degrés avec celui de « leurs conquérants ; mais il n'est plus à mettre en doute

(1) *Revue de linguistique*, t. II, p. 293. — Janvier 1869.

« que chaque peuple indo-européen soit en grande partie
« descendu du tronc aryen commun.

« En second lieu, à côté d'un fond commun d'idées
« religieuses et morales, et de pratiques légales et céré-
« moniales, nous trouvons ces peuples-frères en posses-
« sion d'un fond commun de mythes, de superstitions, de
« proverbes, de poésie populaire et de légendes domes-
« tiques...

« ..... Nous sommes donc poussés à conclure que les
« nations aryennes, qui d'une souche commune originelle
« ont hérité de leurs langues et de leurs coutumes, ont
« aussi hérité de leurs contes du coin du feu. Elles ont
« conservé Cendrillon et Punchkin, absolument comme elles
« ont conservé les mots de *père* et *mère,* etc.; et le premier
« cas, quoique moins frappant pour l'imagination, est
« scientifiquement non moins intelligible que le second.

« Troisièmement, il a été démontré que ces contes vé-
« nérables peuvent être groupés en quelques classes assez
« bien définies, et que le mythe, prototype de chaque
« classe (l'histoire primitive sur le patron de laquelle des
« contes sans nombre ont été postérieurement composés),
« était originairement la simple description d'un phéno-
« mène physique conçue dans la forme poétique d'un âge
« où toute chose était personnifiée, parce qu'on supposait
« que tous les phénomènes naturels étaient dus à l'action
« directe d'une volonté analogue à celle que les hommes
« avaient la conscience de posséder en eux-mêmes.

« Nous sommes ainsi amenés à cette conclusion frap-
« pante, que la mythologie a eu une racine commune à la
« fois avec la science et avec la philosophie religieuse. Le
« mythe d'*Indra* vainqueur de *Vṛtra* fut un des théorèmes

« de la science primitive des Aryas ; ce fut une explication « provisoire de l'orage, assez satisfaisante jusqu'au mo- « ment où une plus ample observation et la réflexion en « fournirent une meilleure. Il contient aussi le germe d'une « théologie, car la vivifiante lumière du soleil (1) contri- « bua pour une part importante à la première conception « de la divinité. Et finalement, il devint le père fécond de « mythes innombrables, qui se sont incarnés, soit dans « les nobles épopées d'Homère et dans les chants du Nie- « belungenlied, soit dans les plus modestes légendes de « saint Georges, de Guillaume Tell ou de l'omniprésent « Boots. »

GIRARD DE RIALLE.

Le marteau de Thor, par M. FRANCISCO TUBINO, secrétaire-général de la Société d'antropologie de Madrid, dans la *Revista de Antropologia,* 3e fascicule. — Madrid, mars 1874, pp. 204-215.

Nous nous hâtons de signaler ici le premier travail de mythologie comparée produit par une plume espagnole. Cette étude sera suivie d'autres du même auteur, et nous félicitons hautement celui-ci d'introduire ainsi en Espagne la science des mythologies. Frappé de l'usage d'un marteau aux adjudications dans les ventes à l'encan, M. Tubino a voulu rechercher si ce n'était pas là une de ces vieilles coutumes dont l'origine ne se retrouve que parmi

(1) Nous faisons toutes nos réserves au sujet du caractère solaire d'Indra, opinion erronée selon nous et contraire aux faits (G. R.)

les rits oubliés d'antiques religions. Nous estimons qu'il ne s'est pas trompé. Le marteau du commissaire-priseur fut, dit-il, emprunté par les Espagnols aux Anglais établis à Gibraltar ; de la sorte, l'emploi de cet instrument peut-donc remonter à l'antiquité anglo-saxonne, par conséquent au vieux monde germanique.

En effet, *Donar* ou *Thor* (forme skandinave), dieu de la foudre et de l'orage, était armé d'un marteau dont il frappait les géants ennemis des dieux ou qu'il lançait contre ses éternels adversaires, ce qui le fit comparer à Hercule par Tacite. Mais Donar était en même temps dieu des champs et de la végétation, car les orages concordent avec le renouveau, et son marteau devint, par conséquent, le symbole du défrichement des champs et, par extension, celui de la propriété de ceux-ci. Thor ou Donar fut particulièrement révéré par les travailleurs, c'est-à-dire par la classe inférieure, tandis que *Wotan* ou *Oðinn* le fut des nobles oisifs et des batailleurs. D'autre part, Thor, à l'aide de son marteau, la foudre, l'éclair, le feu générateur, arrachait aux démons du froid et de l'hiver la déesse Terre, la Demèter, la Cérès germano-scandinave ; aussi fêtait-on, au printemps, la bonne fortune de Thor retrouvant son marteau enterré depuis sept ou huit ans, c'est-à-dire pendant sept ou huit mois de l'hiver du Nord. Tous ces mythes concernant le marteau du dieu du tonnerre, de l'agriculture et de la propriété tendent à expliquer comment le coup de marteau terminant des enchères est en quelque sorte la consécration du contrat entre le vendeur et l'acheteur, contrat mis ainsi sous la protection du dieu chargé d'en surveiller la loyale exécution ou de punir les fraudes auxquelles il pourrait donner lieu.

Cette monographie de M. Tubino est donc fort curieuse et fort estimable. Bien des détails mythiques y sont consignés que nous ne citons pas ici. Mais, avant de terminer, qu'il nous soit permis de faire à M. Tubino, dans son intérêt, quelques courtes observations. M. Tubino a trop lu M. Max Müller et a subi de la sorte la fâcheuse influence de cet écrivain à tendances; cela se voit dans l'assertion (p. 211) qu'Indra est « tantôt le soleil bienfaisant » dans la mythologie védique, ce qui est absolument inexact, et ne fut énoncé par M. Max Müller que pour les besoins de ses théories théologico-orthodoxes ; et plus loin, dans cette phrase : « Indra se convertit en Ormuzd chez les peuples éraniens, » M. Tubino avance comme un fait une hypothèse qui, loin d'être démontrée, est au contraire détruite par les éranistes les plus éminents ; la conception d'Ahura-Mazdâ est tout à fait éranienne, d'après l'opinion de MM. Spiegel et Windischmann, et si l'on devait lui chercher quelque analogue dans la mythologie védique, il faudrait plutôt choisir, avec MM. Roth et Whitney, le vieux dieu de la voûte céleste *Varuṇa*. Ce sont là certainement observations de détail ; mais nous croyons devoir les faire à M. Tubino, convaincu que nous sommes de rendre service au savant qui introduit si heureusement les études de mythologie comparée en Espagne.

GIRARD DE RIALLE.

De quelques idées symboliques se rattachant au nom des douze fils de Jacob, par H. de Charencey. — Paris, Maisonneuve, 1874, in-8°, 104 p.

Je suis véritablement très-embarrassé pour rendre compte de cette fort intéressante brochure, qui sort du cadre de la linguistique ou de la philologie, pour entrer dans celui de la mythologie comparée. Le nouvel ouvrage de M. de Charencey porte l'empreinte d'un long et patient travail; il est évidemment le résumé de nombreuses lectures et de longues réflexions, et la lecture m'en semble éminemment profitable. On y trouvera de très-curieux détails sur les signes du zodiaque et leur histoire, sur les points cardinaux de l'horizon, sur les saisons, que semblent avoir tour à tour ou en même temps symbolysés les noms des fils de Jacob. On y parcourra des pages un peu longues peut-être, mais très-instructives, sur les variations que présente, dans les divers passages de la Bible, la liste des douze « patriarches ». On y verra enfin le résultat de minutieuses études sur les nombres sacrés chez les Sémites et les Mexicains antiques, ainsi que sur les superstitieuses croyances de ces vieilles populations quant aux propriétés des pierres précieuses et aux personnifications, aux symbolismes qu'on leur a longtemps attribués.

Ce mémoire, pourtant, ne satisfait point entièrement l'esprit. Certes, on est fort heureux d'y constater une certaine tendance à l'indépendance de la science, tendance qui se traduit clairement dans plusieurs passages; mais on y sent aussi tout le temps une arrière-pensée métaphysique, une préoccupation théologique qui paraîtrait bien

gênante aux travailleurs accoutumés à la libre méthode expérimentale. A ce point de vue, les pages 16-19, 85, 103-104, sur l'authenticité des « livres saints », sur l'élasticité probable des extravagantes périodes bibliques, sur l'érudition de Moïse, sont on ne peut plus significatives.

Aussi, si j'avais à apprécier dans son ensemble, au point de vue de l'intérêt général de la science, le nouvel écrit de M. de Charencey, il me suffirait, je crois, de mettre sous les yeux de mes lecteurs les lignes suivantes, tirées des deux dernières pages de cet ouvrage : « Rien de « contraire au respect que doivent inspirer les livres saints « n'est, nous osons l'espérer, sorti de notre plume. Loin « d'ébranler leur autorité, l'étude de la symbolique ne « peut, à notre avis, que la raffermir et faire ressortir la « véracité des vieux écrivains d'Israël... »

La méthode qui a inspiré ce passage ne saurait être la nôtre.

Bayonne, le 13 mai 1874.

JULIEN VINSON.

Ch. DAREMBERG et Edm. SAGLIO, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, 1er et 2e fascicules, A. AB — APOLLON. Paris, Hachette et Cie, 1873.

Bien que cette belle et importante publication ne soit pas, ainsi que le dit dans l'avertissement M. Saglio, un des auteurs, un dictionnaire de mythologie; bien qu'à plus forte raison elle ne soit pas non plus un répertoire de philologie et de linguistique, nous ne pouvons pas cepen-

dant n'en pas parler dans la *Revue*. Nous devons surtout recommander ce beau Dictionnaire à nos lecteurs qui s'occupent de mythologie. En effet, si ceux-ci n'y trouvent rien de ce qui concerne les origines, les rapports entre les dieux grecs et romains et les divinités des autres rameaux aryens, ils devront néanmoins se féliciter d'avoir, dans un article clairement et élégamment rédigé, tout ce que l'antiquité nous a laissé de renseignements divers sur une personnalité mythique, dieu ou héros, tout ce que la critique et l'érudition modernes nous apprennent à ce sujet, tout ce que les monuments nous en enseignent. Et ce n'est pas là une chose de mince importance dans le domaine des recherches mythologiques que de connaître tous les détails concernant les dieux ou les héros de l'Hellade et de l'Italie; dans un petit fait isolé, dans une particularité curieuse d'un culte local, on trouve souvent un anneau qui se rattache directement à la chaîne traditionnelle indo-européenne ou sémitique. Or, nous n'avions en France rien d'approchant à cette nouvelle publication de la maison Hachette; le Dictionnaire de Rich, traduit par M. Chéruel, est trop peu développé pour nous servir de la façon que nous venons d'exposer. C'est donc un véritable service rendu là aussi bien aux savants qu'aux amateurs. Le seul reproche que nous ayons à faire, c'est que le deuxième fascicule porte la date de 1873, et qu'au moment où nous écrivons, fin du premier semestre de 1874, le troisième fascicule n'a pas encore paru.

GIRARD DE RIALLE.

Revue bibliographique de philologie et d'histoire, 1er et 2e numéros, in-8. Leroux, édit.

Nous nous empressons de faire accueil ici à notre nouveau confrère. Non seulement nous le faisons par courtoisie, mais encore par esprit de justice. Cette publication, d'un caractère purement critique et bibliographique, se recommande en premier lieu par une exécution matérielle des plus soignées, ensuite par une rédaction de premier ordre ; les noms de MM. Barbier de Meynard, Foucaux, Hovelacque, Picot et Vinson, qui ont fourni tous les articles contenus dans les deux numéros que nous avons sous les yeux, sont trop bien connus de nos lecteurs pour que nous insistions davantage sur ce point. Un bulletin bibliographique très-complet constitue la seconde partie de chaque numéro. Le retour chaque mois d'un pareil répertoire est fort intéressant et fort utile. C'est donc une bonne idée qu'a eue M. Leroux de publier un catalogue accompagné de critiques autorisées sur quelques-uns des articles, et nous lui souhaitons tout le succès qu'elle mérite.

GIRARD DE RIALLE.

RECTIFICATION. C'est par erreur que, dans son dernier travail sur la langue basque publié par la *Revue de linguistique*, M. de Charencey a attribué à M. Vinson la restitution de la forme *ar* comme étant celle de l'article primitif de la langue basque. L'auteur de cette découverte est M. Van Eys.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Généralités.

Jolly (J.). — Schulgrammatik und sprachwissenschaft. In-8. Munich.

— Vœlkerkunde und sprachforschung. (*Im Neuen Reich,* nº 12, 1874.)

Key (T. H.). Language : its origin and development. In-8, 562 p. Londres, 1874.

Liancourt and Pincott. Primitive and universal laws of the formation, and development of language; a rational and instructive system, founded on the natural basis of onomatops. In-8, 280 p.

Leitner. Results of a tour in Dardistan, Kashmir, Little-Tibet, Ladak, Zanskar, etc. In five vol. Vol. I. The languages and races of Dardistan. Gr. 4, III-109 p. Lahore et Londres, 1873.

Lœschhorn. Quæstiones metricæ. Gr. in-8, 34 p. Rostock, 1874.

Müller (Fr.). Einheit oder mehrheit des ursprungs der menschlichen sprachen. (In : *Mittheil. der anthrop. gesellsch. in Wien*, t. III.) Vienne, 1873.

Picot (E.). Tableau phonétique des principales langues usuelles. (*Revue de linguistique,* Paris, avril.)

Raabe (A.). Gemeinschaftliche grammatik der arischen und der semitischen sprachen. In-8, 131 p. Leipzig, 1874.

Raumer (R. v.). Die urverwandtschaft der semitischen und indogermanischen sprachen. (In : *Ztschr. f. vgl. sprachforsch.*, t. XXII, p. 235-249.) Berlin, 1874.

Reinisch (L.). Der einheitliche ursprung der sprachen der alten welt nachgewiesen durch vergleichung der afrikanischen erythräischen und indo-germanischen sprachen. T. Ier. Vienne, 1873.

Rougé (Emm. de). Mémoire sur l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien. In-8, 110 p. et pl. Paris, 1874.

Langues Indo-Européennes.

GÉNÉRALITÉS.

Froehde. Zur lateinischen und griechischen lautlehre und etymologie. (In : *Ztschr. f. vgl. sprachf.*, t. XXII, p. 250-269.) Berlin, 1874.

Westphal (Rud.). Vergleichende grammatik der indo-germanischen sprachen. 1er theil. Das indo-germ. verbum. Iéna, 1873. In-8, XLV-663-98 p.

GROUPE HINDOU.

Asubodham Vyakaranam. A new sanskrit Grammar founded on the system of Panini, by Taranath Zarkavachaspati. 2e edit. revised by Jibananda Vidyasagara. In-8, 496 p. Calcutta, 1873.

Bhau Daji. Discovery of complete mss. copies of Bana's Harsha Charita. (*Journal of the Bombay branch of the R. A. S.* Vol. X, no 28.)

Bibliotheca Indica. Sama Veda Sanhita, with the commentary of Sayana Aćharya. Edited by Satyavrata Samasrami. In-8., fasc. X, XXXII-865-936 p. Calcutta.

— The Srauta Sutra of Açvalayana, with the commentary of Gargya Narayana. Edited by Ramanarayana Vidyaratria. In-8, fasc. XI, p. 65-148. Calcuta.

Borrow (George). Romano Lavo-Lilword Book of the Romany or English Gypsy language with many pieces in Gypsy, and specimens of their poetry, etc. In-8, 332 p. Londres.

Burkhard (C.). Flexiones prâcriticæ quas editioni suæ Sâcuntali pro supplemento adjecit. Breslau, Kern.

Childers (R.). The prakrit dekkh. (In : *Beitr. z. vgl. sprach.*, t. VII, p. 450-453). Berlin, 1873.

Colebrooke (H. T.). Miscellaneous Essays by, with life of the author by his son. Vol. II, Essays I, in-8, XIV-542 p.; vol. III, Essays II, 519 p. Londres, 1873.

Delbrück. Das altindisches verbum aus den hymnen des Rigveda seinem baue nach dargestellt. Gr. 8, VIII-248 p. Halle, 1874.

Etherington (W.). The student's Grammar of the Hindi language, 2e edit In-12, XIII-255 p. Londres, Trubner et Cie, 1874.

Feer. Études boudhiques. (*Journal asiatique*, Paris, janvier 1873, p. 5 à 66.)

Grassman (Hm.). Wœrterbuch zum Rig-Veda. 3e livr., in-8, p. 577-864. Leipzig, Brockhaus, 1874.

Hœrnle (R.). Notes on some prosodical peculiarities of Chând. (In : *The Indian Antiquary*. Bombay, avril 1874.)

Kern. Dissertation on the Era of Boddha and the Asoka inscription. (In : *The Indian Antiquary*. Bombay, avril 1874.)

Klatt (J.). De trecentis Cânakkyæ poetæ indici sententiis, in quibus centum adhuc ignotæ nunc primum foras datæ. In-8, 72 p. et pl. Berlin, Dummer's Verl, 1874.

Leeper. Origin of the Name Kumbhakonam. (In : *The Indian Antiquary*. Bombay, janvier 1874.)

Leland (C. G.). The English Gipsies and their language. In-8, xv-259 p. Londres, 1873.

Miklosich (F.). — Ueber die Mundarten and die Wanderungen der Zigeuner Europas. IV. Mærchen und Lieder der Zigeuner der Bukowina. 1re partie. Texte avec traduction latine interlinéaire. Vienne, 1874.

Minayef (J.). Grammaire palie. Esquisse d'une phonétique et d'une morphologie de la langue palie. Trad. par Guyard. Gr. in-8, xlvi-128 p. Paris, Leroux, 1874.

Pischel. Die wurzeln pekkh, dakkh und dekkh im prakrit. (In : *Beitr. z. vgl. sprachforsch.;* t. VII, p. 453-454.) Berlin, 1873.

Pischel (R.). De grammaticis pracriticis. In-8, 47 p. Breslau, 1874.

Ramkrisha Gopal Bhandarkar. Considerations on the date of the Mahabarata. (*Journal of the Bombay branch of the R. A. S.* Vol. X, nº 28.)

Schlütter. Aristoteles' Metaphysik eine tochter der Sankhya-Lehre des Kapila. Eine Indisch-Griechische studie. Gr. in-8. Münster, 1874.

Sirdar Attar Singh. Sakhee book, or the description of Gooroo Govind Singh's religion and doctrines. Translated from Gooroo Mukhi into Hindi and afterwards in English. In-8, xviii et 205 p., avec portr. Benarès, 1873.

Vinson (J.). Le R vocal sanskrit. (*Revue de linguistique*. Paris, avril 1874.)

Weber (Albr.). Zweites buch des Atharva-Samhitâ. (In : *Indische studien*, t. XIII, p. 129-216). Leipzig, 1873.

Zehetmayr (S.). Lexicon etymologicum latino, etc., sanscritum comparativum quo eodem sententia verbi apologice explicatur. Gr. in-8. Vienne, 1874.

GROUPE ÉRANIEN.

Bunge (A.). Labiatæ persicæ. G. in-4. Leipzig, 1874.

The Book of Arda-Viraf. The Pahlavi text prepared by Destur Hoshangji Jamaspji Asa, revised by M. Haug assisted by E. W. West. Munich.

Bibliotheca Indica. The Tabakat-i-Nasiri translated from the Persian by Major. H. G. Raverty. In-8, fasc. iii et iv. Calcutta.

Hovelacque (A.). Observations critiques sur le XVIIIe Fargard du Vendidad (*Revue de linguistique*. Paris, avril 1874).

Jolly. Der infinitif im Zendavesta. (In : *Beitr. z. vgl. sprachforsch.;* t. VII, p. 416-450.) Berlin, 1873.

Oppert. Note sur la formation de l'alphabet perse (*Journal asiatique*. Paris, février-mars.)

Orterer (G.). Beitræge zur vergleichenden casuslehre des zend und des sanskrit. In-8, 38 p. Munich, 1873.

Spiegel. Zur erklærung des Avesta. (In : *Zeitschr. der d. morgenl. gesellsch.*, t. XXVII, p. 649-668.)

GROUPE HELLÉNIQUE.

Baur. Sprachwissenschaftliche einleitung in das griechisches und lateinisches für obere gymnasialclassen. In-8. Tubingue, 1874.

Born (E.). Conjugations-Tabellen der griechischen unregelmaessigen Verba. 3e édit., in-8. Berlin.

Brandis. Versuch zur entzifferung der kyprischen schrift. Gr. in-8, 30 p. Berlin, 1874.

Chassang (A.). Nouveaux exercices grecs élémentaires et gradués en vue de l'étude simultanée de la grammaire et des racines. In-12, 195 p. Paris, 1873.

Fick. Zum makedonischen dialecte. (In : *Ztschr. f. vgl. sprachforsch.*, t. XXII, p. 193-235.) Berlin, 1874.

Hartman (Th.). De dialecto delphico. In-8, 50 p. Breslau.

Inama. Degli aoristi greci. (In : *Rivista di filologia*, t. II, p. 249-283.) Turin, 1873.

Language (the) of Cyprus. (In : *The Athenæum*, janvier 1874, p. 94.)

Meyer (G.). Die mit nasalen gebildeten præsensstæmme des griechischen mit vergleich. berücksichtigung der anderen indo-germ. sprachen. Iéna, 1873. Gr. in-8, VIII-120 p.

Sophianos (N.) Grammaire du grec vulgaire et traduction en grec vulgaire du traité de Plutarque sur l'éducation des enfants, publiés par Émile Legrand. In-8, 123 p. Paris, 1874.

Wagner. Miscellanea en grec moderne. Νεοελληνικὰ ἀναλέκτα. (In : *The Academy*, oct. 1873, nº 81.)

— Sathas' Mediæval Greck Library. Μεσαιωνικὴ βιβλιοθήκη. 3 vol., 1872-73. (In : *The Academy*, nov. 1873, nº 83.)

Wagner (G.). Histoire de Imbertos et Margarona, imitation grecque du roman français : Pierre de Provence et la belle Maguelonne. In-8, 63 p. Paris.

GROUPE ITALIQUE.

Acta fratrum arvalium quæ supersunt restituit et illustravit G. Henzen. Accedunt fragmenta fastorum in luco arvalium effossa. In-8. Berlin, Reimer, 1874.

Alart. Observations sur la langue du roman de Blandin de Cornouailles et Guillot Ardit de Miramar. (In : *Revue des langues romanes*, t. V, p. 275-304.) Montpellier, 1874.

— Documents sur la langue catalane des anciens comtés de Roussillon et de Cerdagne. Suite. (In : *Revue des langues romanes*, p. 305-329.) Montpellier, 1874.

Boehmer (Ed.). Romanische studien. Heft. III. Romanische texte, engadinisch, greierzisch, altfranzosisch. In-8, 140 p. Strasbourg.

Bordellé (G.). De Linguæ latinæ adjectivis suffixo TO a nominibus derivatis. In-8, 57 p. Breslau.

Boucherie. Formules de conjuration antérieures au IXe siècle. (In : *Revue des langues romanes*, p. 103-113.) Montpellier, 1874.

— Étymologies françaises et patoises. In-8, 46 p. Montpellier, 1874.

— Le dialecte poitevin au XIIIe siècle. In-8, XXIV-392 p. Paris.

Bourgouin. Les Etrechys. Histoire et philologie (*Bull. de la Soc. arch., sc. et litt. du Vendômois*, t. XII, 2e trim., p. 100 à 108).

Breymann (H.). A french grammar based on philological principles. In-12, 266 p. Londres.

Canello (U. A.). Storia di alcuni participii nell' italiano e in altre lingue romanze. (In : *Rivista di filologia romanza*, t. I, nº 1.)

— Sulla storia della lingua italiana. In-8. Padoue, 1873.

Chabaneau. Du Z final en français et en langue d'oc. (In : *Revue des langues romanes*, t. V, p. 330-339.) Montpellier, 1874.

— Grammaire limousine. Deuxième partie. (In : *Revue des langues romanes*, t. V, p. 171-196.) Montpellier, 1874.

Coelho (Ad. F.). Questôes da lingua Portugueza. 1a part. Preliminares. O lexico. O consonantismo. In-4º, XXIII-438 p. Porto, 1874.

— Formes divergentes de mots portugais. (In : *Romania*, nº 7.) Paris.

Cuno (J. W.). Etruskische studien. (In : *Neue jahrb. für philologie und pædagogik*, t. CVII-CVIII, fasc. X-XI.) Leipzig, 1873.

Curcio-Rubertini (F.). Corso elementare di filologia generale applicata alla lingua italiana. 1a disp. Naples, 1873.

Dayman. Mediaeval latin-english dictionary. Based upon the great work of Du Cange, translated and edited with additions and corrections. Londres, 1874.

Deecke. *Facere* und *fieri* in ihrer composition mit anderen verbis. In-8. Strasbourg, 1873.

Dræger (A.). Historische Syntax der lateinischen Sprache, t. I, 2e partie, 2e cahier, pp. XXVII-XXXII et 323-626. Leipzig, Teubner, 1874.

Ephemeris epigraphica corporis inscriptionum latinarum supplemen-

tum edita jussu instituti archælogici romani cura Henzeni, Rossii, Mommseni, Wilmansii. Vol. II, fasc. I, II. Berlin, Reimer, 1874.

Flugi (A. von). Die volkslieder des Engadin. Strasbourg, 1873, In-12, IV-85 p.

Gaiter (L.). Sui dialetti italiani (In : *Il Propugnatore*, octobre 1873, p. 1 à 30.)

Gazier. Lettres à Grégoire sur les patois de France. (In : *Revue des langues romanes*, t. V. p. 418-434.) Montpellier, 1874.

Genis (Salvad.). Gramatica catalana. (In : *Renaxensa*, III, nº 16.) Barcelone.

Hintner (Valentin). Kleines Wœterbuch der lateinischen etymologie mit besonderer berücksichtigung des griechischen und deutschen. In-8, 264 p. Brixen, 1873.

Joret. Du C dans les langues romanes. In-8. Paris.

Klotz (Rh.). Handbuch der lateinischen stilistik. nach des Vaters Tode herausgegeben von Rch. Klotz. In-8, VIII-316 p. Leipzig, Teubner.

Kohlmann. De verbi græci temporibus. Halle, 1873. Gr. in-8.

Lefèvre (André). Les dialectes italiques. (In : *La philosophie positive*, t. VI, fasc. VI, p. 366-382.) Paris, 1874.

Littré. La déclinaison latine en Gaule. (In : *Journal des Savants*, octobre 1873, p. 615-625.)

Meissner (A.). The philosophy of the french language. In-12, 132 p. Londres.

Merguet. Bemerkungen zur lateinischen formenbildung. (In : *Ztschr. f. vergleich. sprachf.*, XXII, p. 141-152.) Berlin, 1873.

Meyer (P.). Recueil d'anciens textes bas-latins, provençaux et français, accompagnés de deux glossaires. 1re partie : bas-latin, provençal. Gr. in-8, 192 p. Paris, 1874.

Montel et **Lambert.** Chants populaires du Languedoc. (In : *Revue des langues romanes*, t. V, p. 482-485.) Montpellier, 1874.

Monaci. Di un articolo pleonastico nel antico Provenzale. (In : *Riv. di filol. romanza*, t. I, nº 1.)

Picot (Émile). Documents pour servir à l'étude des dialectes roumains. (*Revue de linguistique*. Paris, janvier à juillet 1873.)

Pitrè (G.). Nuovo saggio di fiabe e novelle popolari siciliane. (In : *Rivista di filolog. romanza*, t. I, nºs 2 et 3.)

Rochat (A.). Ein altladinisches gedicht in Oberengadiner mundat, avec trad. et explic. en allemand. Gr. in-8. Zurich.

Rolland (E.). Vocabulaire du patois de Remilly (Moselle). — (In : *Romania*, nº 8, p. 437-454.) Paris.

Roque-Ferrier. Un recueil de poésies rumonsches. Dialecte de la

haute Engadine. Notice et extraits. (In : *Revue des langues romanes*, t. V, p. 197-218.) Montpellier, 1874.

Sass (Fr.). De numero plurali. Kiel, 1873. In-8, 62 p. (Le pluriel dans Virgile.)

Savelsberg (J.). Umbrische Studien. Berlin, Dümmler.

Schmidt (J.). Ueber die franzœsische Nominalzusammensetzung. Ein Beitrag zur wissenschaftl. Grammatik der franzœs. Sprache, 4, Berlin. (Weber.)

Schœnermark. Beitræge zur geschichte der franzœsischen sprache aus Rabelais werken. Gr. in-4, 29 p. Breslau, 1874.

Schuchardt. Zur romanischen sprachwissenschaft. lateinische und romanische deklination. (In : *Ztschr. f. vgl. sprachf.*, XXII, p. 153-190.) Berlin, 1873.

Talbert (F.). Du dialecte blaisois et de sa conformité avec l'ancienne prononciation française. Gr. in-8. Paris.

Tell (J.). Les grammairiens français depuis l'origine de la grammaire française jusqu'aux dernières œuvres connues (1520-1874). Gr. in-18. Paris, 1874.

Tourtoulon (Ch. de). De quelques formes de l'ancienne langue d'oc. (In : *Revue des langues romanes*, t. V, p. 355-356.) Montpellier, 1874.

Volksprache und Volkspoesie in Sicilien. (In : *Histor. polit.*, Blætter für das kathol. Deutsland. T. 73, cahier 10.) 1874.

Vaniček. Étymologisches Worterbuch der lateinischen sprache. Gr. in-8, VIII-256 p. Leipzig, Teubner, 1874.

Wendler. Zusammenstellung der franzœsischen wœrter germanischen ursprungs. Gr. in-4, 20 p. Greiz, 1874.

Witt. Ueber den genetiv des gerundiums und gerundivums in der lateinischen sprache. Gr. in-4, 30 p. Gumbinnen, 1874.

Zore (L.). Gramatika latinska. Izradio za naše potrebe. Dubrovnik, 1873.

GROUPE CELTIQUE.

Arbois de Jubainville (H. d'). Encore un mot sur le Barzaz-Breiz. In-8, 8 p. Paris, Maisonneuve, 1873.

Bacmeister. Keltische briefe. Herausgegeben von O. Keller. Gr. in-8, VII-134 p. Strasbourg, 1874.

Geddes. The philologic uses of the celtic tongue. A lecture. In-8, 25 p.

Jerram (C. S.). *Dan an Deorg.* — *Agus Tiom na Ghuill.* — Deux poèmes nouv. trad. en anglais avec le texte gaélique revu, des notes et une introd. In-12, 126 p. Edimbourg.

Luzel (F. M.). *Gwerzion Breiz-Izel.* Chants populaires de la Basse-Bretagne, recueillis et traduits. 2 vol. in-8. Paris.

Whitley Stokes. The Old-Welsh Glosses on Martianus Capella. (In : *Beitr. z. vgl. sprachforsch.*, t. VII, p. 385-416.) Berlin, 1873.

GROUPE SLAVE.

Dal (W. J.). Dictionnaire du grand russe. Ier fasc. In-4, 120 p. Moscou, 1873.

Daničić. *Histoire de la morphologie de la langue serbe ou croate jusqu'à la fin du XVIIe siècle.* In-8, VIII-400 p. Belgrade, 1874. En serbe.

— Nom. sing. masc. na O i na E. (In : *Actes de l'Académie sud-slave*, t. XXVI, p. 53-63.) Zagreb, 1874.

— Prilog za istoriju komparativa u hrvatskom ili srpskom jeziku. (Contribution à l'histoire du comparatif dans la langue croate ou serbe. (In : *Actes de l'Académie sud-slave*, t. XXVI, p. 64 et seqq.) Zagreb, 1874.

Immisch. Die slavischen ortsnamen in der südlichen Oberlausitz. Zittau, 1874. In-4, 32.

Durelać (Fr.). Koje su u nas reči za vuhvenike vuhvenice itd.? (En serbo-croate ; in : *Actes de l'Académie sud-slave*, t. XXIV, p. 49-79.) Zagreb, 1873.

— Mulj govora nespretnâ i nepodobnâ nanešen na obale našega jezika ili : o barbarismih. (En serbo-croate ; in : *Actes de l'Académie sud-slave*, t. XXIV. p. 1-48.) Zagreb, 1873.

Miklosich. Vergleichende grammatik der slavischen sprachen, t. IV, dernier fascicule, p. 641-896. Vienne, 1874. (Le tome Ier de cette grammaire comparée des langues slaves est de 1852, le tome III de 1856; le tome II n'a pas encore paru.)

— Ein zweifelhafter punkt der slavischen grammatik. (In : *Sitzungsber. der akad. der wiss. in Wien*, n. 10, 11.) Vienne, 1874.

Ueber ursprung und bedentung des nationalen namen Serben und Kroaten. (In : *Das Ausland*, n. 22.) 1874.

Pjesme Nik. Dimitrovića i Nik Nalješkovića. (En croato-serbe : Chants de N. Dimitrović et de Nalješković. Ce vol. forme le t. V des « *Anciens écrivains croates* », publ. par l'Académie sud-slave.) Zagreb, 1873. In-8, X-353 p.).

GROUPE GERMANIQUE.

Andresen. Die altdeutschen personennamen in ihrer entwikelung und erscheinung als heutige geschlechtsnamen. In-8, VIII-102 p. Mayence, 1873.

Arndt (**Ad.**). Versuch einer zusammenstellung der altsæchsischen declination, conjugation und der wichtigsten regeln der syntax. Gr. in-4, 24 p. Francfort-sur-l'Oder, 1874.

Begemann (**W.**). Das schwaches præteritum der germanischen sprache. Gr. in-8, XVI-186 p. Berlin, 1873.

Belloc (**L. de**). De la formation des mots en allemand. 2e édit. in-8. Leipzig.

Bernhardt. Der artikel im gotischen. In-4, 19 p. Erfurt, 1874.

Birlinger. Alemannia. Zeitschrift für Sprache, Litteratur, und Volkskunde des Elsasses und des Oberrheins. T. I. Bonn, 1873.

Branstæter. Die Gallicismen in der deustchen schrifsprache. In-8, XI-266 p. Leipzig, 1874.

Diefenbach (**L.**) et **Wülcker.** Hoch-und niederdeutschen wœrterbuch der mittleren und neueren zeit zur ergœnzung der vorhændenen wœrterbücher, 1re livr. In-8, XI-143 p. Francfort, 1874.

Forstemann (**E.**). Geschichte des deutschen Sprachstammes. T. I. In-8, VII-618 p. Nordhausen, Forstemann, 1874.

Gering. Ueber den syntact. gebrauch der participia im gotischen. (In : *Ztschr. f. deutsche philologie*, t. V, p. 294-324.) Halle, 1874.

Grein (**C. W. M.**). Alsfelder Passionsspiel mit Wœrterbuch. Cassel, Kay.

Gruntvig. Sæmundar Edda. In-8, X-258 p. Copenhague, 1874.

Heintzel (**R.**). Geschichte der niederfrankischen Geschæftssprache. Paderborn, Schoningh.

Haan Hettema (**M. de**). Idioticon Frisicum-Friesch-Latijnsch-Nederlandsch Woordenbœk, mit onde handsschriften bijeenverzameld. In-8, XII-595 p. Leeuwarden, 1874.

Islendingadrapa Haaks Valdisarsonar-ein islændisches gedicht des XIII jahrhundert, herausgegeben von Th. Mœbius. In-4, 66 p. Kiel, 1874.

Knabe. Zur sintax der mittelhochdeutschen klassiker. A. Die præpositionem. In-4, 40 p. Magdebourg, 1874.

Koberstein (**Aug.**). Laut-und Flexionslehre der mittelhochdeutschen und der neuhochdeutschen Sprache in ihren Grundzügen Zum Gebrauch auf Gymnasien. 3. verb. Aufl. von Dr. Oscar Schade. 1873. 5 5/8 Bog. gr. in-8.

Koch (**Fr.**). Ang.-Sachs. io, ëo; eo; io, ëò; iô, eô; îo, êo. (In : *Zeitschrift für Deutsche philologie,* t. V, p. 37-56.) Halle, 1873.

Koelbing (**E.**) Riddarasœgur, Parcevals Saga, Valvers Pattr. Ivents Saga, Mirmano Saga, publiés pour la première fois. In-8. Strasbourg.

Muth (**R. von**). Die bairisch-œsterreichische mundart. In-8, 46 p. Vienne, 1874.

Paul. Gab es eine mittelhochdeutsche schriftsprache, 1873.

Piper. Ueber den gebrauch des dativs im Ulfilas und Otfrid. Gr. in-4, 30 p. Altona, 1874.

Regel. Zur endung A in thüringischen ortsnamen. (In : *Ztschr. f. Deutsche philologie*, t. V, p. 324-337.) Halle, 1874.

Rohleder (F.). Ueber deutsche personennamen und ihre lautlichen veræenderungen. Gr. in-8. Landsberg.

Schiller (K.) und **Lubben (A.).** Mittelniederdeutsches Wœrterbuch. 3e et 4e part., p. 257-512. Brême, Kühlmann et Ce, 1873.

Semrau. Plattdeutsche gedichte. In-8. Konitz.

Tobler. Die aspiraten und tennes in schweizerischer mundart. (In : *Ztschr. f. vergl. sprachf.*, XXII, p. 112-141.) Berlin, 1873.

Zupitza. Altenglisches übungsbuch zum gebrauch bei universitætsvorles., mit einem wœrterbuch. Gr. in-8, VI-137 p. Vienne, 1874.

Langues sémitiques.

Ancessi. Le thème M dans les langues de Sem et de Cham. In-8, 144 p. Paris, Maisonneuve, 1873.

Ancessi (Victor). La loi fondamentale de la formation trilitère des adformantes dans les langues sémitiques. In-8, 72 p. Paris, 1874.

Beaussier. Dictionnaire pratique arabe-français, contenant tous les mots employés dans l'arabe parlé en Algérie et en Tunisie, ainsi que dans le style épistolaire. In-4. Alger, 1874.

Catalogue des manuscrits orientaux de la Bibliothèque nationale. Catalogue des manuscrits syriaques et sabéens (mandaïtes), t. I, 2e série. In-4 à 2 col. Imprimerie nationale, Paris.

Delitzsch (Fr.) Jüdisch-arabische poesien aus Vormuhammedischer zeit. Ein specimen aus Fleischer's Schule. Als Beitrag zur Feier seines Jubilæums. In-8, 40 p. Leipzig, Dœrfling et Franke, 1874.

Derembourg (J.). Inscription de Carthage. (In : *Journal asiatique*, Paris, févr.-mars 1874).

Drival (Van). Grammaire comparée des langues bibliques. 1re partie. De l'origine de l'écriture. 2e édit. in-8, VII-140 p. Paris.

Fremdsprachliche wœrter in den Tamulden und Midrachim. (In : *Jahrb. für jüdische geschichte und liter*, t. I.) Francfort, 1874.

Gergassa (W.). Essai sur un système grammatical de la langue arabe. In-8, VI-147-67 p. Saint-Pétersbourg, 1873.

Guidi. Studii sul testo arabo del libro di Calila e Dimma. In-8. Rome, 1873.

Halévy. Études sabéennes. Examen critique et philologique des

inscriptions sabéennes connues jusqu'à ce jour. (In : *Journal asiatique*, t. II, 7e série, p. 305-365.) Paris, 1873.

— Essai d'épigraphie libyque. (In : *Journal asiatique*. Paris, février-mars 1874.)

— Mélanges d'épigraphie et d'archéologie sémitiques. In-8. Paris, 1874.

Harkavy. Die samaritanische handschriftensammlung in S. Petersburg. (In : *Russiche revue*, t. III, cah. 1.) 1874.

Heath. Phœnician inscriptions. 1re partie. Londres, 1873.

Hofmann (**G.**) Syrisch-arabische glossen, t. I. Autographie einer gothaischen Handschrift enthaltend Bar-Ali's lexicon von Alaf bis Mim. In-4, VIII-284 p. Kiel, Schwers, 1874.

Koch (**Adf.**). Der semitische infinitiv. Eine sprachwissenschaftliche untersuchung. In-8, 71 p. Stuttgart, Schweizerbart.

Korânen. Öfversat ifrån arabiscan af C. J. Tornberg. 1re et 2e part. In-8, 17-304 p. Lund, 1873-74.

Martin. Grammatica, chrestomathica et glossarium linguæ syriacæ. In-8, VII-102 p. Paris, 1874.

Menant (**Joachim**). Le syllabaire assyrien. 2 vol. in-4, IV-155 p. et IV-462 p. Paris, Maisonneuve, 1873.

— Annales des rois d'Assyrie, traduites et mises en ordre sur le texte assyrien. In-8, VII-312 p. Paris, 1874.

Merx. Neusyrisches lesebuch. Texte im dialekte von Urmia. Breslau, 1874.

Nœldeke (**Th.**). Histoire littéraire de l'Ancien Testament. Traduit de l'allemand par MM. Hartwig Derenbourg et Jules Soury. Paris, Sandoz et Fischbacher. Editions in-8 et in-12.

Palmer (**E. H. A.**). A grammar of the arabic language. In-8, XXIV-414 p. Londres, 1874.

Petermann. Brevis linguæ samaritanæ grammatica, litteratura, chrestomathia cum glossario. In-18, VII-82 p. Berlin, 1873.

Raabe (**A.**). Gemeinschaftliche grammatik der arabischen und der semitischen sprachen. In-8, VIII-132 p. Leipzig.

Records of the past : being english translations of the assyrian and egyptian monuments. In-12. Londres.

Renan. Une nouvelle inscription nabatéenne. (In : *Journal asiatique*, 7e sér., t. II, p. 366-384.) Paris, 1873.

— Addition au mémoire sur l'inscription nabatéenne de Pouzzoles. (In : *Journal asiatique*, février-mars 1874.)

Simonet (**Francisco Javier**). Estudios historicos y filologicos sobre la literatura arabigo-mozarabe. (In : *Revista de la Universitad de Madrid*, t. I, p. 292-310.) Madrid, 1873.

Smith (R. Payne). *Thesaurus Syriacus,* IIIe fasc. In-4. Londres.

Wahrmund (Adf.). Handwœrterbuch der neu-arabischen und deutschen sprache. Ier vol., Ier fasc., 1re part., IIe fasc. 1re part., et IIe vol. In-8, 400-400-560 p. Giessen, Ricker, 1874.

Langues Ouralo-Altaïques.

Adam (L.). Grammaire de la langue tongouse. In-8, 79 p. Paris, Maisonneuve, 1874.

— De l'harmonie des voyelles dans les langues ouralo-altaïques. In-8, 76 p. Paris, Maisonneuve, 1874.

Donner (O.). Vergleichendes Wœrterbuch der Finnisch-Ugrischen sprachen, t. I. In-8, 192 p. Helsingfors, 1874.

Orlof (A.). Grammaire de la langue mandchoue. In-8, 222 p. Saint-Pétersbourg, 1872 (en russe).

Schott (W.). Zur Uigurenfrage. In-4o. Berlin, 1874.

Vadnai (Rdf.). Nyelvünk hangolvadasarol. I. Az oszhangzok olvadasa. In-8, 151 p. Pest, 1873. — De la fusion des sons dans notre langue. I. De la fusion des consonnes.

Weske (M.). Untersuchungen zur vergleichenden grammatik des finnischen sprachstammes. In-8, x-100 p. Leipzig, 1873.

Zenker (Jul. Thdr.). Dictionnaire turc-arabe-persan. Turkisch-arabisch-persisches Handwœrterbuch. 21e livr. In-8, p. 799-838.

Chinois.

Carstairs Douglas. Chinese-English Dictionary of the Vernacular or spoken Language of Amoy. In-4, XIX-612 p. Londres, 1873.

Schott (W.). Zur Litteratur d. chinesischen Buddhismus. 4. Berlin, Dümmler.

Turettini (F.). Ban Zai San, recueil publié à Genève, fasc. VI, *Kan-ing-pien,* texte chinois du livre des récompenses et des peines, fasc. VII et VIII. — *San-Tseu-King* et son commentaire, en chinois et en français, avec un petit dictionnaire, par Stan. Julien. 1874.

Annamite.

Legrand de la Siraye. Dictionnaire élémentaire annamite-français. 2e édit., in-8 à 2 col., 266 p. Paris.

Japonais.

Hepburn. Japanese-English and English-Japanese Dictionary. New-York et Londres, 1874.

Pfizmaier (A.). Ub. japanisch Archaismen. Gr. in-4. Wien, Gerold's Sohn.

Turettini (F.). Atsume Gusa, recueil publié à Genève. Fasc. XII, *Avalokiteçvara sutra,* texte chinois et version japonaise. Fasc. XIII, *Astrologia Giapponese,* versione di A. Severini. 1874.

Basque.

Charencey (H. de). Recherches sur la nature et le mode de formation du verbe basque. (*Revue de linguistique*, Paris, avril.)

Van Eys. Dictionnaire basque-français. Gr. in-8, XLVIII-414 p. Paris, Maisonneuve, 1873.

Vinson (Julien). La question ibérienne. In-8, 14 p. Paris, Maisonneuve, 1874.

Langues Dravidiennes.

Boyle. Telugu Ballad poetry. (In : *The Indian Antiquary*. Bombay, janvier 1874.)

Skrefsrud. A Grammar of the Santhal language. In-12, XXVII et 370 p. Londres, 1874.

Langues Américaines.

Howse (Joseph). A grammar of the cree language. With which is combined an Analysis of the Chippeway Dialect. In-8, XX-324 p. Londres, 1873.

Nadal. Elementos de gramatica quichua o idioma de los Incas. Londres, 1873.

Langues Australiennes et Polynésiennes.

B. (Meijer). Ein Beitrag zu der kenntniss der sprachen auf Mindanao Solog und Siau, der Papuas. (*Tijdschrift voor indische taal-landen Volkenkunde*. Vol. XX. Batavia, 1873.)

Gabelentz (H. C. v. d.). Die melanesischen sprachen nach ihrem grammatischen bau und ihrer verwandtschaft unter sich und mit deu malaiisch-polynesischen sprachen untersucht von... IIe partie. Leipzig, 1873. Petit in-4, p. 186.

Grashuis. De Sœndanesche Tolk. Hollandsch-Sœndanesche Woordenlijst. In-8, VIII-142 p. Leyde, 1874.

Mackensie (A.). Specimens of native Australian languages. (In : *The Journal of the anthropological Institute of Great Britain and Ireland.*) P. 247-264. Londres, 1873.

V. (J-F.). Précis de grammaire polynésienne. In-8, 22 p. Paris, Maisonneuve, 1873.

Mythologie.

Bernoulli. Aphrodite. Ein beitrag zur griech. Kunstmythologie. Leipzig, 1873.

Boissier (G.). La religion romaine, d'Auguste aux Antonins. 2 vol. in-8, XI-924 p. Paris, Hachette, 1874.

Dahn. Altgerman. Heidenthum im südd. volksleben der gegenwart, I. (In : *Im neuen reich.*, n° 50.)

— Sind Goetter ? Die Halfred Sigskaldsaga. — Eine nordische erzæhlung aus dem 10ten Jahrhundert. In-12, 200 p. Stuttgard.

Damant. Bengali Folk-lore. (In : *The Indian Antiquary.* Bombay, janvier 1874.)

Fœrster. Der raub und die rücker der Persephone. 300 p., 2 pl. Stuttgart, 1874.

Girard de Rialle. Les dieux du vent : Vâyu et Vâta dans le Rig-Véda et dans l'Avesta. (*Revue de linguistique*, Paris, avril 1874.)

Gruesse (J. G.). Der sagenschatz der kœnigreichs Sachsen, 13e et 14e livr., in-8. Dresde.

Foucaux. Note sur le *nirvâṇa* ou délivrance finale des Bouddhistes, à propos du Dictionnaire pâli-anglais de M. Childers. (In : *Revue bibliogr. de philologie et d'histoire*, t. I, p. 21-24.) Paris, Leroux, 1874.

Kœrting (G.). Dictys u. Dares. Ein beitrag zur Geschichte der Troja-Sage in ihrem Uebergange aus der antiken in die romant. Form. Halle, Lippert.

Kroon (T.). Mythologisch woordenboek. Bewerkt naar aanleiding van Terwen, handwoordenboek der mythologie. I. Oostersche. II. Grieksche en Romeinsche. III. Germansche en Noordsche mythologie. In-8. Arnhem.

Kuhn (A.). Ueber entwicklungsstufen der mythenbildung. Berlin, 1874.

Moffat (J. C.). A comparitive history of religions. Part. 2. Later scriptures, progress and revolutions of faith. In-12, 316 p. New-York.

Murray (A. S.). Manual of mythology. 2e éd. In-8, 370 p. Londres.

Müller (M.). Einleitung in die vergleichende religionswissenschaft. 1re partie. In-8, 194 p. Strasbourg, 1874.

Narasimmiyencar. Legends relating to grey Pumpkins. (In : *The Indian Antiquary.*) Bombay, janvier 1874.

Ploennics (L. von). Sagen und legenden nebst eine anhang vermischter gedichte. Gr. in-8. Heidelberg.

Ralston. Russian folk-tales. Gr. in-8. XVI-382 p. Londres, 1873.

Ramkrishna Gopal Bhandarkar. The Veda in India. (In : *The Indian Antiquary.*) Bombay, 1874.

Roscher (H. W.). Zu dem mythus von den Kentauren. (In : *Neue jahrb. f. philologie und pædag,* t. 107-108, fasc. x-xi.) Leipzig, 1873.

Roscher. Studien zur vergl. mythologie der Griechen und Rœmer. I. Apollon und Mars. Gr. in-8, x-94 p. Leipzig, 1873.

Sagen und maerchen. Gestalten sowie geister, wunder und aberglauben der Deutschen Volkes. Gr. in-8. Berlin.

Schiern. Ueber den ursprung der sage von den goldgrabenden ameisen. Leipzig, 1873. In-8, 53 p. (Traduit du danois en allemand.)

Seemann (O.). Kleine mythologie der Griechen und Rœmer. Unter steter hinweisung auf die künstleriche darstellung der gottheiten und die vorzüglichsten vorhandenen kunstdenkmæler. Leipzig, 1874.

Tubino. Mitologia comparada : el martillo de Thor (In : *Revista de antropologia*, t. I, p. 204-215.) Madrid, 1874.

Vollmœller (K.). Kürenberg u. die Nibelungen. Nebst e. Anh. : Der v. Kürenberc. Hrsg. v. K. Simrock. Stuttgard, Meyer et Zeller.

Westropp and Wake. Ancient Symbol-worship. Influence of the phallic idea in the religions of antiquity. In-8. New-York.

Zapf (L.). Der sagenkreis der Fichtelgebirges. Mythe und Geschichte. In-8. Dresde.

A. Dureau.

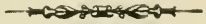

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

M. GIRARD DE RIALLE

AVEC LE CONCOURS DE

MM. ÉMILE PICOT ET JULIEN VINSON

ET LA COLLABORATION DE DIVERS SAVANTS ET ÉTRANGERS

TOME SEPTIÈME

2e Fascicule — Octobre 1874

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

15, QUAI VOLTAIRE

—

1874

ORLÉANS. — TYPOGRAPHIE DE GEORGES JACOB.

ENCORE LE VERBE BASQUE

Il est fort possible, comme dit M. de Charencey dans sa réplique, que je ne me rende point un compte suffisant du « génie grammatical » de la langue basque ; mais comme je crois que la question soulevée par mon contradicteur est essentiellement une question de faits, je demande la permission de ne pas le suivre dans tous les développements où il est entré. J'écarte donc, qu'on me permette l'expression, tous les arguments sentimentaux, pour me maintenir exclusivement sur le terrain de la science expérimentale.

M. de Charencey avait dit que les formes verbales basques *niz* « je suis », *hiz* « tu es », *nintzen* « j'étais », *hintzen* « tu étais », *zen* « il était », ont le sens primitif de « par moi, par toi, mort par moi, mort par toi, mort » ; que *da* « il est » est un emprunt aux langues celtiques ; il ajoute aujourd'hui que *gare* « nous sommes » vient d'un primitif *gura* « vers nous », et il continue en ces termes : « Les « modifications vocaliques que nous offre la forme verbale « sont moins importantes, à coup sûr, que celles déjà cons- « tatées dans *nuzu* et *nuk* « je suis », traitements respec- « tueux et masculin de l'indéfini *niz* ou *naiz*. » Quelques lignes plus haut, M. de Charencey écrit : « Si le système « de M. Vinson, qui décompose *niz* en *n'iz* ou *ni iz* (moi « être) était vrai, comment des formes telles que *gire* ou « *gare* « nous sommes » eussent-elles été possibles ? »

Dans mon précédent article, je crois avoir démontré,

par les faits, que le radical *iz* se représente partout dans la forme primitive reconstituée de l'imparfait de l'indicatif du verbe basque « être » ; ce qui supprime l'hypothèse *à priori* de M. de Charencey sur la dérivation étymologique des formes de trois personnes et ruine irrémédiablement sa théorie fonctionnelle, mal à propos, selon moi, transportée dans le domaine morphologique.

Aussi M. de Charencey se raccroche-t-il à la branche de salut suivante : « La forme archaïque supposée *zitz* ou *litz* « se doit rattacher nécessairement au *da* du présent, de « même que *nintzan* se rattache à *niz*. » Je n'y contredis point, mais on m'accordera que le contraire n'est pas moins vrai : *da* doit être à *litz* ce que *niz* est à *nintzen*.

Si mon habile contradicteur, qui m'accuse volontiers de l'avoir mal lu, avait fait attention à un certain passage de mon article (p. 249), il se serait vu renvoyé à un autre travail où (t. V, p. 209-210, et note 2, p. 209) je répondais d'avance à ses objections. Quoi qu'il en soit, pour démontrer clairement la présence du radical *iz* à toutes les personnes de l'indicatif présent, je crois utile de reprendre ici mon ancienne argumentation en dressant des tableaux abrégés comme celui que contenait mon travail précédent pour l'imparfait. Je donne ci-après le tableau pour la première personne du pluriel. A première vue, ce tableau semble très-probant en faveur de la présence de *iz* radical. Cette première impression n'est cependant pas tout à fait exacte. Pour se rendre réellement compte de l'origine du *z*, il importe de comparer les formes du pluriel à celles du singulier. Aussi ai-je placé celles-ci en regard et à la suite des premières. — J'emprunte encore ces diverses formes au précieux *Verbe* du prince Bonaparte.

DIALECTE.	Nous sommes.	Nous sommes à toi.	Nous sommes à eux.	Je suis.	Je suis à toi.	Je suis à eux.
Labourdin.	Gare.	Gaizkik.	Gaizkote.	Naiz.	Natzaik.	Natzayote.
Bas-navarrais occidental d'Aezcoa.	Gira.	Gitzaik.	Gitzaye.	Niz.	Nitzaik.	Nitzaye.
Bas-navarrais oriental de Salazar.	Gra.	»	»	Niz.	»	»
Bas-navarrais oriental.	Gira.	Gitzauk.	Gitzee.	Niz.	Nitzauk.	Nitzee.
Souletin.	Gira.	Gitzaik.	Gitzaye.	Niz.	Nitzaik.	Nitzaye.
Souletin de Roncal.	Gra, gitra.	Gaizkuk.	»	Naz.	Naik.	»
Haut-navarrais méridional.	Gara.	Gaizkik.	Gaizkiote.	Naiz.	Nezaik.	Nezayote.
Guipuzcoan.	Gera.	Gatzaizkik.	Gatzazkiote.	Naiz.	Natzaik.	Natzayote.
Biscayen.	Gara.	Gatchataaz.	Gatchakeez.	Naz.	Natchatat.	Natchakee.

Il est également nécessaire d'examiner les formes singulières et plurielles des autres verbes intransitifs simples,

pour voir comment elles se comportent. On aura, par exemple, dans les quatre principaux dialectes :

	LABOURDIN.	SOULETIN.	GUIPUZCOAN.	BISCAYEN.
Je viens.	Nathor.	»	Nator.	Nator.
Je viens à lui.	Nathorkio.	»	Natorkio.	Natorko.
Nous venons.	Gathortzi.	»	Gatoz.	Gatoz.
Nous venons à lui.	Gathorzkio.	»	Gatozkio.	Gatozko.
Tu vas.	Oha.	Hoa.	Oa.	Oa.
Tu vas à moi.	Ohakit.	Hoakit.	Oakit.	Oat.
Vous allez.	Zohazi.	Zoaza.	Zoaz.	Zoaz.
Vous allez à moi.	Zohazkit.	Zoazkit.	Zoazkit.	Zoataz.
Il marche.	Dabila.	Dabila.	Dabil.	Dabil.
Il marche à eux.	Dabilkiote.	»	Dabilkie.	Dabilkoe.
Ils marchent.	Dabiltza.	Dabiltza.	Dabilza.	Dabiltz.
Ils marchent à eux.	Dabilzkiote.	»	Dabilzkie.	Dabiltzkoez.

Au premier examen de ce dernier tableau, on ne peut manquer de remarquer la présence constante du *z* dans les formes plurielles. Or, ce *z*, ainsi que le démontre d'ailleurs l'étude de tout le verbe basque, notamment dans le dialecte biscayen (cf. *dodaz* « je les ai », bisc. = *ditut*, lab.), est incontestablement un signe de pluralité. On peut donc formuler la règle suivante : en général, dans le verbe intransitif basque, le pluriel du sujet n'est pas marqué seulement par le signe du pronom personnel, mais encore par un signe spécial de pluralité.

Cette insistance a dû se produire aussi dans le verbe « être ». *A priori*, par conséquent, il est probable que le *z* des formes « nous sommes » est seulement un signe de

pluralité. Mais, en comparant ces formes à celles « je suis », on est amené à remarquer : 1° que les formes singulières et plurielles des dialectes navarrais aezcoan, navarrais oriental et souletin sont tout à fait pareilles, et présentent, les unes comme les autres, un *z;* 2° que les formes labourdines et navarraises méridionales sont dissemblables au pluriel et au singulier, quoique ayant un seul *z;* 3° que la forme roncalaise *naik* est probablement tronquée, et qu'ainsi ce dialecte peut être considéré comme ne se comportant pas autrement que les cinq dialectes auxquels se rapportent les deux premières observations; 4° que le biscayen *gatchataaz*, par exemple, a un *z* de plus que son singulier; 5° que le guipuzcoan *gatzaizkik*, par exemple, présente le même phénomène. Arrêtons-nous un moment sur cette forme. Lequel des deux *z* exprime l'insistance de pluralité? Le second évidemment, celui qui précède le *ki,* car c'est la place ordinaire de ce signe (cf. par exemple *dio* « il l'a à lui » labourdin et guipuzcoan, *diozka, diotza* labourdin, et *dizkio* guipuzcoan « il les a à lui », etc.). Mais alors quel sera le rôle du premier? Il ne saurait évidemment être autre que celui de son correspondant au singulier, dans *natzaik*, et dans les biscayens *natchatat*, *gatchataaz,* où le *atz, atch* sont incontestablement des radicaux, probablement réduits de *aitz* (guné de *itz* renforcé de *iz* « être », série de phénomènes qui se produit, moins le renforcement du *z* final, dans les variantes *niz*, *naiz, naz* « je suis »). Donc on est en droit de conclure : 1° que la forme guipuzcoane plurielle est complète et qu'il faut l'analyser *g* « nous », *atz* « être », *a* guna, *i* voyelle euphonique, *z* insistance de pluralité, *ki* datif, *k* « toi »; 2° que la forme biscayenne est com-

plète aussi, sauf la chute d'un *t*, et qu'elle doit s'analyser *g* nous, *atch* pour *atz* « être », *a* euphonique, *t* datif, *a* euphonique, *t* (tombé) « toi », *a* euphonique, *z* pluriel (1); 3° que le roncalais, le labourdin et le navarrais méridional sont probablement imparfaits et tronqués de formes en *gatz*.... analogue à la guipuzcoane ; 4° que le navarrais oriental, le navarrais aezcoan et le souletin sont, au contraire, complets et primitifs en ce sens que le *itz* y représente le radical *iz* « être », mais que l'insistance de pluralité y manque. En conséquence, il est probable que, dans les formes primaires « nous sommes », *iz* « être » doit se retrouver partout.

Il n'en est nulle part ainsi. Mais si nous considérons que le primitif hypothétique **giz* a pu, en prenant le *z* de pluriel et en intercalant l'*a* euphonique, devenir **gizaz;* que le *z* radical, ainsi placé entre deux voyelles, a pu, au lieu de se renforcer, comme dans les dérivés en *tz*, se changer en *r* (2), ce qui aura donné **giraz* qui, par la chute du *z* final, a très-bien pu se réduire à *gira* (soul., nav. aezc., nav. or., nav. occ.), d'où même les Roncalais et les Salazarais ont fait *gra*, tandis que les autres en sont arrivés à prononcer *gia*, conformément à la règle générale de la chute

(1) Pour ne pas allonger indéfiniment les bornes de cet article, je ne puis démontrer ici la réalité de ces faits habituels à la phonétique euscarienne : *guna* des voyelles, interdiction de gémination ou de conséquence de consonnes prévenue par l'intercalation d'une voyelle euphonique qui est *a* le plus souvent.

(2) Cette permutation n'est point anormale en basque; on sait du reste que le *z* basque n'est qu'un « *s* ». Je citerai comme exemple *gauz* « de nuit, ce soir, aujourd'hui », formé évidemment de *gau* et du suffixe instrumental *z ; zaurte* « venez, vous pluriel », bas-navarrais = *zauzte*, *zatozte* des autres dialectes (radical *ator, etor*).

du *r* entre deux voyelles (cf. *Revue*, III, p. 445, nº 53); nous nous expliquons l'apparente contradiction qui résulte de l'absence du *z* radical. Les formes des autres dialectes ne sont pas moins aisées à expliquer. *Gara*, navarrais méridional et biscayen, est pour **gaira* guné de *gira ; gare*, labourdin, a affaibli la dernière voyelle de *gara ; gera*, guipuzcoan, a réduit en *e* le guna *ai* ou a affaibli *i* en *e*. La très-bizarre variété roncalaise *gitra* est plus curieuse encore ; elle offre ce phénomène, nouveau dans la phonétique euscarienne, du changement de *z* en *r* après son renforcement par *t*, et nous conduit directement à un primitif **gitza*. Le prince Bonaparte dit à ce sujet : « Dans « *gitra*, roncalais, synonyme de *gra* « nous sommes », on « peut voir un ancien *gitza* hypothétique ayant perdu son « *z* ou l'ayant permuté en *r*. » (*Le Verbe basque*, p. XXVIII.)

De tout ce qui précède, je crois avoir le droit et l'obligation de conclure que la première personne plurielle du verbe « être » basque vient du radical *iz* « être », déjà manifesté dans son singulier *niz* « je suis », et qu'elle signifie, non pas « vers vous », mais « nous sommes », ce qui est incontestablement plus conforme au génie, puisque génie il y a, non seulement de la langue basque, mais encore de toutes les autres langues du monde.

On démontrerait de la même façon que la deuxième personne du pluriel était **zizaz* « vous êtes », de *z* « vous », *iz* « être », *a* euphonique, *z* pluriel.

Quant aux formes de la troisième personne, elles sont infiniment plus réfractaires à l'analyse. Je crois pourtant qu'on peut supposer, de l'analogie probable avec les autres

personnes et avec l'imparfait, qu'elles ont dû être *diz, dizaz*. Le pluriel **dizaz* a donné *dira, dra, dire, dere* et se retrouve, je crois, dans des dérivés tels que *ditzauzketzie* navarrais oriental, et *datzaizkizutcke* guipuzcoan, « ils peuvent être à vous », pluriel qu'on doit analyser *d* = *d* « il », *itz* = *atz* « être », *a* = *a* guna, *u* = *i* euphonique, *z* = *z* pluriel du sujet, *ki* datif (manque au navar. or.), *zi* = *zu* « vous », *e* = *te* pluriel du régime indirect, *ke* = *ke* (pas à la même place dans les deux formes), particule aoristique, signe du conditionnel, futur et potentiel. Je copie encore le prince Bonaparte : « On peut citer *niz*, syno-« nyme de *naiz* ou *naz*, et *litzateke*, synonyme de *lirake*. « Ce dernier terminatif fait supposer que *dira, ziza, zizan* « ont eu jadis pour synonymes *ditzate, zitzate, zitzaten*. » (*Verbe*, p. 160, note 1.) Il faut remarquer que *te* est, comme *z*, un signe de pluralité (cf. *du* « il l'a », *dute* « ils l'ont », *dituzte* « ils les ont »; *ziagoztek* « ils demeurent, ô toi mâle », forme employée dans un vieux paroissien du XVIIe siècle), et que, de nos jours encore, des formes telles que *girate* « nous sommes », *dirate* « ils sont », se rencontrent assez fréquemment. *Dirate* confirme l'existence de **dizaz*.

Ce **dizaz* viendrait d'un singulier **diz* dont une trace subsisterait par exemple dans le guipuzcoan *datzakiguke* « il peut être à nous ». Ce *diz*, guné en *daiz* et réduit à *daz* (comme *niz, naiz, naz* « je suis; *hiz, haiz, haz* « tu es »), a fort bien pu perdre son *z* final et, dans tous les dialectes, devenir l'actuel *da*.

Je crois donc pouvoir dresser le paradigme suivant pour la forme primitive du présent et de l'imparfait de l'indicatif du verbe « être » basque :

	PRÉSENT.	IMPARFAIT.
1re pers. sing.	Niz.	Ninz.
2e — —	Kiz.	Kinz.
3e — —	Diz.	? iz.
1re pers. plur.	Gizaz.	Ginzaz.
2e — —	Zizaz.	Zinzaz.
3e — —	Dizaz.	? izaz.

Les deux premières personnes du singulier du présent existent encore (*kiz* sous la forme *hiz*); dans mon article précédent, j'ai démontré l'existence antique des six formes de l'imparfait; j'ai retrouvé ci-dessus les deux premières personnes plurielles du présent. La troisième personne plurielle est presque certaine; la troisième personne singulière est très-probable.

Si les arguments développés ci-dessus paraissaient insuffisants, en ce qui concerne la troisième personne singulière, que M. de Charencey dit être empruntée au celte, je demanderais à mon tour qu'on m'expliquât la nature, l'origine, la dérivation de ce *da* celtique. Est-il d'un emploi courant et général? est-il borné à un seul idiome de la famille? à quelles racines se rattache-t-il? sa forme phonétique n'a-t-elle jamais varié? enfin quel est son sens primitif, exact et précis? Autant de questions à résoudre, ce me semble, avant d'insister en faveur de l'hypothèse; car, sans cela, qui m'empêcherait d'affirmer à mon tour que c'est le bas-breton qui a pris le *da* au basque?

Mais, pour m'en tenir exclusivement aux seuls arguments sérieux et scientifiques, j'ai encore trois points à relever dans l'article de M. de Charencey. *Nuzu* et *nuk* ne signifient pas du tout « je suis », mais « vous m'avez »,

« tu m'as, ô mâle ». En général, les formes allocutives du verbe « être » sont empruntées au verbe « avoir ». Cette confusion des deux auxiliaires est si familière aux Basques, qu'en parlant français, ils disent constamment : « où avez-vous »? pour « où est »? « j'ai mieux de faire » pour « il est mieux que je fasse », etc. Zavala (*Verbo Vizcaino,* p. 9, § 8, nº 32) cite un remarquable exemple : « Esta sustitu-« cion », dit-il, « de las conjugaciones activas puras de « 2as personas para significar el *ser* ó *haber*, está aun « mas bien recibida que las otras entre los buenos vas-« congados : y usando de ella, M. Larregui en su *Testa-« ment zaharreco.... historia*, t. I, cap. XXIII, p. 72, tra-« duce elegantemente esta pregunta de Isaac á su hijo « Jacob : « quis *es* tu fili mi »? de esta suerte : « nor « *zaitut*, ene semea. » *Zaitut* signifie « j'ai vous ».

Dans la permutation *etzen* pour *ez zen*, il y a incontestablement renforcement et non pas adoucissement. Voici ce qui se produit. Une loi générale de la phonétique basque interdit le redoublement d'une consonne et même la rencontre de deux consonnes différentes. Lorsque ces phénomènes devraient avoir lieu, la première consonne, par ordre d'émission vocale, tombe, et la seconde se renforce alors, par compensation, si elle est susceptible de renforcement. Devant *zen, ez* perd son *z* final, mais le *z* initial de *zen* se renforce en *tz*. Que *tz* soit le renforcement de *z*, cela résulte, d'ailleurs, notamment de la comparaison de *baitzen*, par exemple (bai + zen), avec *baita* (bai + da) et *baikare* (bai + gare).

Ce n'est pas moi qui ai démontré que la forme primitive de l'article basque est *ar;* cette découverte est de M. Van Eys (*Revue,* VI, 183, note reproduite dans l'in-

troduction de son dictionnaire). Je ne m'arrête pas à discuter la question oiseuse de l'emprunt de *ar* aux Celtes par les Basques ou aux Basques par les Celtes (l'un serait tout aussi possible que l'autre), mais je profite de l'occasion pour signaler une forme remarquable. Dans l'évangile de saint Luc, en labourdin du XVIe siècle, par Liçarrague, on lit ainsi le verset 13 du chap. XV : *Eta egun gutiren buruan, guciac bilduric seme* gastenor *ioan cedin herri urrun batetara*, « et au bout de quelques jours, le « plus jeune fils, ayant tout réuni (ou ramassé), s'en alla « vers quelques régions lointaines ». Dans *gastenor,* la finale *or,* qui remplace l'article, n'est évidemment que le pronom démonstratif *hori*.

L'excellente note de M. Hovelacque me dispense de répondre aux considérations par lesquelles M. de Charencey termine sa réplique.

Bayonne, le 31 mai 1874.

JULIEN VINSON.

ΠΟΛΛΌ —.

Le thème πολλό —, qui, dans le dialecte attique, excepté πολύς et πολύν est la base de la déclinaison de πολύ —, doit être ramené à πολϝό — (Curtius, *Etym.*, 282, 382). Cette explication est définitivement inexacte, car d'une part πολϝό — ne donne pas πολλό —, mais bien πουλό —, et d'autre part l'analogie avec les langues sœurs s'y oppose. On sait qu'en lituanien et en gotique, dans l'intérieur de la déclinaison à côté des thèmes en *u* se rencontrent des thèmes en *ya*, qu'ils remplacent aussi dans la plupart des formes de cas; exemple :

LITUANIEN.	GOTIQUE.
Nom. *kartùs.*	Nom. *hardus.*
Loc. *karczamè* = *kart-yamè.*	Acc. *hard-jana.*
Dat. *karczám* = *kart-yám.*	Dat. *hard-jamma.*
Gén. *kàrczo* = *kàrt-yo.*	Gén. *hard-jis.*
Etc.	Etc.

A cela correspond complétement le grec :

Nom. πολύς.
Gén. πολλοῦ = πολjοῦ.
Dat. πολλῷ = πολjῷ, etc.

Vienne, 14 juin 1874.

FRIEDRICH MUELLER.

INDRA

Le nom de la divinité hindoue *Indra* — a donné lieu à plusieurs tentatives d'explications. Nombre d'auteurs ont pensé à la racine *ind* « regere » (Bopp, *Glossar.*, p. 44). M. Bergaigne opine pour *indh* « lucere, flagare », avec changement de *dh* en *d*. Dans le Dictionnaire de Pétersbourg, nous lisons qu'il n'y aura rien à attendre de toute explication qui envisagerait le *d* de *Indra* — comme appartenant à la racine; que si, par contre, l'on part de la racine *in, inv*, à laquelle se serait annexé le suffixe *ra*, — avec l'entremise d'un *d* euphonique, — l'on arrive au sens absolument satisfaisant de « vainqueur; » cf. *indriya* —, n. « potentia. »

Ces assertions différentes ne sont que des hypothèses peu probantes et bien peu appuyées. Nous ne pensons pas être arrivé, de notre côté, à une solution évidente; mais nous ne pouvons nous empêcher de rappeler aux indianistes qu'il existe chez les Éraniens un démon *Andra* —. A la vérité, le Vendidad l'appelle indifféremment Andra ou Indra; mais — et M. Justi l'a remarqué dans son *Manuel*, p. 55 — la forme *Andra* — paraît préférable, si l'on fait attention au huzvâresh *andr*. — La question, d'ailleurs, est très-obscure, et notre observation n'a pour but que de mettre en garde contre des conclusions trop hâtives.

Abel Hovelacque.

VIENNA CIVITAS SANCTA[1]

J'ai laissé entendre (2) que la colonie grecque de Marseille, après avoir dépossédé les Phéniciens ou Carthaginois, avait dû n'avoir rien de plus à cœur que de neutraliser leurs succursales sur les bords de la mer et le long du Rhône. C'était pour elle une condition de salut ; elle ne pouvait la négliger. Nous sommes donc autorisé à induire d'une manière générale que, partout où nous trouvons un comptoir grec, dans le midi de la Gaule, il a pu y avoir à l'origine un comptoir phénicien ou, en termes plus généraux, un établissement sémitique. D'autres motifs encore viennent confirmer cette opinion.

En remontant le Rhône, on trouve à Vienne, sur la rive gauche du fleuve, une montagne dont la dénomination populaire est celle de mont Salomon (3). Cette même montagne est désignée, dans les auteurs de l'époque gréco-latine, sous le nom grec de *Sospolis* et sous le nom latin de *mons salutis :* l'un est la traduction de l'autre. Sospolis, de σῶς et de πόλις, veut dire la « ville » ou plutôt, exactement comme le *mons salutis* du temps des Romains, la « montagne du salut » : le mot grec πόλις, quelle qu'en soit l'étymologie, paraît avoir été appliqué, en effet, dans le

(1) Dans les armes de la ville de Vienne (Isère).

(2) Ce travail est détaché d'un ouvrage inédit destiné à une prochaine publication.

(3) *Locus juxta civitatem Viennensem, qui dicitur Mons Salomonis* (Bulle de Callixte II). *Mons Salomonis,* Lelièvre, *Hist. de l'antiquité et saincteté de la cité de Vienne, passim.*

principe, de préférence aux hauteurs, comme à Athènes, où πόλις signifiait l'acropole ou haute ville, tandis que le reste de la cité portait le nom d'ἄστυ. Or, *Sospolis* et *mons salutis* ne sont eux-mêmes que des traductions du sémitique *Salomon,* qui veut également dire « salut ». En hébreu שָׁלוֹם (Schalom) répond littéralement, comme adjectif, ou grec σῶς et au latin *salvus.* Mais ce même mot a aussi le sens de « sûr », « assuré », « qui est à l'abri et à couvert », ainsi qu'on le voit dans Job (1), où *Bathekhem Schalom* est dit d' « une maison fortifiée et défendue ». Il désigne donc, comme le grec πόλις, une ville haute ou citadelle : c'est le *burg* des Celtes et des Germains. Sospolis est ainsi, à tous égards, le représentant fidèle de *Salomon,* et, de même que celui-ci, il désignait une enceinte fortifiée sur une hauteur. Les villes sémitiques des noms de Salem, Salamine, Solyme doivent être ramenées à ce sens particulier. Jérusalem elle-même, originairement Solyme, n'a pas d'autre étymologie possible : τὴν μέντοι Σόλυμα ὕστερον ἐκάλεσαν Ἱεροσόλυμα (2).

Le radical Salom, employé pour désigner une citadelle ou *burg,* paraît même remonter à une époque tout à fait antérieure aux colonisations de Sidon et de Tyr. Il est certain, en effet, que les colonies parties de cette dernière ville ne l'ont pas propagé : on n'en rencontre pas de trace dans les établissements fondés directement par Carthage. Nous le voyons, au contraire, usité dans le pays de Chanaan, où se trouvent Salem et Solyme; puis en Crète, où l'on rencontre encore, à l'extrémité orientale de l'île, un

(1) Ch. XXI, v. 9.
(2) Joseph, *Arch.*, I, 10.

cap, autrefois acropole, du nom de Salomon ; à Chypre, dont la capitale était Salamis, et enfin dans les montagnes de la Pamphylie, où il y avait, dès la plus haute antiquité, une population sémitique qu'on appelait les Solymes. D'après Chærilos, cité par Josèphe (1), ces Solymes parlaient la langue phénicienne, et Plutarque (2) assure que leur pays était appelé Phénicie. Leur religion, du reste, était toute sémitique. Homère et Chærilos les représentent comme un peuple guerrier, et Movers en conclut avec raison que ce ne pouvait être une colonie de Sidon : cette ville, en effet, de même que Tyr, n'établissait que des comptoirs sur la côte des mers ou à l'embouchure des fleuves.

Salom désignant de préférence, comme nous venons de le dire, une enceinte fortifiée ou à l'abri sur une hauteur, il est tout naturel que les Phéniciens de la côte orientale de la Méditerranée, dont les villes étaient généralement sur l'eau, n'aient pas fait usage de cette dénomination. Partout où on la rencontre, il n'est donc guère probable qu'on ait affaire à une colonie venue de Sidon ou de Tyr : il faut dès lors remonter à une migration sémitique antérieure à la fondation de ces comptoirs. Peut-être convient-il de voir dans les populations du midi de l'île de Crète, des îles de Chypre et de Rhodes, et dans les Solymes de Cilicie, soit, notamment pour ces derniers, des ramifications ludo-araméennes (3) prolongées sur l'Asie-Mineure, soit, pour les îles, des établissements héthéens. Quand on considère, entre autres, les liens tout particuliers

(1) *Contra Apion.*, I, 22.
(2) *Alexandre*, c. 17. Q. Smyrneus, III, 243.
(3) De Lud et Aram, qualifiés de fils de Sem par la Genèse, x, 22.

qui paraissent avoir uni la Crète méridionale à la Palestine, on est bien tenté de les expliquer par une ancienne parenté. Que le midi de la Crète ait été sémitisé de bonne heure, depuis le cap Sammonium à l'est jusqu'au-dessus de Phalasarna à l'ouest, c'est un fait dont il n'est pas possible de douter : les noms de la plupart des ports de la côte trahissent, en effet, une origine sémitique, comme Sammonium ou Salmoné, le cap Salomon d'aujourd'hui, Bienna, Itan, l'île Gaudos, Lebena, Phœnix, Tarrha, Bienon, Phalasarna. D'autre part, nous savons que cette partie de la Crète se rattachait à Gaza par les mêmes dénominations religieuses, et que les historiens de l'antiquité s'accordaient même à reconnaître la communauté d'origine des dieux de Gaza et de Crète. Les prophètes Ezéchiel (1) et Sophonie (2) donnent aux Philistins le nom de Crethim, pluriel de Crethi, et de même que les Crétois parmi les Grecs, les Philistins passaient, en Palestine, pour d'habiles archers. Peut-être, ajoute M. Munk (3), le corps des Crethi, que nous trouvons si souvent mentionné comme faisant partie de la garde royale de David, n'était-il qu'une compagnie d'archers formée sur le modèle des troupes philistines : la version chaldaïque de Jonathan traduit, en effet, Crethi כרתי par Caschthi קשתי qui signifie « archers ». Enfin, Étienne de Byzance (4) rapporte que la ville de Gaza était appelée plus anciennement Minoa, du nom de Minos, qui, d'après cet auteur, y aurait conduit une colonie. On ne saurait douter, par con-

(1) 25, 16.
(2) 2, 5.
(3) *Palestine*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 83.
(4) Ἐθνικά, au mot Γαζα.

séquent, que l'île de Caphthor, dont les Philistins auraient été tirés, comme les Israélites le furent de la terre d'Égypte, et les Araméens ou Syriens de celle de Kir (1), n'ait été, pour les Hébreux, l'île de Crète (2). L'immigration philistine est placée communément au XVIIIe siècle avant notre ère. Du temps des patriarches, en effet, les Philistins, quoique mentionnés dans la Genèse (3), n'existaient pas encore. Leur établissement sur la côte de Palestine est postérieure à la mort de Jacob et date du séjour des Israélites en Égypte. S'il est dit, au verset 34 du c. XXI et au v. 1 du c. XXVI de la Genèse, qu'Abimélech, roi de Gerar, régnait dans le pays des Philistins, on doit l'entendre dans ce sens qu'il régnait dans le pays où les Philistins s'établirent ultérieurement ; le même livre, en effet, au c. X, v. 19, étend les limites de Chanaan jusqu'a Gerar et à Gaza. Il est certain que, du vivant des patriarches, les allées et venues de Chanaan en Égypte avaient lieu sans obstacle par grandes caravanes, comme le montrent les voyages d'Abraham et ceux des fils de Jacob. A l'époque de Moïse, au contraire, des précautions sont commandées, et ce fut même pour éviter une rencontre avec les Philistins, évidemment immigrés depuis, que le libérateur des Hébreux fit faire à son peuple le grand détour par l'Arabie-Pétrée. « Pharaon ayant laissé sortir de ses terres le « peuple d'Israel, le Seigneur ne les conduisit point par

(1) Amos, 9, 7. Jérémie, 47, 4.

(2) Movers identifie ce nom avec celui d'Aptera, ville et territoire au nord-ouest de cette île. — M. Ebers propose un composé égyptien, *Kef-toer*, la grande *Kef-t*, nom que, en Égypte, dit-il, on donnait à la Phénicie et qui rappelle le roi Céphée, de Joppé, et les Céphènes.

(3) Gen., c. X, 14; c. XXI, 33 et 34.

« le chemin du pays des Philistins qui est voisin, de peur « qu'ils ne vinssent à se repentir d'être ainsi sortis, s'ils « voyaient s'élever des guerres contre eux, et qu'ils ne re- « tournassent en Égypte (1). »

L'invasion des Crethi sur le littoral précédemment occupé par les Hévéens aurait donc eu lieu dans les mêmes conditions que celle des tribus d'Israël en Chanaan : un peuple qui se replie. Les Crethi, en effet, paraissent avoir appartenu à la fraction sémitique dite des Hethei, dont on trouve un rameau détaché, au temps d'Abraham, dans le sud de la Palestine. Quant aux causes qui déterminèrent leur départ de l'île de Crète, ce furent évidemment des causes violentes : un peuple n'émigre pas en masses aussi nombreuses à la fois sans y être forcé par une nécessité souveraine. Il y a donc lieu de conjecturer que les Créto-Philistins furent en grande partie chassés par une irruption de Pélasges (2) : l'invasion des îles de la mer Égée par ces derniers, qui, sous le règne du pharaon Merenphtah, dès le seizième siècle avant Jésus-Christ, y avaient déjà formé le nœud d'une ligue puissante contre l'Égypte, semble concorder avec l'arrivée des Philistins en Chanaan un ou deux siècles plus tôt.

Le dix-huitième siècle avant notre ère fut, pour la race sémitique, une période des plus agitées. Refoulée des îles

(1) Exode, XIII, 17.

(2) La présence de Pélasges en Crète à une époque anté-hellénique est confirmée par Homère : « Au milieu des sombres flots de la mer est l'île de Crète, terre fertile et riante; des hommes en nombre infini habitent ses quatre-vingt-dix cités, où leurs langues diverses se confondent. Des Achéens se mêlent avec les Crétois indigènes au cœur altier, avec les Cydoniens, les Doriens en trois tribus et *les divins Pélasges.* » (*Odyssée*, XIX, 173 et suiv.)

de l'archipel par les Pélasges, et vaincue définitivement dans la Basse-Égypte, où elle avait dominé près de cinq cents ans et fourni les 15e, 16e et 17e dynasties dites des Hyksos ou « rois pasteurs », cette race se replia en partie sur sa base originelle ou se dispersa sur tout le littoral de la Méditerranée. C'est peut-être à l'époque de cet ébranlement général que remontent les établissements sémitiques du midi de la Gaule. Ce n'étaient assurément pas des colonies de Sidon ou de Tyr, car ils paraissent avoir existé avant que Sidon, Tyr et Carthage les eussent successivement et à tour de rôle comptés au nombre de leurs comptoirs. Il nous a été conservé, à cet égard, une tradition relative à la fondation de Vienne, qui, éclairée par d'autres rapprochements, ne saurait être dédaignée. Après avoir mentionné une localité du nom de Biennos au sud-est de l'île de Crète, Étienne de Byzance ajoute : « Il y a une « autre ville de ce nom en Gaule. Une grande sécheresse « désolant la Crète entière, les habitants se dispersèrent en « d'autres endroits, les uns allant à Hydronte, en Italie, « ville non encore habitée. Mais un oracle leur fit entendre « qu'ils devaient s'établir là où ils trouveraient un endroit « marécageux. Étant donc venus sur le Rhône, en Gaule, où « il y avait des marais, ils s'y établirent, et ils appelèrent « leur ville du nom de Vienne, parce qu'une des vierges « qui étaient avec eux, nommée Vianna (βίαννα), fut, en dan- « sant, engloutie dans un gouffre, ainsi qu'Eusèbe le rap- « porte dans son *Histoire ecclésiastique* (1). »

Nous avons dit, dans une autre partie de ce travail, qu'une des conditions premières pour l'établissement d'un

(1) Ἐθνικά, au mot βιεννος.

sanctuaire chthonien était le voisinage de l'eau, souvent aussi un terrain marécageux, et l'abri des montagnes. A cette occasion, nous avons cité l'emplacement d'Éphèse et de la plupart des tumuli et sanctuaires connus dans l'antiquité. Or, la ville de Vienne ayant été, à l'origine, un de ces sanctuaires, ainsi que nous allons le démontrer, la tradition rappelée par Étienne de Byzance s'explique d'elle-même. Les Crétois, à la recherche d'un emplacement pour y construire leur ville, firent exactement ce que font aujourd'hui encore les Chinois, du moins dans les provinces méridionales, avant d'élever une construction : ils cherchèrent le vent et l'eau. Au mot *choùy*, p. 343 du *Dictionnaire chinois* édité par Deguignes, il est dit que le composé *Fong-Choùy*, qui signifie « vent et eau », désigne une superstition consistant à choisir, pour construire ou inhumer, un endroit à l'abri du vent et où il y ait de l'eau. Des renseignements particuliers, que nous devons à l'obligeance d'un ancien consul français à Schang-Haï, ajoutent que des hommes spéciaux sont chargés d'étudier le pays à ce point de vue ; qu'ils parcourent la campagne, sondent le terrain, pour savoir s'il est bien effectivement humide, et s'orientent de façon à mettre la rivière, le marais ou l'humidité entre la construction et l'abri de la montagne ou de la hauteur, quelle qu'elle soit. Généralement l'eau doit être au midi et la hauteur au nord. Les Chinois sont guidés dans cette recherche par des idées qui se rattachent à des dogmes religieux de la plus haute antiquité. L'eau, suivant cette doctrine, est le principe de la vie, et le vent, celui qui dessèche, est censé en arrêter le développement. Or, la vie, dans ces opinions, a sa base au foyer domestique, et la tombe est une matrice dans la-

quelle le mort, replié sur lui-même comme l'enfant dans le sein de sa mère, s'informe à nouveau pour renaître. Faciliter l'œuvre du foyer et celle de la tombe, en appelant à concourir à cette œuvre l'eau qui vivifie, et en la mettant à l'abri du vent, tel est donc l'objet du *Fong-Choüy*. Tout le chthonisme des temps primitifs est là. Il importe d'ajouter, comme complément de démonstration, qu'aujourd'hui encore toute génération animale et toute production végétale sont attribuées, en Chine, à un esprit appelé *Ché*, qui est l'esprit de la terre : *spiritus Terræ præsidens omnibus generationibus* (1). L'esprit n'est ici qu'une superfétation métaphysique d'une époque évidemment plus récente, pour désigner l'énergie ou principe de génération résidant dans la terre. C'était peut-être aussi, à l'origine, un de ces esprits comme les conçoivent les sauvages, esprits qu'ils mettent dans tout, même dans ce qui est inanimé, et qui sont comme le simple spectre des objets.

La tradition conservée par Étienne de Byzance est d'autant plus remarquable, que cet auteur n'en comprenait certainement pas le premier mot. Il était, en effet, très-naturel de représenter un peuple qui cherchait le voisinage de l'eau ou un pays marécageux, pour y fonder une ville, comme chassé de sa patrie par une sécheresse (2).

Outre l'eau et le vent, et même avant l'eau et le vent, un

(1) *Dict. chinois*, éd. Deguignes, p. 489.

(2) Chorier, dans ses *Recherches des Antiquités de Vienne*, prétend que l'endroit n'a jamais été marécageux. « Cette opinion est fausse, dit Cl. Chervet (*Fastes de la ville de Vienne*), et Chorier connaissait mal sa patrie. J'ai été le témoin de plusieurs excavations, et je n'en ai jamais vu faire de profondes qu'on n'ait trouvé des pilotis plantés par bouquets. »

des traits les plus caractéristiques des cultes chthoniens, c'est la nature du symbolisme : grotte, abîme, entrebaillement du sol et tumulus. Le tumulus ou tumescence de la terre mère est l'image du sein divin *in statu prægnationis*. Isolé de tout autre emblème, c'est la mère conçue dans l'état absolu, abstraction faite du générateur : c'est, en d'autres termes, la vierge-mère. Quand cette idée se forma, les genres n'avaient pas encore été déterminés, car il fut d'abord un temps où l'énergique vertu du mâle n'était pas aussi incontestablement reconnue qu'elle l'est devenue depuis. Il a fallu bien des années d'observation, au début de la conscience humaine, pour arriver à établir un rapport certain entre le fait de l'union sexuelle et la naissance du produit. Prise à ce début, la femme est une cause *neutrius generis*, l'allemand *das Weib*.

En Syrie, la mère divine, principe de toutes choses, avait son symbole dans un entrebaillement du sol, qui était en même temps l'ouverture d'un gouffre. Lucien, qui avait visité le temple d'Hiérapolis, dédié à la déesse syrienne, une terre-mère, dit que, deux fois par an, il arrivait des pèlerins de la Syrie, de l'Arabie et d'au-delà de l'Euphrate, pour faire leurs dévotions au sanctuaire. Ces pèlerins se rendaient d'abord sur le rivage de la mer et y remplissaient des vases d'eau, qu'ils portaient ensuite au temple. Là, ils versaient cette eau sur le pavé sacré, et elle s'écoulait en pente douce vers un trou assez petit, mais profond, dans lequel elle s'absorbait toute. Ce trou, emblème du Kteis, donnait dans un abîme, par où les flots du déluge, suivant la tradition du pays, auraient disparu, et sur lequel Deucalion fit élever ensuite le sanctuaire. « D'autres pré-« tendent, ajoute Lucien, que ce temple fut érigé par Sémi-

« ramis, qui le consacra, non pas à Héra, mais à sa mère « Derkéto. Il y en a aussi qui croient que la déesse du sanc- « tuaire est Rhea, et que le temple a été construit par Attis. « Pour moi, je goûte de préférence l'opinion de ceux qui le « considèrent comme l'œuvre de Bacchus, fils de Sémélé, et « qui estiment qu'il fut dédié à Hera. On voit, en effet, dans « le parvis, deux priapes d'une grandeur extraordinaire, « avec cette inscription : *Bacchus à sa belle-mère Hera* (1). »

Rhea et Junon, ou plutôt Hera, ne sont que des variantes du même principe femelle, généralement la terre. Le vrai nom de la déesse syrienne paraît, néanmoins, n'avoir été aucun de ceux-là. Il ne faut généralement voir, du reste, dans les dénominations grecques, quand il s'agit de divinités orientales, que des termes de comparaison ou d'assimilation avec des divinités helléniques de même caractère. La circonstance du trou au milieu du sanctuaire, le symbolisme de l'arrosement, la présence des phalles, le nom de Derkéto ou Atergatis donné ailleurs à la déesse (2), tout concourt à faire de cette divinité la matrice divine. Le nom de Derkéto ou d'Atergatis, notamment, est tout à fait significatif. C'est le terme sémitique *Tirhatha* (תרעתא) ou, avec affixe de l'article, *Atirhatha,* que l'on peut aussi prononcer Atirghatha, la lettre *aïn* de l'alphabet hébraïque, reproduite ici par *ha,* ayant, suivant les cas, la double prononciation de l'*aïn* et du *ghaïn* de l'alphabet arabe. Cette seconde prononciation explique la transformation de Tirghata en Derketo et d'Atirghata en Atergatis. La preuve,

(1) *De Deâ Syr.*, 13 et 14.

(2) Pline, *Hist. nat.*, V, 19 : *Ibi* (*Hierapoli*) *prodigiosa Atergatis, Græcis autem Derketo dicta, colitur.* Athénée, XVI, 4, où Xanthus appelle du nom d'Atergatis la déesse Derketo d'Ascalon.

du reste, que תרעתא Thirhata est bien l'origine des deux formes en question et par conséquent le nom de la déesse syrienne, c'est l'application qui en est faite à cette divinité par le Talmud de Babylone (1). « Les temples idolâtres « fixes, y est-il dit, sont ceux-ci : le temple de Bel à Baby- « lone, celui de Tirhata à Maboug (Hiérapolis), etc. » Or, le sens de ce mot dans les dialectes araméens qui l'ont conservé, comme en syriaque et en chaldéen, est celui de « fente », *hiatus*, et de « gouffre béant », et répond exactement au terme grec χάσμα dont Lucien se sert pour qualifier l'ouverture de l'abîme sur lequel fut construit le sanctuaire de la déesse de Syrie.

Ce même terme de χάσμα est précisément celui encore qu'emploie Étienne de Byzance pour désigner le gouffre où fut précipitée, en dansant, la vierge qui a donné son nom à la ville de Vienne. Cette vierge, avons-nous dit, était appelée Bianna. En rapprochant ce nom du gouffre dans lequel disparut la jeune fille, la tradition fait clairement entendre qu'il y a eu originairement identité entre la vierge Bianna et le trou en question. Or, ce trou étant un véritable Kteis, une matrice divine, ainsi que nous allons le voir, et répondant exactement au Thirhata des dialectes araméens appliqué à la déesse syrienne, il ne nous paraît pas téméraire d'expliquer le nom dont il s'agit par un substantif *beïanna,* féminin de *beïan* ou *beïn,* avec le sens d' « intersection », « solution de continuité », *hiatus.* Bianna n'est donc, dans cet état, qu'un équivalent dialectique de Thirhata. Je trouve, du reste, en Crète, entre les deux villes de *Biennos* ou *Bienna* et de *Bienon,* qui,

(1) Avodah Zara, f. 11, 6. Movers, *Relig. der Phœnizier*, p. 594.

appartenant au même radical, ne peuvent être ramenées qu'à la racine *beïn,* une autre ville du nom de *Tarrha*, dont la signification explique celle des premières. Tarrha, ou, en composition, Tarrhath, veut dire, en effet, une « ouverture », un « trou en terre où il y a de l'eau » (1). Comme il ne peut s'agir, dans cette Tarrha crétoise, que d'un sanctuaire analogue à celui de la Tirhata syrienne, dont la dénomination est, du reste, exactement la même, il n'est pas douteux que les Crétois n'aient eu le culte du *Kteis ;* qu'ils n'aient étendu le nom de la divinité au sanctuaire et à la ville même ou localité, et qu'enfin l'idée, plus que le mot, étant l'objet du culte, ils n'aient pu rendre cette idée par *Bienna* aussi bien que par *Tarrha.* Nous croyons, du reste, avoir une preuve directe de l'existence, dans le sémitisme, d'une dénomination de *Beïna* pour désigner la divine matrice. Il a été démontré qu'un des noms les plus anciens et les plus ordinaires de cette matrice était *Anah* ou Anath. Or, un sanctuaire de cette divinité femelle en Israël, בית ענה *(Beith Anah),* de la tribu de Nephthali, est appelé, dans le Talmud (2), du nom de *Beïnah* (באינה), aujourd'hui El-Baneh, au sud de Kefar-Soumeïa (3). Nul doute, par conséquent, que Beïnah n'ait été un des noms d'*Anath,* et peut-être faut-il voir dans la déesse *Bin-te* des inscriptions cunéïformes un correspondant infléchi par l'adformante féminine *th,* au lieu de *ăh,* dont la fonction est identique.

On ne saurait, du reste, contester que, dans la vierge Bienna du récit d'Étienne de Byzance, nous n'ayons af-

(1) Arabe
(2) Tosiftha, kilaim, c. II.
(3) Ad. Neubauer, *Géographie du Talmud,* p. 236.

faire à une divinité chthonienne. Movers (1), rappelant l'enlèvement d'Europe, celui d'Io, le rapt et la disparition de Proserpine dans l'antre de Pluton, fait remarquer que les divinités qui, d'après la mythologie, disparaissent, s'abîment ou sont enlevées, appartiennent généralement au chthonisme. C'est en jouant avec ses jeunes compagnes et en cueillant des fleurs dans les prairies d'Enna, sur les bords du lac Pergos, que Proserpine, entre autres, fut surprise par le sombre roi des Enfers. Europe, d'après Bacchylides ; Io, d'après Eschyle ; Oreithya, d'après Chœrilos, furent de même enlevées au milieu de leurs jeux, au moment encore où elles cueillaient des fleurs. Et ce qu'il y a de caractéristique, c'est que cet enlèvement a toujours lieu dans le voisinage des eaux, près de quelque abîme sans fond, d'un gouffre ou d'une cavité sur le flanc escarpé de la montagne, d'où la légende fait sortir le ravisseur et où elle le montre ensuite disparaissant avec sa proie (2). En outre, toutes ces belles enlevées sont des vierges.

Telle qu'Étienne de Byzance l'a transmise, la légende de Bienna reproduit si bien les données générales du mythe, qu'il ne nous est pas possible d'y méconnaître, dès ce premier abord, le sens que nous avons dit. Tout s'y retrouve, en effet : le voisinage de l'eau, le gouffre, la circonstance du jeu sur le bord de l'abîme, la disparition, la virginité et l'origine de la jeune fille. Il est vrai qu'elle n'est point enlevée ; mais ce trait, qui établit la transition de la vierge-mère à l'amante, du principe femelle *neutrius*

(1) *Das Phœniz. Alterthum*, II, p. 84.
(2) Preller, *Griech. Myth.*, I, p. 594.

generis ou concevant et produisant de lui-même au principe femelle fécondé, n'est pas un trait primitif ; ce qui est originel, c'est l'abîme noir et sans fond, c'est la virginité. Nous devons, néanmoins, ajouter que le mythe phénicien s'est déjà compliqué du principe mâle et que, quoique vierge, le principe femelle n'y est tel que par opposition et a perdu son caractère d'absolu. Adonis y apparaît à côté d'Astarté, comme en Phrygie Attys à côté de Cybèle : *Quarta* (Vénus) *Syriâ Cyproque concepta, quæ Astarte vocatur, quam Adonidi nupsisse creditum est* (1). Cette singulière transition de la vierge-mère à l'épouse-vierge, qui a embarrassé tous les mythographes, s'explique naturellement dès qu'on veut tenir compte de la nécessité où l'on fut, une fois constatée et posée l'énergique vertu du mâle, de ménager par un compromis l'orthodoxie première. Marie, la mère divine, épouse Joseph et se subordonne à lui comme à son mari ; mais elle continuera à enfanter sans son secours, jusqu'à ce que, le mâle ayant décidément établi sa priorité absolue, la maternité de la vierge toujours vierge passe à l'état de mystère. C'est ainsi que le dogme, qui reproduit toujours un moment du progrès humain, devient, par l'effet de l'éloignement, de plus en plus inaperçu et finit par ne plus rien être du tout au regard de la raison ; la foi s'en saisit alors, et il n'est quelque chose que pour elle. Le mythe d'Attys et de Cybèle, auquel nous venons de faire allusion, est surtout instructif à cet égard. Cybèle épouse Attys, mais à la condition qu'ils garderont l'un et l'autre une éternelle virginité. Cybèle, cependant, est la mère universelle, et Attys

(1) Cicéron, *De nat. Deor.*, III, 23.

figurait dans le temple de la déesse sous la forme d'un pin, emblême phallique. Aussi Bœttiger (1) voit-il dans ce singulier mythe l'image du dualisme des sexes ramené à ce qu'il appelle l'unité primordiale.

Il faut remonter à cette période du développement de la donnée chthonienne, pour avoir la raison de la *Dame* opposée au *Seigneur*, de Marthe opposée à Mar. C'est à cette période qu'appartiennent les vierges-mères d'origine asiatique, et qu'il convient de rattacher, en conséquence, la Bienna en question. Si la légende, en effet, ne dit rien du mâle, de ce Mar ou Seigneur dont nous avons constaté la présence à côté de la vierge le long de la côte de Phénicie, en Crète et sur certains points de la Gaule, l'histoire supplée à cette lacune en nous faisant connaître qu'il y avait à Vienne, consacré à la double divinité de Mars et de Victoire, un même sanctuaire dont la tradition reportait l'origine à une époque tout à fait reculée. Ce sanctuaire était situé en un lieu éminent de la cité, qui avait retenu encore le nom de Mars au VIe siècle de l'ère chrétienne, ainsi que le rappelle Lelièvre (2), et où fut construit plus tard, des ruines mêmes du temple, un monastère dédié à sainte Blandine. Les deux dénominations en question sont de l'époque romaine, il est vrai ; mais de même que Mars est ici pour Mar, comme partout où ce nom s'est offert à nous dans de semblables conditions de chthonisme, de même la déesse Victoire est pour la vierge Marthe. Il est, en effet, incontestable que, depuis le triomphe de Marius sur les Ambrons, la divinité chtho-

(1) Amalthea, *Ueber die Hermaphroditen Fabel und Bildung.*
(2) *Hist. de l'antiquité et saincteté de la cité de Vienne*, p. 26.

nienne du Garagaï, au-dessus de Vauvenargues, avait ajouté à son nom de Marthe ou de Dame la qualification de Victoire : les Romains avaient voulu reconnaître par ce nouveau titre ce qu'ils croyaient devoir à l'assistance de la déesse (1). Du reste, l'aspect militaire et triomphateur paraît avoir été de bonne heure un de ceux de la mère universelle. La divine génératrice des inscriptions cunéiformes, en effet, est aussi une *Victoria :* « C'est, dit H. Rawlinson, « en parlant d'Ischtar, une Vénus babylonienne, la déesse « des batailles, la reine des victoires, celle qui conduit « les armées au combat, celle qui juge les exploits de « guerre (2). » La plus ancienne dénomination de la mère chthonienne, Anath, l'Anaïtis des Perses, a été identifiée par quelques-uns avec Enyo et Bellone (3), et à Pergame, à Smyrne, à Argos, à Samnium, on adorait une Vénus *victrix* (Ἀφροδίτη νικηφόρος) (4). Le vocable de *Blandine,* au-

(1) Le nom de *mar,* employé aujourd'hui dans le Liban pour désigner un « saint », comme Mar Elia, Mar Ioussouf, Mar Yakoub, etc., n'était pas seulement autrefois un mot du dictionnaire. Philon (*in Flaccum*) dit expressément que c'était ainsi qu'on appelait le « Seigneur » en Syrie : Μάριν τὸν Κύριον ὀνομάζεσθαι παρὰ Σύρους. Le dieu de Gaza, qui, d'après Étienne de Byzance, était le même que le Jupiter de Crète, se nommait *Mar-na* ou « Notre-Seigneur », et saint Paul (I Ép. aux Corinthiens, XVI, 22) applique ce terme à Jésus ; l'expression *maranatha* dont il se sert doit, en effet, être décomposée en *mar-na-atha,* qui signifie : *Notre-Seigneur est venu.* Quant au féminin *Mar-th,* il fut également en usage en Crète, où nous trouvons une divinité femelle du nom de Brito-Martis, assimilée par les Grecs à Artémis ou Diane et qui ne fut, comme le Baalath-Beer dont il est question un peu plus loin, qu'un « Puits de la Dame » ou une « Dame du Puits » : *Berouth-Marth,* dont les Grecs ont fait *Brito-Martis.*

(2) *Dissert.*, dans le t. IV de la trad. d'Hérodote de G. R. p. 634.

(3) Strabon, XII, 2, 3.

(4) Polybe, 17, 2. Paus., 2, 19, 6. Plut., *Parall.*, 37.

quel fut dédié le monastère chrétien contruit à Vienne sur les ruines du temple de la Victoire, nous paraît être, dans la circonstance et comme représentant une des dénominations les plus communes de la divine Mère, quelque chose de tout à fait caractéristique. Il est, dirons-nous d'abord, très-présumable, comme la suite autorise à le conjecturer, que le monastère ne prit cette dénomination que parce qu'elle se trouvait là toute faite sur les lieux. Or, nous pensons que *Blandina* doit être ramené à un composé sémitique *Balthina* ou *Belathina,* qui est un des équivalents très-fréquents de *Marthana* et, comme ce dernier, signifie *Notre-Dame*. Nous ne voulons pas dire, néanmoins, qu'une vierge chrétienne du nom de Blandine n'ait point souffert le martyre en l'année 177 de Jésus-Christ, ni moins encore pensons-nous à dériver ce nom, qui est ici bien latin, du composé sémitique *Belathina;* tout ce que nous croyons pouvoir affirmer, c'est que les deux mots en question, si tant est qu'il faille en compter deux, ont été associés de telle manière, que Belathina s'est fondu dans *Blandina,* en prêtant à la légende de sainte Blandine quelques-uns des traits caractéristiques de la primitive Notre-Dame chthonienne de Fourvières. C'est par un procédé analogue que *Marthana*, l'équivalent de *Balthana, Balthina* et *Belathina,* s'est fondu dans *Martine.*

En Syrie, d'où est originaire le nom de Marthe, avec le sens de *Dame,* et où l'on connaissait aussi le composé *Marth-na* ou Notre-Dame, ainsi que le prouve la présence, sur la côte, du correspondant masculin *Mar-na* (1),

(1) Le Marnas de Gaza.

« Notre-Seigneur », Tacite signale, en effet, une femme appelée *Martina,* célèbre empoisonneuse, que Cneius Sextius envoya à Rome sous l'accusation de complicité dans l'empoisonnement présumé de Germanicus (1). Des détails fournis par l'historien il ressort que cette Martina, dont Plancine, l'épouse de Pison, aimait à s'entourer, était plutôt une enchanteresse dans le genre de la fabuleuse Circé ou de Médée, et que ses poisons consistaient surtout en des charmes et des maléfices, ce qui la range parmi les prêtresses ou confidentes de ces divinités chthoniennes, dont le culte avait dégénéré de bonne heure en une sorte de magie (2). « Le mal dont souffrait Germa-
« nicus était aggravé, dit Tacite, par la persuasion où il
« était que Pison l'avait empoisonné. On trouvait à terre et
« contre les murs, autour du palais, des lambeaux de
« corps humains déterrés, des charmes et des conjurations
« magiques, avec le nom de Germanicus gravé sur des lames
« de plomb, des cendres à demi-brûlées et humectées d'un
« sang noir, et autres maléfices, auxquels on attribue la
« vertu de vouer les âmes aux divinités infernales (3). »

Entre les substantifs Balth ou Balath, Marth ou Marath, et le suffixe *na,* qui signifie *notre,* il n'y a, tant en hébreu que dans les autres dialectes sémitiques, qu'une voyelle brève et sourde, dont l'écriture ne tient même aucun compte. Dans les langues en question, chaque consonne se sépare et est mue par une voyelle dont la nuance, très-souvent imperceptible ou chatoyante, reproduit vaguement, selon l'angle sous lequel on la considère, tous les reflets de la

(1) Tacite, *Annales,* II, 74.
(2) Voir Alfred Maury, *La magie et l'astrologie, passim.*
(3) *Annal.,* II, 69.

vocalisation. Aussi les dictionnaires qui prétendent figurer pour notre usage cette prononciation louche ne sont-ils jamais d'accord entre eux sur la figuration des voyelles brèves. Ce que l'un représente par *a*, d'autres le représentent par *e* muet ou par *i*. Du reste, dans les pays sémitiques eux-mêmes, où l'arabe s'est généralement substitué à tous les autres dialectes de même souche, la prononciation de ces voyelles varie de nuance d'un pays à l'autre, inclinant ici vers le son de l'*e*, là vers le son de l'*i*, ailleurs vers celui de l'*a* bref. Quant au système de vocalisation plus caractérisée introduit dans la Bible par la Maçorah, il ne reproduit que la prononciation emphatique du chant ou de la lecture publique des synagogues, exactement comme la ponctuation du Coran, en arabe, donne une prononciation qui n'est, à la rigueur, que pédagogique.

Il ressort de ces explications que Balthina ou Belathina est une figuration phonétique aussi peu étrange que Balthana, quoique cette dernière réponde mieux à la lecture emphatique du chant et de l'enseignement. Dans tous les cas, on ne peut contester qu'il ne faille tenir peu de compte de la voyelle brève euphonique introduite pour relier le nom au suffixe *na*. Une preuve, du reste, que la prononciation Balthina a bien existé, c'est qu'on la trouve en Syrie, où la ville de Biram, aujourd'hui Birat, sur la route de Mésopotamie, était appelée aussi *Beth-Balthina* ou « sanctuaire de Notre-Dame ».

Tandis que les uns présentent sainte Blandine comme une vierge, esclave de quelque riche dame de Lyon, et font du jeune Ponticus, l'associé de son martyre, un étranger par rapport à elle, d'autres traditions portent que cette

même Blandine était une veuve, native de Vienne, « sainte et honorable matrone », et que Ponticus était son fils (1). En outre, son corps, suivant les premiers, après avoir été retiré du Rhône où on l'avait jeté, aurait été inhumé dans une crypte de l'église d'Ainay, à Lyon, avec les cendres d'autres martyrs, au lieu que, d'après les secondes traditions, ce même corps et tous ceux des autres saints confesseurs de la foi, « ayant été brûlés et réduits en « cendres et icelles jetées audit fleuve du Rhône, s'apparu- « rent toutes ramassées et entières, révélées par permission « divine avec leurs noms, et puis transportées par le clergé « de Lyon dessus le Rhône sous l'autel majeur de l'église « des Apôtres à Vienne (2). » Sainte Blandine étant originaire de cette cité, ajoute Lelièvre, « en mémoire d'icelle, « et pour ses vertus et mérites, fut bâti un fort beau « temple par les chrétiens, et dressé un monastère de « veuves sanctimoniales, au lieu où jadis, au temps de « Jules César, fut construit le château appelé Quiriacum, « sur un mont artificiel d'une admirable entreprise. » Vierge ou veuve, Blandine, associée aux souvenirs chthoniens du temple de Mars et Victoire à Vienne et du coteau de Fourvières à Lyon, est une « Notre-Dame » ou Belathina. Vierge, elle a le jeune Ponticus pour parèdre virginal : ce jeune adolescent, un homme qui n'est point fait et qui ne peut rien, est vis-à-vis d'elle ce que fut Attis vis-à-vis de la vierge-mère de Pessinonte. Veuve, Blandine a Ponticus pour fils : elle est la mère sans mari.

(1) Lelièvre, *Hist. de l'antiquité et saincteté de la cité de Vienne*, c. x, p. 71.

(2) Id., *ibid.*, c. x, p. 69 et 70.

Dans l'un et l'autre de ces deux états, elle appartient à la période de transition dont il a été parlé plus haut, où la femme opposait le mâle en elle-même, se possédant toujours et restant sa maîtresse, sans s'épancher au dehors ni se livrer : *eadem mas et femina*.

Le nom de Blandine, que le cartulaire de Savigny et d'Ainay offre constamment, dans tous les cas où on le rencontre, sous la forme de Bladine, au masculin *Bladinus*, se rapporte à une prononciation Belathina. Quant à Ponticus, est-il possible de supposer que Marc-Aurèle, si humain, si droit et si éclairé, lui qui avait déjà expressément défendu d'accuser les chrétiens et qui, au témoignage de Tertullien, les protégeait même, ait pu ordonner le massacre de cet enfant de quinze ans ? Ce que son légat, sollicité, pressé de toutes manières, au milieu d'une population fanatique et violente, avait craint d'exécuter, le meilleur des empereurs, de sang-froid et sans colère, n'aurait pas hésité à le commander ! Car la lettre des chrétiens de Lyon à leurs frères d'Orient, « monu-« ment des plus authentiques, des plus incontestables « quant à sa date, » dit M. de Champagny (1), porte que ce fut après avoir soumis l'affaire au prince et pris ses ordres que le légat fit torturer et mettre à mort les saints martyrs, au nombre de quarante-huit, parmi lesquels étaient Blandine et Ponticus, réservés tous les deux seuls pour le couronnement de la fin. « A bout de voie et craignant cette « multiple exécution, qui serait pour lui une multiple « défaite, ajoute le même M. de Champagny (2), il dé-

(1) *Les Antonins*, t. III.
(2) *Id.*, t. III, p. 205.

« couvrit, après avoir épuisé tous les genres de tortures,
« qu'Attale (un des confesseurs) était citoyen romain ; que
« l'empereur seul pouvait disposer de sa vie ; qu'il fal-
« lait consulter l'empereur sur Attale et sur tous les
« autres, heureux de pouvoir en rester là des supplices
« et abriter son embarras derrière le nom de l'empe-
« reur. »

Les persécutions contre les chrétiens, celles même du règne de Marc-Aurèle, sont des faits historiques, nous le croyons ; mais les passions populaires, plus encore que l'initiative des autorités, en ont suscité la plupart, et ce serait être injuste à l'égard de ces mêmes autorités que d'en faire peser toujours sur elles directement la responsabilité tout entière. Les hésitations du légat de Lyon, torturant les chrétiens, comme Pilate fit flageller et couronner d'épines Jésus pour attendrir une indigne populace et détourner des colères impies ; les prétextes qu'il invoque pour différer leurs supplices, le renvoi de leur cause à l'empereur afin de gagner dn temps, tout paraît indiquer qu'on a affaire à un homme peu passionné, sur le compte duquel il est difficile de mettre l'assassinat juridique d'un enfant. Nous avons donc, en y ajoutant les contradictions relatives à Blandine, les meilleures raisons de conjecturer que la Lettre aux Frères d'Orient est d'une date de beaucoup postérieure à celle du martyre des quarante-huit confesseurs de Lyon, et que, en ce qui concerne la jeune vierge et l'adolescent Ponticus, il s'est introduit dans leur légende une foule de traits appartenant au mythe chthonien de la mère divine de Fourvières et de la Victoire de Vienne, auxquelles sainte Blandine a été substituée pour une part. La finale du récit est, au reste,

tout à fait caractéristique : le mythe de la vierge-mère et de son chaste parèdre y reprend le dessus. Ponticus, en effet, meurt sur le sein de Blandine, comme Léandre sur le sein de Héro, Atys sur celui de Cybèle, Adonis sur le sein de Vénus, comme meurent, en un mot, aux pieds de la divine amante ou contre son sein béni les amants de tant de légendes. « La bienheureuse femme, ajoute la « lettre, reste la dernière de tous ; comme une mère géné- « reuse, elle a soutenu le courage de ses enfants et les a « envoyés vainqueurs à son Roi ; à son tour, après avoir « combattu tous leurs combats, elle part maintenant, impa- « tiente de les retrouver ; joyeuse de partir, il semble « qu'elle marche, non vers les bêtes qui doivent la dévo- « rer, mais vers un fiancé dont le festin l'attend. »

Une tradition fort ancienne, puisqu'on la trouve consignée dans la chronique de Saint-Adon, qui date du milieu du IXe siècle, veut que Ponce-Pilate, condamné au bannissement perpétuel par l'empereur Caïus Caligula, ait été exilé à Vienne, où il serait mort. D'après une légende de Saint-Mamert, Pilate aurait été poursuivi dans son exil pour des crimes atroces, car « c'était un personnage fort « caut, rusé, plein de toute meschanceté, maculé vilaine- « ment de toute infamie abominable, dur, inhumain, « opiniâtre, lequel en sa jeunesse tua son propre frère « et en après, par grande trahison, occit dans Rome « l'ambassadeur d'Hérimère, duc des François, avant nos « rois establis, et exerça plusieurs autres semblables ho- « micides (1). » Enfermé en une prison étroite, où il fut

(1) Lelièvre, c. IV, p. 32.

longtemps détenu, il se serait étranglé avec ses liens. Son corps fut jeté dans le Rhône, où, pendant des siècles, le gouffre dans lequel il gisait inspira aux navigateurs, qui n'osaient en approcher de crainte du naufrage, une sorte de terreur superstitieuse à peine guérie aujourd'hui. Vers la fin du Ve siècle, des malheurs de toute espèce, des tremblements de terre, incendies, inondations, invasions de loups dans la cité, désolant le pays, « saint Mamert « eut révélation du ciel que tels encombres ne cesse- « raient que le corps désastré de Pilate ne fût retiré du « Rhosne, où il avait été jeté par l'antiquité. » En conséquence, le corps en question fut retiré avec des crochets du gouffre maudit, dont les eaux se divisèrent miraculeusement pour faciliter l'opération, et reporté dans un puits de grande profondeur, qui fut comblé de pierres. « Et lors cessa l'ire de Dieu et persécution de Vienne. » Ce puits aurait été à l'endroit dit de la Tour-Ronde, près de la porte de Lyon. Du temps de Lelièvre, au commencement du XVIIe siècle, on voyait encore des gens qui avaient ouï dire à leurs aïeuls, ajoute cet auteur, que cette tour, où était le puits, avait servi de prison à Pilate.

Néanmoins, pour expliquer à sa manière des traditions analogues qui se rattachent au mont Pilat, dans le Forez, Lelièvre (1) incline de préférence vers l'opinion de ceux qui « assurent avec le plus d'apparence de raison, dit-il, « que le corps dudit Pilate retiré du Rhosne y fut porté « ou bien plustost transporté par les malins esprits. » Il y avait autrefois sur cette montagne un marais ou étang, dit le puits de Pilate, dans lequel avait aussi été jeté le

(1) *L. c.*, p. 42.

corps de ce grand coupable. Tous les orages, toutes les tempêtes dont le pays avait à souffrir sortaient de ce puits, que l'on se décida enfin à combler, comme on avait comblé celui de Vienne : depuis lors tout est tranquille.

Près de Lucerne, en Suisse, il y a également une montagne du nom de Pilate, où est de même un lac ou étang dans lequel Pilate aurait encore été jeté. Les diables le hantaient, et l'ancien procurateur de la Judée y apparaissait tous les ans, vêtu en robe de juge, présageant la mort dans l'année à celui qui avait le malheur de le voir. Quand on jetait quelque chose dans cet étang, il en sortait d'effroyables tempêtes, qui désolaient le pays. Aussi, même au XVIe siècle, était-il expressément defendu d'aller le visiter sans une permission du magistrat de Lucerne, et ceux qui y jetaient quoi que ce fût étaient-ils sévèrement punis.

Nous avons dit qu'un des correspondants dialectiques de Marth ou Marath, pour désigner la « Dame » et l'opposer au Mar ou Baal, le « Seigneur », était Baalath, féminin de Baal. Ce terme était de la sorte un qualificatif de genre et s'appliquait à toutes les divinités femelles, dont l'idée, au fond, était la même : terre-mère, qu'elle fût la vierge ou la prostituée. Astarté était donc une Baalath, comme Tanith, Mylitta, Atergatis, Tirhata ou Derketo, etc. Néanmoins, ces dénominations divines, originairement communes, qui ne reproduisaient que les aspects différents d'une même chose, ayant été séparées et individualisées dans la suite, Baalath devint la sœur d'Astarté, et c'est avec ce titre qu'elle figure dans la cosmogonie de Sanchoniathon. Dans cet état de division du Divin absolu primitif, œuvre du polythéisme, les divinités

ne sont plus que des dénominations : *numina nomina.* Baalath désigna donc ultérieurement de préférence la déesse de Byblos. La forme grecque de ce mot est *Baaltis* dans Sanchoniathon et Philon, et *Beltis* dans Mégasthène et Abydène, cités par Eusèbe, et dans Hesychius, qui identifie la déesse à Aphrodite et à Hera. Le premier représente Baalath, inflexion féminine du masculin prononcé *Baal,* et le second *Belath*, du masculin prononcé Bel. La lettre sémitique figurée ici par *aa* et par *e* est un *aïn,* sorte d'articulation du fond du gosier, qui étrangle le son au passage et peut le mouvoir en *a,* en *o*, en *e* ou en *i*, la voyelle, quelle qu'elle soit, selon la circonstance, conservant toujours, d'ailleurs, quelque chose de sourd et de très-vague. Aussi, ce que les uns reproduisent par Baal et Baalath, d'autres peuvent très-légitimement le figurer par Bel et Belath : dans la version des Septante, c'est même généralement par un *êta* que l'aïn est reproduit, de sorte que, en prenant cette voyelle pour *i*, ainsi que l'*êta* a été prononcé de très-bonne heure en Grèce, on a, pour les mots en question, la prononciation Bil et Bilath. Dans la colonie gréco-marseillaise de Vienne, il y a tout lieu de conjecturer que ce fut cette prononciation qui prévalut, comme elle prévalut aussi et s'est conservée partout où l'on parle aujourd'hui la langue grecque.

Nous croyons, du reste, pouvoir inférer d'une tradition rapportée par Étienne de Byzance que la dénomination de Balath était usitée en Crète, concurremment avec celle de Marth, pour qualifier la divinité mère. La Japygie, à l'extrémité de l'Italie, avait reçu de cette île, à une époque où les Œnotriens n'avaient pas encore poussé jusque-là, des colonies qui paraissent avoir été nombreuses. Nous avons

vu plus haut qu'une émigration crétoise fonda Hydronte sur la côte orientale de cette même Japygie. D'autres témoignages encore confirment cette colonisation. Or, Étienne de Byzance cite, dans le pays en question, une ville qu'il appelle Brettos et qui aurait pris son nom d'un fils d'Hercule et de Balethia. L'origine crétoise de la colonie japygienne ne permet pas de douter qu'il ne s'agisse ici de l'Hercule de Crète, qui était, comme on sait, un Mar ou Baal, d'où il ressort que Balethia est bien une véritable Balath. Quant au nom même de la ville, *Brett-os* ou Bruttium, on va voir qu'une des dénominations assez ordinaires de la divine matrice, en Palestine, c'est-à-dire parmi des populations parentes de celles dont il est question, était *Ber,* qui signifie « puits » et dont le pluriel d'excellence est *Berouth,* avec le sens du singulier. La cité phénicienne de *Beryt-os,* dont le primitif est également *Ber,* offre un exemple certain de ces sortes de pluriel avec signification d'unité. En résumé, l'association d'Hercule et de Balethia, c'est-à-dire de Baal et Balath, avec Brett-os, dans un pays d'origine sémitique, détermine le sens de ce dernier mot, comme celui-ci, à son tour, réagit sur les deux autres en manière de confirmation. Il résulte de ce qui précède que Balath était bien, en Crète, une des dénominations des puits sacrés, symboles de la matrice divine. Rien de plus naturel, en conséquence, que cette dénomination se retrouve à Vienne, pour qualifier un de ces puits, si Vienne est une ville d'origine crétoise.

Le χασμα ou Beïnna, gouffre qualifié de puits de Pilate, étant une matrice divine, analogue à la Tirhata de Syrie et à toutes les déesses-mères, auxquelles était donné, entre autres noms, celui de *Belath* ou de « Dame, » nous

sommes autorisé, croyons-nous, eu égard à l'origine sémitique de la colonie en question, à inférer que Pilate est ici pour Belath ou Bilath, et que, par conséquent, la tradition relative à l'exil de l'ancien procurateur de Judée en Gaule n'est que la substitution chrétienne d'un nom maudit, mais parfaitement sûr, à un autre également maudit, mais dont le sens disparaissait. L'existence de gouffres de Pilate dans le Forez et en Suisse, sur le flanc des montagnes, avec le même accompagnement de traditions superstitieuses qu'à Vienne, prouve suffisamment, du reste, que nous avons affaire ici à autre chose qu'au Ponce-Pilate des Évangiles.

Il y avait en Palestine plusieurs localités du nom de Balath, qui me paraissent avoir appartenu aussi, dans le principe, aux cultes chthoniens. Une de ces localités, dans la tribu de Siméon, est même complétée d'un terme qui confirme cette opinion : c'est *Balath-Beer* qui, traduit littéralement, signifie la « Dame du puits » ou le « puits de la Dame ». Or, ce sens est exactement celui que donnerait Belath Beïnna ou Belath Tirhata. Le mot *Beer*, en effet, qui veut dire « puits », a désigné en Judée, comme Beïnna et Tirhata chez d'autres populations sémitiques, un sanctuaire de la mère divine. Voici nos preuves.

Parmi les endroits livrés à des cultes idolâtriques, du temps du prophète Amos (1), figurait, à côté de Bethel et de Galgala, la ville de Bersabée (באר שבע = Beer-Scheba). Ce nom peut se traduire par le « puits du serment » ou « le puits des sept » ; en arabe, aujourd'hui,

(1) Amos, c. v, v. 5; et viii, 14.

c'est ce dernier sens qui a prévalu, car l'endroit en question est appelé *Bir-es-seba*, qui ne veut pas dire autre chose que le « puits des sept ». L'alliance contractée près de ce puits entre Abraham et Abimélech est d'abord une preuve que ce lieu était sacré, et ensuite les circonstances qui accompagnent le pacte montrent que le nombre sept s'y rattachait bien réellement. « Abraham, est-il dit, se « plaignit à Abimélech de ce que ses serviteurs lui avaient « enlevé violemment un puits. Abimélech répondit : « Je « n'ai pas su qui l'a fait ; tu ne m'en avais pas parlé toi-« même, et je n'en avais rien ouï dire jusqu'à ce jour. » « Abraham prit des brebis et des bœufs qu'il donna à « Abimélech, et ils firent alliance ensemble. Abraham « ayant mis à part sept jeunes brebis tirées de son trou-« peau, Abimélech lui dit : « Que signifient ces sept jeunes « brebis que tu as ainsi mises à part ? » Abraham ré-« pondit : « Tu recevras ces sept brebis de ma main, afin « qu'elles me soient un témoignage que c'est moi qui ai « creusé ce puits. » C'est pourquoi cet endroit fut appelé « Ber-Schaba (Bersabée), parce qu'ils avaient juré là tous « les deux (1). »

Il est possible que le serment qu'auraient fait Abraham et le roi de Gérar ne soit ici que l'effet du miroitement d'un mot à double entente : la Bible abonde en histoires imaginées pour rendre raison de choses dont le sens n'était plus compris à l'époque de la dernière rédaction des textes sacrés. De cette manière, le puits des sept serait devenu le puits du serment. Néanmoins, le fait peut être tenu pour ce qu'on le donne, car l'idée de jurer et celle

(1) Gen., c. XXI.

du nombre sept étaient intimement liées, et ce double sens, dans le mot *scheba*, n'était point une rencontre fortuite de deux courants différents de dérivation. Jurer équivalait à « septenner » ; il n'y avait pas double entente; c'était même chose. Le serment d'Abraham peut fort bien, en conséquence, avoir été associé aux sept jeunes brebis, sans que, pour cette fois, l'on ait joué sur les mots. Mais comme on ne jurait qu'en prenant la divinité à témoin, il n'est pas douteux que la « septenarité » dont il s'agit ici ne doive être rapportée à une pratique du culte. « Vous « ne craindrez que le Seigneur votre Dieu ; vous ne ju- « rerez que par son nom (1). » Or, nous savons déjà que le culte des sept planètes s'était superposé à celui de la divine matrice et du phalle. C'était donc par les sept planètes que l'on jurait (2). D'autre part, l'offrande des sept jeunes brebis, qui accompagne le serment d'Abraham, est une allusion évidente à quelque sacrifice, et si la Bible ne le dit pas expressément, c'est que, dans la période de jéhovisme où se fit le remaniement des textes sacrés, il importait d'écarter cette circonstance trop compromettante pour le père de la race ou trop éloignée peut-être dans le passé pour pouvoir être comprise. De toutes manières, par le serment et par le sacrifice, le puits de Bersabée était un lieu saint. « Garde-toi, est-il dit dans le « Deutéronome (3), d'offrir tes sacrifices dans tous les « lieux que tu verras ; mais tu sacrifieras dans celui que « Jehovah aura choisi. » On ne sacrifiait donc que dans

(1) Deut., VI, 13; X, 20.

(2) Au lieu de « planètes », il serait mieux de dire les sept « astres mobiles », puisque le soleil comptait dans ce nombre.

(3) XII, 13 et 14.

des sanctuaires. La sainteté primitive du Puits des Sept ou Bersabée est, du reste, confirmée par le prophète Amos (1) :

« En ce temps-là, les belles vierges mourront de « soif, et avec elles les jeunes hommes qui jurent par « le péché de Samarie, en disant : O Dan, vive votre « Dieu ! vive la religion de Bersabée ! »

Il ressort évidemment de ce passage que le Puits des Sept était un vieil endroit de culte devenu idolâtrique pour les jéhovites. Le sacrifice qu'y fit Abraham s'explique dès lors d'une manière satisfaisante : le père des Hébreux jura par le divin « septenaire » de Bersabée et offrit un holocauste aux sept planètes. Le verset 33 de ce même chapitre XXI de la Genèse achève de lever tout reste de doute. « Abraham, « y est-il dit, planta un bois à Bersabée, et il y invoqua « le nom de Jehovah, le Dieu éternel. » Il ne saurait être question ici, en effet, que d'un de ces bois sacrés si rigoureusement condamnés plus tard dans la rédaction jéhovite des saintes Écritures. La Bible le fait suffisamment entendre en disant que le père des Hébreux y invoqua le nom de l'Éternel. Pourquoi là plutôt qu'ailleurs ? Pourquoi, immédiatement après la mention du bois, celle du culte qu'y rendit Abraham, s'il ne se fût agi d'un bois sacré ? Quant à l'invocation de Jehovah, il est bien évident que ce nom n'est ici que par suite du remaniement de la tradition elohimite originelle dans le sens plus restreint du jéhovisme.

De tout ce que venons d'exposer il ressort que le puits était bien réellement un symbole religieux en Chanaan et qu'il était saint à l'égal de la Déesse syrienne, qui y cor-

(1) VIII, 13 et 14.

respond. Si l'on veut bien, dès lors, considérer que les guerres des tribus sémitiques étaient des guerres de leurs dieux archigètes entre eux, on ne devra pas s'étonner que nous proposions de donner une signification religieuse aux luttes dont il est parlé notamment au chapitre XXVI de la Genèse. Les puits appartenant à la famille d'Abraham, que les gens de Gérar faisaient combler de terre, en haine d'Isaac, étaient, croyons-nous, des puits sacrés. On pourrait penser, au premier abord, que les ennemis de la tribu hébraïque ne comblaient ses puits et ses citernes que pour la priver d'une ressource, comme on a fait, par exemple, en Algérie à l'égard des tribus révoltées ; nous ne voudrions pas contester que cette considération n'entrât même pour une bonne part dans l'objet de ces sortes de guerres ; mais si ce motif a existé, il n'a pas dû être le seul. A peine de retour, en effet, dans les environs de Gerar, où Abraham avait été établi longtemps auparavant, Isaac n'eut rien de plus pressé que de « faire creuser de « nouveau et déboucher les puits que les serviteurs « d'Abraham, son père, avaient creusés et que les Phi- « listins, après sa mort, avaient remplis de terre (2). » Il est bien évident que, si les Philistins avaient comblé les puits du père des Hébreux quand il n'était plus là et que son fils demeurait au loin, ce ne pouvait être dans la seule pensée de nuire à la famille du patriarche. Il y avait donc, au fond de tout cela, une raison d'un autre ordre. Cette raison, nous croyons qu'elle existe dans l'interprétation que nous proposons ici. Nous remar-

(1) Jérémie, 17, 2 ; I, Rois, 14, 23 ; II, *id.*, 17, 10.
(2) Gen., XXVI, 18.

quons d'ailleurs que, étant revenu à Bersabée, où nous savons qu'Abraham avait planté un bois, invoqué le nom de Dieu et fait alliance avec Abimélech, en immolant sept jeune brebis (1), Isaac y eut une vision de Jehovah la nuit suivante, et que, à la suite de cette vision, il fit « creuser un puits » en cet endroit, y éleva un autel et adora Dieu (2). Il y a bien des contradictions dans cette fin du chapitre XXVI de la Genèse. Ainsi, en disant qu'Isaac fit creuser le puits en question et, quelques versets plus bas, que, après y avoir trouvé l'eau cherchée, il l'appela Beer-Scheba (Bersabée), ce que la Vulgate traduit cette fois par « abondance », le rédacteur de la tradition sacrée paraît avoir oublié entièrement que, au chapitre XXI, le puits est donné comme existant déjà et qu'il aurait été appelé Beer-Scheba (Bersabée) ou le « Puits du serment », en mémoire de l'alliance qu'y avaient jurée Abraham et Abimélech. La Bible, avons-nous dit, fourmille de ces histoires accommodées pour les besoins d'une étymologie, le plus souvent fausse. Ici le délit est flagrant : un seul mot, le même, désignant une seule et même chose, divisé en deux par une double interprétation, qui a produit deux choses différentes. Nonobstant ces contradictions, il ressort du contexte qu'Isaac ne fit pas creuser le puits de Bersabée, mais que, ce puits ayant été comblé depuis le départ d'Abraham, le fils du patriarche, à son retour sur les lieux, le fit déboucher et y retrouva l'eau. L'autel qu'il y dressa ensuite et les actes d'adoration qu'il y pratiqua indiquent bien que, dans le

(1) Gen., XXI.
(2) Gen., XXVI, 23, 24 et 25.

déblai de tous ces puits, il s'agissait surtout d'une restauration religieuse. Le sacrifice qu'Abraham lui-même avait offert en cet endroit, quand il fit alliance avec Abimélech, ne paraît pas avoir eu d'autre objet. Le puits de Bersabée, que le père des Hébreux affirmait, en prenant la divinité à témoin, avoir creusé de ses propres mains (1), existait déjà, en effet, antérieurement à cette alliance. La preuve en est tout au long dans ce même chapitre XXI, quelques versets plus haut. Abraham ayant congédié sa concubine Agar, celle-ci, est-il dit, se retira dans le désert de Bersabée. L'eau qu'elle avait emportée avec elle étant épuisée, la pauvre mère « laissa son enfant couché sous « des arbres qui étaient là, et, s'éloignant de lui de la « portée d'un arc, elle s'assit vis-à-vis et dit : Je ne verrai « pas mourir mon enfant !... Mais Dieu lui ayant ouvert « les yeux, elle vit un puits plein d'eau. Y étant allée, elle « remplit son outre, et donna à boire à l'enfant. » Il y a donc lieu de conjecturer qu'Abraham n'avait fait, comme fit plus tard Isaac, que déboucher le fameux puits en question, et que les plaintes du patriarche à Abimélech, au sujet d'un puits qui lui avait été enlevé par les serviteurs de celui-ci, doivent s'entendre du comblement de ce même Bersabée par les Philistins. Dans les deux cas, sous Isaac comme sous Abraham, les pratiques religieuses exercées à l'occasion de la réouverture du Puits des Sept déterminent d'une manière très-nette un des sens de ces sortes de déblais, et par conséquent aussi un des objets qu'avaient en vue, en comblant ces puits de terre, les tribus ennemies ou rivales.

(1) Gen., XXI, v. 30.

La signification de Balath-Beer ou « Puits de la Dame » ne paraît, d'après cela, plus douteuse, quand, en outre, on considère que le titre de Dame était un des qualificatifs les plus ordinaires de la Mère divine, et le puits un de ses symboles les plus fréquents et les plus généraux.

Ces principes établis, l'étymologie vraie ou, du moins, la plus probable des noms de puits mentionnés dans le chapitre XXVI de la Genèse ressortira d'elle-même. Isaac, dit le texte saint, donna aux puits qu'il fit déboucher les mêmes noms que son père leur avait donnés auparavant. Immédiatement après avoir constaté ce fait, la Bible, dans les versets qui suivent, n'en explique pas moins ces noms par des circonstances qu'elle relie exclusivement à l'histoire d'Isaac. Cette nouvelle contradiction est une preuve de plus de l'arrangement après coup dont il vient d'être parlé : une fausse étymologie donnant lieu à des explications de faits dont le sens était perdu à l'époque de la dernière rédaction biblique. Les pasteurs de Gerar, suivant le texte remanié actuel, ayant revendiqué un puits que les serviteurs du fils d'Abraham venaient de découvrir, Isaac appela ce puits « Injustice », parce qu'ils avaient agi « injustement » à son égard. Ayant creusé un autre puits au sujet duquel les pasteurs de Gerar lui cherchèrent encore querelle, il l'appela « Dispute ». Un troisième, qu'il fit aussi creuser, n'ayant provoqué aucune réclamation, il l'appela « Largeur », en disant : « Jehovah nous a mis maintenant au large, et nous « nous développerons sur la terre. » Les mots auxquels le singulier commentaire du texte fait signifier « injus- « tice », « dispute » et « largeur » sont, en hébreu,

Eschek (1), *Sitnah* (2) et *Rehoboth* (3). Appliqués à des symboles de la divine matrice, ces mots doivent nécessairement appartenir à d'autres étymologies que celles-là. Partant de ce fait, qu'il s'agit ici de quelque chose d'entièrement analogue à la Tirhata de Syrie, ne pourrait-on pas les expliquer par des racines ou des sens plus en harmonie avec cette donnée? En conséquence, nous proposons, pour le premier, l'arabe *escheq*, qui exprime le « désir de s'unir amoureusement » et convient très-bien à un emblême du Kteis ; pour le second, le composé également arabe *sit-na,* qui veut dire « Notre-Dame », une des dénominations les plus communes de la mère universelle. Pour le troisième, enfin, c'est le pluriel de *rahab;* mais comme ce pluriel ne désigne qu'une seule chose, il n'est pas possible d'y méconnaître ce que l'on appelle en hébreu un pluriel d'excellence, de sorte qu'on est tout d'abord tenté de voir dans le mot ainsi construit une dénomination sacrée (4). Or, le singulier Rahab est, comme on sait, le nom d'une courtisane de Jéricho, dont la maison fut la seule que Josué vainqueur épargna, lors du sac de la ville (5), parce que, d'après une histoire qui paraît avoir été arrangée pour rendre compte de l'exception, cette femme aurait caché deux espions israélites envoyés pour reconnaître le pays (6). En reliant le mot au

(1) עֵשֶׁק
(2) שִׂטְנָה
(3) רְחֹבוֹת
(4) V. *Gram. hebr.* Gesenius, § 107, 2, 6.
(5) Josué, c. VI.
(6) Jos., c. II.

sens de « dilater » et « ouvrir », qui est ici, du reste, le vrai sens originel, on a dans Rahab un correspondant de Tirhata, que nous savons être le nom du Kteis appliqué à la déesse syrienne et qui signifie aussi « ouverture ». La conduite de Josué à l'égard de Rahab s'explique donc naturellement, et l'on comprend, avec l'idée de Mère divine, qui y était attachée, la tradition rabbinique suivant laquelle le Messie devait descendre de cette femme (1).

La dénomination de Dame, avons-nous dit, est une des plus fréquentes et des plus ordinaires de la divinité d'aspect femelle chez les populations de race sémitique ; l'aspect mâle était le Seigneur. Je m'appuie de ce principe et des faits que je viens d'exposer pour interpréter dans le sens du chthonisme l'histoire de l'eau de Marah et l'épreuve des eaux amères. Nous avons fait connaître qu'un des noms du Seigneur, chez les Sémites, était Mar, dont le féminin est Marah, qui, en composition, se prononce et s'écrit aussi Marath et Marth. Or, ce même mot est également le féminin d'un adjectif qui signifie « amer », de sorte que l'eau sainte du puits de Marah ou de la Dame est devenue plus tard, quand le sens primitif a été perdu, l'eau amère du désert de Schour. Et pour expliquer comment les Israélites purent, néanmoins, boire de cette eau, la Bible a recours au miracle. « Jéhovah ayant in-« diqué un arbre à Moïse, celui-ci le jeta dans l'eau, qui, « d'amère qu'elle était, devint douce (2). » Le mot *Eç*

(1) Fr. Nork, *Vollst. Hebr. Chald. Rabb. Wœrterbuch*, au mot רחב.

(2) Exode, xv, 25.

(עֵץ), traduit par « arbre », veut dire aussi un « poteau ». A l'appui de notre interprétation, nous devons rappeler que l'arbre ou la colonne de bois était, comme emblême phallique, un des accessoires les plus fréquents du culte de la matrice divine : on le plantait d'ordinaire dans le sein même de la grotte. C'était sous la forme d'un pin qu'Atys figurait dans la plupart des sanctuaires de la Cybèle asiatique.

L'habitude où est la Bible de rattacher des mots incompris lors du remaniement à des étymologies de fantaisie, qu'elle ne manque, d'ailleurs, jamais d'accompagner d'un commentaire, est déjà une forte présomption contre elle dans cette nouvelle circonstance. Si l'on ajoute à cela que le nom de Marah ou de Dame était effectivement une des dénominations les plus ordinaires des grottes et des eaux saintes de la Mère divine, il paraîtra difficile de ne pas voir un jeu de mots dans les eaux amères du désert de Schour, miraculeusement converties en eaux douces pour les besoins d'Israël.

Le voyageur Burkhard raconte néanmoins que, à une quinzaine de lieues du point où les Arabes placent aujourd'hui ce qu'ils appellent la Fontaine de Moïse (Ayoun-Mousa) (1), se trouvent des eaux amères que les animaux ne boivent que lorsqu'ils ont bien soif. Il en conjecture naturellement que ce pourrait être là le fameux puits de Marah. Il s'est bien enquis, ajoute-t-il, auprès des gens du

(1) Le nom de fontaine de Moïse n'a pas ici la portée qu'on pourrait être tenté de lui donner. Les Arabes, en effet, appliquent cette dénomination à une foule de sources qui n'ont jamais rien eu de commun avec Moïse, comme on en a plusieurs exemples en Palestine. (Burkhard, *Travels in Syria and the Holy Land*, p. 473 et 474.)

pays s'ils ne connaissaient pas un bois qui eût la propriété d'adoucir cette amertume ; mais, malgré les complaisances habituelles de l'imagination arabe, personne n'a pu le renseigner à cet égard. Cela ne l'empêche pourtant pas de pousser ses conjectures jusqu'à supposer que Moïse employa les baies rouges d'un arbuste appelé gharkad, le *peganum retusum* de Forskal, très-commun dans ces contrées. Loin de douter de la sincérité de Burkhard, nous sommes persuadé que si, dans le cours de son voyage, il se fût appliqué comme il l'a fait ici à chercher d'autres eaux saumâtres, il en aurait trouvé tant qu'il aurait voulu : les côtes de la mer Rouge et les déserts sablonneux de l'Arabie-Pétrée ne peuvent en manquer. Ce qui est ici le point important et caractéristique, c'est le moyen qu'employa Moïse pour changer la nature de ces eaux. Que Burkhard ait imaginé de faire intervenir les baies rouges du gharkad, on peut le concevoir ; mais nous sommes étonné qu'un hébraïsant du mérite de M. Munk ait pu, sous l'impression des idées de ce voyageur, plier le texte biblique au point de lui faire dire que ce fut en jetant une plante dans le puits que Moïse en adoucit l'amertume. Le mot, en effet, employé par la Bible ne signifie pas autre chose qu'un *arbre*, un *tronc d'arbre* ou un *poteau*. Partout où on le rencontre, dans les Écritures, il n'a pas d'autre sens (1). C'est de ce mot que se sert la Genèse pour désigner l'arbre de la science du bien et du mal, qui était au milieu de l'Éden. Peut-être, au pluriel,

(1) Genèse, 1, 11, *arbre ; id.*, 40, 19 ; Levit, 1, 7, 4, 12, au plur., avec le sens de *bois* ; Exode, 25, 10, *bois* d'acacia de l'arche ; Deutéronome, 21, 22, *poteau* ; Jos., 10, 26, *arbre ;* Jérémie, 2, 27, *bois* des idoles.

pourrait-on, comme le pense Gesenius, l'entendre, dans quelques passages du Lévitique, de morceaux de bois coupés ; mais le singulier *Eç* ne signifie que ce que nous venons de dire. Or, dans le cas dont il s'agit, c'est le singulier que porte le texte hébreu. Nous avons donc ici un arbre ou un tronc.

Le tronc en question *Eç* ou *Aç* (עץ) se rattachant à la racine arabe *aç,* qui signifie « dur », « fort », et cette racine ayant pour correspondant, en hébreu, la forme *Az* qui veut dire « dur » et « fort » également, il en ressort que *Aç* et *Az* ne sont que des aspects dialectiques d'un même primitif. Du reste, le *çad* et le *zaïn* (ç et z) sont souvent en hébreu même employés l'un pour l'autre dans le même mot, comme on le voit pour *zaab* ou *çaab* « crier », *alaz* ou *alaç* « être joyeux », *zahab* « or » et *cahab* « jaune d'or », etc. Ajoutons, en abondance de preuve, que l'arabe, où nous venons de voir *aç* pour « fort » et « dur », a aussi *az* pour la même idée. Or, Az a formé El Aza, qui signifie « le Fort » et qui était, chez les anciens Koreïchites et Gathfanides d'Arabie, un dieu phallique adoré sous la forme d'un arbre. Nous avons donc là déjà une grande présomption que l'arbre jeté dans le puits de Marah, et qui était, lui aussi, un Aç ou Aza, répondait à ce sens. Ce qui nous semble tout à fait le confirmer, c'est que ce même dieu était connu des Israélites, qui l'avaient dédoublé en *Aza* « le Fort » et *Aza-El* « le Dieu fort », d'après un procédé de développement sur lequel nous aurons occasion d'insister, et que ce ne peut être qu'à ce dédoublement singulier que fait allusion Josèphe dans son récit du miracle des eaux amères :

« Après avoir longtemps marché, dit cet auteur, les « Israélites arrivèrent sur le soir dans un lieu appelé « Mar, à cause de l'amertume des eaux..... Moïse s'a- « dressa à Dieu pour obtenir de sa bonté qu'il voulût « bien rendre douces ces eaux amères, et Dieu lui fit « connaître qu'il lui accordait cette grâce. *Alors il prit « une pièce de bois qu'il partagea en deux*, et, après l'avoir « jetée dans le puits, il dit au peuple que Dieu avait exaucé « sa prière et qu'il ôterait à cette eau tout ce qu'elle avait « de mauvais, pourvu qu'ils exécutassent ce qu'il leur or- « donnerait. Ils lui demandèrent ce qu'ils devaient faire, et « il commanda aux plus robustes d'entre eux de tirer une « grande partie de l'eau de ce puits, les assurant que « celle qui resterait serait bonne. Ils obéirent et furent « récompensés par la réalisation de la promesse qui leur « avait été faite (1). »

Il est incontestable qu'Aza et Azaël étaient des divinités phalliques. C'étaient eux, en effet, dans la croyance superstitieuse du peuple israélite, qui provoquaient les pollutions nocturnes, et le livre mystique de Sohar ajoute que, séduits par la beauté de Naama, ils oublièrent leur origine céleste pour s'unir à ce démon femelle, qu'ils rendirent mère de tous les autres démons (2). Or, Naama, qui signifie « maîtresse » dans le sens de « bonne amie » (3), était à Tyr et dans le Liban une des dénominations d'Astarté et des autres mères divines, considérées dans leurs rapports soit avec Adonis, soit avec tout autre principe

(1) *Annal.*
(2) Nork, *Hebr. Wœrterbuch,* au mot נעמא.
(3) *Cant.* 7, 6.

mâle (1). Les Grecs l'identifièrent à Aphrodite. De leur côté, les rabbins ont traduit par Vénus ce même nom de Naama appliqué à la femme de Lamech (2).

A l'origine, Aza était un et avait son symbole dans un seul arbre; mais lorsque le principe divin, transformé par suite de l'introduction de la dualité ourano-chthonienne, eut été scindé abstractivement en deux, l'arbre, colonne, poteau ou pilier, se dédoubla, et l'on eut le double phalle. Nous ne voulons pas dire que les cultes astronomiques se soient développés des cultes phalliques plus anciens ; nous constatons seulement le fait de la transformation.

Or, cette transformation ressort de ce que nous allons exposer.

Il n'est pas douteux que les deux colonnes, un des traits caractéristiques les plus généraux des religions sémitiques, n'aient symbolisé, à une époque plus rapprochée de nous, les deux aspects du temps, le jour et la nuit. Le Cronos à double face de Sanchoniathon, une face exprimant le repos et l'autre le mouvement (3) ; celui du temple de Babylone, décrit par Diodore de Sicile, qui le représente debout et marchant, évidemment par opposition aux autres statues assises (4), donnent, en effet,

(1) Movers, *Relig. dêr Phœniz.*, 636.

(2) Id., *ibid.*

(3) Le dieu Taaut imitant Uranus avait fait le portrait des dieux... A Cronos il donna quatre yeux, deux par devant et deux par derrière. De ces quatre yeux deux étaient fermés et en repos, deux autres ouverts et veillaient. De même sur ses épaules il mit quatre ailes, dont deux volaient et deux étaient abaissées. (*Fragm. Sanchoniathon,* dans Eusèbe, *Prepar. Evang.*, I, 9.)

(4) D. de Sic., liv. II, 9.

l'explication des colonnes en avant du pronaos de Jérusalem, et par conséquent aussi de toutes les colonnes d'Hercule. Celles du temple de Salomon étaient en bronze; le fût avait douzes coudées, et le chapiteau cinq. L'architecte, ayant posé une colonne, l'appela *Yakhin;* puis, ayant posé de même l'autre, il l'appela *Boaz*. Or, la signification lexique de ces expressions, en complétant le sens du symbolisme des colonnes, ne fait que refléter sous une autre forme l'image du double aspect décrit par Sanchoniathon et Diodore de Sicile. En effet, *Yakhin* est une troisième personne de singulier qui, opposée à *Boaz*, dont le sens est celui de « mouvement » (2), doit être rendue d'une manière littérale par : *il fait tenir debout*. Nous avons donc dans Yakhin et Boaz le Cronos à double face de Tyr et de Babylone. Or, le temple de Salomon ayant été construit par un architecte syrien, Hiram Abia, il n'est pas douteux que les colonnes en question, dénommées par lui-même, ne reproduisent un type phénicien avec symbolisme commun à la Phénicie et au royaume d'Israël. Notons, d'ailleurs, que le même Hiram avait construit aussi dans l'île de Tyr le fameux temple de Melkarth ou Hercule, dans lequel se trouvaient également deux colonnes symboliques, qu'il n'est pas possible de ne point assimiler à celles de Jérusalem. Je serais même très-disposé à croire que le roi Salomon ne pensa de préférence à l'architecte Hiram qu'à cause de la réputation que ce grand artiste s'était faite par la construction du temple

(1) I Rois, VIII, 21.

(2) En arabe « se mouvoir. » *Yakhin*, en hébreu, est la 3e pers. sing. fut. de la forme Hiphil (causative) de *Koun*, qui répond au latin *stare*.

tyrien, et que ce fut le plan général de ce monument qui servit de modèle à celui du mont Moriah.

En se reportant de ce symbolisme, que nous aurons occasion de développer plus longuement, à celui des deux colonnes devant le temple d'Atergatis à Maboug, on ne peut y méconnaître la superstition dont il vient d'être parlé. A Maboug, en effet, les deux colonnes de trente coudées de haut qui s'élevaient devant le sanctuaire de la divine matrice étaient deux phalles. Lucien les appelle des « priapes » et dit qu'ils furent dressés par Bacchus (1). Nous ajouterons que, sur toutes les monnaies qui représentent le temple de la déesse de Paphos, encore une mère d'origine sémitique, les deux phalles accompagnent la figure de ce temple (2). Il en est de même des monnaies de Mallus, en Cilicie, où, à côté de l'image de la divinité, se voient les deux phalles en question. Or, comme cette dualité n'appartient pas au phallisme primitif, dans lequel elle ne présente aucun sens, il faut nécessairement y voir une association du dogmatisme astronomique avec les vieux symboles chthoniens. L'horthodoxie originelle, en dehors de cette influence, si évidemment caractérisée par la substitution des colonnes d'Hercule, ne connaissait pas l'emblême du double phalle. Les Hébreux eux-mêmes ont eu, avant leur établissement en Palestine, leur unité phallique, ainsi que le démontre ce passage du prophète Amos : « Maison d'Israël, m'avez-vous offert des hosties et des « sacrifices dans le désert pendant les quarante ans? Vous « y avez porté le tabernacle de votre Moloch, le Kioun

(1) *De Deâ syr.*, 16.

(2) Münster, *Der Tempel der him. Gœttin zu Paphos.* Tab. II, 1 à 10.

« des idoles que vous vous êtes faites. » Kioun, en effet, le même que Khon, Khewan ou Keiwan (1), avant de devenir la planète Saturne et de passer à l'état de soutien du monde, était tout simplement l'ithyphalle. Le mot répond au latin *erectus* et est le même que le grec κιων, dont le sens est identique. Il dérive du radical כון (Khoun) « dresser », « affermir ». Ce Khioun, qui n'était pas du reste particulier aux Israélites, mais commun à tous les peuples de la même race, avait son symbole dans une colonne. Ce fut lui qui guida le peuple d'Israël à sa sortie d'Égypte, car il ne paraît pas possible d'entendre d'une autre manière ce fameux passage de l'Exode (2) : « Le Sei-
« gneur marchait devant eux pour leur montrer leur che-
« min, paraissant durant le jour en une colonne de nuée
« et la nuit en une colonne de feu, afin de leur servir de
« guide le jour et la nuit. » C'est-à-dire que les Israélites se faisaient précéder de l'image de leur dieu, comme presque tous les peuples de l'antiquité dans leurs expéditions militaires : la bannière pour nos processions, et le drapeau pour l'armée ont remplacé cela. Or, cette colonne était une colonne de bois, du genre de celles qui, sous le nom d'Aschera, continuèrent longtemps encore, après la conquête de la Palestine, à attirer les offrandes et les sacrifices des enfants de Jacob; et ce fut ce bois ou *Aç* que Moïse jeta dans le puits divin de Marah, pour adoucir, suivant l'interprétation de la Bible, l'amertume de ses eaux. En faisant du tronc en question une pièce de bois partagée en deux, sans y être autorisé par le texte sacré,

(1) כון et כיון.
(2) v, 21.

Josèphe nous paraît avoir suivi la tradition secondaire qui, sous l'influence du sidérisme, divisa le Khioun en Yakhin et Boaz, et Aç ou Az en Aza et Azaël. Or, d'après les rabbins, Aza et Azaël étaient deux anges, dont le livre mystique *Sohar* raconte que, séduits par la beauté de Naama, une Vénus, ils oublièrent leur origine céleste, pour s'unir, sur la terre, avec cette hétaïre. Ce sont encore les démons qui provoquent les pollutions nocturnes.

Jehovah, dont le nom signifie « celui qui fait vivre », troisième personne du singulier de la conjugaison Hiphil ou causative du verbe חוה Hawa « vivre », n'était qu'une forme synonymique, appropriée à des conceptions d'un ordre plus moral, plus élevé, de ce même Iakhin, qui est, en effet, une troisième personne du singulier de la conjugaison Hiphil ou causative du verbe כון (Khoun) et veut dire « celui qui fait exister ». La première conjugaison de ce dernier verbe, inusitée en hébreu, se retrouve en arabe avec la signification du français « être » et du latin *stare*. Le causatif signifie donc littéralement « faire exister » et, en latin, *facere ut stet aliquid*, d'où est dérivé le sens de « soutenir », qu'a aussi la forme Hiphil ou causative. On a donc obtenu du même radical, auquel se rattache doublement le nom de Khioun, le sens de « soutien » ou « colonne », et celui de « générateur » ou « qui donne la vie », de sorte que la colonne phallique est tout à la fois le symbole et la chose signifiée elle-même. Comme on le voit par cet exemple, le nom et la chose sont un dans bien des cas, ce qui fait que, dans l'impossibilité où l'on est, avec les idiomes sémitiques, de séparer entièrement les uns des autres les sens d'un même mot, on est obligé, pour obtenir cette séparation, d'avoir recours

à un autre radical. La substitution de Jehovah à Iakhin, qui sont, pourtant, identiques sous un rapport, pouvait seule faire disparaître l'idée de phalle, indissolublement liée au second de ces termes, et assurer au premier une signification exclusivement transcendante.

Constatons, pour le nom Aç (עץ), le même procédé de désagrégation qui a été suivi à l'égard de Khioun.

Aç, avons-nous dit, se rattache à un radical qui signifie « fort » ; c'est le sens originel, et l'arabe a conservé, avec ce même sens, l'orthographe exacte qu'offre le mot en hébreu avec la signification évidemment désagrégée de « bois ». La même idée de « fort » a donc fourni une des épithètes communes à la colonne ou poteau phallique et à l'Être divin ; mais, dit de la colonne, aç signifie « bois », et, appliqué à Dieu, il veut dire « fort ». Néanmoins, les deux ne font qu'un, et le bois est tout à la fois le symbole et la chose signifiée. Une preuve que le même mot se disait, en effet, de la divinité, c'est le nom d'Aza, associé à Azael, l'un avec la signification de « fort » et l'autre avec celle de « Dieu fort », qui ne fait que compléter la première. L'identité originelle des deux orthographes Aç et Az (עץ et עז) est démontré par ce fait, que l'arabe aç « fort », en hébreu « bois », est le même que l'hébreu az (עז), qui veut dire « fort » également. Pour séparer les deux sens de manière à éloigner de la vue comme de l'ouïe l'idée de bois et à faire disparaître tout à fait l'image, devenue idolâtrique sous le jéhovisme exclusif, on opéra une désassimilation organique du mot. Une très-légère modification de la consonne finale suffit pour constituer les deux sens en question à part l'un de l'autre sous deux formes distinctes.

Ce n'est qu'en tenant compte du passage graduel d'un sens tout à fait physique à un sens de plus en plus moral, et par conséquent aussi des transformations lexiques nécessitées, dans le sémitisme, par ces développements, que l'on peut remonter de Jehovah à Khioun, du Dieu spirituel et transcendant de Juda au dieu naturel en chair et en os d'Israël dans le désert. Arrivé à ce dernier point, on a l'explication de tous les souvenirs de prétendue idolâtrie dont abonde la Bible.

A la divine Marah nous devons rattacher encore, pour les motifs déduits plus haut, les eaux amères de la terrible épreuve du chapitre v des Nombres.

Si un mari soupçonnait sa femme de lui avoir été infidèle, il pouvait la mener devant le prêtre, auquel il remettait d'abord une offrande d'un dixième d'ephah d'orge. Après avoir présenté cette offrande à Jehovah, le prêtre prenait de l'eau sainte dans un vase, y mêlait de la poussière du sol de sa demeure et prononçait sur ce mélange des malédictions sacrées. C'était ce que l'on appelait l'eau amère. Tandis que la femme, debout devant Jehovah et la tête découverte, tenait dans ses mains l'offrande de jalousie, le prêtre élevait ces eaux dites amères et conjurait ainsi la femme : « Si « aucun homme n'a couché avec toi et que tu n'aies pas « été infidèle à ton mari, ces eaux amères que j'ai mau- « dites ne te nuiront point ; mais si tu t'es souillée et « que tu aies trompé ton mari en couchant avec un autre « homme, ces eaux maudites entreront dans ton ventre, « et que Jehovah pourrisse ta cuisse, que ton ventre se « gonfle et qu'il crève. » La femme buvait ensuite les

eaux amères, et, « quand elle les avait bues, si elle s'é-
« tait souillée d'adultère, elle était pénétrée par ces
« eaux maudites, qui devenaient amères pour elle ; son
« ventre s'enflait, sa cuisse pourrissait ; mais si elle était
« pure, elle n'en ressentait aucun mal et pouvait en-
« fanter. »

La redoutable épreuve était, comme on le voit, un vrai jugement de Dieu. Des eaux saintes, dites amères, on ne saurait trop pourquoi sans le jeu étymologique habituel, jouissaient de la vertu divine de discerner le crime et l'innocence, et faisaient l'office de vengeresses, comme l'hostie eucharistique et les reliques de saints sur lesquelles on jurait au moyen âge. Cette considération, jointe à tout ce que nous avons exposé relativement au symbolisme des eaux et des puits de Marah, ne permet pas de voir autre chose qu'une fausse appréciation du sens originel de ce mot dans les eaux amères du livre des Nombres.

Pour nous résumer, concluons de ce qui précède :

1° Que la qualification de Dame ou Maîtresse était, chez les Sémites, attribuée à la Mère divine, comme celle de Seigneur ou Maître le fut au côté mâle de la divinité ;

2° Que le puits était bien un des symboles de la divine matrice ;

3° Qu'un des termes sémitiques en usage, pour rendre l'idée de « Dame, » était celui de Baalath, Belath et Bilath, correspondant féminin de Baal, Bel et Bil, le « Seigneur » ;

4° Que, en conséquence, vu l'origine du sanctuaire de Vienne, le Puits de Pilate, dont il a été question, est un puits de la Dame et un symbole de la matrice divine, et qu'il correspond au Balath-Beer de la tribu de Juda.

Il y a, dans les antiquités ou les souvenirs de la ville de Vienne, plusieurs autres traits de chthonisme parfaitement caractérisés. Ce sont les cinq collines, le Panthéon, l'église des Machabées et la chapelle de Maguelonne.

Les cinq collines naturelles, comprises dans ce qui formait la cité viennoise, furent, au temps des Romains, couronnées chacune d'un fort. Ces forts portaient les noms latins ou latinisés de Crappum, Eumedium, Sospolium, Quiriacum et Pompeiacum. Les collines appartenaient donc, sinon à la ville, du moins à son périmètre. D'après tout ce que nous savons du soin religieux qu'apportaient les colons sémites dans le choix de leurs emplacements, il n'est pas douteux que la présence de ces cinq montagnes, à côté des autres conditions qu'ils cherchaient, n'aient déterminé les Crétois à se fixer ici de préférence. La tradition rapportée par Étienne de Byzance nous a, du reste, parfaitement laissé entendre que la configuration des lieux et leur situation, au point de vue particulier dont il s'agit, furent les motifs qui les arrêtèrent ici. D'autre part, nous savons que le nombre cinq était le nombre sacré de l'Ioni, qu'il appartenait au symbolisme de la main, comme figurant l'énergie du principe producteur, et que beaucoup de montagnes étaient des mains à ce titre tout spécial. Les cinq collines de Vienne étaient donc aussi les cinq Dactyles de l'Ida, ce dernier mot rattaché au sémitique *Id* ou *Yed*, la « main ». Deux de ces collines, l'Eumedium et le Pompeiacum, pourraient bien répondre au *medius* et au « cinquième » doigt, πεμπ-τος.

La légende de Saint-Sever fait mention, dans cette même ville, d'un temple dit des cent dieux ou Panthéon, « nom « que son antique fondateur lui avait donné à cause de la

« multitude des idoles (1). » Le temple a disparu aujourd'hui ; mais on croit qu'il occupait l'emplacement où fut érigée plus tard l'église dédiée à ce même saint Sever.

Or, le Panthéon est encore un trait caractéristique de chthonisme. Le nom ne figure ici, bien entendu, que comme traduction grecque de l'idée : le fond originel, c'est la multitude des dieux dans le même sanctuaire. Faisons d'abord observer que, à Rome, le Panthéon, qui existait bien avant qu'Agrippa, vers l'an XIV de notre ère, en altérât le symbolisme, en y ajoutant le portique extérieur, était une rotonde à coupole hémisphérique. Il est vrai que le monument, au point de vue de son architecture, est d'ordre corinthien et ne peut, par conséquent, remonter très-haut dans l'antiquité ; mais la forme arrondie, avec l'hémisphère de la coupole, appartient aux mêmes idées générales qui présidèrent à la construction du sanctuaire de Vesta sur le flanc du mont Palatin, en face du Forum et de la Voie sacrée. Ce sanctuaire, en effet, tel qu'on le voit figuré sur les monnaies, était rond (2), forme tout à la fois du tumulus et de la case ou foyer domestique. De toutes manières, quelle que soit, d'ailleurs, la nuance spéciale de foyer de la famille qu'ait revêtue de préférence la dénomination de Vesta, la déesse était originairement une vierge-mère et, par conséquent, le temple en question un symbole de maternité : sein, matrice ou foyer de vie. Au centre même du temple était, en

(1) *Templum erat, cui præ multitudine idolorum centum deorum nomen conditor vetustus imposuit.*

(2) Fest., p. 262; Ovide, f. VI, 263; Plut., *Numa*, τὸ τῆς Ἑστίας ἱερὸν ἐγκύκλον.

effet, un phallus, comme au centre de celui de Pessinonte était un pin, emblême phallique. Ce phalle, dit Pline, était honoré comme dieu par les Vestales : *deus inter sacra romana à Vestalibus colitur* (1). Aussi le syncrétisme religieux de la dernière époque identifia-t-il l'idée que contenait ce numen avec la donnée générale de terre-mère, abstraction faite de la nuance indiquée, et confondit Vesta avec Rhée, Cybèle, Gé, Diane, Cérès, etc. (2).

Or, comme mère universelle, la Terre était aussi et surtout l'origine première des dieux ; c'est même sous le nom de « mère des dieux » qu'elle était honorée de préférence. De plus, elle était le type primitif de toutes les divinités femelles, les résumait en elle et en reflétait tous les aspects. Les divinités mâles étaient elles-mêmes ramenées à ce point de départ comme à leur unité. Lucius, métamorphosé en âne et portant sur son dos l'image sacrée de la déesse de Pessinonte, adresse sa prière à cette divinité et lui demande sous quelle forme il doit l'invoquer. La déesse se montre à lui et lui dit : « *En adsum, tuis commota precibus, rerum. Natura prisca parens, elementorum domina, sæculorum progenies initialis, summa numinum, regina manium, prima cœlitum,* DEORUM DEARUMQUE FACIES UNIFORMIS..... CUJUS NUMEN UNICUM MULTIFORMI SPECIE, *ritu vario, nomine multijugo, totus veneratur orbis* (3). » Aussi l'Atergatis de Syrie, dont l'idée est identique, a-t-elle été qualifiée par Simplicius de *site des dieux* : τόπος θεῶν. Simplicius, il est vrai, joue ici sur le mot Atar, qui, en syria-

(1) Pline, XXVIII, 4, 7.
(2) Jacobi, *Diction. mythologique.*
(3) Apulée, liv. XI.

que, ainsi que le fait observer Movers (1), veut dire « site » ; mais il est également incontestable qu'il a été amené à rattacher le mot en question à cette fausse étymologie par la multiplicité d'aspects qu'offrait la déesse et dont parle Apulée. Simplicius ajoute, du reste, comme développement de sa pensée, que les Égyptiens nommaient ainsi Isis, et que les deux divinités étaient appelées de la sorte parce qu'elles réunissaient en elles les propriétés de beaucoup de dieux. A ce titre la Mère divine était un véritable Panthéon. Movers lui-même en a fait la remarque, quoiqu'il n'ait pas étendu son observation jusqu'au point d'identifier la déesse avec la forme qu'avait prise à Rome son sanctuaire. Ce savant reconnaît que, si le mot est grec, l'idée n'en a pas moins été fournie par les cultes asiatiques. Nous ajouterons que, en grec, il ne répond à rien de concret, aucune des dénominations divines helléniques n'ayant le caractère de généralité que nous venons de constater dans la Mère des dieux. A Rome, il ne répondait non plus à aucun des *numina* de la mythologie latine proprement dite, car Vesta est une dénomination aryenne, originairement un foyer, dont la donnée s'est compliquée de l'aspect femelle de Mère divine, en se superposant sur un fond beaucoup plus ancien, d'origine évidemment chthonienne. Ici Vesta était encore par ce fond même un vrai Panthéon, et c'est ce qui explique l'identité de forme de son temple et du monument consacré à tous les dieux que fit restaurer Agrippa.

Il ne paraît pas douteux que la dénomination du sanctuaire n'ait été dérivée de l'idée contenue dans le *numen*

(1) *Relig. der Phœnizier*, p. 598.

lui-même de la grande mère universelle. Cette idée, qui était, comme nous venons de le dire, celle de *site des dieux*, ayant passé de la divinité à son temple, il semble que ce temple, dans lequel on la concréfia, doive être tenu à Rome pour une forme figurative de l'idée qu'il représentait. Nous sommes donc disposé à y voir un sein maternel plutôt que la case primitive. Nous rappellerons que, en Syrie, les pèlerins qui venaient, aux grandes fêtes d'Atergatis, faire leurs dévotions à la Mère divine, apportaient avec eux leurs dieux, qu'ils allaient en procession baigner dans le lac sacré attenant au sanctuaire, comme pour leur refaire une nouvelle vigueur à cette source de la vie. En outre, la plupart des grandes divinités et une foule de statues d'autres dieux secondaires, identifiés plus tard, pendant la période hellénique, à des demi-dieux ou héros de la mythologie grecque, figuraient soit dans l'intérieur du temple, soit tout autour (1). Par cette réunion de tous les dieux à un moment donné et par cet ensemble de statues sacrées à demeure fixe, le sanctuaire de la divine matrice d'Hiérapolis offre un exemple sensible, qui montre le temple de la Mère universelle transformé en temple des cent dieux, suivant la dénomination du sanctuaire de Vienne, ou en Panthéon symbolique, suivant celle du sanctuaire de Rome.

Il y a donc lieu de conclure de ce qui précède que le Temple des cent dieux et le Panthéon, abstraction faite de l'origine grecque de cette dernière dénomination, étaient bien dans le principe des sanctuaires chthoniens, ce qui tend à confirmer une fois encore le sens que nous assignons aux antiquités de la Vienne des Gaules.

(1) Lucien, *De Deâ Syr.*

J'ajouterai de plus, sans attacher, néanmoins, au fait l'importance d'une démonstration, que l'ancienne Vienne de Crète est devenue aujourd'hui un village qui porte le nom d'Ayii Saranta ou les Quarante Saints. Ce nom ne se reliant à rien d'historique depuis le commencement de l'ère chrétienne, n'y aurait-il pas lieu de l'expliquer par une analogie avec les cent dieux de la cité viennoise ? Le chiffre de quarante se serait singulièrement accru, à ne prendre les choses que par le côté extérieur, dans le trajet de Crète en Gaule ; mais il est bien évident que « quarante » et « cent » désignent ici des quantités indéterminées. Pour « cent », la chose n'est pas douteuse ; aujourd'hui encore ce chiffre représente assez fréquemment dans le langage commun une quantité qu'on ne prétend pas préciser par là. Quant à « quarante », c'est, dit Gesenius (1), de même que « sept » et « soixante-dix », un nombre rond indéterminé chez les Orientaux. La Bible abonde en exemples à l'appui (2). En persan, *Tchil-Minar* ou les « quarante colonnes » se dit d'une colonnade étendue et désigne aussi les ruines de Persépolis.

Un dernier trait, qui, ajouté à tout ce qui précède, nous semble compléter notre démonstration de l'origine chthonienne de la cité de Vienne : « Les premiers chrétiens de cette ville, dit Claude Charvet (3), avaient construit et dédié aux sept frères Machabées une crypte dans un lieu appelé Paradis, qui est aujourd'hui la chapelle de

(1) *Hebr. Deutches Handwœrterbuch*, au mot אַרְבַּע, plur. אַרְבָּעִים.

(2) Gen., 7, 17; Jon., 3, 3; Ézéch., 4, 6; Math., 4, 2.

(3) *Fastes de la ville de Vienne*, édit. de 1869, p. 67.

Maguelonne. » Ces Machabées répondent aux « Sept Dormants » de l'Artémision d'Éphèse et de la crypte Martine ou de Notre-Dame (Marthina), de Marmoutier, et la chapelle de Maguelonne, dédiée à Magdalena, un mot qui, dans les langues sémitiques, signifie « tour », n'était pas autre chose que la base souterraine du monument symbolique surmonté des cinq ou sept tourillons, dont nous nous réservons d'expliquer ailleurs la haute signification religieuse. Qu'il nous suffise d'indiquer ici que le nombre sept, qui, dans la période sabéique, succéda au nombre cinq, fut associé au symbole de la Tour, originairement une main phallique, sous la forme des sept dormants et puis des sept frères Machabées, et que la tour elle-même, Migdol ou Magdal, terme dont la mauvaise odeur est connue par la réputation de Magdala, autrement dite la Madeleine, était, avec la grotte sur laquelle on la dressait, un emblême de la cause première assimilée à la production par l'union des genres : *Mater turrigera*.

La ville de Vienne, d'après ce que nous venons d'exposer, ne doit donc pas au christianisme son superbe titre de Cité sainte.

J. Baissac.

BIBLIOGRAPHIE.

Friedrich Spiegel. *Arische studien.* Première partie ; in-8, 164 p. — Leipzig, 1874.

Un nouvel écrit de M. Spiegel est toujours un événement important pour les études de linguistique et de philologie. L'ouvrage récent dont nous avons sous les yeux le premier fascicule a cette valeur entière, bien qu'il ne se compose que d'un certain nombre de monographies tout à fait indépendantes. Nous avons fait connaître à nos lecteurs quelle était la méthode de M. Spiegel, quel avait été l'ordre de ses publications, à quels grands résultats il était arrivé, après Eugène Burnouf, dans la science des choses éraniennes ; nous pouvons donc, sans nous répéter, entrer en matière et passer de suite à l'examen de quelques-unes des nombreuses questions traitées dans ce riche fascicule.

I. *Contributions à la grammaire du vieux baktrien.* — Les premiers mots de l'auteur sont pour repousser le reproche que lui avait adressé Schleicher, d'avoir conçu sa grammaire du vieux baktrien à un point de vue purement philologique. La rédaction d'une grammaire zende uniquement linguistique avait sans doute son importance, — et nous en sommes le premier convaincu, nous qui avons abordé cette tâche, — mais il faut bien recon-

naître qu'il était besoin avant tout d'un exposé grammatical établi d'après les résultats de la philologie, d'une philologie comparée éranienne, et que M. Spiegel a entrepris ce qu'il y avait, en réalité, de plus naturel et de plus utile ; sa grammaire n'est pas un des exemples les moins frappants de l'utilité immense dont la philologie, simple ou comparée, peut être à la linguistique.

M. Spiegel rend par le groupe *aṅ* le signe de l'alphabet zend que nous transcrivons ici *ā* (par exemple dans *mām* « moi », accusat., sk. mâm) et lui assigne la valeur de *ô*. « Je ne pouvais, dit-il, exprimer dans ma grammaire, « sans entrer en des développements intempestifs, les rai- « sons qui m'ont poussé à cette opinion ; toutefois, je ne « les en crois pas moins bonnes. L'une d'elles, c'est que « vraisemblablement le vieux baktrien qui, parfois, rem- « plaça par un *è* un *â* primitif, dut avoir aussi un *ô* pour « remplacer cet *à* à la façon du grec qui fait corres- « pondre α, η, ω à l'*â* sanskrit ». Par elle-même cette raison est faible, et l'auteur le reconnaît volontiers, mais il estime la renforcer par plusieurs faits. Le premier, c'est le son obscur de l'élif long (*á*) des Persans ; nous ne pouvons accepter ce motif, car l'élif en question se prononce selon les contrées non seulement *ô*, mais encore *û*, (« ou » long) et même *â*. Cela ressort même d'une citation faite par l'auteur. — M. Spiegel rappelle ensuite que dans les gâthâs l'on trouve la forme *khṣnu* à côté de *khṣnâ* « savoir », *du* à côté de *dâ* « donner ». Ces prétendues formes radicales *khṣnu* et *du* sont-elles bien justement déduites ? C'est ce dont nous nous permettrons de douter, particulièrement en ce qui concerne la première : elle n'est appuyée que sur un *khṣnu* « sage, sa-

gesse » (Justi), dont la racine n'est rien moins que certaine. Il ne nous paraît pas plus légitime de regarder *thru,* « sustenter, protéger » comme une contrefaçon, un secondaire de *thrâ :* il y a là une affirmation sans preuve aucune. — C'est une démonstration plus acceptable que celle tirée des formes *thrisām, cathrusām,* en plaçant en certains manuscrits *thrisûm* « tiers » accus. *cathrusûm* « quart » ; mais elles sont bien isolées pour être convaincantes, et nous estimons qu'elles ne sont dues qu'à une fausse analogie. Si le signe que nous rendons par *ā* avait eu le son *ô* ou même *û*, les Baktriens l'auraient sans doute rendu par le caractère exprimant *ô* ou bien *û ;* vu ce fait que l'*ā* zend provient soit d'un *a* sur lequel se rejette un *n* subséquent (*māthra-*, sk. mantra-), soit d'un *â* suivi de *m* ou *n*, nous persistons à admettre que *ā* a le son de *a, á* plus ou moins nasalisé.

Ainsi qu'on le fait généralement, nous rendons par *ô, o, ê* les voyelles que M. Spiegel représente par *ô, ọ, ẹ*. La quantité de ces voyelles a été débattue, notamment par M. Friedrich Müller, et nous avons traité de cette question au tome V du présent recueil, p. 291. M. Spiegel y insiste peu. Au sujet de la longueur possible de *ô,* il rappelle seulement que *ô* terminal demeure tel quel dans les Gâthâs ; or l'on sait que dans ce dialecte baktrien toutes les voyelles finales demeurent longues ou le deviennent. A l'égard de *o*, M. Spiegel persiste à regarder les formes telles que *vouru* « large » (doublet de *uru* pour * varu), et *pouru* « plein, nombreux » (pour * paru) comme fautives. Nous les tenons pour correctes, grâce à un assombrissement d'*a* en *o*, très-légitimé par le voisinage des labiales.

Troisième monographie : *l* dans les vieilles langues éraniennes. Eugène Burnouf et Bopp ont prétendu que le *l* manquait au zend, MM. Lassen et Rawlinson qu'il manquait au vieux perse ; par contre, M. Lepsius l'a admis pour le zend et M. Oppert (dans le présent recueil, t. IV, p. 208) pour le vieux perse. M. Spiegel a adopté une voie moyenne. Les anciens Éraniens ont bien possédé un *l*, mais ils n'en avaient pas assez conscience pour l'exprimer graphiquement. Chez les Perses, il se rapprochait tantôt de *r* (Bâbirus, Βαβυλών ; Arbirâ, Ἀρβηλα), tantôt de *n* (Nabunita, Ναβύνητος).

Quatrième monographie : palatales et sifflantes dans les langues « ariques ». Par ce mot, M. Spiegel entend, comme un certain nombre d'auteurs, que d'ailleurs nous ne pouvons suivre en cela les idiomes hindous et éraniens. Cette étude de 15 à 20 pages est pleine d'enseignements en ce qui concerne la phonétique ; mais elle traite d'un trop grand nombre de faits particuliers pour que nous puissions la résumer, même d'une façon succincte. Nous devons noter toutefois que M. Spiegel se décide à voir dans le *ṣ* zend (transcrit par lui *sh*, et ordinairement rendu par *š*) une sorte d'équivalent de l'aspirée palatale sanskrite *éh*. Assurément *ṣ* zend n'est pas une linguale comme le *ṣ* sanskrit, puisque le zend n'a pas de linguales ; mais nous ne pouvons nous résoudre à admettre qu'il ait eu la valeur de *éh ;* comment ce phénomène se serait-il produit dans *iṣu*, pieu, dard=perse *içu*, sanskrit *iṣu; uêṣo*, celui-ci (nomin. masc.), sk. *êṣa* (*s*)? Nous ne pouvons nous en rendre compte. En somme, la valeur des *s*, *ṣ*, *ç* backtriens semble encore très-obscure. Quant au *ṣ* sanskrit, nous ne pouvons le tenir que pour une linguale, et

nous nous refusons péremptoirement à le prononcer *s* ; cette valeur est relativement moderne.

Dans le chapitre intitulé « Échange de *r* et *s* », M. Spiegel semble revenir sur l'opinion trop absolue qu'il professait contre le passage de *rt* organique à *ṣ* zend. Cette question est revenue trop souvent dans le présent recueil pour qu'il soit nécessaire de la traiter à nouveau.

Le chapitre suivant est consacré au parallélisme de *çpentô mainyus* et *aŋrô mainyus* d'une part (esprit accroissant et esprit destructeur), et d'autre part de *ahurô mazdō* et de *duždō*. L'auteur examine ces différents mots spécialement sous le rapport de leur valeur.

Seconde partie : *Influence du sémitisme sur l'Avesta*. Voici le résumé de cette intéressante étude. L'influence en question n'a pas porté seulement sur les idées ; elle s'est également manifestée çà et là, dans la grammaire et le lexique. Il faudrait lui attribuer, par exemple, la confusion du genre féminin plus fréquente avec le neutre qu'avec le masculin ; — certaines particularités relatives au nombre duel : ainsi, d'ordinaire, le verbe après un duel est au singulier ou au pluriel, non au duel ; — quelques tendances du pluriel à devenir une façon de singulier collectif ; — l'accusatif sujet ; — l'emploi de l'imparfait pour les actions du passé, mais qui durent encore ; — la faculté qu'ont des noms verbaux de régir les cas que régissent les verbes dont ils procèdent. Nous devons avouer qu'à première vue aucune des explications fournies par l'auteur ne nous a tenté ; elles méritent, en tous cas, un plus minutieux examen, et il ne peut y avoir que tout profit à le leur accorder. Pour l'instant, nous ne pouvons admettre encore pour aucun des cas sus-mentionnés le résultat d'une in-

fluence sémitique ; M. Spiegel, d'ailleurs, ne paraît pas devoir se défendre lui-même d'une manière très-obstinée : « Voilà, dit-il en effet, voilà les particularités grammati- « cales du vieux baktrien, pour lesquelles il est possible « de se demander si elles n'ont pas une origine sémitique. « Je sais fort bien, au surplus, qu'elles ne sont pas plei- « nement convaincantes et qu'on peut les tenir pour de « simples analogies » (p. 54). A l'égard du lexique, il y a même de prime abord bien plus de chances d'emprunts réels. M. Spiegel cite, par exemple, *tanûra*, *naçka ;* nombre de mots ont été influencés par le sémitisme en ce qui concerne leur signification : *zrvan* « temps » serait dans ce cas, de même *zaçta* au sens de « force » Tout cela, en somme, est de peu d'importance. L'emprunt est plus considérable lorsqu'il s'agit des conceptions religieuses : Zrvan, Anâhita sont d'origine sémitique : le rôle de créateur attribué à Ahura Mazdâ peut bien être aussi de semblable provenance, et l'on n'arrive pas à l'expliquer par la seule mythologie aryenne ; il en est de même de la croyance à la résurrection. L'auteur ajoute : « D'une façon générale, je ne pense pas que « l'on puisse comprendre le dualisme éranien si on ne « l'étudie en commun avec les systèmes cosmogoniques « et dualistiques de l'Asie occidentale. Et pourquoi ne le « ferait-on pas ? Les influences sémitiques, même jusqu'à « la Baktriane, n'ont rien d'invraisemblable ; c'est bien « plutôt ce qu'il y a de plus naturel, car personne n'ad- « mettra que des états civilisés comme ceux de Ninive et « de Babylone n'aient pu jouer aucun rôle sur les pays « voisins. » L'influence sémitique se montre assurément sur les monuments les plus anciens de l'éranisme,

mais la question de l'âge de l'Avesta est loin d'être éclaircie.

M. Spiegel consacre un chapitre particulier à *l'étude du dualisme,* en particulier de son origine; il examine et compare le dualisme hébraïque et le dualisme mazdéen. Il est certain que de l'ancien polythéisme sémitique se dégage à un moment donné une croyance monothéiste : ainsi Jahveh, créateur de toutes choses, apparaît dans la Genèse comme l'auteur du mal tout autant que du bien; Jahveh est non seulement la puissance créatrice et bienfaisante ; il est encore la puissance destructive et malfaisante ; il est tout à la fois bon et mauvais esprit. Les mauvais esprits qui entrent plus tard en scène ne sont point les adversaires, mais bien les serviteurs de Jahveh dont ils procèdent. Satan est postérieur, Satan un adversaire décidé, cette fois. On a supposé, dit M. Spiegel, que cette conception relativement tardive de Satan, venue après l'exil, avait été empruntée par les Hébreux aux Éraniens ; mais ces derniers, à l'époque en question, avaient-ils déjà un système dualistique ? Là-dessus, interrogeant les auteurs anciens, M. Spiegel démontre aisément que les renseignements livrés par les Grecs, aussi bien que les inscriptions des Achéménides, nous laissent dans l'ignorance la plus complète du fait de savoir si aux âges de Darius et de Xerxès les Éraniens croyaient déjà au diable, à la résurrection, à une vie sans fin. La solution de la difficulté est dans l'Avesta ; mais, encore un coup, quel est l'âge de l'Avesta ? En définitive, l'opinion de l'auteur sur l'origine du dualisme mazdéen est la suivante : à la phase polythéiste, que les Éraniens avaient connue en commun avec les Hindous, aurait succédé une période monothéiste.

Dans cette seconde période, la divinité unique aurait été envisagée comme créatrice et destructrice ; plus tard se fit une réaction, et l'on attribua l'origine du mal à des esprits subordonnés. Le parsisme, dans la suite, tout en admettant qu'à un temps donné le mal serait terrassé, accepta la coexistence primitive des deux principes; le manichéisme, faisant un pas de plus, professa leur éternité. La difficulté de cette théorie est dans la naissance même de la période monothéiste ; M. Spiegel suppose qu'il y faut voir un emprunt au sémitisme. Nous faisons nos réserves, non seulement sur cet emprunt, mais aussi sur ce prétendu monothéisme, qui nous semble inconciliable avec l'ensemble des conceptions religieuses de l'Avesta. Il est incontestable qu'Ahura Mazdà prit un pied considérable dans le zoroastrisme ; mais qu'il y ait jamais régné en maître unique, c'est ce que nous ne pouvons accepter.

Mentionnons un chapitre important où l'auteur traite de quelques questions relatives au huzvârèch. Ce nom, d'après les données orientales, signifie aussi bien une écriture qu'une langue ; M. Spiegel critique ces renseignements et en arrive à la conclusion que le sens du mot est celui d' « antiquité » : la langue huzvârèche — par abréviation le huzvârèch — serait « la langue de l'antiquité ». Ce terme, qui ne s'applique qu'à l'idiome dans lequel a été traduit l'Avesta, est préférable au mot de pehlvi qui exprime aussi l'idée d'antiquité, mais d'une façon beaucoup plus large. — M. Spiegel, qui, dans sa transcription des caractères originaux du huzvârèch, se sert ordinairement des signes des hébraïques, donne ici en caractères latins la version du trentième chapitre du Yaçna; c'était là une œuvre peu commode, car il s'agissait de sup-

pléer à l'absence d'indication de voyelles ; l'auteur a suivi, en principe, la prononciation du persan, qui, en réalité, ne diffère pas de façon notable du huzvârèch.

Dans le chapitre suivant, M. Spiegel compare entre elles les traditions de l'Avesta et celles du Shâh-nâmé, et démontre que les conceptions qu'avait le rédacteur de l'Avesta sur la personnalité des héros de la légende érarienne étaient presque identiques avec celles que professa Firdosi.

Ce petit volume, si plein de faits et d'enseignements, se termine par un examen approfondi de l'infinitif, spécialement en zend. — Notons que M. Spiegel revient, en deux passages fort nets, sur la question capitale de la méthode dans l'interprétation des textes baktriens. Nous pensons avec lui que la méthode traditionnelle, la méthode d'Eugène Burnouf, est la seule qui puisse amener, sur ce terrain, à des résultats positifs.

HOVELACQUE.

Vergleichendes Wœrterbuch der Finnisch-Ugrischen Sprachen, von O. DONNER. — Helsingfors, 1874. 1 vol. in-8°, VIII-192 p. (1re partie).

M. Donner nous annonce pour cette année même la fin de ce très-intéressant dictionnaire qui, quelque forcément incomplet qu'il se trouve être (car c'est seulement pour le magyar, le finnois et l'esthonien que l'on possède des vocabulaires étendus), sera certainement très-utile aux travailleurs. En dehors du sémitisme et de l'arianisme, les

produits phoniques de l'organisme vocal humain sont vraiment trop négligés de nos jours, surtout en France. Il y a pourtant un intérêt supérieur, celui de la science linguistique générale elle-même, à analyser ces idiomes agglutinants, agglomérants, composants, etc., si abondants notamment et si divers, malgré la théorie démodée de la famille touranienne. Des livres comme celui que nous annonçons aujourd'hui sont à la fois d'excellents exemples et des guides précieux. Non moins avantageuse sera, par conséquent, l'étude comparative des suffixes ougro-finnois que M. Donner nous promet au plus tard pour l'année prochaine, puisqu'il compte la publier après la mise au jour de la seconde livraison du présent dictionnaire.

Ce recueil embrasse la totalité des seize idiomes ougro-finnois, suivant la classification de M. Donner lui-même. Le premier fascicule comprend les lettres *k*, *h*, *j*, *t*, *s* (et *h* norte de *s*). Les mots, imprimés en caractères gras, y sont rangés par ordre alphabétique consonnantique de racines. Chaque article est numéroté (le dernier numéro de cette première livraison est 681), et la série des dérivés est classée dans le même ordre alphabétique que les racines, sous chacune de celles auxquelles ils se rapportent. Le mot finnois est donné d'abord le premier; puis viennent les formes propres aux diverses langues où le correspondant de l'expression suomi a pu être retrouvé. La signification spéciale de chacune de ces formes est donnée d'une façon courte et précise. Quelques articles renferment cependant de véritables dissertations; parfois même des rapprochements avec des mots indo-européens sont présentés. Je dis à dessein présentés, puisque M. Donner s'empresse de déclarer qu'il n'en prétend rien conclure.

Ne connaissant pas, *de auditu,* la prononciation des langues finno-ougriennes, je m'abstiens d'apprécier le système transcriptif de M. Donner. Il représente par le signe minute le mouillement des consonnes.

Bayonne, le 7 juin 1874.

JULIEN VINSON.

De l'harmonie des voyelles dans les langues ouralo-altaïques, par Lucien ADAM, — Paris, Maisonneuve et Cie, 1874. — 1 vol. in-8°, 76 p.

De tous les écrits de M. Adam, il n'en est aucun qui nous ait plu et qui nous ait intéressé davantage que cette petite brochure, précise, claire, méthodique. Elle débute par un exposé complet des phénomènes physiologiques qui coïncident avec la naissance des diverses voyelles primaires, secondaires et subordonnées. Vient ensuite une étude rapide sur les rapports entre ces voyelles et la science de l'acoustique : un appendice indique les divers systèmes fantaisistes à l'aide desquels on a comparé les voyelles aux instruments de musique, aux sentiments humains, aux faits géographiques, aux couleurs, systèmes auxquels M. Adam a la bonté de laisser le nom de « poésie de la théorie vocalique » que leur avait donné Du Bois-Reymond.

Le savant auteur expose alors les faits linguistiques qui constituent ce qu'on a appelé la loi d'harmonie des voyelles. Il étudie cette loi successivement dans le yakoute, l'osmanli ou turc, le koïbale, le mongol-kalmouk, le bouriate,

le tongouse, le mandchou, le suomi, le samoyède, le magyar, l'ostiak, le mordvine (mokcha (1) et ersa), l'esthonien et le syrième ; il recherche quelle influence les modifications vocaliques déterminées par cette loi paraissent avoir sur les consonnes voisines ; il examine enfin si, en dehors des idiomes cités ci-dessus, qui composent pour M. Adam la famille ouralo-altaïque (et l'harmonie des voyelles est précisément le principal caractère constitutif de cette famille), une loi analogue a pu être constatée. Dans ce dernier chapitre, sur lequel je reviendrai tout à l'heure, M. Adam n'a pas de peine à démontrer, contrairement aux assertions de MM. Terrien-Poncel et Rœhrig, qu'il n'y a point d'harmonie vocalique en zend, en celte, en osque, en allemand, en télinga, etc.

Le chapitre suivant, qui termine l'ouvrage, s'occupe de l'origine et des fonctions de la loi d'harmonie. Des documents écrits montrent qu'au XIIe siècle encore, cette loi n'était point généralement établie en magyar ; il ne saurait donc y avoir là qu'un phènomène de décadence formelle. M. Riedl, dans sa *Magyarische grammatik*, a démontré qu'elle provient de l'oubli du sens primitif des affixes, de leur subordination complète au radical modifié, d'une tendance à l'unification du mot, au rapprochement intime des expressions significative et relative. Schleicher l'avait bien prévu lorsqu'il a dit dans ses *Sprachen Europas*, Bonn, 1850, p. 63 : « Fast durchgængig zeigt sich in « diesen sprachen ein gesetz, welches, so weit bekannt, « nur diesen sprachen zukommt, næmmlich das gesetz

(1) Pourquoi M. Adam conserve-t-il l'orthographe allemande *mokscha?* Si les savants finnistes de Pesth écrivent *moksa*, on doit dire chez nous *mokcha*.

« der Vocalharmonie : die Vokale des Beziehungssylben « müssen mit denen der Bedeutungslaute harmoniren. « Die einheit des wortes, ferner die unterordnung der oft « durch eine lange reihe von sylben (z. b. in der türkis- « chen conjugation) aus gedrückten Beziehung unter die « Bedeutung, zwei im wesen der sprache liegende forde- « rungen, die beide bei dem prinzip der Agglutination « leicht unerfüllt bleiben, werden beide auf diese eigen- « thümliche weise gewissermassen diesen sprachen gesi- « chert ». Et M. Adam conclut que ce principe d'harmonisation suffit à réunir, dans un même groupe linguistique, les quelques vingt idiomes auxquels il est commun.

Cette conclusion me paraît, comme à M. Hovelacque (*Revue bibliographique et critique de philologie et d'histoire*, p. 2-3), trop hardie en présence des différences constitutionnelles que présentent, dans leur grammaire et leur vocabulaire, ces vingt langues.

M. Adam me pardonnera de profiter de l'occasion pour ajouter en quelque sorte un paragraphe au sixième chapitre de sa remarquable brochure. Parmi les idiomes où l'on a cru retrouver l'harmonie des voyelles ou quelque chose d'analogue, M. Adam aurait pu citer le basque.

Le prince L.-L. Bonaparte a publié à Londres, en 1862, un très-savant et très-intéressant mémoire intitulé *Langue basque et langues finnoises*, où il indique les principales analogies de l'escuara avec les idiomes ougriens. Un chapitre (p. 25-46) est intitulé « Harmonie et permutation des voyelles ». Il y est dit tout d'abord que les voyelles modifiables sont principalement *a, e, o, u ;* que les deux dernières voyelles ne peuvent être modifiées que sous l'influence de la voyelle immédiatement consécutive ; que

l'*a* peut être altéré soit par un *a* consécutif, soit par un *i* ou un *o* précédent, que cet *i* ou *o* soit en contact immédiat avec lui ou qu'il en soit séparé par une ou deux consonnes. Voici le tableau résumé de ces mutations :

I.

a + a = ea ..... alaba + a = alabea } « la fille ».
puis ia ..... alabia }
e + a = ia ..... { seme + a = semia « le fils ».
deabru = diabru « diable ».
e + o = io..... beor = bior « jument ».
e + e = ie..... deutsee = deutsie « ils l'ont à eux ».
o + a = ua ..... arto + a = artua « le pain ».
o + e = ue ..... arto + en = artuen « des pains ».
u + a = ia..... buru + a = buria « la tête ».
u + e = ie..... buru + en = burien « des têtes ».

II.

i + a = ia ..... begi + a = begia « l'œil ».
i + *n* + a = i + *n* + e ..... { izar = izer « étoile ».
aita = aite « père ».
i + *n* + *m*a = i + *n* + *me* { argi bat = argi bet « une lumière ».
etoni da = etoni de « il est venu ».
u + an = u + in..... baru + an = buruin « dans la tête ».
u + a = ue ..... zeru + a = zerue « le ciel ».
u + *n* + a = u + *n* + e..... bular = buler « poitrine ».
u + *n* + *m*a = u + *n* + *me* { jaun bat = jaun bet « un monsieur ».
sartu da = sartu de « il est entré ».

III.

e + a = ie..... seme + a = semie « le fils ».
o + a = ue ..... ollo + a = ollue « la poule » (1).

(1) La troisième catégorie de permutations est simplement la combinaison des deux précédentes. — Il ne s'agit d'ailleurs nullement de

De ces permutations, le prince Bonaparte conclut qu'il y a analogie de principe entre les langues finnoises et le basque, mais que, dans l'application, il y a une grande différence : à l'inverse des idiomes odgriens, le basque veut la douce avec la dure, et réciproquement; en un mot, il y a, en basque, *antagonisme,* et *dualisme* au contraire en finnois.

L'assimilation de ces changements avec ceux occasionnés par l'harmonie vocalique ougrienne est-elle absolument exacte ? Je ne le pense pas, surtout en ce qui concerne les changements de la première catégorie (et de la troisième) : quand deux voyelles se trouvent en contact, une conséquence nécessaire du principe de moindre effort, si bien nommé par M. Baudry, est la simplification du groupe. Une diphthongue se produit, une consonne ou mieux une semi-voyelle est intercalée (cf. les dialectes basques, *buruba* « la tête », *begiya* « l'œil », *liburuya* « le livre », de *buru, begi, liburu*), ou bien les voyelles s'affaiblissent, sinon toutes les deux, du moins celle qui doit être articulée la première et qui préoccupe le moins le parleur : *e, i, u* ne sont-ils pas les affaiblissements naturels de *a, e, o ?* Quant aux voyelles séparées par des consonnes, celle qui est altérable en vertu du même principe, est soit la seconde (inaccentuée?), soit celle de l'enclitique, soit celle de l'affixe. Ce dernier cas est celui des langues finnoises, où l'altération est d'autant plus aisée que le suf-

phénomènes généraux, mais de changements plus ou moins spéciaux et locaux, dont quelques-uns seulement sont communs à beaucoup de variétés. — Dans ce tableau *n* signifie « une consonne ou un groupe « de consonnes », *ma* « un mot, en quelque sorte devenu enclitique, « ayant un *a* dans sa première syllabe ».

fixe n'a plus à ce moment d'existence indépendante dans le langage. En basque, au contraire, l'article suffixé conserve toute son importance; aussi n'est-il altérable que dans quelques variétés très-restreintes ou dans des cas très-exceptionnels.

Ces considérations, qui réduisent l'harmonie « touranienne » à une simple application ou extension du principe d'euphonie général en linguistique, montrent qu'il ne saurait y avoir là un caractère suffisant pour en faire la base unique d'une classification.

JULIEN VINSON.

Bayonne, le 4 septembre 1874.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Généralités.

Congrès international des Orientalistes. Compte-rendu de la première session. Paris, 1873, t. I, in-8, 584 p. Paris, Maisonneuve, éditeur, 1874.

Hovelacque. La linguistique et le précurseur de l'homme. (In : *Compte-rendu de la deuxième session de l'Association française pour l'avancement des sciences*. Lyon, 1873, p. 613.)

Jolly (Jul.). Schulgrammatik und sprachwissenschaft. Studien über die neugestaltung des grammatikalischen unterrichts. Nach den ergebnissen und der method der vergleichenden sprachwissenschaft. In-8, VI-92 p. Munich, Th. Ackermann, 1874. — Nous donnons ici le titre complet de cet ouvrage, déjà indiqué dans notre dernier *Bulletin*.

Mueller (Friedrich). Einheit oder mehrheit des ursprunges der menschlichen sprachen (In : *Mittheil. d. Anthrop. Gesellschaft in Wien*. p. 181-184, 1873.)

Whitney (W.-D.). Die Sprachwissenschaft. Vorselungen über die principien der vergleichenden sprachforschung für das deutsche publikum bearbeitet und erweitet von Jul. Jolly. In-8, XXVIII-713 p. Münich, Th. Ackermann, 1874.

Langues indo-européennes.

GÉNÉRALITÉS.

Brugman. Ueber die sogenannte gebrochene reduplication in den indogerm. sprachen. (In : *Studien z. griech. und latein grammatik*. t. VII, cah. 1.) Leipzig, 1874.

Erdmann (Osc.). Untersuchungen über die syntax der sprache Otfrids. 1 Thl. Die formationen des verbums in einfachen und in zusammengesetzten sætzen. In-8, XVIII-234 p. Halle, 1874.

Havet (L.). L'unité linguistique européenne. La question des deux *k* ario-européens. (In : *Mém. de la Soc. de ling.*, t. II, p. 261-277.) Paris, 1874.

Jolly. Noch einmal der stammbaum der indogerm. sprachen. (In : *Ztschr. für vœlkerpsychol. und sprachwiss.* t. VIII, cah. 2.) 1874.

Meunier (Fr.) Sur le passage du sens interrogatif au sens affirmatif. (In : *Mém. de la Soc. de ling.*, t. II, p. 246-260.) Paris, 1874.

Spiegel. Arische studien. 1re partie. In-8, 164 p. Leipzig, 1874.

GROUPE HINDOU.

Ayuso (F. G.). Estudios sobre los pueblos de la India-Ensayo critico de filologia comparada. (In : *Revista de la Universidad de Madrid,* t. III, nos 2, 3 et 5, 1874.)

Bataillard. Sur la langue des Bohémiens. (*Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris,* 1874, p. 128 à 138.)

Benfey. Wedisch mîḍha oder mîlha. (In : *Nachrichten von der Kœn. gesellsch. der wissensch.*) Gœttingen, 1874.

Boehtlingk (O.) et Roth. Sanskrit-Wœrterbuch herausgegeben von der Kaiserl. Akademie der Wissenschaften, 52e et 53e fasc. De Say à Surôhikâ. In-4, VIII-641 p. à 960. Saint-Pétersbourg, 1874.

— *Dalhavanso* or, the history of the Tooth-relic of gotama Buddha. The Pali text and its translation into English with notes, par Swamy. In-8, 100 et LXXIII p. Londres, 1874.

Hang (M.). Ueber das wesen und den werth der wedischen accents. In-4. Munich, 1874.

Kalidasa. Meghaduta der Wolkenbote. Gedicht mit kritischen anmerkungen und worterbuch herausgegeben von Adf. F. Stenzler. In-8, VI-74 p. Breslau, Mælzer, 1874.

— Vikramorvasi. Drama del poeta indio Kalidasa, en cinco actos. Version directa del sanscrit por F. Garcia Ayuso. In-8, 136 p. Madrid, 1874.

Muir (J.). Passages expressing religions and moral sentiments from the Mahabharata. (In : *Indian Antiquary.*)

Scherzl (W.-J.). Grammaire de la langue sanscrite (en russe), 1re partie. In-8, VIII-123 p. Charkow, 1874.

Vachaspatya. A comprehensive sanscrit Dictionary in ten parts, compiled by Taranatha Tarkavachaspati. Paris, III, IV. In-4, 479-958 p. Calcutta, 1873.

GROUPE ÉRANIEN.

Darmesteter. Notes sur quelques expressions zendes. (In : *Mém. de la Soc. de ling.*, t. II, p. 300-347.) Paris, 1874.

Huebschmann. Beitræge zur erklærung des Avesta. (In : *Ztschr. d. d. Morgent. Gesells.* t. XXVIII, no 1.)

Oppert (J.). Note sur la formation de l'alphabet perse. (*Journal asiatique,* no 2, 1874.)

Salemann. Versuch über die conjugation im ossetischen. (In : *Beitr. zur vergl. sprachf.*, t. VIII, fasc. 1.) Berlin, 1874.

GROUPE HELLÉNIQUE.

Deecke et **Siegismund**. Die wichtigsten kyprischen inschriften. (In : *Studien zur griech. u. latein. grammatik*, t. VII, cah. 1.) Leipzig, 1874.

Gomperz. Ueber di cyprische silbenschrift und die in ihr erhaltenen denkmale. (In : Académie des sciences, séance du 15 avril.) Vienne, 1874.

Hellmann (**J. A.**). De genitivi græci maxime Homerici usu. In-8. Marbourg, 1874.

Inama. Intorno all' uso dei dialetti nella letteratura greca. (In : *Riv. di filologia*. t. III, p. 1-56.) Turin, 1874.

Jacoby. Ueber die sprache des Dyonisius von Halikarnass in der rœmischen archæologie. Aarau, 1874.

Luber (**A.**). ΤΡΑΓΟΥΔΙΑ ΡΩΜΑΙΚΑ. Neugriechische volkslieder mit emleitung commentar und glossar. In-8. Salzbourg, 1874.

Pellegrini. In dialetto greco-calabro di Bova. (In : *Riv. di filologia*, t. III, p. 57-70.) Turin, 1874.

Saalfeld (**Alx.**). Index græcorum vocabulorum in linguam latinam translatorum quæstiunculis auctus. In-8, VIII-86 p. Berlin, Berggold, 1874.

Schmidt (**M.**). Die Inschrift v. Idalion u. das kyprische syllabar. Jena, Mauke's Verl.

GROUPE ITALIQUE.

Boehmer (**E.**). Romanische studien, fasc. IV, in-8. Strasbourg, 1874.

Corssen. Oskische inschriften. (In : *Ztschr. f. vergl. sprachforsch.*, t. XXII, p. 289-313.) Berlin, 1874.

Cuno. Etruskische studien. (In : *Neue jahrb. f. philologie und pædag.*, t. CIX, 1874.)

Fabretti (**A.**). Le antiche lingue italiche. Osservazioni paleografiche e grammaticale. In-4, 112 p. Turin, 1874.

Loiseau (**Arth.**). Histoire des progrès de la grammaire en France, depuis l'époque de la Renaissance jusqu'à nos jours. Fasc. 1 et 2. In-8. Paris, 1874.

Mussafia (**A.**). Zur Katharinenlegende. Fasc. I, in-8, 80 p. Vienne, Gerold, 1874. (Extrait de *Sitzungsberichte der K. Akademie der Wissenschaften.*)

— Ueber die Provenzalischen lieder-handschriften des Giovanni Maria Barbieri. In-8, 68 p. Vienne, 1874.

Schmidt (J.). Ueb. die franzoesische nominalzusammensetzung. 4. Berlin. Weber.

Schneider (A.). Beitraege zur kenntniss der roemischen personennamen. In-8. VIII-85 p. Zurich, 1874.

GROUPE SLAVE.

Gorbatschewski (N.). Dictionnaire de l'ancienne langue du nord-ouest de la Russie et du royaume de Pologne. (En russe). In-8, XIX-399 p. Wilna, 1874.

Kickor (A.-H.). Vorlesungen ueber die litteratur der stammverwandten slavischen vœlker.

Krek (F.). Einleitung in die slavische literaturgeschichte u. darstellg. ihrer aelteren perioden. 1. Thl. Graz, Leuschner et Lubensky.

GROUPE LETTIQUE.

Braune. Ueber den altpreussischen diphthong *ai*. (In : *Beitr. zur. vgl sprachf.*, t. VIII, fasc. 1.) Berlin, 1874.

Kurschat. Wœrterbuch der littauischen sprache. I. Theil. Deutsch-Litt. Wœrterbuch. II. Band. 1. Lieferung. L—S. 1873. 9 Bog.

Nesselmann. Thesaurus linguæ prussicæ. Gr. in-8, VII-222 p. Berlin, 1873.

GROUPE GERMANIQUE.

Birlinger (Ant.) et **Crecelius** (W.). Altdeusche neujahrsblætter für 1874. Mittel und niederdeutsche dialektproben. In-4, VI-147 p. Wiesbaden, Killinger, 1874.

Lexer (Mth.). Mittelhochdeutsches handwœrterbuch zugleich als supplement und alphabetischer index zum mittelhochdeutschen wœrterbuche von Benecke-Müller-Zarncke. 10e fasc. (3e fasc. du t. II.) In-8, p. 641 à 960. Leipzig, Hirzel, 1874.

Lichtenheld. Das schwache adjectiv im gothischen. (In : *Ztschr f. deutsches alterthum*, nouvelle série, t. VI, fasc. 1.) 1874.

Ludorff (F.). Ueber die sprache des altenglischen *lay Haurelok the Dane*. Gr. in-8. Munster, 1874.

Meyer (K.). Beitræge zur kenntniss der longobard. sprache. (In : *Germania*.) XIX, 2.

Niebelungenlied (*das*). Schul-ausgabe mit einem wœrterbuche von K. Bartsch. In-8, IV-299 p. Leipzig, Brockhaus, 1874.

Paul (Nm.) et **Braune (W.)**. Beitræge zur geschichte der deutschen sprache und literatur deutsche. Vol. I. In-8, 539 p. Halle, Lippert'sche Buchl. 1874.

Reinaert. Willems gedicht van den Vos Reinaerde und die umarbeitung und fortsetzung Reinaerts historie Herausgegeben und erlæutert von E. Martin. In-8, LII-521 p. Paderborn, Schœningh, 1874.

Rieger. Eine neue runenschrift. (In : *Ztsch. f deutsche philologie*, t. V, fasc. 4). 1874.

Schmidt (Alx.). Shakespeare-Lexicon. A complete Dictionary of all the English Words, Phrases and Constructions in the Works of the poet. Vol. I. A à L, in-8, VIII et 678 p. Berlin, G. Reimer, 1874.

Schultze (M.). Idioticon der nordthueringischen mundart. In-8. Nordhausen, 1874.

Siévers (Ed.). Paradigmen zur deutschen grammatik. Gothisch, Altnordisch, Angelsæchsisch, Althochdeutsch, Mittelhochdeutsch. Zum gebrauch bei vorlesungen zusammengestellt. In-4, 5 p. et 30 tabl. Halle, librairie des Orphelins, 1874.

Weimouth (R.-F.). On early English Pronunciation, with especial zeference to Chaucer in opposition to the Kews manufactured by Mr A. J. Ellis, etc. In-8, 158 p. Londres, 1874.

Zupitza (Jul.). Altenglisches uebungsbuch zum gebrauche bei universitæts vorlesungen mit einem wœrterbuche. In-8, VI-137 p. Vienne, Braumüller, 1874.

Langues sémitiques.

Driver (S. R.). A Treatise on the Use of the tenses in Hebrew. In-12, 273 p. Londres, 1874.

Halévy (J.). Observations critiques sur les prétendus Touraniens de la Babylonie. *Journal asiatique*, n° 4, 1874.

Jacob ben Chabib, en Jacob [oculus Jacobi]. i. e. collectio locorum talmudis babilonici hagadicorum sec. ordinem talmudis, adjectis commentariis celeberrimorum virorum, accedunt notæ Isak Alfasi, Kikajon de Jona, Jehuda Arje di Modena u. Salomon Dajan Glogaviensis. 5 vol. in-4. Berlin, Adf. Cohn.

Kamil (The). Of El-Mubarrad, edited for the German Oriental society, from the manuscripts of Leyden, Saint Petersbourg, Cambridge and Berlin by W. Wright. Part. 10, in-4, 86 p. Leipzig, Brochaus, 1874.

Nutt (J.-W.). Fragment of a samaritan Targum, with introduction. In-8.

Prætorius (Fr.). Beitræge zur erklærung der himjarischen inschriften. 3 heft. Anhang : ueber eine palmyrenische inschrift. In-8, XII-51 p. Halle, 1874.

Prætorius (Fr.). Ueber einige assyrische wœrter. (In : *Ztschr. d. deutschen Morgenlaendischen Gesellschaft.*, t. XXVIII, nº 1.)

Schrader (Eberh). Die Hœllenfahrt der Istar. Ein altbabylonisches epos. Nebst proben assyrischer lyrik. Text, uebersetzung, commentar und glossar. In-8, 153 p. Giessen, Ricker, 1874.

Thesaurus syriacus, collegerunt Stephanus M. Quatremère, Gr. H. Bernstein, G. W. Lorsbach, Alb. Jac. Arnold, C. M. Agrell, F. Field. Auxit digessit exposuit edidit R. Payne Smith. Fasc. III. In-4, Oxon, 1874.

Valerga (Pietro). Il divano di Omar ben-al Fared tradotto et paragonato col canzoniere del Petrarca. In-18, 172 p. Florence, 1874.

Wright. Note on the phœnician inscription Melitensis quinta. (In : *Ztschr. d. d. Morgenl. Gesells.*, t. XXIII, nº 1.)

Langues chamitiques.

Clarke (Hyde). Memoir on the comparative Grammar of Egyptian, Coptic und Ude. In-8. Londres, 1873.

Creusat. Essai de dictionnaire français-kabyle (zouaoua), précédé des éléments de cette langue. Alger, 1874.

Dümichen (J.). Die erste bis jetzt aufgefundene sichere angabe üb. die regierungszeit e. ægyptischen koenigs aus dem alten reich, welche uns durche den medicinischen papyrus Ebers überliefert wird. Leipzig, Engelmann.

Revillout (E.). Mémoire sur les Blemmyes, à propos d'une inscription copte trouvée à Dendur. In-4. Paris, Maisonneuve.

Langues ouralo-altaïques.

Ahlman (F.). Svensk-finsk och finsk svensk ordbok. Ruotsalais-suomalainen ja suomalais-ruotsalainen sanakirja. 2 vol. in-8, 9-888 et 580 p. Helsingfors, 1874.

Radloff (L.). Woerterbuch der Kinai-sprache. Edité par A. Schiefner. In-4. Saint-Pétersbourg, 1874.

Chinois.

Martin (Eugène). Examen critique des jugements portés sur la valeur des monuments philosophiques, littéraires, scientifiques des Chinois. (*Revue de linguistique*, Paris, t. VII, juillet 1874.)

Pfizmayer (A.). Denkwürdigkeiten von Chinesischen werkzeugen und geræthen. In-8, 78 p. Vienne, 1873.

Rudy (**Ch.**). The Chinese mandarin language, d'après la méthode Ollendorf. In-8, 248 p. Genève, Paris et Londres, 1874.

Japonais.

Pfizmayer (**A.**). Die geschichte der Mongolen-angriffe auf Japan. In-8, 98 p. Vienne, 1874.

— Zur geschichte Japan's in dem zeitraume Bun-Jei. In-8, 84 p. Vienne, 1874.

Rosny (**Léon de**). Manuel du style épistolaire et du style diplomatique, texte japonais, publié à l'usage des élèves de l'école spéciale des langues orientales, traduit en français et accompagné de notes. In-8. Paris, Maisonneuve, 1874.

Basque.

Duvoisin. Études sur la langue basque. (*Actes de la Société philologique*. Paris, t. IV, nº 2, 1874.)

Luchaire (**M.**). Remarques sur les noms de lieux du pays basque. In-8. Pau, 1874.

Van Eys (**W.**). La langue ibérienne et la langue basque. (*Revue de linguistique*, Paris, t. VII, juillet 1874.)

— Le verbe auxiliaire basque. Broch. in-8, 16 p. Paris, Maisonneuve, 1874.

Vinson (**Julien.**). Documents pour servir à l'étude historique de la langue basque. Fasc. 1. Evangile de S. Marc, extrait du Nouveau Testament protestant de Licarrague, imprimé à La Rochelle en 1571. In-8, (VI)-XXIV-(ij)-72 p. Bayonne, 1874.

Langues anaryennes de l'Inde.

Butler. A rough comparative vocabulary of tribes in the Naga Hills district. (In : *Journal of the Asiatic society of Bengal*, t. XLII, nº 1.)

Childers (**R.-C.**). Notes on the singhalese Language, nº 1. On the formation of the plural of neuter Nouns. In-8, 16 p. Londres. Trubner.

Hoernle (**A.-F. Rudolf**). Essays in aid of a comparative grammar of the Gaurian Languages. (In : *Journ. of the asiatic Society of Bengal*, part. I, nº 1, 1874 ; part. II, nº 2, 1873.)

Peal. A vocabulary of the Banpara Nagas. (In : *J. of. the As. soc. of Bengal*, t. XLII, nº 1.)

Pope. A brief outline of the grammar of the Toda language. (In : *A phrenologist amongst the Todas*, p. 241-269.) Londres, 1873.

Vinson (**J.**). Le mot tamoul. (*Revue de linguistique*, Paris, t. VII, juillet 1874.)

Langues américaines.

Turner (Wm. W.). The literature of the American aboriginal languages. With Additions and Corrections. In-8, Londres, 1874.

Langues malayo-polynésiennes.

Jansz (P.). Verzameling van spreekwyzen en eenige gesprekken tot oefening in de Javaansche taal, behoorende bij de kleine Javaansche spraakkunst. In-8, 177 p. Samarang, 1873.

— Kleine Javaansche spraakkunst. Tweede veel vermeerderde uitgave van de aanleiding tot de kennis der Javaansche sprakkunst. In-8, XVI-142 p. Samarang, 1873.

Mythologie.

Bladé (J. F.). Contes populaires recueillis en Agénais. Trad. française et texte agénais, suivis de notes comparatives par M. R. Kœhler. In-8, 164 p. Paris, J. Baer, édit. 1874.

Cerquand. Études de mythologie grecque. Ulysse et Circé ; les sirènes. In-8, 155 p. Paris, 1874.

Henne am Rhyn (Otto.). Die deutsche volkssage. Beitrag zur vergleich. mythologie, mit eigeschalteten 1000 original-sagen. In-8. XXII-538 p. Leipzig, Krueger, édit. 1874.

Husson (H.). La Chaîne traditionnelle, contes et légendes au point de vue mythique. In-18, 182 p. Paris, Franck, édit. 1874.

Jolly. Kann man die religion Zoroaster's dualistisch nennen ? (In : *Ausland*, nº 32.) 1874.

Lenggenhager (H. G). Volkssagen aus dem kanton Baselland. In-8, 180 p. Bâle, 1874,

Luetolf. Kleine beitræge zur mythologie. (In : *Germania.*) XIX, 2. 1874.

Morillot. Mythologie et légendes des Esquimaux du Grœnland. In-8, 288 p. Maisonneuve, édit. 1874.

Schwartz (W.). Zur methode der mythenforschung. (In : *Neue jahrb. für philol. und pædag.*, t. 110, cah. 2.) Leipzig, 1874.

Vetter. Freyr und Baldr und die deutschen sagen vom verschwindenden und wiederkehrenden gott. (In: *Germania.*) XIX, 2. 1874.

A. Dureau.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

M. GIRARD DE RIALLE

AVEC LE CONCOURS DE

MM. ÉMILE PICOT ET JULIEN VINSON

ET LA COLLABORATION DE DIVERS SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

TOME SEPTIÈME

3e Fascicule — Janvier 1875

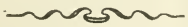

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

15, QUAI VOLTAIRE

—

1875

ORLÉANS, IMPRIMERIE DE G. JACOB, CLOÎTRE SAINT-ÉTIENNE, 4.

ESSAI SUR LA LANGUE POUL

ET COMPARAISON DE CETTE LANGUE AVEC LE WOLOF, LES IDIOMES SÉRÈRES ET LES AUTRES LANGUES DU SOUDAN OCCIDENTAL.

INTRODUCTION.

Ayant recueilli, en 1854, lorsque j'étais gouverneur du Sénégal, des documents sur la langue poul (1), je trouve aujourd'hui le loisir de les coordonner et de les étudier pour en déduire les règles de cette langue.

Cette étude me paraît offrir de l'intérêt, non seulement parce que les Pouls exercent aujourd'hui une action tout à fait prépondérante dans l'Afrique centrale, mais aussi parce que leur langue présente des particularités linguistiques remarquables, surtout sous le rapport de la phonologie.

Les Pouls, qui deviennent les maîtres du Soudan depuis leur conversion générale à l'islamisme, c'est-à-dire depuis moins de deux siècles, y sont peut-être anciennement venus de l'Orient, amenant avec eux le bœuf à bosse (zébu), qui est le même que celui de la Haute-Égypte et de la côte orientale d'Afrique.

(1) Je me suis procuré ces documents avec l'aide de l'interprète Ousman, un de ces indigènes sénégalais qui servent la cause française avec un dévoûment et une fidélité au-dessus de tout éloge.

Je dois aussi des remercîments à M. Descemet, de Saint-Louis, pour la bonne grâce avec laquelle il m'a fourni divers renseignements.

De quel pays venaient-ils, et à quelle souche humaine appartiennent-ils ? Ce sont là des questions difficiles à résoudre, aujourd'hui surtout que presque tout ce qu'on avait admis sur les origines de l'humanité est à remanier en présence des découvertes de l'histoire naturelle et de l'anatomie comparée. Ces découvertes étant peu vulgarisées en France, nous n'hésitons pas à les résumer en quelques lignes comme entrée en matière :

Il y a dix ans encore, l'origine de l'humanité était pour la plupart des savants et pour tout homme intelligent une énigme incompréhensible. Aujourd'hui, grâce aux idées de Lamark, naturaliste français du siècle dernier, reprises par Darwin et nettement formulées par Hœckel, le problème semble résolu de manière à satisfaire la raison, car sa solution est tirée de l'observation de la nature, seule source où nous puissions puiser la connaissance de la vérité.

La vie organique n'est devenue ce qu'elle est aujourd'hui sur la terre que grâce à un perfectionnement graduel et héréditaire, par la différentiation des fonctions.

Nos ascendants ont passé par tous les degrés, depuis une simplicité extrême d'organisation jusqu'à l'admirable complication que présente l'organisme humain, et l'homme passe encore par toutes ces phases dans le cours de sa vie embryonnaire.

Cette extrême simplicité d'organisation primitive n'en reste pas moins pour nous un mystère inexpliqué, aussi bien que la loi de progrès elle-même ; mais cette loi suffit cependant à faire connaître à l'homme son devoir sur la terre : c'est de s'efforcer de laisser après lui des descendants physiquement et moralement meilleurs que lui.

Il y a un grand nombre de millions d'années, nos ascen-

dants, les premiers êtres vivants, étaient de simples petites masses d'albumine sans formes déterminées, s'accroissant par juxtaposition et se multipliant par segmentation, par conséquent sans organes spéciaux. Ils acquirent d'abord la faculté de se mouvoir dans l'eau, leur milieu, par le moyen de cils vibratiles.

Il prirent pour première forme celle d'une cavité ou sac dont la seule ouverture servait à la fois à l'introduction des aliments et à la sortie des excréments. Ils n'acquirent que plus tard une issue spéciale pour cette dernière fonction.

Ils leur vint ensuite des traces d'organes de sensation, c'est-à-dire de système nerveux, des yeux rudimentaires et des organes de reproduction, mais hermaphroditiques.

Puis les branches latérales des échinodermes, des arthropodes et des mollusques se séparant, nos ascendants acquirent, par la multiplication des ganglions nerveux, une ébauche de moelle épinière; alors aussi le corps se constitua en deux parties symétriques; la moelle épinière et la colonne vertébrale se perfectionnèrent ensuite, mais sans présenter encore de différentiation à leur extrémité antérieure.

Les deux sexes furent séparés, et dès lors chaque génération nécessita le concours de deux êtres différents; puis les premières vertèbres se transformèrent en un crâne renfermant un renflement de la moelle épinière, qui devint le cerveau, siége de l'intelligence; mais l'ouverture antérieure du canal digestif manquait encore de mâchoires et de narines que nos ascendants n'acquirent, ainsi qu'un système nerveux sympathique et une vessie natatoire, qu'à l'époque des dépôts siluriens (il y a douze millions d'années?).

C'est à cette époque aussi qu'ils furent pourvus régulièrement de quatre membres pour la locomotion, une paire de membres pectoraux et une paire de membres abdominaux.

A l'époque des dépôts dévoniens (il y a neuf millions d'années?), ils tendirent à devenir terrestres, pour habiter les parties émergées du globe. A cet effet, la vessie natatoire se transforma en poumons ; auparavant la respiration avait été aquatique au moyen de branchies. Les narines, jusque-là non perforées, servirent alors à l'introduction de l'air dans les poumons.

Pendant l'époque de la formation de la houille (il y a sept millions d'années?), le nombre des doigts de chaque membre se fixa régulièrement à cinq.

A la période permienne (il y a cinq millions d'années?) se sépara la branche latérale des oiseaux; quant à nos ascendants, les écailles qui les avaient couverts jusque-là devinrent des poils.

A la période triasique (il y a trois millions d'années?), ils acquirent l'organe de l'ouïe et les glandes mammaires annonçant la génération vivipare.

Puis le rectum devint distinct du canal génito-urinaire, avec lequel il était confondu, comme il l'est encore chez les oiseaux. Les mamelles se formèrent, mais les petits naissaient très-imparfaits; ils continuaient leur développement après leur naissance, dans une poche ventrale extérieure de la mère.

A l'âge tertiaire éocène (il y a six cent mille ans?) se forma le placenta, fournissant plus complètement à l'alimentation du fœtus pendant la vie intra-utérine, ce qui rendit la poche marsupiale inutile. Des ongles se substi-

tuèrent aux griffes, et le système dentaire se fixa à trente-deux dents.

Pendant la période tertiaire miocène (il y a quatre cent mille ans?), nos ascendants acquirent la station droite; leurs mains se différencièrent de leurs pieds.

Cependant leur cerveau s'était considérablement developpé, et à l'époque tertiaire pliocène (il y a deux cent mille ans?) ils étaient aptes à acquérir peu à peu le langage articulé et à devenir des hommes à peu près semblables à ceux, plus perfectionnés encore, que nous voyons aujourd'hui.

Hœckel attribue au langage articulé plusieurs centaines de mille ans d'existence; d'autres disent vingt mille seulement. On comprend combien ces appréciations de temps, comme toutes celles que nous avons indiquées ci-dessus et qui sont déduites de l'épaisseur des différents terrains géologiques et de la vitesse de formation des dépôts du Mississipi, sont incertaines. Mais en présence de la grande antiquité des annales de certains peuples, dénonçant déjà une civilisation avancée, le chiffre de vingt mille ans, pour l'âge du langage articulé, paraît bien faible.

Quoi qu'il en soit, il est certain que l'invention du langage articulé permettant aux hommes de se communiquer l'un à l'autre leurs pensées, leurs observations, leurs connaissances acquises, faisant de toute découverte une propriété commune, multipliant ainsi, dans une énorme proportion, le domaine, la puissance de l'intelligence, cette acquisition fut un progrès décisif qui établit une démarcation définitive et infranchissable entre l'homme, même sauvage, et les animaux.

Hœckel a donné, à la suite de la doctrine que nous

avons résumée plus haut en quelques mots, une classification des races humaines. M. Frédéric Müller, en conformité d'idées avec Hœckel, a fait une semblable classification, basée également sur la nature des chevelures. Ces classifications, discutables dans certains détails, en ce qui concerne des peuples peu connus, sont très-satisfaisantes dans leur ensemble.

L'une et l'autre distinguent les Pouls des nègres d'Afrique. C'est une opinion que nous avons émise depuis longtemps, et que nous discuterons plus loin.

M. Frédéric Müller admet dans sa classification un *homo primigenius* qui n'était pas encore doué de la parole et qui présentait plusieurs variétés distinctes.

Les anthropologistes français étaient généralement convenus que, la parole articulée distinguant seule radicalement l'homme des animaux, les précurseurs de l'homme ne devaient pas être désignés par le nom d'hommes, lorsqu'ils ne possédaient pas encore cet attribut. On comprend que ce n'est là qu'une affaire de mots, de convention. La seule chose importante, c'est de savoir si, chez cet être, qu'on l'appelle homme ou non, le langage a pris naissance sur un seul point, en une seule fois, ou bien d'une manière multiple, sous le rapport des lieux et des temps. Or, l'irréductibilité des langues humaines à une seule souche prouve que la seconde hypothèse est la vraie. Si l'homme n'eût acquis cette faculté, conséquence des progrès de son organisation, que d'une manière unique, le langage fût resté sensiblement le même dans sa descendance, ou du moins on trouverait dans toutes les langues des traces de cette origine commune. La diversité extrême des langues et de leurs procédés prouve qu'elles ont été

créées indépendamment les unes des autres, et probablement à des époques très-différentes. Comme, en outre, les principales familles irréductibles de langues correspondent d'une manière générale aux grandes races de l'humanité, nous admettons que le langage a pris naissance d'une manière indépendante chez diverses variétés distinctes de ce que M. Müller appelle l'*homo primigenius,* de ce que les anthropologistes français appellent les précurseurs de l'homme.

Cet *homo primigenius* avait déjà un attribut important de l'humanité, la station droite parfaite, cause décisive d'immenses progrès ultérieurs. En effet, du moment où il avait la disposition complète de ses membres thoraciques, devenus inutiles à la locomotion, l'usage qu'il en fit continuellement pour saisir, casser, éplucher, etc., les perfectionna et leur donna une grande adresse, ce qui lui permit de se construire des abris, de faire du feu, de fabriquer des armes avec du bois et des pierres, de se vêtir de la dépouille des animaux, etc.

Rendu ainsi peu à peu plus indépendant des circonstances extérieures, ayant acquis une plus grande sécurité, devenu plus maître de ses conditions d'existence, il éprouva de plus en plus le besoin d'échanger ses impressions avec ses semblables par le moyen de la voix.

L'homme n'est pas le seul qui se serve de la voix pour communiquer à ses semblables les impressions qu'il éprouve ; c'est le fait de presque tous les animaux supérieurs. On cite le *cebus azaræ* du Paraguay qui, suivant qu'il est excité par tel ou tel sentiment, fait entendre au moins six sons différents, qui provoquent chez les autres des émotions correspondantes aux siennes.

L'aboiement, qui semble être acquis ou au moins perfectionné par les chiens dans l'état de domesticité, renferme des tons très-distincts pour exprimer l'impatience, l'inquiétude, la colère, la terreur, la joie, la douleur, la prière.

Mais l'homme est le seul qui possède le langage articulé; je ne parle pas des animaux qui l'acquièrent par imitation, comme le perroquet. Du moment qu'ils n'y attachent aucun sens, ce n'est plus du langage, car le langage suppose le concours de l'intelligence aussi bien que l'usage des organes de la voix, et la poule, qui glousse pour appeler ses petits à la pâture, parle certainement plutôt que le perroquet, qui articule parfaitement une phrase sans la comprendre.

Avant même que l'être qui devint l'homme eût l'idée de communiquer ses pensées par les sons de la voix, il devait déjà exprimer sans raisonnement ses sensations diverses par des *cris* spéciaux dont tous ses semblables, au moins dans une même variété, comprenaient la valeur. La série de ces cris spontanés et non encore raisonnés était chez lui plus complète que chez le *cebus azaræ*, le chien ou tout autre animal, en raison d'une plus grande variété de sensations due à la supériorité de son système nerveux et du plus grand perfectionnement de son organe vocal.

Mais après avoir poussé le cri d'effroi pour signaler un danger, un ennemi, il lui vint naturellement à l'idée d'imiter le bruit de ce danger, le cri de cet ennemi, pour en faire connaître la nature aux siens; de là les onomatopées qu'on trouve en grand nombre dans les langues, et qui doivent en être les premiers éléments conscients.

Puis ces êtres, dont l'intelligence se développait de plus en plus, comprirent qu'un son quelconque pouvait, par

une simple convention, désigner un objet, une action. C'est de ce moment que le vrai langage était créé ; il ne restait qu'à le compléter et à le perfectionner, ce qui fut sans doute bien long.

La connaissance des premières acquisitions du langage était transmise par les parents à leurs enfants et devenait un patrimoine de la famille ou du groupe humain, et cela avait lieu d'une manière indépendante pour des agglomérations d'hommes séparées les unes des autres par les eaux, par les montagnes, par les forêts, par la guerre. Aussi, bien loin que les différentes langues existantes ou qui ont existé proviennent d'une langue-mère primitive, créée de toutes pièces, comme on l'a généralement avancé, il me semble évident qu'il a été créé par les hommes des quantités innombrables de langages primitifs, autant qu'il y a, parmi les tribus sauvages, de modes d'arranger ses cheveux, de danser, de se vêtir, etc. ; puis par la fusion, soit pacifique, soit violente de groupes voisins, il s'opérait des fusions des langages différents, avec bénéfice des résultats acquis de part et d'autre. Par une sélection naturelle, les meilleurs mots, les meilleures règles subsistaient aux dépens des autres qu'on abandonnait.

Les groupes humains qui arrivèrent à avoir les procédés supérieurs de langage virent par là leur développement intellectuel singulièrement favorisé, et l'emportèrent sur les groupes moins bien partagés qui entraient en lutte avec eux pour l'existence. On s'accorde à dire, par exemple, que les Peaux-Rouges de l'Amérique étaient condamnés à ne pas avoir de civilisation propre par la nature même de leurs langues.

Pour en revenir à M. Frédéric Müller, il fait concorder

d'une manière générale le classement des langues avec le classement ethnique de Hœckel qu'il adopte.

Ce classement, comme nous l'avons dit, est basé sur la nature de la chevelure.

Il distingue dans l'espèce humaine deux grands genres : le genre ulotriche, c'est-à-dire à cheveux laineux : Hottentots et Papous, Cafres et nègres d'Afrique; et le genre lissotriche, c'est-à-dire à cheveux lisses. Ce dernier genre comprend deux sous-genres : le sous-genre euthycome, c'est-à-dire à cheveux droits, comprenant les Australiens, les Malais, les Mongols, les Américains et les peuples arctiques; et le sous-genre euplocome, c'est-à-dire à cheveux bouclés; ce sont les Dravidas, les Nubiens et les Méditerranéens.

Les Méditerranéens comprennent : les Basques, les Caucasiens, les Sémites asiatiques et africains (1), et les Indo-Germains; ces derniers sont à la tête de l'humanité.

Müller rapproche, comme race et comme langue, les Pouls et les Nubiens. Je ne connais pas assez les Nubiens pour avoir sur eux une opinion bien fondée, mais je me suis fait sur les Pouls une opinion basée sur une longue observation. J'accepte la place que leur assigne Müller comme race; quant à la langue, je ne connais pas de rapports entre le poul et les langues de la Nubie; mais je ne puis pas assurer non plus qu'il n'y en ait pas, ne connaissant pas assez ces dernières.

On trouve aujourd'hui bien peu de Pouls purs de tout croisement avec les noirs, depuis que cette race est de-

(1) M. Frédéric Müller appelle Sémites africains les Égyptiens et les Berbères.

venue guerrière et conquérante et a fondé des empires aux dépens des races nègres. Leurs cheveux, pourrait-on dire, sont aujourd'hui un peu plus que bouclés et se rapprochent des cheveux crêpés; mais ils ne sont certainement pas laineux comme ceux des nègres, et la distinction entre eux, sous ce rapport, est parfaitement justifiée. En outre, la couleur de leur peau n'est que brun clair ou plutôt rougeâtre; leur face est orthognate, leur nez petit en général, mais cartilagineux et de forme aquiline. En somme, leur visage est agréable au point de vue européen. Comme intelligence et comme caractère, ils sont supérieurs aux nègres; ce n'est pas que l'intelligence proprement dite des noirs, c'est-à-dire leur faculté de comprendre, m'ait jamais paru bien inférieure à celle des blancs. J'ai observé des noirs de toutes les classes, des chefs, des gens de classe moyenne, des ouvriers, des esclaves, à leur état naturel. Avec les premiers, j'ai souvent, comme gouverneur, causé politique ou commerce; j'ai observé aussi ceux qui nous sont soumis et à la portée de qui nous mettons la civilisation; j'ai vu ces derniers étudier enfants dans nos écoles; jeunes hommes et hommes faits, j'en ai formé des interprètes, des instituteurs, des employés des ponts et chaussées et des télégraphes, des sous-officiers et des officiers.

Tout ce qu'on peut dire, c'est que si, dans la jeunesse, leur intelligence paraît quelquefois même plus précoce que celle des blancs, l'âge de la puberté semble arrêter d'une manière fâcheuse leur développement intellectuel.

Quant aux qualités du cœur, ils sont très-sensibles et plus portés au dévoûment spontané que les blancs. Mais ce qui fait leur infériorité réelle, c'est le manque de prévoyance, de suite dans les idées; la force active de volonté

leur fait défaut ; ils n'ont que celle d'inertie ; c'est à cause de cela qu'on peut en faire des esclaves. On ne songerait pas à faire des Arabes esclaves ; ils assassineraient leurs maîtres. On ne cherche non plus jamais à garder comme esclaves des Pouls adultes ; ils se sauveraient indubitablement.

Quant aux femmes pouls, il y a un proverbe à Saint-Louis qui dit que si l'on introduit une jeune fille poul dans une famille, fût-ce comme servante, comme captive, elle devient toujours maîtresse de la maison.

L'infériorité des noirs provient sans doute du volume relativement faible de leur cerveau. Nous manquons de données suffisantes pour leur comparer les Pouls sous le rapport de ce volume.

Quelle que soit l'origine des Pouls en Afrique, qu'ils y soient, ou non, venus de l'est du continent et même de plus loin, il est certain qu'ils ont d'abord vécu dans le Soudan à l'état de tribus de pasteurs, tributaires des chefs indigènes maîtres du sol.

Les historiens arabes nous apprennent que c'est vers le Xe siècle que les Arabes et les Berbères commencèrent à obtenir des conversions de peuples soudaniens à l'islamisme.

Le pays de Tekrour est signalé par les auteurs comme s'étant converti le premier. Tekrour était sur le Niger, en amont de Tombouktou. Le nom de Tekrour est certainement un nom berbère ; les Soudaniens ne pourraient pas le prononcer à cause de la consonne double et des deux *r* successives. Ils diraient Tokoror, ou plutôt Tokolor, à cause de la parenté de l'*l* et de l'*r* qui étaient confondus chez les Égyptiens.

La population de Tekrour était-elle poul ou non? C'est difficile à savoir aujourd'hui; mais ce qu'il y a de certain, c'est que :

1° Le mot fut adopté dans le monde musulman, dans les écrits arabes, pour désigner le soudan musulman et par suite tout le Soudan, d'où résulte que nous voyons dans nos vieilles cartes géographiques Tekrour ou Soudan ;

2° La race poul ayant été, d'une manière générale, la première à s'identifier complètement avec l'islamisme, le nom de Tekrouri (pluriel Tekarir), signifiant Soudanien musulman, lui a été plus spécialement appliqué (1).

Vers la fin du XIIIe siècle, des marabouts pouls du Niger allaient déjà chercher à convertir la contrée à l'est; ils faisaient des pèlerinages à la Mecque. Au siècle suivant, XIVe, un État poul, mais non musulman, était fondé sur le Sénégal; les Pouls s'y convertirent et s'y croisèrent avec les noirs.

Les Maures du Sénégal leur appliquèrent, suivant l'usage, le nom de Tekrouri, lorsqu'ils furent devenus musulmans. Les noirs de notre colonie, et par suite les Français, leur donnèrent ce même nom, devenu dans leur bouche *Tokoror*, *Tokolor*, *Toukouleur*, et ils leur appliquèrent ce nom, à eux, Pouls mêlés de noirs, à l'exclusion des tribus pouls restées pures auprès d'eux, de sorte que, pour les Sénégalais, aujourd'hui *Toucouleur* veut dire *poul croisé de noir*.

Pour se désigner eux-mêmes, les Toucouleurs du Fouta

(1) Aujourd'hui le mot *tekrouri*, en Égypte et probablement aussi en Arabie, signifie marabout soudanien, poul ou non, marchand d'amulettes et diseur de bonne aventure. En Algérie, le mot *tekrouri* désigne le chanvre enivrant du Soudan, appelé aussi *kif* ou *hachich*.

l'homme est arrivé à articuler la syllabe close avec sa consonne finale.

A cela j'objecterai que, quand nous voulons imiter par le son de la voix un bruit naturel, nous créons de toute pièce une syllabe close. Ainsi, nous représentons par : *crac,* le bruit d'une branche qui casse ; *pouf,* celui d'un objet qui tombe à terre ; *boum,* un coup de grosse caisse ; *toc,* le bruit qu'on fait en frappant à la porte ; *clic-clac,* le bruit d'un fouet ; *pif-paf,* celui des armes à feu ; *dinn,* le son d'une cloche ; *djim,* celui des cymbales ; *tic-tac,* les battements du cœur ; *flic-flac,* le choc répété de corps mous..., etc.

La syllabe close est donc bien dans la nature, au moins pour l'homme de notre race, car notons qu'il peut y avoir, qu'il y a, dans les langages, des caractères ethniques, c'est-à-dire que la phonétique des langues s'est naturellement ressentie de la conformation ethnique des organes de ceux qui les ont créées (1).

Ainsi, par exemple, les différentes races usent plus ou moins des consonnes. Nous doutions tout à l'heure qu'il fallût admettre presque uniquement pour racines aryaques des syllabes ouvertes, mais cela existe d'une manière absolue pour le chinois ; il n'a que des monosyllabes, et ce sont des syllabes ouvertes. Les Polynésiens vont plus loin : beaucoup de leurs syllabes ne se composent que de voyelles, et plusieurs mots se suivent quelquefois sans consonnes.

A côté de cela, nous avons les Arabes qui, eux, semblent mépriser souverainement les voyelles. Les gram-

(1) Ce qui n'empêche pas que tout homme peut parler parfaitement une langue quelconque s'il a été élevé, dès son enfance, au milieu de gens parlant cette langue.

mairiens appellent leurs racines *trilitères*, c'est-à-dire trisyllabiques : *kataba* « il a écrit », *qatala* « il a tué », *rikaba* « il a monté à cheval », *charaba* « il a bu ».

Certains linguistes prétendent qu'elles proviennent de racines bilitères par l'adjonction d'adformantes modifiant le sens primitif; d'autres nient le fait. Il peut être vrai pour certaines racines, faux pour d'autres. Je ne me permettrai pas d'avoir une opinion là-dessus; mais ce que je puis dire, moi qui ai vécu longtemps en pays arabe, c'est que, dans l'usage, ces trisyllabes sont tout bonnement des monosyllabes.

Les Arabes disent : *kt e b* « il a écrit », *qt e l* « il a tué », *rk e b* « il a monté à cheval », *chr o b* « il a bu ».

Ce sont des monosyllabes de la forme dont nous avons parlé, en admettant les consonnes doubles.

Je suis porté à croire que ces vocables ont été créés comme monosyllabes et qu'ils ne sont devenus polysyllabiques que plus tard, par le fait des orateurs, des poètes et des grammairiens.

Il semble que ce sont les races énergiques qui font le plus grand usage des consonnes, ne craignant pas de les doubler, tripler. Tel mot allemand a une seule voyelle pour sept consonnes, *schwindt*. L'Arabe prononce sans peine *chrobt* « j'ai bu ».

Les Pouls et les nègres du Soudan occidental, quoique possédant et même affectionnant quelques consonnes doubles, comme *mb, nd, ng*, ne peuvent pas prononcer toutes celles que possèdent les Européens. Ainsi, nous les avons entendu transformer, suivant les lois de leur phonologie, le nom « Edmond » en *Edouma*, celui de « Baptistin » en *Batécété*, et celui de « Fulcrand » en *Filicara*.

tout à fait noirs, ont des traits qui nous plaisent plus que ceux de la race nègre pure.

Au commencement du XVIIIe siècle eut lieu, dans le Fouta, une révolte que les développements précédents nous font parfaitement comprendre ; les Torodo étant devenus tous des musulmans fanatiques, se révoltèrent contre les Dénianké non encore convertis ou mauvais musulmans. Dans cette circonstance, le Lam-Toro dénianké trahit son parti et se mit avec les Torodo. Le pouvoir des Dénianké fut renversé, et l'islamisme proclamé religion de l'État, lequel fut gouverné par un chef suprême électif nommé *Almamy* (el Émir el Moumenin, prince des croyants), qui ne peut être choisi que dans la caste des Torodo.

Les Dénianké forment encore la majeure partie de la population du Damga, mais sans pouvoir politique. Le Lam-Toro, comme récompense, fut maintenu dans sa place à Guédé, par les marabouts vainqueurs, et ses descendants y commandent encore aujourd'hui avec le même titre.

Le héros de cette révolution politique et religieuse s'appelait Abdou-el-Kader. Il fut tué sur ses vieux jours par le chef du Bondou.

Depuis l'établissement de la puissance des Torodo, le Fouta sénégalais n'a cessé d'être un foyer de fanatisme, d'où les Pouls croisés de noirs et semblant avoir acquis par là des facultés nouvelles, c'est-à-dire être devenus sédentaires, cultivateurs, guerriers conquérants et fondateurs d'empire, ne cessent de proclamer des guerres saintes et s'emparent peu à peu de tout le Soudan.

Nous allons énumérer leurs conquêtes.

1° Abdou-el-Kader fonde au commencement du

XVIIIe siècle l'État théocratique du Fouta sénégalais, 4,000 lieues carrées ;

2° Dans le cours du XVIIIe siècle, Sidi fonde le Fouta-dialon, 4,000 lieues carrées ;

3° Fin du XVIIIe siècle, fondation du Bondou musulman par l'almamy Ibrahima, du Fouta-dialon, 2,000 lieues carrées ;

4° Commencement du XIXe siècle, Othman-Fodia torodo et son fils fondent un vaste empire poul entre le Niger et le lac Tchad (royaumes de Sokoto et de Gando), 20,000 lieues carrées ;

5° Au commencement du XIXe siècle, Ahmadou-Labbo fonde un État poul le long du Niger, entre Tombouctou et Ségou. Tombouctou finit par lui être soumis, 4,000 lieues carrées ;

6° De 1857 à 1861, el Hadj-Omar torodo, repoussé par nous du Sénégal, fait la conquête des puissants États du Kaarta et du Ségou ; ensemble 15,000 lieues carrées ;

7° Les dernières nouvelles du Sénégal annoncent que Ahmadou-Cheikhou torodo, des environs de Podor, déjà maître du Djolof depuis quelques années, vient d'envahir le Cayor d'où il a chassé le Damel. Ce serait donc la fondation d'un nouvel et septième État poul, celui-ci aux dépens des pays wolofs, 5,000 lieues carrées (1).

De sorte qu'aujourd'hui les Pouls sont maîtres presque partout du Cap-Vert au lac Tchad, sur trente degrés de longitude et entre les latitudes de 10° à 15° nord, c'est-à-dire dans une zone de 80,000 à 90,000 lieues carrées.

(1) Abdou-el-Kader avait échoué, au commencement de ce siècle, dans l'invasion du Cayor.

LANGUE POUL.

Nous allons maintenant nous occuper de la langue des Pouls, et ce n'est pas ce qui les caractérise le moins au milieu des peuples qui les entourent.

Les sons de cette langue peuvent tous être représentés par des lettres de notre alphabet; mais on n'y trouve pas nos sons *u, j, ch, x, z,* ni les sons du *kha,* du *raïn* et du *aïn* arabes.

Ainsi, les Pouls, qui donnent aux chefs qui les guident dans la guerre sainte le nom arabe de Cheikhou, ne pouvant prononcer ni le *ch,* ni le *kha,* disent Sékou.

J'introduis, parmi les lettres nécessaires pour écrire le poul, le *w* représentant le *w* anglais, le *ou* de notre particule affirmative *oui,* prononcé en une seule syllabe. Il est, en outre, nécessaire d'employer aussi la voyelle ou diphtongue *ou,* chaque fois qu'elle forme une syllabe, soit seule, soit avec une consonne qui précède. Le *w* sera toujours employé devant une voyelle avec laquelle il formera une seule syllabe; ainsi nous écrirons : *woppoudé* « abandonner », et *louadé* « s'abriter », parce qu'il y a dans ce dernier mot trois syllabes, le *ou* ne formant pas syllabe avec l'*a* : *walloudé* « aider », *ouddoudé* « former », *défowo* « cuisiner », *daddowo* « chasseur ».

Dans quelques mots, la prononciation des indigènes ne permet pas de méconnaître le son du *v, veldé* « plaire ». On ne pourrait hésiter qu'entre le son du *v* et celui de notre *u* français, *ueldé;* mais *veldé* rend réellement mieux le son indigène.

L'absence du *kha*, de cette lettre gutturale si difficile à prononcer pour les Français et qui est si commune en arabe, en berbère, en malinké, établit de suite une distinction frappante entre le poul et les langues qui se parlent autour de lui.

Autant le malinké est dur, autant le poul est doux et harmonieux. Le langage du Malinké, cette race partout en contact avec les Pouls et partout leur rivale dans le Soudan occidental, semble une suite de détonations venant du palais et de la gorge. Les *t*, les *k*, les *kh* y reviennent à chaque mot, souvent avec la voyelle *o* prononcée du gosier. Dans le poul, au contraire, les dentales et les labiales dominent; les Pouls semblent parler avec les lèvres et avec les dents, et sans faire aucun effort. La voyelle *i* est très-fréquente; les finales sont brèves; l'accent est généralement sur la pénultième syllabe. Les consonnes se redoublent très-souvent, comme en italien, donnant de l'élégance à la diction : *debbo* « femme », *bibbé* « enfants », *tiolli* « petits oiseaux ».

Cette physionomie générale des langues poul et malinké nous semble en corrélation avec la conformation des organes de la voix des peuples qui les parlent. D'une part, le Poul a une petite bouche orthognate; de l'autre, le Malinké a une grande bouche, prognate et lippue.

Les Toucouleurs (pouls croisés de nègres) ne parlent pas la langue bien purement, et dans leur bouche elle n'a déjà plus la même douceur.

C'est l'idiome des Toucouleurs du Fouta sénégalais que nous allons étudier ici. — Il présente quelques petites différences avec le poul pur et des différences plus consi-

dérables avec les idiomes pouls plus ou moins corrompus du grand empire poul compris entre le Niger et le lac Tchad.

GENRE HOMININ. — GENRE BRUTE.

Genre hominin. — Nous allons d'abord parler d'une particularité très-remarquable du poul. Parmi les langues voisines, l'arabe et le berbère ont, comme nos langues aryaques, les genres masculin et féminin, attribuant en quelque sorte un sexe même aux choses inanimées; d'un autre côté, les langues des noirs, comme la grande majorité des langues de la terre, ne connaissent pas les genres sexuels. Elles n'ont que les mots mâle et femelle, qu'on ajoute au nom d'un animal pour désigner son sexe; mais les articles, adjectifs, pronoms et verbes s'appliquent également, et sans modifications, à un être mâle ou à un être femelle.

Le poul est, sous ce rapport, comme les langues des noirs; il n'a pas de genres sexuels, mais il établit entre les êtres une distinction d'une autre nature; il les partage en deux catégories : d'une part tout ce qui appartient à l'humanité, d'autre part tout ce qui n'est pas elle : animaux, plantes, choses inanimées.

Cela forme deux genres que nous appellerons genre hominin et genre brute. Nous disons genre hominin et non pas genre humain, parce que cette dernière expression a déjà une acception vulgaire différente.

Ce que nous signalons ici dans le poul se retrouve dans certaines langues américaines.

Ce caractère nous semble avoir quelque chose de pri-

mitif. Le soin de se distinguer ainsi des animaux ne saurait paraître utile à des hommes qui en sont aussi loin que les peuples civilisés; il se conçoit au contraire de la part de gens à l'état de nature, fiers en quelque sorte d'être sortis de la vie bestiale qui les entoure, comme les Pouls qui vivent pêle-mêle avec leurs troupeaux, au milieu des fauves.

En poul, le pronom personnel de la troisième personne, qui est identique avec l'adjectif démonstratif, diffère s'il s'agit d'un être appartenant à l'humanité ou d'un être qui est en dehors d'elle.

Pour le premier cas, le pronom personnel et l'adjectif démonstratif sont *o*, pluriel *bé ;* pour le second cas, ce sont des formes variées, mais toutes différentes, comme nous le verrons plus tard.

Comme les substantifs et les adjectifs sont formés des racines verbales avec adjonction de préfixes et de suffixes qui ne sont, ces derniers, que l'adjectif démonstratif à peine altéré, il s'ensuit que tous les noms et tous les adjectifs, quand ils se rapportent à des êtres du genre hominin, ont la terminaison *o* au singulier et la terminaison *bé* au pluriel, ce qui les distingue complètement des noms et adjectifs du genre brute.

Ainsi, pour les substantifs du genre hominin, nous avons : homme, *gorko,* — femme, *debbo,* — enfant, *biddo,* — vieillard, *naédio,* — quelqu'un, *neddo,* — mari, *guendirado,* — épouse, *tiouddido,* — esclave, *diado,* — famille, *moucido,* — étranger, *kodo.*

De même pour les noms des professions exercées par les hommes : berger, *ganéako,* — forgeron, *baleo,* — roi, *lamdo,* — pêcheur, *tiouballo.*

La terminaison est la même pour les adjectifs qualificatifs, les participes, les noms verbaux, les pronoms et les adjectifs démonstratifs de la troisième personne quand ils se rapportent à un substantif du genre hominin. Seulement, nous ferons observer en passant qu'ici c'est un cas particulier d'une règle générale que nous verrons plus loin, et qui exige que ces sortes de mots *riment* avec le nom auquel ils se rapportent.

Adjectifs (genre hominin). — Bon, *modjio,* — rouge, *goddioudo,* — gros, *bouto,* — gras, *paydo.*

Participes et noms verbaux. — Blessé, *pidado,* — envoyé, *nélado,* — chasseur, *daddowo,* — cultivateur, *démowo,* — chanteur, *djimowo,* — travailleur, *kilnotodo,* — penseur, *midiotodo.*

Pronoms et adjectifs déterminatifs de la troisième personne (genre hominin). — Il, lui, elle, *o, kanko,* — ce, cette, celui-là, celle-là, *o, kanko,* — qui, lequel, quelqu'un, *goto,* — aucun, *aygoto,* — autre, *godo,* — son, sien, *komako.*

Tous ces mots prennent d'autres terminaisons s'ils s'appliquent à des plantes, animaux ou objets inanimés.

Nota. — Les pronoms personnels et les adjectifs possessifs de la première et de la deuxième personne sont en dehors de cette règle, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas en *o*, même lorsqu'ils se rapportent à des êtres humains.

Maintenant, pourquoi les Pouls ont-ils adopté *o* pour pronom personnel hominin de la troisième personne, et pour désinence spéciale à l'humanité plutôt que toute autre voyelle ?

On pourrait dire que c'est par hasard. Certes, il serait difficile d'expliquer, sans faire intervenir le hasard, les

quelques millions de vocables que renferment les langues humaines. Mais nous croyons que, le plus souvent, la conformation des organes de la voix est pour quelque chose dans la création des mots. Ainsi, un son qui semble devoir être tout à fait instinctif et non raisonné, et par conséquent résulter de la conformation des organes de la voix, et qui est probablement dans chaque famille de langues un reste de la période où l'homme n'employait que des exclamations, c'est celui que l'on fait entendre pour appeler quelqu'un, qu'on prononce aussi après le nom de la personne qu'on appelle. Cela varie suivant les langues. En français, c'est le son de *é*. *Eh!* « Auguste, eh! » Chez les Arabes, c'est toujours le son de *a:* « Ia, Mohammed, a! ». Chez les Pouls, c'est exclusivement *o:* « Bilal, o! »

Cet *o* est le son qu'instinctivement le Poul primitif devait émettre pour appeler son semblable, et c'est probablement à cause de cela qu'il a été conduit à en faire le pronom démonstratif spécial à l'homme, et par suite la désinence commune, obligatoire et exclusive de tout ce qui s'applique à l'espèce humaine.

Notons pourtant que les noms propres ne sont pas en *o:* *Bilal*, *Demba*, *Koly*. Mais les noms propres ont dû venir assez tard dans la création des langues.

Pluriel du genre hominin. — La langue poul est une de celles où la pluralité est indiquée avec soin dans le langage. Il y a beaucoup de langues où le pluriel ne se distingue pas ou se distingue peu du singulier dans les noms ou adjectifs. En ouolof et en sérère, langues dans lesquelles nous aurons à signaler des analogies singulières avec la langue poul, le pluriel ne se reconnaît

que par l'article. Je ne connais pas de langue, au contraire, où les pluriels diffèrent autant des singuliers qu'en poul.

Qu'il nous suffise de citer pour exemple : *houndé* « chose », pluriel *koullé; saourou* « bâton », pluriel *tiabbi*. Qu'on ne croie pas que *saourou* et *tiabbi* sont des mots d'origine différente; *tiabbi* est la forme plurielle de *saourou* d'après la règle.

Le poul adopta le pronom pluriel du genre hominin *bé*, pour terminaison du pluriel de tous les mots en *o* du genre hominin, la réservant encore plus exclusivement à l'espèce humaine que la désinence *o* pour le singulier, car je ne connais pas une seule exception à cette règle du pluriel en *bé*.

Reprenant tous les mots dont nous avons donné les singuliers, nous aurons pour leurs pluriels : hommes, *worbé*, — femmes, *réobé*, — enfants, *bibbé*, — vieillards, *naébé*, — des gens, *imbé*, — maris, *guendirabé*, — épouses, *souddibé*, — esclaves, *diabé*, — familles, *moucidbé*, — étrangers, *hobé*.

Pour les noms de profession : bergers, *aénabé*, — forgerons, *wailbé*, — rois, *lambé*, — pêcheurs, *soubalbé*.

Adjectifs qualificatifs. — Bons, *modjioubé*, — méchants, *niangoubé*, — avares, *worodbé*, — rouges, *hoddioubé*, — gros, *boutitbé*, — gras, *faybé*.

Participes. — Blessés, *fidabé*, — envoyés, *nélabé*.

Noms verbaux. — Chasseurs, *raddobé*, — cultivateurs, *rémobé*, — chanteurs, *iimobé*, — travailleurs, *hilnotobé*, — penseurs, *midiotobé*.

Pronoms et adjectifs déterminatifs de la troisième personne. — Ils, elles (sujet), *bé*, — eux, elles (isolés),

kambé, — ces, celles, *bé,* — qui, lesquels, *bé,* — leur, *komabé.*

Cette règle si générale, et qui par suite est un caractère de pureté pour la langue poul, car les exceptions sont introduites dans les langues par les éléments étrangers, cette règle s'applique naturellement au nom même de la race qui est au singulier *poullo,* et au pluriel *foulbé,* la racine verbale de ce nom étant, dit-on, *foul,* qui signifie être rouge brun.

Les noms des tribus pouls pures sont tous en *bé* : les Wodabé, les Ourourbé, les Sonabé, les Diaobé, les Lérabé, les Dialobé, etc.

Noms du genre brute. — Tandis que dans le genre hominin tous les noms singuliers sont en *o* et les pluriels en *bé,* les noms du genre brute ne présentent pas la même uniformité. Les singuliers sont en *a, é, i, o, ou, al, ol, el, am.* Ceux qui ont d'autres terminaisons sont des mots étrangers.

Les mots en *o* sont de très-rares exceptions dans le genre brute, et ils n'ont pas le pluriel en *bé : dioungo* « main », pluriel *dioudé ; morço* (mot français, amorce), pluriel *morçodji.*

La règle de formation des pluriels du genre brute est bien compliquée. Ils ont tous pour voyelle finale *é* ou *i,* mais précédée de consonnes variables, et le radical même du singulier subit des changements.

Nous avons déjà cité pour exemples : *houndé* « chose », pluriel *koullé ;* le radical est *hou* qui devient *kou ; saourou* « bâton », pluriel *tiabbi ;* le radical est *saou* qui devient *tiab* au pluriel par le changement ordinaire de *s* en *t* mouillé, et de *ou* en *b.* Nous citerons encore : *feddé*

« compagnie », pluriel *pellé;* le radical est *fé* qui devient *pé; wédou* « lac », pluriel *bélo;* le radical est *wé* qui devient *bé.*

En voilà assez pour montrer combien la formation des pluriels est compliquée; nous allons en donner quelques règles, d'abord pour les terminaisons.

Désinences des noms pluriels du genre brute. — Nous trouvons d'abord une espèce de pluriel régulier qui se forme en ajoutant la finale *dji* au singulier, et généralement sans autre modification : *iggou* « brouillard », pluriel *iggoudji.* Ce pluriel, assez rare pour les mots vraiment poul, est au contraire général pour les mots étrangers introduits dans la langue : mot français, *morço* « amorce », pluriel *morçodji;* mot arabe, *daa* « encrier », pluriel *daadji.*

Mots en OU. — Les mots en *ou,* assez nombreux, font le pluriel en *i : niakou* « abeille », pl. *niaki,* — *fittandou* « âme », pl. *pittali,* — *fédendou* « doigt », pl. *pédéli,* — *sabboundou* « nid », pl. *tiabbouli,* — *boundou* « puits », pl. *boulli,* — *saourou* « bâton », pl. *tiabbi,* — *nofourou* « oreille », pl. *nopi,* — *barou* « carquois », pl. *bahi,* — *lingou* « poisson », pl. *ligdi*, — *tioungou* « panthère », pl. *tioudi.*

On voit que la finale *ndou* du singulier devient *li* au pluriel; que *rou* devient *hi;* que *ourou* devient *bi* ou *pi,* et que *ngou* devient *di,* en perdant ou en conservant le *g*.

Mots en A. — Les mots en *a* n'ont pas de désinence fixe au pluriel; ils le font en *é,* en *i,* en *dji : lana* « embarcation », pl. *ladé,* — *norowa* « crocodile », pl. *nodi,* — *mbaba* « âne », pl. *bamdi.*

Mots en NDÉ. — Beaucoup de noms en *ndé* font le

pluriel en *lé : hitandé* « année », pl. *kitalé*, — *houndé* « chose », pl. *koullé*, — *dabboundé* « hiver », pl. *dabboulé*.

Mots en ÉRÉ. — Ils suppriment le *ré* final au pluriel : *bakkéré* « limon », pl. *bakké*, — *foddéré* « graine de melon », pl. *poddé*, — *hitéré* « œil », pl. *guité*.

Mots en I. — Les mots en *i* font leur pluriel en *é* ou en *i* sans règles fixes. Mais ce qu'il y a de particulier à leur égard, c'est que cette désinence semble affectée par les Pouls à tout ce qui se rapporte au règne végétal : arbre, *léki*, pl. *lédé*, — figuier sauvage, *diwi*, pl. *dibbé*, — baobab, *boki*, pl. *bohoudé*, — caïlcédra, *kahi*, pl. *kahé*, — coton, *bouki*, pl. *boukédji*.

Nous avons encore : cosse de gonaké, *gaoudi*, — cendre provenant des plantes, *ndondi*, — parfum provenant des plantes, *koouri*, — ronier, *doubbi*, — remède (végétal), *lekki* (c'est le mot plante), — ombre (d'un arbre), *boubri*, — mil, *gaouri*, — petit mil, *niarikali*, — terre cultivable, *leydi*, — fleur, *pindi*.

Il est incontestable qu'il y a là une coïncidence remarquable et que *i* caractérise le règne végétal.

Mots en AL. — Les mots en *al* qui sont quelquefois des augmentatifs et ceux en *gal* (ces derniers noms d'instruments) font leur pluriel en *é, lé, dé : guerlal* « perdrix », pl. *guerlé*, — *diardougal* « pipe », pl. *diardoulé*, — *bétirgal* « mesure », pl. *bétirdé*.

Mots en OL. — Les mots en *ol* font leur pluriel en *li, bi, di : ourol* « bonne odeur », pl. *ouréli*, — *djimol* « chanson », pl. *djimdi*, — *lawol* « chemin, loi, religion », pl. *labi*, — *kelgol* « avarie », pl. *keldi*.

Mots en EL. — Les mots en *el* sont des diminutifs ; ils font leur pluriel en *ogne, kogne :* petit enfant, *tioukalel*,

pl. *tioukalogne,* — petite calebasse, *niédounguel,* pl. *niédoukogne,* — petite bête, *baroguel,* pl. *barékogne,* — petit ruisseau, *tialouguel,* pl. *tialoukogne.*

Mots en AM. — Les mots en *am* ne sont pas nombreux; leur pluriel est en *é: diiam* « eau », pl. *didjié.*

Pour ces mots encore, nous aurons une observation intéressante à faire. Tous ceux que je connais désignent des liquides ou des corps tirés des liquides : eau, *diiam,* — sang, *djidiam,* — lait, en général, *koçam,* — lait frais, *biradam,* — lait aigre, *kadam,* — beurre (extrait du lait), *nébam,* — sel (de l'eau de mer), *landam,* — ulcère (qui suppure), *réowam.*

On voit encore ici la singulière et caractéristique tendance du poul à affecter certains sons à certains ordres d'idées. Il n'y a pas, je crois, de langue dans laquelle la phonologie joue un rôle aussi prépondérant.

Changements dans le radical au pluriel. — Comme nous l'avons vu, le nom ne change pas seulement sa désinence au pluriel ; il change encore quelquefois les consonnes du radical.

Ainsi, dans le genre hominin, le nom change pour former le pluriel :

Les initiales	*p*	du singulier en	*f.*
—	*gn, g* (dur), *k*	—	*h, w.*
—	*b*	—	*w, v.*
—	*nd, d*	—	*r.*
—	*t* (mouillé)	—	*s.*
—	*dj, ndj*	—	*i.*

Exemples : Poullo « poul », pl. *foulbé,* — *ganéako* « berger », pl. *hanéabé,* — *kodowo* « joueur d'instrument

à cordes », pl. *hodobé*, — *badido* « cavalier », pl. *wadotobé*, — *daddowo* « chasseur », pl. *raddobé*, — *tianowo* « tisserand », pl. *saniobé*, — *djimowo* « chanteur », pl. *iimobé*.

Comme si ce n'était pas assez pour le poul d'avoir distingué le genre hominin du genre brute par une terminaison spéciale, il l'en distingue encore, chose singulière, en appliquant, dans le genre brute, une règle tout à fait inverse de la précédente pour le changement des consonnes du radical, du singulier au pluriel.

Ainsi, dans ce dernier genre, le pluriel change :

Les initiales	*f*	du singulier en	*p*.
—	*w, h,*	—	*k, g* (dur), *gn*.
—	*v, w*	—	*b*.
—	*r*	—	*d, nd*.
—	*s*	—	*t* (mouillé).
—	*i*	—	*dj, ndj*.

Exemples : *fittandou* « âme », pl. *pittali*, — *hitandé* « année », pl. *kitalé*, — *hiertéré* « arachide », pl. *guerté*, — *waré* « barbe », pl. *bié*, — *rouldé* « nuage », pl. *doulé*, — *soudou* « petit oiseau », pl. *tiolli*, — *iéço* « figure », pl. *djiécé*, — *védou* « lac », pl. *béli*.

Ces changements dans le radical n'ont généralement pas lieu pour les pluriels réguliers en *dji* : *séguéné* « ongle », pl. *séguénedji*, — *foulla* « marteau », pl. *foulladji*.

Pluriels des adjectifs, participes et noms verbaux. — Les adjectifs, participes et noms verbaux suivent les mêmes règles que les noms dans la formation du pluriel, tant pour la terminaison que pour les changements dans le radical.

Ainsi, dans le genre hominin : *péodo* « raisonnable »,

pl. *féobé,* — *goddioudo* « rouge », pl. *hoddioubé,* — *kouldo rédou* (1) « poltron », pl. *houlbé dédi,* — *borodo* « avare », pl. *worodbé,* — *dimo* « noble », pl. *rimbé,* — *tiéoudo* « mince », pl. *séobé.*

Dans le genre brute, inversement : *wiltoundé* « touffu », pl. *biltoudé,* — *houddoundé* « trouble », pl. *gouddoudé,* — *iettorou* « reconnaissant » (chien), pl. *djettodji.* Ce même mot *reconnaissant* ferait, au genre hominin, au singulier *djettowo,* et au pluriel *iettobé.*

Variations des adjectifs, participes et noms verbaux suivant le nom auquel ils se rapportent. Changements dans le radical et rime. — Nous arrivons à quelque chose de plus singulier encore que les règles d'euphonie qui précèdent. Ce sont les modifications euphoniques que les substantifs font subir dans leur radical aux adjectifs, participes et noms verbaux qui se rapportent à eux, et enfin la rime qu'il leur impose.

Un exemple fera de suite saisir la chose. Prenons l'adjectif *rouge,* et appliquons-le à des mots divers, au singulier et au pluriel ; nous aurons :

Personne rouge,	*neddo,*	*godioudo.*
Personnes rouges,	*imbé,*	*hodébé.*
Cheval rouge,	*poutiou,*	*ngodioungou.*
Chevaux rouges,	*poutchi,*	*goddioudi.*
Jument rouge,	*ndiarlo,*	*mbodého.*
Juments rouges,	*diarli,*	*bodéhi.*
Livre rouge,	*deftéré,*	*hodéré.*
Livres rouges,	*defté,*	*bodedjé.*

(1) *Kouldo rédou,* mot à mot « impressionnable du ventre ». Comme on le voit, les deux mots se mettent au pluriel.

Pagne rouge,	*oudéré,*	*hoddioudé.*
Pagnes rouges,	*goudé,*	*goddioudé.*
Ceinture rouge,	*dadoungal,*	*bodéwal.*
Lion rouge,	*barodi,*	*bodéri.*
Chèvre rouge,	*béwa,*	*godiouba.*
Chèvres rouges,	*béi,*	*godioudi*
Petite bête rouge,	*baroguel,*	*ngodiounguel.*
Petites bêtes rouges,	*barékogne,*	*goddioukogne.*
Eau rouge,	*ndiiam,*	*mbodéham.*

Voilà donc seize formes de l'adjectif *rouge*, et ces seize formes n'ont de commun que les deux lettres *o, d.* Cependant le radical est *hod*, d'où le verbe *hoddé* « être rouge », mais il se change en *god* et en *bod,* d'après les règles de permutation des consonnes.

Il y a là des règles d'euphonie, de correspondance de consonnes qu'il serait trop long de chercher à formuler. Ces règles, un Poul illettré, car cette langue ne s'écrit pas, les observe en parlant, sans savoir qu'elles existent, comme le font les sauvages, des règles quelquefois très-compliquées, très-ingénieuses que présentent leurs langues. Phénomène physiologique très-curieux ! il y a des gens qui se figurent que ce sont les grammairiens qui ont fait les règles des langues ; ils ont tout au plus influé sur l'orthographe dans les langues écrites.

On a vu par les exemples précédents que l'adjectif rime avec le substantif; c'est une véritable rime intentionnelle qui n'a rien de commun avec les rimes accidentelles que présentent les langues à flexions.

Ainsi, en latin on a bien des rimes dans : *vinorum bonorum, deus maximus, rosa pulchra, templo sancto,* mais la

rime n'a plus lieu si le nom et l'adjectif ne sont pas de la même déclinaison : *quercus alta, puer bonus, poeta illustris ;* en un mot, la rime n'y est pas cherchée, intentionnelle ; elle est consécutive, accidentelle.

Chez le Poul, c'est dans un besoin de l'oreille que cette règle prend naissance.

Les Pouls ont l'oreille délicate. Ainsi, en fait de musique, au lieu d'imiter le tapage infernal que font les nègres de Guinée en frappant à tour de bras sur leurs tamtams et soufflant à perdre haleine dans des dents d'éléphant qui donnent les notes les plus discordantes et produisent la cacophonie la plus épouvantable, ils ont un tout petit violon dont ils tirent des sons agréables et très-doux.

Voici les différentes formes de l'adjectif démonstratif suivant les noms auxquels il se rapporte :

Genre hominin. — Cet homme, *o gorko,* — ces hommes, *bé worbé.*

Genre brute. — Ce cheval, *ngou poutiou,* — ce bœuf, *ngué naggué,* — ces bœufs, *i nahi,* — cet arbre, *ki lekki,* — ces arbres, *dé leddé,* — ce sang, *ndam djidiam,* — cette chèvre, *ba mbéwua,* — cet oiseau, *ndou soundou,* — ces oiseaux, *di tiolli,* — cet os, *ngal djial.*

Voici maintenant le pronom relatif : il est le même que l'adjectif démonstratif.

Genre hominin. — Un Poul qui court, *poullo o dogui,* — des Pouls qui courent, *foulbé bé dogui.*

Genre brute. — Le cheval qui court, *poutiou ngou dogui,* — les chevaux qui courent, *poutchi di dogui,* — le bœuf qui court, *naggué ngué dogui,* — la chèvre qui court, *mbéwa ba dogui,* — le chien qui court, *ravandou ndou dogui,* — le lièvre qui court, *wodjéré ndé dogui,* — le lion

qui court, *barodi ndi dogui,* — la poule qui court, *guertogal ngal dogui.*

Nous en resterons là sur les règles des changements euphoniques. On se demandera peut-être si elles sont bien absolues et si elles sont exactement suivies par tout le monde. Cela, je n'ai pas pu le vérifier, mais les informateurs à qui je dois ces documents n'y manquaient jamais, et comme on peut le remarquer, il y a toujours concordance parfaite dans les données qu'ils m'ont fournies. Cependant, il est probable qu'il y a une *certaine latitude* de variation, et il est évident qu'il doit y avoir des variantes suivant les lieux.

NUMÉRATION.

La numération élémentaire a dû être un des premiers besoins, une des premières inventions de l'homme. Il semble aussi que ce que l'homme a dû compter d'abord, ce sont les siens, ne fût-ce que pour savoir si, le soir venu, toute la famille était rentrée, échappant aux bêtes féroces ou aux embûches de l'ennemi. Aussi le Poul a-t-il pris pour premier nom de nombre le mot *go* avec la désinence spéciale du genre hominin. *Go* semble n'être que le pronom personnel de la troisième personne, genre hominin, *o,* renforcé par une consonne initiale.

Nous avons déjà vu que le Poul semble attacher à la finale *i* une idée de pluralité. Aussi les nombres suivants ont tous cette finale. Ce sont: *didi* « deux », — *tati* « trois », — *nahi* « quatre », — *dioï* « cinq ».

Dans *didi,* la répétition indique le nombre lui-même; l'intention est évidente.

Quant à *dioï* « cinq », il vient du mot *dioungo* « main ». Otez la terminaison *ngo* à *dioungo*, ôtez la finale du pluriel à *dioï*, il restera *dio, diou ;* c'est le même radical. On sait, du reste, que le même fait se présente dans une foule de langues. *Dioungo* est un des rares mots qui se terminent en *o*, quoique ne désignant pas un être humain; aussi son pluriel *dioudé* n'est-il pas en *bé*.

Après le nombre cinq, le Poul dit : cinq-un, *dié-go*, — cinq-deux, *dié-didi*, — cinq-trois, *dié-tati*, — cinq-quatre, *dié-nahi*, *dioï* devenant *dié*.

La dizaine a un nom particulier, *sappo*. On ajoute ensuite à *sappo*, suivi de la conjonction *i*, les neuf premiers nombres : *sappo i go... sappo i dié-nahi*. Pour *vingt* on dit *nogas ;* l'*n* initial rappelle *nahi ;* vingt, c'est en effet les quatre mains. Après vingt, les autres dizaines s'expriment par le pluriel *tiapandé*, du mot *sappo*, dix, suivi du nombre des dizaines. Ainsi, *trente* se dit *tiapandé tati*, ou, par abréviation, *tiapan tati*, c'est-à-dire *dizaines-trois*, et ainsi de suite.

Quatre-vingt-dix-neuf se dira *tiapandé nahi i dié-nahi*.

Cent se dit *témédéré*, qui vient du berbère-zénaga : *tomodh*. On dit en berbère-zénaga : cent cavaliers, *tomodhan inéguénoun ;* c'est *timidhi* en touareg.

Mille se dit *oudjiounnéré*.

On voit, par ce que nous venons de dire, que le Poul a d'abord compté par cinq. Il a sans doute emprunté le système décimal aux Berbères qui, n'ayant eux-mêmes que les cinq premiers nombres dans leur langue, l'avaient emprunté eux-mêmes aux Sémites.

Par exception, au genre hominin, les premiers noms de nombres prennent la terminaison *o* et non *bé :* trois hommes, *worbé tato*, — cinq femmes, *réobé dioïo*.

Les nombres ordinaux se déduisent des nombres cardinaux en y ajoutant la terminaison *abo* : *goabo,* premier; *didabo,* deuxième; *tatabo,* troisième, etc.

CONJUGAISON.

Pronoms personnels sujets des verbes.

Avant de donner les conjugaisons, il est nécessaire de faire connaître les pronoms personnels sujets des verbes.

Ces pronoms sont :

Singulier : première personne, *mi,* — deuxième personne, *a,* — troisième personne, *o* pour le genre hominin, *ngou* pour le genre brute.

Pluriel : première personne, *min* si la ou les personnes à qui l'on parle sont exclues, *en* si elles sont inclues, — deuxième personne, *on,* — troisième personne, *bé* genre hominin, *di, dé* genre brute.

Il faut remarquer les deux formes de la première personne du pluriel, l'une inclusive, l'autre exclusive. Si, accompagné d'un groupe de personnes, je m'adresse à un autre groupe et lui dis : « Nous allons faire cela », je puis vouloir entendre, par « nous », moi et ceux qui m'accompagnent, mais non ceux à qui je parle; c'est la personne exclusive, *min.* Si, au contraire, j'entends par « nous », non seulement moi et les miens, mais aussi ceux à qui je parle, c'est la première personne inclusive, *en.*

On trouve cette distinction, qui est du reste très-rationnelle et souvent utile pour la clarté du langage, dans les langues mongoles et dans le tahïtien.

Les pronoms du genre brute de la troisième personne du

singulier, *ngou*, et du pluriel, *di*, *dé*, sont susceptibles des mêmes modifications que nous avons indiquées pour le pronom relatif et l'adjectif démonstratif.

Voyons maintenant la conjugaison.

Nous reconnaissons d'abord que les verbes pouls ont une forme spéciale pour l'infinitif, ce mode qui exprime l'action d'une manière vague, sans l'attribuer à personne et sans notion de temps. Il existe dans les langues aryaques; il s'emploie quand le verbe est complément d'un autre verbe : « Je veux partir, tu veux partir. » Les langues sémitiques ne l'ont pas. L'arabe dit : « Je veux, je pars; tu veux, tu pars ». La plupart des langues des noirs le confondent avec la racine du verbe qui sert invariablement pour plusieurs temps.

Ainsi, en wolof « aller », racine *dem : dem-na* « j'ai été »; *dem nga* « tu as été »; *dena dem* « j'irai »; *denga dem* « tu iras ». Eh bien! *dem* sert aussi d'infinitif: « Je veux aller », *beug-na dem*.

On ne peut donc pas dire qu'en wolof et en sérère non plus il y ait une forme spéciale pour l'infinitif; mais cela a lieu en poul. L'infinitif se compose de la racine du verbe suivie de la finale *dé*.

Le verbe « boire » a pour racine *hiar : mi hiar* « je bois », *a hiar* « tu bois », etc. Pour dire : « Je veux boire », « je veux » se disant *mi daïdi*, on dira : *mi daïdi hiar-dé*.

Tous les verbes pouls primitifs ou dérivés finissent en *dé* à l'infinitif : « compter » *limdé*, « couvrir » *ippoudé*, « écouter » *etindadé*, « doubler » *soondirdé*.

Dans les modes personnels, nous avons d'abord un temps vague qui semble à la fois un présent et un passé.

Quand nous disons : « Je mange », cela ne veut pas dire que je commence au moment même à manger ; il peut y avoir longtemps que j'ai commencé à manger. Eh bien ! c'est ce sens étendu, vague, entre le présent et le passé, qu'exprime le premier temps du verbe poul ; nous l'appellerons aoriste.

VERBE *hal-dé*, PARLER.

AORISTE.

mi hali,	je parle, j'ai parlé.
a hali,	tu parles, tu as parlé.
o / *ngou* } *hali*,	il parle, il a parlé.
min / *en* } *kali*,	nous parlons, nous avons parlé.
on kali,	vous parlez, vous avez parlé.
bé / *di* } *kali*,	Ils parlent, ils ont parlé.

On voit que ce temps se forme en ajoutant *i* à la racine *hal*. Au pluriel, la consonne initiale *h* devient *k* dans tous les temps du verbe.

Nous avons ensuite le futur :

FUTUR.

mami hal,	je parlerai,
ma hal,	tu parleras,
mo / *mangou* } *hal*,	il parlera,
mamin / *maen* } *kal*,	nous parlerons,
maon kal,	vous parlerez,
mabé / *madi* } *kal*,	ils parleront.

On voit que ce temps est la racine même du verbe avec le renforcement au pluriel, et que le pronom est celui de l'aoriste précédé de la particule *ma*. C'est cette particule qui donne le sens du futur.

On a quelquefois besoin d'exprimer le présent absolu comme dans notre locution : « je suis à parler au moment même où je vous le dis ». Il y a en poul un temps pour cela ; nous l'appellerons présent absolu. Il a même deux formes :

PRÉSENT ABSOLU.

1re forme.	2e forme.	
mbédé hala,	*midoni hala,*	je suis à parler.
ada hala,	*adani hala,*	tu es à parler.
ombo / *ongou* } *hala,*	*oboni* / *ongoni* } *hala,*	il est à parler.
mbédémin / *eden* } *kala,*	*midominni* / *edenni* } *kala,*	nous sommes à parler.
odon kala,	*odonni kala,*	vous êtes à parler.
ébé / *édi* } *kala,*	*ébéni* / *édini* } *kala,*	ils sont à parler.

Je crois que plusieurs de ces personnes sont inusitées, comme : *midominni kala, edi kala, édimi kala, ongoni hala.*

On voit que ce temps se forme en ajoutant *a* à la racine. Quant au pronom personnel, pour la première forme, il semble que ce soit le pronom personnel ordinaire renforcé, redoublé. Pour la seconde forme, il y a, en outre, l'adjonction de la syllabe *ni* qui me paraît être une sorte de verbe auxiliaire, abréviation peut-être du verbe *mi woni* « je suis », ou plutôt une abréviation de la locution *inani,* dont nous allons parler ci-après.

Je trouve encore en poul un autre temps qui semble exprimer un passé plus explicite que l'aoriste, ou peut-être un passé relatif, comme l'imparfait et le plus-que-parfait :

TEMPS PASSÉ.

mi halinon,	j'ai, j'avais parlé.
a halinon,	tu as, tu avais parlé.
o / *ngou* } *halinon*,	il a, il avait parlé.
min / *en* } *kalinon*,	nous avons, nous avions parlé.
on kalinon,	vous avez, vous aviez parlé.
bé / *di* } *kalinon*,	ils ont, ils avaient parlé.

Pour former ce temps, il faut tout simplement ajouter *non* à l'aoriste. Cet *on* est nasal.

Il y a ensuite l'impératif :

IMPÉRATIF.

hal,	parle.
kalen,	parlons.
kalé,	parlez.

La deuxième personne du singulier est la racine même. La première personne du pluriel prend la terminaison *en*, et la deuxième la terminaison *é*.

Il y a encore une espèce de temps conditionnel ou exprimant doute ou interrogation avec une terminaison en *é, né, té :*

Mami rottiné doum... « je rendrai cela quand... ».

No viété « comment s'appelle-t-il? »

Mou mbiété da « comment t'appelles-tu? »

Mami totté « je donnerais ».

Mami wadéné doum « je ferais cela ».

Nous l'appellerons futur conditionnel.

Voyons maintenant les participes et noms verbaux.

Correspondant à notre participe passif, nous avons la forme en *ado : pidado* « frappé, blessé », de *fiddé* « frapper »; *nelado* « envoyé », de *neldé* « envoyer ».

Pour les noms verbaux nous avons la forme en *iotodo* des verbes en *adé : midiotodo* « penseur », du verbe *midiadé* « penser », et la forme en *owo*, qui répond à nos mots en *eur : daddowo* « chasseur », du verbe *raddoudé* « chasser »; *demowo* « cultivateur », du verbe *remdé* « cultiver »; *djimowo* « chanteur », du verbe *imdé* « chanter ».

Nous pensons que cette terminaison doit venir du verbe *waou-dé* « pouvoir ».

Il y a encore les noms en *nido*, *inido*, *itido*, qui proviennent des verbes en *indé*.

Enfin, il existe un participe présent en *ama*, *éma*, *ima : lamdadé* « interroger », *lamdima* « interrogeant », *odjiédé* « avoir faim », *odjiama* « ayant faim », *diottédé* « arriver », *ndiottima* « arrivant », *diangadé* « avoir froid », *ndiangama* « ayant froid », *niagadé* « demander un cadeau », *niaguéma* « demandant un cadeau ».

Nous avons vu que le verbe *haldé* « parler », *mi hali* « je parle », change au pluriel son *h* initial en *k*. Ce n'est pas un fait particulier; le verbe fait toujours subir à sa consonne initiale, au pluriel, les changements que nous avons indiqués pour les pluriels des noms du genre brute, c'est-à-dire qu'au pluriel des verbes :

f	se change en	*p*,
w, h	—	*k, g* (dur), *gn*,
v, w	—	*b*,
r	—	*d, nd*,
s	—	*t* (mouillé),
i	—	*dj, ndj*.

Exemples : Fiidé « frapper », fait au pluriel *pii*, — *handé* « savoir », pl. *ngandi*, — *waoudé* « pouvoir », pl. *kavi*, — *heldé* « casser », pl. *kéli*, — *hardé* « venir », pl. *gari*, — *iandé* « tomber », pl. *djiani*, — *rioudé* « renvoyer », *mi rivi* « je renvoie », pl. *ndivi*, — *signdé* « trembler », pl. *tigni*, — *wardé*, « tuer », pl. *mbari*, — *reldé* « plaire », pl. *béli*, — *waddé* « faire », pl. *ngaddi*, *badda*.

Les autres consonnes persistent au pluriel, *m, d, l, n, t*, etc.

Ainsi, *maddioudé* « être égaré », *niamdé* « manger », — *domdé* « avoir soif », — *labdé* « tondre », — *tobdé* « pleuvoir », conservent leur initiale au pluriel.

La conjugaison que nous avons donnée est celle des verbes primitifs, à racine monosyllabique.

Les verbes qui ont des racines polysyllabiques sont tous dérivés.

Voici un exemple de ces dérivations :

De la racine monosyllabique *diéo* (*iéo* diphtongue) vient le verbe *diéo-dé* « regarder », d'où provient le verbe *diéota-dé* « visiter », c'est-à-dire « regarder plus en détail », puis *diéotinda-dé* « examiner », c'est-à-dire « regarder avec plus de soin encore ».

On voit par là qu'en poul, comme dans les langues sé-

mitiques, en faisant subir certaines modifications fixes au radical d'un verbe, on apporte dans la signification des changements déterminés; c'est ce qu'on appelle les formes verbales.

Ainsi, l'adjonction de *ou* à la racine rend le verbe transitif; de *bondé* « être gâté », on fait *bonnoudé* « gâter ». *Nou* donne le sens de faire faire l'action : *iardé* « boire », *iarnoudé* « faire boire, abreuver ».

L'adjonction de *a* rend le verbe réfléchi : *bardé* « appuyer », *baradé* « s'appuyer ».

L'adjonction de *ndir* donne le sens de réciprocité : *soumdé* « brûler », *soumndirdé* « s'entre-brûler ».

I substitué à *ou* donne le sens inverse : *tottoudé* « donner », *tottiddé* « rendre », *ouddoudé* « fermer », *ouddiddé* « ouvrir ».

Il y a beaucoup de verbes dérivés en *indé*, mais nous ne découvrons pas la nuance de signification qu'ils présentent. Nous pensons qu'il n'y en a pas de constante : *tintindé* « avertir », *ranvindé* « blanchir », *rentindé* « s'assembler ».

Les verbes dérivés en *adé* (réfléchis) font le futur et l'impératif en *o*, l'aoriste en *i* et le présent en *a*.

Futur : *min ito* « nous nous chaufferons, « de *ita-dé*.

Impératif : *diodio* « asseyez-vous », de *dioda-dé*.

Aoriste : *o niagui* « il a demandé », de *niaga-dé*.

Présent : *o iéota* « il cause », de *iéota-dé*.

Les verbes dérivés en *indé* font l'impératif en *ou*, le futur en *a* ou en *ou*, l'aoriste en *i*.

Futur : *mami totta* « je donnerai », de *tottou-dé*.

Impératif : *notdou* « appelle », de *notdou-dé*.

Aoriste : *mi wargni* « je sais », de *wargnou-dé*.

Les verbes dérivés en *indé* suivent la règle ordinaire : *hebbindé* « remplir », — *mi hebbini* « j'ai rempli », — *midoni hebbina* « je remplis », — *hekkindé* « enseigner », — *mami hekkin* « j'enseignerai. »

A la troisième personne, quand le sujet est un substantif, on fait souvent précéder le verbe de l'expression *inani* ou, par abréviation, *ina*, avec la terminaison en *a* au verbe : *samba inani niami* « *samba* mange », — *demba inani iara* ou *ina iara* « *demba* boit », — *almamy* « l'almamy », *ina ada* « empêche », *mi* « moi », *ia-dé* « aller ».

Inani se met au pluriel comme au singulier : *traça inani haba é Fouta* « les Trarza font la guerre au Fouta ».

Qu'est-ce que cet *ina*, *inani?* Il correspond à notre expression « voilà, voilà que ». En effet, on dit :

Ndiam « eau », *e* « et », *coçam* « lait », *inani* « voilà », c'est-à-dire : « Voilà de l'eau et du lait. »

Cela veut dire aussi « il y a », car on dit :

Gouré « villages », *maoudi* « grands », *ina* « il y a », *akkoundé* « entre », *Poddor* « Podor », *é* « et », *Saldé* « Saldé ». « Il y a de grands villages entre Podor et Saldé. »

Ce mot *ina*, *inani* est donc analogue au verbe « être ». Du reste, voici le verbe « être » *(wondé)* en poul :

Aoriste, *mi woni* « je suis »; *a woni* « tu es »; *o* ou *ngou woni* « il est »; *min* ou *en ngoni* « nous sommes »; *on ngoni* « vous êtes »; *bé* ou *di ngoni* « ils sont ».

Futur, *mami won* « je serai »; *mamin ngon* « nous serons », etc.

Je serai dans la case, *mami won nder soudou.*

Je serai roi, *mami won lamdo.*

Mais au présent le verbe « être », dans le sens de « être quelque chose », ne s'exprime pas. Pour « je suis roi, tu es roi », etc., on dit : *komi lamdo* « ce moi, roi » ; *ka lamdo* « ce toi, roi » ; *kolamdo, kongou lamdo, komin* ou *koen lambé, koon lambé, kobé* ou *kodi lambé.*

Voici quelques phrases avec le verbe *wondé* « être » :

Bo « qui », *woni* « es-tu », *an* « toi »?

Bo « qui », *woni* « est », *kanko* « lui »? qui est-il?

An « tu », *woni* « es », *seil-am* « mon ami ».

Un verbe qui joue un rôle important, c'est le verbe « pouvoir », *waoudé* (je ne sais trop comment l'écrire, *waoudé* ou *wawdé*). Il se conjugue ainsi : *mi havi, a havi, o* ou *ngou havi, min* ou *en kavi, on kavi, bé* ou *di kavi.*

Quelquefois même la consonne initiale devient *b, mb* ou *w :*

Ada « tu », *wawi* « peux » (sais), *defdé* « faire la cuisine? »

Mbédémin bavi « nous pouvons. »

Lotché « pirogues », *mbawo-à* « peuvent pas », *noddé* « sortir » (*a* négatif).

Avec le *ta* négatif, on a *wa-ta*, qui, placé devant les modes impératif et subjonctif, forme le négatif des autres verbes.

Ce verbe prend quelquefois le sens de « vaincre » : *bé kavi Traça,* ils ont vaincu les Trarza.

Il signifie aussi « être nombreux » :

Foulbé « les Pouls », *ina* « voilà » (sont), *kévé* « nombreux ».

Ce radical entre dans la composition des abverbes *nofévi, kohévi* « beaucoup, fort », *nékévi* « en grand nombre », *koiavi* « plutôt ». Ce doit être lui aussi qui forme la terminaison des noms verbaux en *owo, djinowo* « qui peut, qui sait chanter », de *im-dé* « chanter ».

Nous venons de parler d'un *a* et d'un *ta* négatifs ; nous allons faire connaître la négation et le verbe conjugué négativement : « non » se dit *ala ; ala* signifie aussi « rien ».

Exemple : Ikka guerté é gaouri ala « cette année arachides et mil, rien », c'est-à-dire « il n'y a cette année ni arachides, ni mil ».

Pour conjuguer un verbe négativement à l'aoriste, on ajoute *ali* ou *ani* :

VERBE NÉGATIF.

AORISTE.

mi hal-ali,	je ne parle pas.
a hal-ali,	tu ne parles pas.
o / *ngou* } *hal-ali,*	il ne parle pas.
min / *en* } *kal-ali,*	nous ne parlons pas.
on kal-ali,	vous ne parlez pas.
bé / *di* } *kal-ali,*	ils ne parlent pas.

Au futur, c'est *ta* qu'il faut ajouter :

FUTUR.

mami hala-ta,	je ne parlerai pas.
ma hala-ta,	tu ne parleras pas.
mo / *mangou* } *hala-ta,*	il ne parlera pas.
mamin / *maen* } *kala-ta,*	nous ne parlerons pas.
maon kala-ta,	vous ne parlerez pas.
mabé / *madi* } *kala-ta,*	ils ne parleront pas.

A l'impératif et au subjonctif, comme nous l'avons dit

plus haut, on se sert du verbe auxiliaire « pouvoir » *(waou-dé)*, rendu négatif par la désinence *ta*, et l'on dit :

IMPÉRATIF.

wa-ta hal,	ne parle pas.
wa-ta kalen,	ne parlons pas.
wa-ta kalé,	ne parlez pas.

Réento wata bé oudioudé « prends garde qu'ils ne volent ».

On trouve encore le sens négatif exprimé par un simple *a* long : *mi and-a* « je ne sais pas » ; *mi waou-a* « je ne puis pas » ; *min baou-a* « nous ne pouvons pas » ; *bé mbaou-a* « ils ne peuvent pas » ; *mi id-a* « je ne veux pas » ; *won-a* « il n'est pas ».

Le temps en *non* prend *a* avant *non* pour exprimer la négation : *mi hal-a non* « je ne parlais pas. »

Le nom verbal exprime la négation par l'intercalation d'un *a* avant la terminaison : *lingotodo* « travailleur », *lingotako* « paresseux ».

Voilà tout ce que nos notes nous ont mis à même de dire sur le verbe poul. On trouverait peut-être autre chose en l'étudiant plus à fond, ce que nous ne sommes plus à même de faire, étant éloigné des sources d'information.

Pronoms personnels isolés et compléments.

Nous avons donné les pronoms personnels sujets ; il reste à indiquer les pronoms personnels isolés ; ils sont : *min*, *mi* « moi » ; *an* « toi » ; *ko*, *kanko* « lui » ; *emin*, *enen* « nous » ; *onon* « vous » ; *kambé* « eux ».

Pour le genre brute, les pronoms de la troisième personne sont les mêmes que les pronoms sujets.

Voyons maintenant les pronoms personnels compléments. Prenons le verbe *fiddé* « frapper » : *bélal fii k-am* « bélal a frappé ce moi » ; *bélal fii ma* « bélal a frappé toi » ; *bélal fii bo* ou *ngou* « bélal a frappé lui » ; *bélal fii min* ou *en* « bélal a frappé nous » ; *bélal fii on* « bélal a frappé vous » ; *bélal fii bé* ou *di* « bélal a frappé eux ». Les pronoms de la troisième personne du genre brute, *ngou* et *di*, subissent toujours les modifications ordinaires.

Nous arrivons aux adjectifs et pronoms possessifs.

Les premiers sont des affixes : *pouttiou am* « mon cheval » ; *pouttiou ma* « ton cheval » ; *pouttiou mako* « son cheval » ; *pouttiou men* ou *en* « notre cheval » ; *pouttiou mon* « votre cheval » ; *pouttiou mabé* « leur cheval ».

Les mêmes affixes signifient *mes, tes, ses, nos, vos, leurs.*

Il y a des abréviations. Ainsi, l'on dit : *debbam* au lieu de *debboam* « ma femme » ; *biam* au lieu de *biddoam* « mon fils » ; *bia* au lieu de *biddoma* « ton fils » ; *bibbam* pour *bibbé am* « mes fils » ; *babam* pour *baba am* « mon père » ; *bama* pour *babama* « ton père » ; *bamako* pour *babamako* « son père », etc.

Les pronoms possessifs sont : *koam* « le mien » ; *béam* « les miens » ; *koma* « le tien » ; *béma* « les tiens » ; *komako* « le sien » ; *bémako,* « les siens » ; *komen* ou *koen* « le nôtre » ; *bémen* ou *béen* « les nôtres » ; *komon* « le vôtre » ; *bémon* « les vôtres » ; *komabé* « le leur » ; *bémabé* « les leurs ».

Au genre brute l'adjectif possessif de la troisième per-

sonne est : *ngou* au singulier, *di* au pluriel ; le pronom *kongou* au singulier, *kodi* au pluriel ; toujours avec les modifications connues suivant le nom auquel ils se rapportent.

Général Faidherbe.

(*A continuer.*)

OBSERVATIONS SUR UN PASSAGE D'HÉRODOTE

CONCERNANT CERTAINES INSTITUTIONS PERSES.

Ce fragment comprend les paragraphes 131-140 du livre premier des *Histoires* d'Hérodote. Les auteurs qui ont écrit récemment sur l'antiquité éranienne (entre autres Windischmann, MM. Spiegel, Oppert, Rapp), ont maintes fois recouru à cette source. Nous l'examinerons ici en son ensemble, dans le dessein d'en faciliter l'intelligence aux personnes peu au courant des études éraniennes. Nos références s'adresseront spécialement aux documents perses gravés par les Darius, par Xerxès et par les Artaxerxès, ainsi qu'aux différents textes de l'Avesta. — On peut, d'ailleurs, consulter aussi sur tout ce passage, en général : Ad. Rapp, *Die religion und sitte der Perser und übrigen Iranier nach den griechischen und rœmischen quellen*, ZDMG. XIX, 1 ss.

(131). — Les Perses, à ma connaissance, possèdent les institutions que voici : ils tiennent pour illégitime l'édification de statues, de temples et d'autels ; ceux qui en élèvent sont à leurs yeux des insensés ; ils

estiment en effet, me semble-t-il, ainsi que les Grecs, que les dieux n'ont pas une nature et une forme telles que celles des hommes. Ils ont coutume de sacrifier à Zeus sur le haut des montagnes, donnant le nom de Zeus à l'ensemble de la circonférence céleste. Ils sacrifient également au soleil, à la lune, à la terre, au feu, à l'eau, aux vents. Voilà les seules divinités auxquelles ils sacrifient dès les temps anciens (ἀρχῆθεν); mais dans la suite ils ajoutèrent le culte d'Uranie, d'après l'enseignement des Assyriens et des Arabes. Aphroditè est appelée Mylitta par les Assyriens, Alitta par les Arabes, Mitra par les Perses.

« Ils tiennent pour contraire à la loi l'édification de statues, de temples et d'autels ». C'était là une conséquence de leur naturalisme très-exclusif. Il est vrai que l'on rencontre dans l'éranisme plus récent ce que l'on a appelé des « temples du feu »; mais il ne faut y voir en aucune façon ce que l'on doit entend d'habitude par un temple : ce « temple du feu », en zend *dâityô gâtus* (nominat. sing.), n'est qu'un abri plus ou moins vaste pour les opérations du culte du feu (1). Que ce simple abri primitif soit devenu par la suite un temple réel, un véritable édifice, cela n'a rien que de compréhensible, mais il n'en est pas moins avéré que le plus ancien éranisme n'admettait pas ces constructions et les condamnait chez les autres nations (2). La raison qu'en donne Hérodote est excellente : « Ils ne pensent pas que les dieux aient forme humaine ».

(1) L'adjectif *dâitya* signifie « relatif à la loi » ; il vient de *dâta*, n., loi, précepte, en vieux perse *dâta*, n. — Le subst. zend *gâtu*, m., lieu, maison, est en vieux perse *gâthu*, lieu, place, trône; c'est le sk. *gâtu*, m., lieu, espace libre (entre autres sens).

(2) Il n'est pas hors d'intérêt, sans doute, de rappeler ici ce que le même auteur dit des Scythes : ἀγάλματα δὲ καὶ βωμοὺς καὶ νηοὺς οὐ νομίζουσι ποιέειν πλὴν Ἀρεϊ, « ils n'ont coutume d'ériger des statues, des autels, des temples qu'à Arès seul » (livre IV, 59).

L'anthropomorphisme, en effet, n'est que bien tardif dans l'histoire de la culture éranienne. — Au surplus, l'assertion d'Hérodote se confirme à trois ou quatre reprises différentes, dans le cours de son histoire, par des exemples frappants. Ainsi, aux livres VI-9, V-102, VIII-109, VII-8, nous trouvons des témoignages non douteux du zèle apporté par les Éraniens dans la destruction des temples et images sacrées de leurs ennemis (1). En somme, la garantie, la facilité que donnait aux pratiques de la vénération du feu la construction d'un abri quelconque (2), est une introduction relativement tardive.

En ce qui concerne l'assertion que les Perses ont coutume « de rendre les honneurs sacrés à Jupiter sur le sommet des montagnes, et qu'ils donnent à l'ensemble de la voûte céleste le nom de Jupiter » (cf. Strabon, XV), nous renvoyons le lecteur au mémoire publié dans la Revue de linguistique, IV-20, par M. Spiegel, sous le titre de : « *Thwâṣa*, dieu de l'espace céleste ».

(1) Nous lisons dans Polybe qu'Alexandre épargna les lieux sacrés des Perses, bien que ceux-ci eussent fait en Grèce tout le contraire : τῶν δὲ τοῖς θεοῖς κατεπιπεφημισμένων πάντων ἀπέσχετο· καίπερ τῶν Περσῶν μάλιστα περὶ τοῦτο τὸ μέρος ἐξαμαρτόντων ἐν τοῖς κατὰ τὴν Ἑλλάδα τόποις (V, 10). — Maxime de Tyr les accuse également d'une façon très-formelle : *Dissert.* VIII, 4, *in fine*. — Dans Diodore de Sicile, nous lisons que Xerxès envoya des troupes à Delphes pour incendier le temple d'Apollon : καὶ προστάξαν εἰς Δελφοὺς ἰέναι, καὶ τὸ μὲν τέμενος τοῦ Ἀπόλλωνος ἐμπρῆσαι, τὰ δὲ ἀναθήματα συλῆσαι, « il leur manda de se rendre à Delphes, d'incendier le temple d'Apollon et de s'emparer de ses richesses » (XI, 14). Dans ce même auteur, nous lisons le récit du respect des Perses pour un certain temple, au milieu de leur saccage des autres lieux sacrés (V, 63).

(2) Cf. Rhode, *Die heilige sage und das gesammte religionssyst. der Baktrer, Meder u. Perser* (1820), p. 471.

D'après Hérodote, les seules divinités éraniennes antiques auraient été le soleil, la lune, la terre, le feu, l'eau, les vents. Ce furent là, évidemment, les premiers fétiches, non seulement des Éraniens, mais encore de l'humanité presque tout entière. Le fait curieux, c'est la perpétuation chez les Éraniens de cette religion fétichique. Le culte du feu est notamment celui qui frappe les yeux le plus vivement dans la lecture de l'Avesta ; le Yaçna principalement est rempli de formules de dévotion à cet élément (I-6-38, II-18-48, III-26-52, XVII-20-62). Le chapitre LXI de ce livre est consacré tout entier à son honneur (1). Nous voyons

(1) Voici traduite exactement et sans changement aucun la version allemande de M. Spiegel :

« O feu, fils d'Ahura Mazdâ! je te promets solennellement sacrifice « et honneur, bonne nourriture, heureuse nourriture, nourriture se- « courable. Il faut t'offrir des sacrifices, t'honorer, il faut [constam- « ment] te pourvoir de sacrifices et d'honneur dans les demeures des « hommes. Salut à l'homme qui t'offre constamment des sacrifices, « tenant en sa main le bois à brûler, le bareçma, la viande, le mor- « tier. Puisses-tu recevoir constamment du bois à brûler convenable, « un parfum convenable, une nourriture convenable, un convenable « entretien. Puisses-tu, ô feu, fils d'Ahura Mazdâ! être nourri par les « hommes majeurs, par ceux qui s'acquittent des fonctions de la prière. « Puisses-tu brûler dans cette demeure, puisses-tu toujours brûler « dans cette demeure, puisses-tu te trouver en éclat dans cette de- « meure, puisses-tu te trouver en accroissement dans cette demeure « pendant la longue période (les 12,000 ans du monde) jusqu'à la « résurrection complète, la bonne résurrection complète. O feu, fils « d'Ahura Mazdâ! donne-moi rapidement éclat, nourriture, vie, beau- « coup d'éclat, de nourriture, de vie, une grande sainteté, dextérité « de langue, sens et entendement pour l'âme, qui s'accroît ensuite et « ne diminue pas, puis courage viril, vivacité, veille durant le tiers « de la nuit, marche facile, vigilance, descendance céleste bien « nourrie, qui forme un cercle, se réunisse, s'augmente avec persé- « vérance, pure de fautes et virile, qui me puisse aider dans la maison,

ailleurs que des hommages sont rendus à certains feux sur des montagnes : il y a là, sans doute, un rapprochement important à faire avec le passage où Hérodote parle des honneurs rendus à Zeus sur le sommet des monts (ἐπὶ τὰ ὑψηλότατα τῶν οὐρέων ἀναβαίνοντες... I, 131); voyez dans le Sîroza, 1-9, II-9, et le chapitre XVII du Bundeheh. — Hérodote, d'ailleurs, parle encore, en un autre passage, de la vénération des Perses pour le feu : Πέρσαι γὰρ θεὸν νομίζουσι εἶναι τὸ πῦρ, etenim Persae deum habent ignem. — Comparez également Lucien dans son *Zeus tragôdos*, XLIV, 42 (1).

« dans le clan, dans l'association fédérale, dans la province, dans la « contrée. Donne-moi, ô feu, fils d'Ahura Mazdâ! ce qui m'enseigne « maintenant et pour tous les temps sur le lieu excellent de la pureté, « brillant, tout à fait brillant. Puissé-je obtenir bonne récompense, « bonne renommée, bon salut pour l'âme! » etc., etc. — Plusieurs passages de cette version prêtent peut-être matière à disputation, mais l'ensemble donne une assez bonne idée générale.

(1) Voici un passage d'Appien qui n'est pas non plus sans intérêt : « Le roi [Mithridate] ayant chassé de Cappadoce toutes les troupes de « Murèna, sacrifia, selon la coutume du pays, à Zeus Stratios. Sur le « sommet d'une montagne on entasse une grande masse de bois; les « rois y apportent les premiers morceaux. Autour de cet amas l'on en « forme un autre moins considérable; sur le plus élevé l'on porte du « lait, du vin, de l'huile et toute sorte d'aromates, puis, sur le plus « petit, du pain et de la viande pour les assistants (tel est également « le genre de sacrifice que font, à Pasargade, les rois perses). On « allume le bois. La grandeur de l'incendie le fait apercevoir de mille « stades en mer. Pendant plusieurs jours, dit-on, l'on ne peut appro- « cher à cause de la chaleur de l'air ». *Rômaikôn Mithridateios*, LXVI. On remarquera ici encore ces mots : ἐπὶ ὄρους ὑψηλοῦ, in excelsi montis cacumine.

Maxime de Tyr a un passage également curieux : « Les Perses sacri- « fient au feu, lui fournissent l'aliment convenable et disent : Mange, « ô seigneur feu ! » πῦρ δέσποτα, ἔσθιε ! (*Dissert.* VIII, 4.)

La vénération du vent n'occupe pas une moindre place que celle du feu. Hérodote la mentionne très-judicieusement : θύουσι δὲ..... ἀνέμοισι. Et ce n'est pas avec moins d'exactitude qu'il se sert du mot au pluriel, car il importe de faire la distinction dans l'Avesta entre le vent proprement dit et l'air. Le vent est vénéré en baktrien sous le nom de *vâta,* m. (sk. *vâta*), et l'air sous celui de *vayu* (sk. *vâyu*). C'est à ce dernier que s'adresse le Râm yast : « O air ! chez les chevaux, chez les hommes, chez tous, « tu chasses les hésitations.... dans les lieux les plus bas, « dans les ténèbres de mille obscurités l'air vient à qui « l'appelle. Avec quel sacrifice t'honorerai-je, te louerai-je, « t'engagerai-je? L'air est plus rapide, plus alerte, plus « robuste, plus propre au combat, pourvu de pieds plus « hauts, d'une poitrine plus large, de plus larges hanches, « d'un visage plus tranchant que les autres dominateurs « qui dominent avec la toute-puissance, etc. » (Version de M. Spiegel) (1).

En ce qui touche le soleil, Hérodote ne se trompe pas davantage. En baktrien son nom est *hvare* (sk. *svar,* indécl., mais avec le sens de « ciel »). La composition *hvarekhṣaêta,* — précisée par l'adjectif *khṣaêta* « brillant », est, bien entendu, plus récente. Dans Xénophon, le récit de la mort de Cyrus fait allusion d'une façon très-expresse au culte solaire : « C'est pourquoi, ayant pris des victimes, il sa- « crifia à Zeus patrôos, au soleil et aux autres divinités, « sur le sommet des monts, selon la coutume perse, et il « pria en ces termes : O Zeus patrôos, ô soleil, ô tous les

(1) Au livre VII, paragr. 191, Hérodote relate un sacrifice, mêlé d'incantations, offert au vent par les mages.

« dieux... » (εὐθὺς οὖν λαβὼν ἱερεῖα ἔθυε Διί τε πατρῴῳ καὶ ἡλίῳ καὶ τοῖς ἄλλοις θεοῖς ἐπὶ τῶν ἄκρων, ὡς Πέρσαι θύουσι...) *Cyropédie* VIII, chap. VII.

En ce qui concerne l'eau, l'Avesta en parle maintes fois comme moyen de purification. Le Yaçna l'honore nommément à plusieurs reprises, I-22, III-53, XXXVIII-7, LXVII-15 : « Nous honorons toutes les eaux, celles qui sont « sur la terre, stagnantes, coulantes, les eaux des gouffres, « les eaux des fleuves... » Spiegel, II, p. 197.

Les invocations à la terre ne font pas défaut davantage dans le *Yaçna*, I-45, II-59, III-59, XVII-39, LXIV-46, LXX-42. Dans Xénophon nous trouvons Cyrus sacrifiant à la terre : γῆν ἱλάσκετο χοαῖς, (*Cyrop.* III, chap. III) ; ἔθυσαν τῷ Διὶ καὶ ὡλοκαύτωσαν τοὺς ταύρους, ἔπειτα τῷ ἡλίῳ καὶ ὡλοκαύτωσαν τοὺς ἵππους· ἔπειτα γῇ.... (*Ibid.* VII, chap. III).

Hérodote ajoute qu'à la suite du culte primitif à Zeus, au soleil, aux vents, etc., les Perses joignirent le culte à Uranie : ἐπιμεμαθήκασι δὲ καὶ τῇ Οὐρανίῃ. Qu'entend-t-il par Uranie? Manifestement Aphroditè. Cette dénomination est assez courante : Hésiode nous enseigne qu'Aphroditè naquit des parties mâles de Οὐρανός, lesquelles nageaient dans la mer (*Théogonie,* 190 ss). La dérivation grammaticale est fort rigoureuse. Du reste, Hérodote lui-même nous dit clairement que cette Uranie n'est autre qu'Aphroditè, en ajoutant : « Les Assyriens donnent à Aphroditè « le nom de Mylitta, les Arabes celui de Alitta, les Perses « celui de Mitra ». Voyez également Lucien, *Etairikoi dialogoi,* 5-7. Cf. Kleuker, *Anhang zum Zend-Av.*, II, trois.

(1) Mithra. *Ein beitrag zur mythengeschichte des orients,* Leipzig, 1857.

part., 15. — Ce qu'il y a d'intéressant, c'est de savoir quels rapports trouvaient les Grecs entre l'éranien Mithra (zend *Mithra*, vieux perse *Mithra*) et Aphroditè. Windischmann, de si regrettable mémoire, est d'avis, dans son Traité sur Mithra (1), que sous ce nom de Mithra, Hérodote entend Anâhita (zend *Anâhita*, vieux perse *Anahata*). Cette déesse éranienne des eaux célestes était mise en parallèle par l'antiquité classique, non seulement avec Artémis, mais bien encore avec Aphroditè; Windischmann donne là-dessus de fort intéressants renseignements (1) auxquels le lecteur fera bien de se reporter. Au surplus, une observation que nous ne croyons pas dénuée de justesse, et que nous n'avons trouvée ni dans Windischmann, ni ailleurs, peut ressortir de la lecture des textes en vieux perse. Nous trouvons le nom *Anahata* trois fois reproduit dans la langue perse. Une fois par Artaxerxès Ochus : « Le « roi Artakhsatrâ dit : Que Auramazdâ et le dieu Mithra « me protègent... » Deux autres fois, et à quelques mots de distance, par Artaxerxès Mnemon. Or, dans ce double passage, le nom de Anahata est manifestement associé à celui de Mithra. Nous sommes donc porté à conclure à une circonstance très-atténuante de la confusion faite par Hérodote.

(132). — Voici de quelle façon les Perses sacrifient aux dieux. Ils n'érigent point d'autel et n'allument pas de feu ; ils ne font point usage de libations, d'instruments à vent, de gâteaux, de grains moulus. Lorsque l'on veut sacrifier à quelqu'un des dieux, l'on amène une

(1) Dans son traité *Die persische Anahita oder Anaïtis,* München, 1856. — Diodore de Sicile nous dit expressément que les Perses honoraient Artémis (v, 77).

victime dans un lieu pur, et, la tête coiffée d'une tiare couronnée en abondance de myrte, on invoque le dieu. Il est défendu au sacrifiant d'invoquer en son seul bénéfice ; il faut prier pour l'intérêt de tous les Perses et pour le roi : l'on est compris, en effet, au nombre de tous les Perses. La victime étant disséquée en petits morceaux et la viande cuite, l'on étend un tapis d'herbes très-tendres, spécialement de trèfle, et l'on y dépose toutes les viandes. Alors un mage se présente, entonne une théogonie (c'est ainsi qu'ils dénomment une incantation) ; car ils ne peuvent sacrifier sans un mage. Peu après, le sacrifiant enlève les chairs et en fait ce que bon lui semble.

Ce qui, dans ce paragraphe, attire tout d'abord l'attention, c'est la contradiction apparente entre ces mots : οὔτε πῦρ ἀναχαίουσι μέλλοντες θύειν « *nec ignem accendunt sacra facturi* », et ceux-ci : ἑψήσῃ τὰ κρέα « *carnes elixavit* ». Si nous ne nous trompons, l'explication de cette espèce d'inconséquence se trouve dans la différence entre le feu des laïques et celui des prêtres. La littérature des Perses nous fournit d'amples renseignements sur les diverses sortes de feux. On en trouvera l'exposé dans la préface du second et du troisième volume de la traduction de l'Avesta par M. Spiegel, spécialement t. II, p. LXX, et t. III, p. XIV. Consultez également le chap. XXVII du *Bundehesh*, et le travail de Hammer dans les *Jahrbüch der literatur* (Wien), t. IX, x. Qu'il suffise de donner sans plus de détail ces indications, ainsi que la supposition, sans doute acceptable, que nous émettons.

Il ne faudrait pas conclure, d'autre part, des mots οὐ σπονδῇ χρέονται que les libations fussent inconnues aux Éraniens. Loin de là ! Dans Hérodote même nous trouvons le récit de libations faites par Xerxès : *Oriente sole, ex aurea phialina* (σπένδων ἐκ χρυσέης φιάλης) *libamina Xerxes fudit in*

mare, et ad solem conversus precatus est.... VII, 54; et plus loin : ἐπεὶ ἡλίου ἀνατείλαντος σπονδὰς ἐποιήσατο, *orto sole, Xerxes libamina fecit.* — Nous connaissons, d'ailleurs, par l'Avesta (voyez notamment le XIe chap. du Yaçna) la cérémonie de la boisson du Haoma (sk. *Sôma*, — *asclepias acida*) durant les sacrifices.

Les mots οὐκὶ αὐλῷ [χρέονται] sont également difficiles à interpréter. L'antiquité éranienne devait user d'instruments de musique dans les sacrifices tout aussi bien que le parsisme moderne. M. Spiegel donne au troisième volume de sa version de l'Avesta, p. LXXIV, une description desdits instruments : la flûte à quinze petits trous, le tambour, etc.

Sur l'importance de la pureté et de la purification des lieux (ἐς χῶρον καθαρὸν, in locum mundum), l'Avesta revient maintes et maintes fois. C'était là un des plus grand soucis de la religion éranienne, et il n'est nullement surprenant d'en trouver chez Hérodote la mention dont il s'agit. Tout le cinquième chapitre de l'introduction au second volume de la version de l'Avesta par M. Spiegel (pp. LXXXIII à XCVI) est consacré à l'étude de la purification chez les Perses. L'impureté se communique, dans leur croyance, sans participation volontaire de qui la contracte ; elle s'étend, elle se propage comme une maladie contagieuse. Certaines purifications peuvent être menées à bonne fin par les laïques eux-mêmes; pour d'autres il faut le concours d'un prêtre; le purificateur reçoit dans l'Avesta le nom de *yaoždâthrya* (d'après *yaoždâthra*, n., moyen de purification), parfois celui de *yaoždâtar* (Mihr-yast, 92). La purification se fait soit avec de l'eau, soit avec de l'urine de vache, soit avec de la terre. Nous trouvons, dans le Vendidad, chap. VIII,

une longue description de la purification à suivre par ceux qui ont approché un mort. Le chap. XI du même livre traite spécialement de la purification des habitations, du feu, de l'eau, de la terre, des arbres, etc.

Par les mots μάγος ἀνὴρ παρεστεὼς, vir magnus estans, l'historien entend le prêtre préposé à la cérémonie. L'Avesta ne lui donne pas la dénomination de « mage », mais bien uniquement celle de *âtharvan*, nom qui, d'après l'étymologie, s'applique spécialement au prêtre du feu, mais que l'usage avait étendu d'une façon générale (zend *âtar*, — m., feu; cf. sk. *atharvan*, — prêtre d'Agni et de Sôma). Le nom de « mages » est une application commune et peu exacte faite par les Grecs; en réalité, c'est le nom d'une famille sacerdotale des Éraniens de l'ouest. Consultez Spiegel, Erân das land zwischen dem Indus und Tigris, p. 59.

En ce qui concerne les incantations éraniennes, nous trouvons dans Lucien un passage confirmatif. Voici la traduction de Dindorf : « Implorare auxilium cujusdam ma-« gorum Zoroastris discipulorum et successorum : fama « autem cognoveram cos incantationibus et sacris qui-« busdam aperire orci fores (ἐπῳδαῖς τε καὶ τελεταῖς) », *Nécyomantie*, XI. — Ces incantations ne sont autres que le récit de tel ou tel morceau de l'Avesta. Outre certains fragments généraux et communs, tels notamment que la courte prière (mais si difficile à comprendre!) *yathâ ahû vairyô* (1), l'Avesta contient des pièces à réciter en diverses occasions précises.

(1) Plusieurs traductions en ont été tentées avec un succès plus ou moins heureux. Sans parler de la version en sanskrit de Nériosengh et de la relation d'Anquetil, nous avons les traductions de MM. Oppert

(133). — Les Perses ont surtout coutume de célébrer le jour anniversaire de naissance. Ce jour-là, ils dressent un festin plus copieux que les autres jours, et les heureux d'entre eux servent un bœuf, un cheval, un chameau ou un âne entier cuit dans des fours (ἐν καμίνοισι) ; les indigents les autres bestiaux (τὰ λεπτὰ τῶν προβάτων). Ils usent de peu de farineux, mais de beaucoup de desserts successifs.... Ils s'adonnent largement au vin, et il ne leur est permis ni de vomir ni d'uriner en présence de quelqu'un.... En même temps qu'ils se livrent à la boisson, ils ont coutume de délibérer sur les affaires les plus sérieuses. Ce qui dans ces délibérations leur a agréé, le maître du logis où a été tenue leur réunion le leur propose le lendemain, alors qu'ils se trouvent à jeun. Si, en cet état, le parti leur plaît encore, ils le mettent à exécution ; sinon ils l'abandonnent. Par contre, ils répètent, en se livrant à la boisson, les délibérations prises à jeun.

Au sujet des fêtes du jour anniversaire de naissance, le même Hérodote donne plus loin, au livre IX de ses *Histoires*, de nouveaux détails. Les voici, texte et version Dindorf :

.... Φυλάξασα δὲ τὸν ἄνδρα τὸν ἑωυτῆς Ξέρξεα βασιλήϊον δεῖπνον προτιθέμενον (τοῦτο δὲ τὸ δεῖπνον παρασκευάζεται ἅπαξ τοῦ ἐνιαυτοῦ, ἐν ἡμέρῃ τῇ ἐγένετο βασιλεύς· οὔνομα δὲ τῷ δείπνῳ τούτῳ περσιστὶ μὲν τυκτά, κατὰ δὲ τὴν Ἑλλήνων γλῶσσαν τέλειον· τότε καὶ τὴν κεφαλὴν σμᾶται μοῦνον βασιλεὺς, καὶ Πέρσας δωρέεται), ταύτην δὴ τὴν ἡμέρην φυλάξασα ἡ Ἄμησ-

.... Itaque diem observavit, quo maritus ipsius Xerxes regiam cenam erat propositurus : (paratur autem haec regia cena semel quotannis, natali regis die ; et persico sermone *tycta* dicitur, quod Graecorum lingua τέλειον, id est perfectum, significat. Quo etiam die tantum rex sibi caput smegmate detergit, et munera dat Per-

(l'*Honover*, le verbe créateur de Zoroastre), Spiegel (trad. de l'Avesta, III, 3, et *Comment.*, II, 467), Justi (*Handbuch*, 258), Kossowicz (troisième version, *Zarathustricae Gâthae posteriores tres*, p. 71), Roth, *ZDMG* (t. XXV, 20). Cf. *Revue de linguistique*, t. IV, 317.

τρις χρηίζει τοῦ Ξέρξεω δοθῆναι οἱ τὴν Μασίστεω γυναῖκα.

sis) : hoc igitur observato die Amestris petiit a Xerxe ut sibi traderetur uxor Masistae.

Pour en revenir au passage qui nous occupe directement, ajoutons que nous avons vainement cherché dans les documents de l'ancien éranisme une trace quelconque de la célébration spéciale du jour natal anniversaire; mais cela n'infirme en rien l'assertion d'Hérodote, les vieux fragments perses et baktriens ne nous étant arrivés qu'en bien faible part (1).

.... καὶ κάμηλον καὶ ὄνον.... Le chameau (zend *ustra*, sk. *uṣṭra*) est cité à plusieurs reprises dans l'Avesta. Dans le vingt-deuxième chapitre du Vendidad, nous trouvons à deux reprises (10-42) l'offre à la divine Çaoka de chameaux « rapides et à fortes bosses ». Au quarante-quatrième chapitre du Yaçna, nous voyons l'offre d'un chameau à Ahura Mazdâ : Kossowicz, Gâtha Ustaviati, p. 51 (2).

En ce qui touche l'âne (zend *khara*, — sk. *khara* ; — puis zend *kathwa*), tout ce qui le concerne, dans l'Avesta, est beaucoup moins éclairci (3).

(1) Dans Xénophon (I, 3), Cyrus dit à Astyage : « Lorsque, le jour « anniversaire de ta naissance, tu donnas un festin à tes amis ». (Cf., d'ailleurs, Brisson, *De regio Persar. princip.*, I, 42, 89).

(2) « Ctésias rapporte dans son dixième livre sur les Perses (ἐν τῇ « δεκάτῃ Περσικῶν) qu'il y a dans le pays des chameaux dont les poils « sont aussi souples que les laines de Milet ; les vêtements que portent « les prêtres et autres grands sont faits avec ces poils » (*Hist. merv. d'Apol.*, XX).

(3) Nous lisons dans Xénophon (II, 4) : « Et ils prirent nombre de « sangliers, de cerfs, de biches et d'ânes sauvages, car il y a beau- « coup d'ânes maintenant encore en cette contrée ». Vers la frontière arménienne.

Nous avons traduit par « desserts » le mot ἐπιφορήμασι. C'est bien là, nous semble-t-il, le véritable sens que possède ce mot grec. Il est aisé, au surplus, d'entendre sous la dénomination de « desserts » les services successifs.

Οἴνῳ δὲ κάρτα προσκέαται. A ce sujet, nous pouvons rappeler le passage de Maxime de Tyr : « Deliberare in con« viviis Persae (εἰς τὰς εὐωχίας), sicut in concionibus « Athenienses, solebant ; et erant magis seria apud Persas « convivia, quam apud Athenienses comitia : quum enim « illorum lex ebrietatem vindicaret, virtutem eorum lautis « epulis incitabat, ut oleum flammam, et moderate irri« gabat animos, ut nec ardorem eorum penitus restingueret « nec ultra tamen quam necesse esset accenderet ». Édit. Dübner, *Dissertat.* XXVIII. Ce passage, outre l'indication d'une pénalité contre l'ivresse, concorde d'ailleurs avec les dernières lignes du paragraphe d'Hérodote qui nous occupe en ce moment, μεθύσκομενοι δὲ ἐώθασι βουλεύεσται.... D'autre part, s'il existait des lois contre l'ivresse, c'est qu'évidemment ces sortes de cas se présentaient plus ou moins souvent. Et à ce sujet nous avons en mémoire le passage où Hérodote raconte que Mégabaze ayant envoyé sept députés perses vers les Macédoniens, lesdits envoyés se livrèrent, après de copieuses libations, à des agissements déplacés (1).

(1) C'est au livre cinquième des *Histoires*. Voici, du reste, la traduction latine du morceau : « Persæ igitur hi legati, ubi ad Amyntam « pervenere, intromissi petierunt ab eo regi Dario terram et aquam : « et ille haec dedit, et ad hospitium illos vocavit, magnificeque ins« tructa cena peramice Persas accepit. Post cenam, bibendo cer« tantes, haec dixere Persae : « Hospes Macedo, nobis Persis mos est, « quando lautam celebramus cenam, tunc etiam pellices et legitimas « uxores adducere, et sedes illis inter nos tribuere. Tu igitur, quoniam

(134). — Lorsqu'ils se rencontrent, on peut reconnaître quelle est leur condition respective : au lieu de s'adresser une parole de salutation, ils s'embrassent de la bouche ; si l'un d'eux est d'un rang un peu moins élevé, ils s'embrassent les joues ; s'il est notablement inférieur, il se prosterne respectueusement devant l'autre. Après eux-mêmes, ceux qu'ils honorent le plus sont ceux qui habitent le plus près d'eux, ensuite les voisins de ces voisins, et cela va ainsi en décroissant selon l'éloignement : ce sont les plus éloignés qu'ils honorent le moins ; ils s'estiment les gens de beaucoup les supérieurs, pensent que les autres sont classés en valeur selon l'ordre susdit, et que les plus vils sont ceux qui demeurent au plus loin d'eux. Tant que l'empire appartint aux Mèdes, les peuples se commandaient également les uns aux autres : les Mèdes leur commandaient à eux tous, mais surtout à ceux qui étaient proches, ceux-ci à leurs voisins, ces derniers à leurs propres voisins. Les Perses observent également le même rang d'estime à l'égard des autres peuples : un peuple commande à l'autre selon la raison d'éloignement et est chargé envers lui de quelque part d'autorité.

« benevole nos excepisti et magnificam adposuisti cenam tradisque « regi Dario terram et aquam, nostrum sequere morem ». Ad haec « Amyntas : « Persae, inquit, nobis quidem neutiquam hic mos est ; « sed separantur viri a mulieribus. Sed quoniam vos, qui estis domini, « hoc insuper postulatis, etiam hoc vobis aderit ». His dictis, mulieres « arcessivit Amyntas. Quae ubi vocate advenerant, ordine consede- « runt ex adverso Persarum. Tum vero Persae, formosas conspicientes « mulieres, Amyntae dixere, parum prudenter hoc esse factum : satius « enim fuisse futurum prorsus non advenire mulieres quam, postquam « venissent, non adsidere sed ex adverso sedere, oculorum ipsis dolo- « rem. Coactus igitur Amyntas adsidere eas jussit. Quod ubi fecerunt « mulieres, Persae protinus mammas illarum contrectare, quippe « gnaviter adpoti, non nemo etiam osculari conabatur : *πειθόμενων δὲ « τῶν γυναικῶν αὐτίκα οἱ Πέρσαι μαστῶν τε ἅπτοντο οἷα πλεύνως « οἰνωμένοι, καί κου τις καὶ φιλέειν ἐπειρᾶτο.* ». — D'ailleurs, mal leur en prit, car quelques instants après ils furent assassinés.

Un fragment de Ctésias (édit. Didot, 55, p. 79) dit : « Chez les « Perses il n'est permis au roi de s'enivrer qu'un seul jour, celui où ils « sacrifient à Mithra ».

Nous ne trouvons guère de traces dans les documents perses et baktriens de cette délégation successive, mais il est certain qu'elle s'accorde parfaitement avec la conception agglomérative dont nous parle l'Avesta; c'est à savoir un ensemble de maisons (zend *nmâna*, n., cf. *nmânôpaiti*, chef de maison) composant un clan (z. *vîç*, f., vieux perse *vith*) [*th* du *v* perse est une sifflante], un ensemble de clans composant une souche (z. *zantu*, m.), un ensemble de souches formant une province (z. *dañhu*, *daqyu*, f. [tous deux pour *dasyu;* voyez notre Grammaire de la langue zende, p. 23], *dañhupaiti*, chef de province, vieux perse *dahyu* [nomin. sing. *dahyâus*]). Pour plus de détails, consultez Spiegel, Erân, p. 297. — Il y a une assez grande analogie entre ce dernier groupement et le procédé de domination successive dont il est parlé à la fin du paragraphe qui nous occupe.

On sait suffisamment, du reste, que la royauté suprême (*khsâyathiya khsâyathiyânâm*, roi des rois) n'entraînait qu'un pouvoir relatif, celui toutefois de recueillir des impôts par l'entremise des satrapes (consultez Spiegel, Erân, pp. 301, 304, 348. Comparez Hérodote, III, 89 ss.).

Au sujet de leurs embrassements, voici un passage assez curieux de Xénophon, (*Cyrop.* I, 4). Nous citons d'après la traduction Dindorf (éd. Didot) :

« .....Fertur, cum Cyrus abiret, et a se invicem disce-
« derent, cognatos ore Cyrum, more persico, osculatos
« dimisisse; etenim hoc etiam tempore id faciunt Persae :
« virum autem quendam medum, admodum sane probum
« et honestum, longo tempore Cyri pulcritudinis amore
« fuisse perculsum ; et quum cognatos eum osculantes
« videret, substitisse : alii vero postquam abiissent, acces-

« sisse ad Cyrum dixisseque : me solum ex cognatis, Cyre,
« non cognoscis? Cui dixisse Cyrum : num et tu cognatus
« es? Maxime, respondisse illum. Idcirco utique, dixisse
« Cyrum, me defixis oculis intuebaris : videor enim hoc te
« saepius facere animadvertisse. Enimvero quum nun-
« quam non te accedere vellem, profecto, ait, me pudebat.
« At non oportuit, dixisse Cyrum, pudore te deterreri
« quum cognatus esses : simulque quum accessisset eum
« osculatus est. Et medus, accepto osculo, interrogasse
« fertur : est ne et Persis in more osculari cognatos?
« Maxime, dixisse Cyrum, quum ex intervallo temporis
« alii alios videant, vel a se invicem aliquo discedant.
« Tempus igitur tibi fuerit, inquit medus, me iterum ut
« osculeris : jam enim, uti vides, abeo ». — Voyez encore, au chapitre cinquième de l'*Agésilas* de Xénophon, un passage également curieux.

D'autre part, en ce qui concerne la prosternation, on peut se souvenir de ce qui arriva lorsque Darius obtint l'empire au prix d'un hennissement de son cheval; à ce signal décisif, ses concurrents mirent pied à terre et se prosternèrent devant lui : οἱ δὲ καταθόροντες ἀπὸ τῶν ἵππων προςεκύνεον τὸν Δαρεῖον. (Hérod. III, 85). Au livre septième du même auteur (136), nous voyons des Lacédémoniens refuser au grand roi l'hommage de cette coutume, malgré les efforts des satellites. — Dans l'épître à Nigrinos, de Lucien, nous lisons quelques mots relatifs à cette adoration (§ 21); dans le *Ploion ê euchai* du même auteur, nous rencontrons encore un autre témoignage (cf. Brisson, *De regio Persarum principatu*, I, 16). Dans les *Perses* d'Eschyle, le chœur, à l'approche d'Atossa, dit : ἀλλ' ἥδε θεῶν ἴσον ὀφθαλμοῖς | φάος ὁρμᾶται μήτηρ βασιλέως, | βασίλεια δ' ἐμή, προσπίτνω; at lu-

men deorum oculis aequale exoritur, mater regis et mea regina : procumbo (vers 150 ss.).

(135). — De tous les hommes, ce sont les Perses qui admettent le plus aisément les institutions étrangères. Ils portent l'habit médique, le trouvant préférable au leur, et ils ont adopté pour la guerre la cuirasse égyptienne ; ils s'adonnent aux plaisirs d'où qu'ils viennent, et se livrent également à la pédérastie d'après les leçons que leur en donnèrent les Grecs. Ils épousent chacun nombre de femmes légitimes, mais ils en ont encore un bien plus grand nombre d'autres.

L'avant-dernière phrase n'a rien de flatteur pour l'enseignement des Grecs; mais rien, non plus, ne nous autorise à leur attribuer en réalité ledit enseignement.

Quant au fait, il est absolument certain ; nous trouvons dans l'Avesta une loi très-formelle contre la pédérastie : c'est au huitième chapitre du Vendidad (1). En ce qui touche la coexistence des femmes légitimes et des concubines, on peut se reporter à la note afférente à l'explication du paragraphe 133, ci-dessus, p. 256. — Diodore de Sicile raconte que le nombre des concubines de Darius, recueillies par Alexandre, égalait presque celui des jours de l'année (XVII, 77).

Nous trouvons le même témoignage dans Xénophon : οἱ δὲ καὶ ἁρμαμάξας γυναικῶν τῶν βελτίστων τῶν μὲν γνησίων, τῶν δὲ

(1) Comparez le passage de Xénophon (II, 2) dont voici la traduction : « Atque hic rursum Cyrus jocari coepit. Nam quum animadver-« tisset e praefectis manipulorum quendam sibi parasse cenae socium « et juxta se discumbere jussisse hominem et hirsutum et deformem « admodum, manipuli praefecto nominatim compellato, sic eum affatus « est : « Num et tu, Sambaula, inquit, in morem Graecorum hunc « accumbentem tibi adolescentulum, quia formosus sit, circum-« ducis ? »

καὶ παλλακίδων διὰ τὸ κάλλος συμπεριαγομένων, καὶ ταύτας εἰληφοτες προσῆγον. (*Cyrop.* IV, 3). — Le paragraphe 69 du livre troisième d'Hérodote fait également allusion à la multiplicité des femmes; la fille d'Otanès, Phaidymè, attend pour rechercher les oreilles du faux Smerdis que son tour soit arrivé : « Quum ad illam rediisset ordo intrandi ad ma-
« gum (per vices enim apud Persas uxores ad maritum
« intrant), cubiculum ingressa cum eo concubuit, et
« postquam gravi somno magus sopitus erat, aures ejus
« palpavit ».

M. Spiegel a tâché de déterminer ce qu'il pouvait y avoir d'éléments étrangers importés dans l'éranisme (Avesta, I, 270; Erân, 274, et spécialement Erânische alterthumskunde, I, 446, 484). Ce qui est incontestable, c'est que les divinités étrangères furent plus d'une fois honorées d'une façon spéciale par les Perses. Ainsi, nous lisons au livre septième d'Hérodote (43) que Xerxès sacrifia τῇ Αθηναίῃ τῇ ἰλιάδι. Voyez également, au sixième livre (97), comment fut respectée l'île de Délos.

(136). — La probité (ἀνδραγαθίη), après la vertu guerrière, est estimée par eux; ils attachent du prix à la multiplicité des enfants, et celui qui en a eu le plus grand nombre est, chaque année, gratifié par le roi. A leurs yeux, en effet, c'est dans le grand nombre que réside la puissance. L'instruction des enfants commence dès la cinquième année et dure jusqu'à la vingtième; on ne leur apprend que ces trois choses : monter à cheval, se servir de l'arc, dire la vérité. Avant sa cinquième année, l'enfant ne paraît pas devant son père, mais vit avec les femmes : la raison en est que le père ne ressente pas de douleur si son fils vient à mourir dans le cours de cette éducation.

Dans des livres éraniens plus récents, nous voyons que le premier âge, celui de l'inconscience, s'étend jusqu'à la

septième année (1), que jusqu'à cet âge les fautes que l'enfant commet passent au compte de ses parents, mais que ceux-ci lui doivent enseigner, dès l'âge de cinq ans, la distinction du bien et du mal. — Nous y voyons également que si une première femme est inféconde, il est tout naturel d'en prendre une seconde, sans toutefois chasser la précédente (Spiegel, *Av.*, II, p. xxxi). L'on se rappelle sans doute l'étonnement que causa à Darius le choix de cette femme qui, ayant à décider entre le salut de ses fils et le salut de son frère, s'arrêta à celui de ce dernier (Hérodote, III, 119).

Quant aux trois sujets d'instruction de la jeunesse, nous avons à nous arrêter spécialement sur le précepte relatif au respect de la vérité. Ci-dessous, au paragraphe 138, Hérodote y reviendra. Des écrits de l'éranisme plus récent condamnent le mensonge, alors même qu'il en ressortirait une chose juste; la tromperie, le manque de parole sont visés dans le difficile quatrième chapitre du Vendidad. Darius, dans l'inscription de Behistan, met également en garde contre le mensonge.

Au sujet de l'exercice de l'arc, dès les jeunes années, on peut se rappeler ces paroles de Cyrus : οὔτε γὰρ τοξεύειν ἡμῖν μαθητέον ὥσπερ τοῖς παισί, neque enim sagittandi nobis discenda est ars (Xénophon, *Cyrop.*, IV, 3); et au livre premier (2), en parlant de l'éducation des enfants : μανθάνουσι καὶ τοξεύειν καὶ ἀκοντίζειν. Voyez au même paragraphe l'éloge de l'équitation.

(137). — Assurément je loue cette institution, mais je loue aussi ce fait que le roi lui-même ne frappe pas quelqu'un de mort pour une

(1) Cf. Kleuker, *Anhang z. Zend-Av.*, II, trois. part., 19.

seule faute, et qu'aucun autre Perse ne se livre envers l'un des siens, coupable d'une seule faute, à un châtiment irréparable; mais, toutes considérations pesées, si les délits l'emportent sur les bons offices, alors il donne cours à son ressentiment. Jamais, disent-ils, quelqu'un n'a tué son père ou sa mère : si cela est arrivé, on a dû découvrir, en recherchant bien, que le fait provenait d'enfants supposés ou adultérins, car il n'est pas vraisemblable, selon eux, qu'un fils mette à mort celui qui réellement est son père.

Au livre septième du même auteur, nous trouvons un bien frappant exemple des scrupules qu'apportaient les Perses dans le châtiment. C'est au paragraphe 194. Darius avait prononcé la mort d'un certain Sandôkès pris en flagrant délit de justice vendue; au dernier moment, il le libéra en souvenir des services qu'il avait précédemment rendus.

(138). — Ce qui leur est défendu dans les actes leur est également défendu dans les paroles. C'est pour eux la chose de toutes la plus honteuse que de proférer un mensonge; en second lieu, d'être débiteur, et cela, entre autres motifs, parce que celui qui doit est forcément amené à mentir (*μάλιστα δὲ ἀνάγκην φασὶ εἶναι τὸν ὀφείλοντα καί τι ψεῦδος λέγειν*). Si quelqu'un des citoyens est atteint de lèpre (*λέπρην ἢ λεύκην*), il ne peut entrer dans la ville et avoir commerce avec les autres Perses. La cause de ce mal est, selon eux, dans quelque faute envers le soleil. Beaucoup chassent du pays tout étranger affligé de ce mal; ils expulsent également les colombes blanches pour le même motif. Ils n'urinent ni ne crachent dans un fleuve, n'y lavent point leurs mains, et ne souffrent pas que d'autres commettent ces actions, mais ils honorent grandement les fleuves.

Sous le paragraphe 136, nous avons vu déjà quelle était l'horreur des Éraniens pour le mensonge et la tromperie. Inutile d'y revenir ici.

Au sujet de la dette, M. Spiegel a émis la supposition que les deux premiers versets du quatrième chapitre du Vendidad traitaient de cette question, et qu'il y avait peut-être lieu de les traduire ainsi : « Celui qui ne paie pas « une dette à qui a prêté est un voleur de prêt, en tant « qu'il prend violemment le prêt » ; cette version est celle de M. Haug (*Essays...*, p. 208). M. Roth propose : « Celui qui ne rend pas hommage à qui lui en témoi- « gnait est un voleur d'hommage, en tant.... etc. ». La traduction en huzvâresh porte clairement : « Celui qui ne se « rend pas à la prière qu'un homme lui adresse.... etc. » (1). Évidemment la difficulté, pour être tranchée, demande de nouvelles informations et la découverte d'autres moyens de renseignements. En tous cas, les interprétations diverses sont admissibles les unes et les autres sous le rapport de la signification. Celle de M. Haug, notamment, s'accorde en effet avec le passage grec qui nous occupe.

La fin du paragraphe nous ramène aux impuretés commises en urinant, en crachant, etc. (Voyez notamment au XVIIIe chapitre du Vendidad, verset 91.) (2). — Quant à la vénération des eaux, il est bien connu qu'elle constituait un point capital de la religion éranienne. (Voyez les indications données plus haut sous le paragraphe 131.)

Concernant les lépreux, nous avons également à relever

(1) Le précepte de bienveillance était soutenu chez les Éraniens par l'horreur pour l'ingratitude. Un des fragments de Ctésias (48, de l'édit. Didot) s'explique formellement à cet égard. Voyez encore Ammien Marcellin, XXIII, et Brisson, *De regio Persar. princip.*, II, 96, p. 423 de l'édit. de 1710.

(2) Comparez Xénophon : αἰσχρὸν μὲν γὰρ ἔτι καὶ νῦν ἐστι Πέρσαις καὶ τὸ ἀποπτύειν καὶ τὸ ἀπομύττεσθαι...., I, 2, *in fine*.

l'assertion de Ctésias : πισάγας δὲ λέγεται παρὰ Πέρσαις ὁ λεπρὸς, καὶ ἔστι πᾶσιν ἀπρόσιτος : le lépreux est appelé « pisagas » chez les Perses, et personne ne peut l'approcher. — Cf. Brisson, *De regio Persar. princip.*, l. II, § 180; Kleuker, *Anhang zum Zend-Av.*, II, trois. part., 20; Rhode, *Die heilige sage,* etc., 501; Hammer : « Quand Hérodote, dit « ce dernier, raconte que les Perses avaient en horreur « les pigeons blancs, l'ensemble du passage nous laisse « entendre qu'il n'est question que de ceux atteints de « lèpre, car, en effet, les pigeons y sont sujets, et les « Perses haïssaient et évitaient la lèpre comme une « maladie venue d'Ahriman », *Jahrbücher der literatur* (Wien), IX, 18. Je n'ai pu avoir sous les yeux Sprengel, *Apolog. Hippocrat.* (I, 259?).

(139). — Il faut encore, chez les Perses, remarquer ceci qui leur échappe, mais non pas à nous : leurs noms, qui répondent à leur apparence corporelle (ἐόντα ὁμοῖα τοῖσι σώμασι) et à leur magnificence (μεγαλοπρεπείῃ), se terminent tous par cette lettre que les Doriens appellent « san », les Ioniens « sigma ». Cherchez bien, et vous verrez que tous les noms perses, sans exception, finissent ainsi.

Voilà un passage assez singulier. Il est manifeste qu'Hérodote ne s'attache ici qu'à la reddition grecque des noms éraniens (au nominatif singulier), et non à ces noms eux-mêmes : ἀρταξέρξης, κυαξάρης, ἀστυάγης, φεραύλας (Xénophon, *Cyrop.*, II, 3), τιγράνης (ἀρμένιου, III, 1), etc., etc. Nous ne devons pas, en effet, perdre de vue que les noms perses en *a* ne prennent pas de *s* au nominatif singulier : *manâ pitâ vistâçpa vistâçpahyâ arsâma arsâmahyâ pitâ ariyârâmna,* pater meus Hystaspes [est], Hystasp. [quidem fuit] Arsames pater, Arsam. pater [fuit] Ariyaramnes.

Les Grecs arrangèrent toute cette sorte de noms d'après leurs propres procédés, de là les nominatifs suivants : ὑστάσπης = *vistâçpa*, ὑδάρνης = *vidarna*, καμβύσης = *kabujiya*, μεγάβυζος = *bagabukhsa*, ὀτάνης = *utâna*, σμέρδης = *bardiya*, ἰνταφέρνης = *vindaphrâna*, γωβρύας = *gaubaruva*, μαρδόνιος = *marduniya*, etc., etc. Quant aux noms en *i* et en *u*, ils admettent parfaitement le *s* du nominatif singulier ; de là : δαριαύης, δαρεῖος = *dârayavus*, φραόρτης = *phravartis*, etc. L'étonnement d'Hérodote doit s'expliquer, nous semble-t-il, par l'absence de noms à consonne thématique terminale (tels, par exemple, que les noms grecs [nomin.] φιλήμων, φιλοποίμην, πυγμαλίων, etc.).

(140). — Voilà ce que je puis dire des Perses à bon escient. On rapporte, en tant que chose occulte et non suffisamment manifeste, ce qui a trait au mort; c'est à savoir que le cadavre d'un Perse n'est pas enseveli avant d'avoir été dilacéré par un chien ou un oiseau (πρὶν ἂν ὑπ' ὄρνιθος ἢ κυνὸς ἑλκυσθῇ). Je sais assurément que telle est la pratique des mages : elle est ostensible. Ensuite ils enterrent le corps enduit de cire. Les mages diffèrent grandement des autres hommes et des prêtres égyptiens. Ces derniers, en effet, pensent que l'on ne peut rien tuer de vivant, si ce n'est pour l'immoler aux dieux ; les mages, par contre, ne respectent que la vie des hommes et celle des chiens ; ils appliquent même leur zèle à la destruction des fourmis et serpents (ὄφις) et des autres (τἄλλα) reptiles et oiseaux....

Tout n'est pas satisfaisant dans ces paroles d'Hérodote, qu'un cadavre ne peut être enseveli qu'après avoir été dilacéré par un oiseau ou un chien, mais elles contiennent pourtant un fond de vérité. Il se peut que dans l'éranisme moderne les morts soient quelque temps gardés dans les maisons; mais, comme le fait justement observer M. Spiegel (II-XXXIII), telle n'était pas la coutume antique,

car, dans les cinquième et huitième chapitres du Vendidad, nous voyons les dispositions à prendre en cas de mort dans l'intérieur des maisons lorsque le temps est trop mauvais. Quant aux oiseaux et aux chiens dilacérateurs, l'Avesta nous en entretient également.

Voici, au surplus, un passage du huitième chapitre, traduit de la version de M. Spiegel : « O créateur, lorsque « dans cette demeure mazdéenne meurt un chien ou un « homme, et s'il pleut, s'il neige, ou s'il souffle un vent « violent, ou que l'obscurité s'est appesantie, et que ce « jour se trouvent empêchés le travail et la force (1), « comment doivent agir ces Mazdéens? Ahura Mazdâ « répondit alors : Là où dans cette demeure mazdéenne « la terre est la plus pure et la plus sèche... ; là, ces « Mazdéens doivent creuser une fosse dans la terre.... ; ils « doivent y déposer le corps inanimé deux nuits, trois « nuits ou un mois, jusqu'à ce que les oiseaux prennent « leur essor, les arbres grandissent, les méchants se « retirent au loin et le vent sèche la terre (2). Lorsque « les oiseaux prennent leur essor, que les arbres gran- « dissent, que les méchants (3) fuient, que le vent sèche « la terre, alors les Mazdéens doivent tailler (4) cette de- « meure. Deux hommes purs et forts doivent le prendre... ; « ils doivent le déposer sur cette terre, là où il sera le

(1) Ou encore, d'après le Commentaire du même auteur, « ....et que « cela arrive un jour où les animaux et les hommes sont empêchés ». (I, 241.)

(2) Le traducteur pense qu'il est fait allusion ici au retour du printemps. (*Comment.*, I, 165.)

(3) Les démons?

(4) Évidemment ouvrir, c'est-à-dire procéder à l'exhumation.

« plus en vue aux chiens carnivores et aux oiseaux carni-
« vores.... » Plus loin, au cent quinzième verset, nous lisons : « Lorsque ce cadavre a déjà été rongé par les « chiens carnivores ou les oiseaux carnivores.... », puis suivent immédiatement de nombreux préceptes de purification. Il est regrettable que l'Avesta ne nous donne pas de claires notions sur ce qui devait s'ensuivre. — Au surplus, les auteurs anciens font maintes fois allusion à l'enterrement des Perses : « Le Grec les incinère, le Perse les en-
« sevelit, le Scythe les mange ». (Lucien, *Peri penthous*, 21.) Arrien décrit au long la sépulture de Cyrus (*Anab. Alex.*, VI, 29, etc.). Cf. Brisson, *De regio Persarum principatu*, II, 252 ; Rhode, *Die heilige sage und das gesammte religionssystem der alten Baktrer, Meder und Perser* (1820), 489 ss.

« Si ce n'est le chien et l'homme ». L'Avesta a de fort curieux passages relativement à la vénération éranique des chiens. Celui qui les frappe est gravement coupable (Vendidad, chap. XIII), de même celui qui leur donne une mauvaise nourriture *(ibid.)*; leur ensevelissement est fixé d'après des règles précises (VIII). Ahura Mazdà lui-même, au treizième chapitre du même livre, fait à Zarathustra un magnifique éloge du chien.

Enfin, ce que dit Hérodote du zèle spécial apporté par les mages dans la destruction de certains animaux, notamment des fourmis, est pleinement confirmé par l'Avesta : « Ils doivent tuer les bêtes nuisibles, deux cents fourmis... » (Vendidad, XVI, 28); « Qu'il tue dix mille serpents... dix « mille lézards... dix mille fourmis... dix mille rats... « dix mille cousins... » (XIV, 10 ss.) Cf. Kleuker, *Anhang zum Zend-Av.*, II, trois. part., 22.

Les indications que nous venons de donner pourraient sans doute être bien développées et complétées. Nous pensons toutefois que, telles quelles, elles ont quelque intérêt pour ceux d'entre les lecteurs d'Hérodote qui sont peu familiarisés avec l'antiquité éranienne. L'on trouvera, au surplus, un certain nombre d'autres renseignements dans la dissertation de M. Ad. Rapp, ci-dessus indiquée.

Ab. Hovelacque.

FRAÊSTA.

M. Justi fait remarquer, à propos du vieux baktrien *fraêsta* que c'est le superlatif de *frâyâo (Handb. d. Zend Spr.*, p. 195), et est disposé à l'identifier avec le sk. *prêṣṭha*. Mais, en premier lieu, il n'est pas absolument démontré par la comparaison que celui-ci soit le superlatif de *priya*. Plus loin (p. 204), *frâyâo*, le comparatif de *fraêsta*, est attribué à la racine *prâ* « emplir ».

Dans notre opinion, ces deux interprétations ne sont pas tout à fait exactes : *fraêsta* est le grec πλεῖστο—, et par conséquent *frâyâo* est aussi le grec πλείων ; tous deux doivent donc être rattachés à *pouru* (p. 193) comme comparatif et superlatif.

Vienne, novembre 1874.

Friedrich Mueller.

CRITIQUE DE NOTRE DICTIONNAIRE BASQUE-FRANÇAIS

PAR M. JULIEN VINSON.

(Voir vol. VII, page 59, de la *Revue*.)

La critique que M. Vinson a faite de notre travail donne lieu à quelques observations qu'il voudra bien nous permettre de discuter ici. Quelques-unes des remarques ou des corrections de M. Vinson sont indiscutables ; par exemple ce que M. Vinson dit par rapport à *ametz*, *erregetzarako*, *haika* (le prov. cité à l'appui n'existe pas dans l'édition de Bordeaux), *sampantzar*. D'autres, au contraire, sont discutables et nous semblent être faites un peu à la hâte. Nous les faisons suivre.

Dans l'introduction de notre dictionnaire, p. 14, nous avons dit ne pas comprendre l'usage de *dadin*, subjonctif, au lieu de l'indicatif.

M. Vinson nous fait remarquer que plusieurs auteurs expriment l'indicatif par le subjonctif; il cite pour le biscayen Zavala, qui, à son tour, cite Liçarrague ; ensuite Oihenart et Decheparre. Il est possible que M. Vinson ait trouvé le présent de l'indicatif rendu par le présent du subjonctif ; mais les auteurs ci-dessus mentionnés n'en parlent pas ; tous parlent de l'emploi de l'imparfait du subjonctif pour le parfait de l'indicatif : par exemple : *Eta harturic hura iraitz ceçaten mahastitik campora.* (Matt., XXI, 39, T. Roch.). Ici *ceçaten* est pour *zuten*. « Et l'ayant pris ils le jetèrent hors de la vigne. » Il ne faut donc pas traduire *dadinac egin egin* par « qui resta

trop », comme le dit M. Vinson; mais par « qui reste trop ». Nous répétons donc notre question : pourquoi le subjonctif au lieu de l'indicatif?

Dans l'avant-propos de ses *Documents pour servir à l'étude du basque,* p. x, M. Vinson dit : « Les formes *nezan* et *nadin* », etc. ; c'est *nandin* et non *nadin* qu'il faut. Nous relevons cette faute d'impression qui pourrait induire en erreur. Dans ce paragraphe M. Vinson parle de la règle en question et la cite bien (sauf l'erreur d'impression). C'est sans doute par inadvertance qu'il l'applique ici de travers.

L'étymologie de *bertze* paraît défectueuse à M. Vinson. Nous avons proposé de décomposer *bertze* ou *berze* ou *beste*, « autre », en *bere-ez* « pas lui, pas le même = autre. » Les objections de M. Vinson sont-elles fondées? Le *r* de *berze* est dur, dit M. Vinson, et c'est parce qu'il est dur que le *t* s'est produit. Que le *r* de *berze* soit dur aujourd'hui, c'est possible, mais que le *t* se soit produit à cause de cela demanderait à être prouvé. *Arzulo* vient de *arzi* (*r* dur); *lerza* de *lerra* (*r* dur). Ensuite la double orthographe que M. Vinson cite à l'appui de sa thèse nous paraît être plutôt en notre faveur; elle indique clairement que la prononciation de pareils mots n'est pas bien fixée, que l'un entend *entzun*, l'autre *enzun;* l'un *antzi*, l'autre *anzi;* l'un *bertze* et l'autre *berze*. Peut-être, après tout, est-ce une tendance propre au dialecte labourdin d'introduire un *t* dans la prononciation de pareils mots, et à cause de cela il serait plus prudent de ne pas trop vite formuler des règles générales. M. Vinson, dans ses « Remarques sur la phonétique basque (*Revue de linguistique*, III, p. 445), dit que *r*, *l*, *n* devant les sifflantes les obligent à se renforcer

par *t* : *behartzen* pour *behar zen; ahaltzuen* pour *ahal zuen.*

A la page 445 nous trouvons la même règle ou à peu près, exprimée d'une autre façon, savoir que *z* se renforce en *tz* devant une voyelle, et que *tz* se réduit à *z* devant une consonne. Ces règles nous semblent avoir beaucoup trop d'exceptions pour les accepter comme des règles. Que *behar zen* se prononce *behartzen* et *ahal zuen, ahaltzuen,* n'est pas tout à fait une preuve; d'abord *behar zuen* n'est pas un mot, c'est une phrase, et on n'écrit jamais le *t* ici; si donc quelques personnes prononcent de cette manière, ce *t* est décidément un *t* euphonique. Nous pensons prouver par deux autres mots lab., non seulement que le *t* euphonique n'est pas intercalé, mais que là où il devrait être, il a été élidé après *r* et *l* : *egarsu* et *odolsu* pour *egartsu* et *odoltsu.* De plus, dans des mots comme *entzun, antzi,* le *t* peut être une lettre organique. Même observation pour l'autre règle de M. Vinson. Si *hitz* fait *hiztun,* nous trouvons aussi *hitzketa* et *hitzlanack, hatztu, hatztegi* où *tz* est resté *tz* devant la consonne, *ortzkatu,* etc., etc. Que *z* deviendrait *tz* devant les voyelles est contredit par : *izan, izai, izeba, esan, ezagun,* et cent autres mots. Peut-être serait-il plus correct de dire que si *tz* est suivi d'une dentale, le *t* a une tendance à s'élider. *Hotz* fait *hoztu,* et *utzi* fait *uzten,* dit M. Vinson; mais il oublie de dire que *utzten* et *hotzten* sont également en usage.

Mais revenons à *berze.* Si nous voyons *berze* = *beste; orzegun* = *ostegun, borz* = *bost, orzirala* = *ostirala,* il faudra bien admettre la chute de *r.* La chute de *r* doux est incontestable. Le groupe *rz* devient ici régulièrement *st.* L'intercalation du *t,* selon M. Vinson, ne suffit pas à

expliquer ceci ; nous ne tenons pas à l'étymologie que nous avons proposée, mais les objections de M. Vinson ne la renversent pas absolument. Nous citerons encore comme point de comparaison *berezi*, évidemment de *bere-ez-i*, comme forme et comme signification étroitement lié à *berze* (*i* caractéristique de l'adjectif verbal) ; *berezi* signifie « séparé ».

Selon nous, *onetsak* est contracté de *onetsi-ezak ; egotzak* de *egon ezak; egizu* de *egin ezazu*. Selon M. Vinson, c'est une forme simple, régulière. Nous regrettons de ne pas être de son avis. Les termes de lettres euphoniques, terminaisons, etc., cachent assez mal notre embarras d'expliquer un mot, et en raison de ce que nous nous familiarisons avec une langue, ces termes disparaissent. Or, ici ces terminaisons sont, selon nous, la deuxième personne de l'impératif du verbe « avoir », du radical *ezan*, qui a donné *ezak* masculin, *ezan* féminin, et *ezazu*, forme respectueuse « aies et ayez ». Il faut bien avouer que *egizu*, forme simple, ne donne aucun sens ; *egin-zu* n'est rien ; mais du moment que *egizu* est pour *egin-ezazu*, le mot peut s'analyser, il est correct maintenant, et *egizu* en est la contraction. C'est ainsi que Decheparre écrit (édition de Bordeaux, p. 30) *garbiçaçu* « purifiez » de *garbi-ezazu*, et Chourio *idukazu* et *ichikazu*, pour *iduki-ezazu* et *icheki-ezazu ; çaçu* ou *azu* ne signifie rien, mais c'est la syncope de *ezazu*. De plus, M. Vinson se trompe quand il dit que *egotzak* est la forme simple, régulière, de *egon*. La forme simple est : *ago*, *zagoz* ou *zaude* « sois ». Dans ce cas le doute est impossible, mais nous croyons que les premiers exemples suffisent pour décider la question. Un autre point sur lequel nous ne sommes pas d'accord avec M. Vinson, c'est le verbe auxi-

liaire. M. Vinson dit dans sa critique, p. 65 : *daroat* « je le fais marcher, je l'emporte », n'a rien de commun avec *drauat*, contracté non de *darauat*, mais de *deraukat* « je l'ai à toi ». Nous n'avons pas besoin de nous arrêter à ce que *deraukat* ne signifie pas « je l'ai à toi », mais « je l'ai à lui ». Ce qu'il importe de relever ici, c'est que M. Vinson part du principe que : 1° *au* est la racine du verbe, et 2° que *drauat* peut dériver de *deraukat*. Notre brochure que nous venons de publier sur la nature du verbe auxiliaire répondra à la première assertion; nous ne pouvons pas la reproduire ici, mais la conclusion en est que le verbe biscaeïn *eroan* a donné, sans le moindre doute, l'auxiliaire qui correspond à « avoir ». La racine *au* de M. Vinson est une racine sans signification, et il pense même que ce doit être *u*. Ensuite elle ne sert tout au plus qu'à expliquer le présent de l'indicatif *dot*, ou *dut*, ou *det*, etc. Pour tous les autres temps (comme *drauat*, etc.), elle ne sert à rien. Pour ce qui concerne *drauat*, qui serait une contraction de *deraukat*, ceci tombe du moment qu'on admet, comme nous, que *eroan* est l'origine du verbe auxiliaire. Mais même en supposant que notre théorie ne fût pas juste, *drauat* ne pouvait être la contraction de *daraukat*, puisque les deux flexions existent; la première signifie « je l'ai à toi »; la seconde « je l'ai à lui ». Ensuite nous demanderions l'origine de *deraukat*, et ce n'est certes pas le radical *u* ou *au* qui nous le dirait. Dans le dictionnaire nous avons traduit : *eçar ditzaquedano* par : « jusqu'à ce qu'il puisse mettre ». M. Vinson nous corrige et avec raison ; il fallait : « jusqu'à ce que je puisse mettre ». M. Vinson aurait pu ajouter que tout le texte est mal traduit. Nous ignorons comment cette inadvertance nous a

échappé. Le texte est: *Eçar ditzaquedano hire etsayac hire oinen scabella* (Act., II, 35). « Jusqu'à ce que je puis mettre tes ennemis pour marchepied de tes pieds ». Nous regrettons de devoir dire que la conclusion de la correction de M. Vinson n'est pas tout à fait juste. Il ajoute : « Il faut donc analyser *ditzaqued-a-n-o,* dérivé de *ditzaquet*, et il n'y a pas ici de *dano* ». Il n'y a pas de *dano*, c'est vrai; mais il y a *no* « jusque ». Le *t* final de la première personne se change toujours en *d* quand suit un suffixe; *det* + *n* fait *dedan* et *ditzaquet* + *no* fait *ditzaquedano*. Comme *dn* ne peuvent se prononcer, le *a* est introduit. Les lettres *a-n-o*, que M. Vinson sépare par des traits-d'union, n'ont, séparées, aucun sens.

La correction suivante est celle-ci. Nous avons considéré *ba* et *bai* comme deux formes différentes d'un même mot. M. Vinson répond : « Pas le moins du monde; ce qui a trompé M. van Eys, c'est que ces formes en *bai* ne sont pas usitées dans les dialectes guipuscoan et biscayen. Dans ce sens (celui du texte que nous avons cité) on dit encore aujourd'hui en Labourd, en Basse-Navarre et en Soule *baita*, *baitzen* ou *beita beitzen* ». D'abord l'assertion ne suffit pas ; il fallait la prouver; ensuite est-elle juste? Voici pourquoi nous disons que *ba* et *bai* ne sont que des variantes. Comme *ba* se dit pour *bai* « oui » ; comme la particule affirmative *ba*, placée devant le verbe, est évidemment pour *bai* (*bazuen*, *badakit*, etc.), il nous a semblé très-probable que *bai*, dans l'exemple cité dans le *Dictionnaire*, est la particule affirmative *ba*, que Liçarrague écrit *bai*. Voici le texte : *Zeren hire anaye haur hil baitzen,* etc. « Car voici son frère était mort ». La correction de M. Vinson repose sur ce qu'on fait une différence dans l'emploi de *bai* et *ba*,

en Labourd et en Soule, du moins de nos jours. *Ba*, particule affirmative; *bai*, caractéristique de la « forme d'incidence », comme l'appelle M. Inchauspe (Verbe basque, p. 6). *Bai* doit nécessairement signifier quelque chose, et *bai*, employé avec les phrases incidentes, ne sera au fond que la particule affirmative, que nous pourrions traduire, dans ces cas-là, par « en effet » ou « sans doute ». Liçarrague cependant ne paraît pas se soucier de la règle (si elle existait déjà alors), car dans l'exemple cité il écrit *baitzen*, quoiqu'il n'y ait pas de phrase incidente. « Car voici ton père était mort » est la proposition principale. (Voir Marc, XI, 23, *baitrauca*, *baituque*). L'application de la règle au texte de Liçarrague est donc fautive. C'est ici purement la particule affirmative, qui est généralement *ba* dans tous les dialectes. Ajoutons encore que Larramendi écrit *badet* et *baidet* dans son dictionnaire; que Zavala dit qu'il est indifférent d'écrire *ba* ou *bai* (*Verbo vict.*, p. 57); que Darigol dit la même chose (Diss. apol., p. 110). Mais même sans l'appui de ces auteurs, que généralement nous ne citons pas comme des autorités, la forme, la signification et l'emploi de *bai* et *ba* suffiraient, croyons-nous, à faire conclure à leur identité.

Une autre observation est celle sur l'emploi de *i* pour indiquer le son mouillé de *n*. M. Vinson ne peut admettre ceci et tranche la question en répondant : « Pas du tout; *baino* en labourdin se prononce *bai-no*, sans mouillement ». D'abord cette assertion est beaucoup trop absolue; M. Vinson ajoute lui-même qu'à Saint-Jean-de-Luz et à Guéthary, on dit *baiño* en mouillant le *n*, et que Chourio, qui est de ces contrées, et Axular écrivent *baiño;* ensuite l'argument a peu de valeur ici. La question n'est pas de

savoir qui prononce *bai-no* et qui prononce *ba-ino* (*baño*). La question est de savoir si *in*, comme nous l'avons dit, correspond à *ñ*, et nous croyons qu'il ne peut rester un doute à cet égard en voyant la double orthographe de mots comme : *dohañ* = *dohain*, *muñ* = *mun*, *oñ* = *oin* ou *huin*, *baña* = *baina*, *daño* = *deino* pour *den-ño*, *liraň* = *lirain*, etc., etc. La raison de cette orthographe est parfaitement claire. Les Basques-Français ont adopté pour leurs dialectes l'alphabet français (roman) ; les Basques-Espagnols l'alphabet espagnol. En français on écrivait *in* ou *ni*, et aussi *ngn*, par exemple « sonions, seniorie, plainons (plaignons), compangnon » (V. Diez, Gram., I, p. 450). Et à cause de cela les Basques-Français écrivent *in* et les Basques-Espagnols *ñ*. Même objection de la part de M. Vinson, d'admettre que *nh* et *lh* correspondent à *ñ* et à *ll* (*l* mouillé). Pouvreau et d'autres n'ont pas voulu indiquer par là, dit M. Vinson, les sons mouillés, rares en labourdin moderne, et bien plus rares il y a deux siècles. Nous aimerions savoir sur quoi se fonde cette dernière assertion; l'étude de la langue basque n'est que trop encombrée de ces impressions vagues; il est de première nécessité de produire des preuves. Quand nous voyons Pouvreau écrire *ginharre* et que l'on prononce aujourd'hui *giñarra* ou bien *inharra* pour *iñara*, ou en biscaïen *senhor* du provençal *senhor*, nous croyons voir dans ces exemples des preuves irrécusables que *nh* est bien pour *ñ*. Cette orthographe s'explique tout aussi bien que celle de *in* pour *ñ*, puisque nous savons que *nh* est l'orthographe provençale. Dans les localités où l'influence de la langue française s'est fait sentir le plus, on aura donc écrit : *baino*, *baina*, etc., et dans celles où l'influence du provençal était

plus forte, on aura écrit : *anhitz, inhara, ginhar* pour *añitz, iñara, giñar*. M. Vinson parle d'il y a deux siècles; il n'y a que Pouvreau et Axular qu'on puisse citer : ils vivaient alors et écrivaient comme on parlait. Nous avons en outre le précieux *Dictionnaire topographique* de M. Raymond, où nous voyons que *urrugne* s'écrivait en 1511 *Urrunhe; Añiza* 1621, *Ainhisse* 1665; *Aignan* en 1384, *Anhanh*; *Arbailles* en 1479, *Arbaylhe*. Quand bien même aucun Basque-Français ne prononcerait plus aujourd'hui le *n* mouillé, le *i* serait là, qui nous indiquerait qu'autrefois on le prononçait. Plus tard on n'y aura plus reconnu le signe conventionnel du mouillement, et les uns auront prononcé *bai-no* (les Labourdins), les autres *ba-ino (baño)*, les autres *be-no* (les Souletins), en donnant, ce qui est pire encore, à *ai*, le son d'une diphtongue française. Nous avons signalé ailleurs l'influence de l'orthographe sur la prononciation.

Nous sommes amené ici à parler du dialecte souletin, que nous avions laissé jusqu'à présent en dehors de nos recherches. Nous n'allons certes pas abandonner notre principe de ne pas émettre d'opinions sans avoir de preuves pour l'appuyer; mais nous croyons pouvoir dire en passant que M. Vinson s'exagère beaucoup l'importance de ce dialecte. Aussi longtemps que l'inventaire n'en est pas fait, il est risqué de parler avec certitude; seulement, après une comparaison calme avec les autres dialectes, on pourra arriver à une opinion arrêtée et motivée. M. Vinson nous permettra de lui dire qu'il était risqué de citer le verbe souletin avant de l'avoir analysé. Nous croyons pouvoir dire aujourd'hui que l'orthographe en est fortement corrompue, et qu'en général l'orthographe souletine a

beaucoup souffert de l'influence du français. Le verbe navarrais est tout aussi important; nous ne pouvons entrer dans des détails ici; mais par exemple le souletin *zeitan* « il me l'avait » n'explique pas du tout le labourdin *zautan;* mais le navarrais *zarotan* explique de suite *zautan* (chute de *r*) et forme le chaînon qui relie *zarotan* à *zeroadan*. L'assertion de M. Vinson que « le souletin présente une originalité bien tranchée » serait difficile à prouver.

Nous ne devons pas abuser de la place que la *Revue* a bien voulu nous céder, et nous laisserons plusieurs observations d'une importance secondaire. Si notre article est déjà un peu long, M. Vinson y verra, nous l'espérons, notre désir de discuter sérieusement les remarques que la lecture de notre dictionnaire lui a suggérées.

Novembre 1874, Londres.

W. van Eys.

BIBLIOGRAPHIE.

Les Dialectes italiques : l'Ombrien, par M. André Lefèvre. Extrait de la *Philosophie positive*, mai-juin 1874, in-8° de 17 pages.

Nous sommes en retard de plusieurs mois pour signaler à nos lecteurs un excellent article publié par M. André Lefèvre sur la langue ombrienne. Avec le talent d'exposition que chacun lui connaît, le savant rédacteur des feuilletons littéraires de la *République française* a résumé en quelques pages l'état de nos connaissances sur le plus important des anciens dialectes italiques. Avant d'aborder la question purement linguistique, il a tenu, comme l'avait fait Mommsen dans ses *Oskische Studien* (Berlin, 1845, in-8°) et dans ses *Unteritalische Dialecte* (Leipzig, 1850, in-8°), à jeter un rapide coup d'œil sur les populations qui se partageaient l'Italie avant que les Romains fissent leur apparition dans l'histoire. Tout d'abord nous rencontrons les Ombriens qui occupaient toute la région du Pô, ainsi que les Alpes et les Apennins qui forment la ceinture de ce bassin. S'il faut en croire Hérodote (IV, 49), ce peuple était primitivement établi entre le *Carpis* (Κάρπις ποταμός, aujourd'hui très-probablement la Kulpa) et les

Alpes; il se serait ainsi étendu jusqu'à proximité des Gaulois du Danube, avec lesquels il est fort possible qu'il ait eu des relations de parenté.

Le sud de la Péninsule était occupé par les populations osques ou opiques, qui confinaient aux Ombriens lorsque ceux-ci furent brusquement refoulés vers le nord par les colons étrusques venus par la voie de mer. Les Ombriens durent souffrir plus que les Osques de cette invasion, car le nom seul du fleuve *Ombro* semble attester que l'Étrurie leur avait appartenu ; mais les Étrusques eux-mêmes ne parvinrent pas à se maintenir, et de la région centrale de l'Italie, occupée par les Sabins, les Latins, les Èques, les Herniques et les Volsques, sortit un peuple dont la domination s'étendit successivement sur toute la Péninsule. M. Lefèvre rappelle en peu de mots les conquêtes des Romains et les luttes soutenues par les peuples qu'ils finirent par soumettre; il ne s'arrête pas à discuter les relations qui ont pu exister entre les Ombriens et les Ambrons, dont Zeuss (*Die Deutschen und die Nachbarstaemme*, p. 149) a voulu faire des Allemands, sans donner aucune preuve bien solide à l'appui de son opinion. Il serait curieux de rechercher si l'*Ombranicia* de la Table de Peutinger (éd. Desjardins, segm. I, c. 2) n'est pas un reste des Ombriens; s'ils doivent être rapprochés des *Umbranici* de Pline (*Hist. nat.*, III, v (*alias* iv), § 6), lesquels habitaient la rive gauche du Rhône entre Tarascon et les deux villes des Voconces, Vaison et Die, etc. Ces questions et quelques autres que nous pourrions indiquer ont un grand intérêt, mais ne peuvent être traitées dans le cadre étroit d'un article de revue.

C'est la langue ombrienne que M. Lefèvre a surtout en

vue, et il a pour guide dans son étude le cours professé au collége de France par M. Michel Bréal. Les sept tables de bronze, découvertes en 1444 à Iguvium ou Eugubium (Gubbio), ont fourni aux linguistes des matériaux d'une inappréciable valeur, sur lesquels ils se sont exercés à l'envi depuis plus de deux siècles. Dans son énumération des auteurs qui ont entrepris l'explication de ces monuments, M. Lefèvre cite avec raison, en première ligne, M. Lepsius (*De Tabulis Eugubinis*, Berolini, 1833, in-8°), et MM. Aufrecht et Kirchoff (*Die Umbrischen Sprachdenkmaeler*, Berlin, 1849-1851, 2 vol. in-8°); mais il omet le nom de Schleicher qui a le premier comparé l'osque et l'ombrien aux autres idiomes aryens. C'est là, croyons-nous, un simple oubli, car il est difficile de croire que l'auteur du *Compendium* n'ait pas été nommé dans les leçons du collége de France.

Le résumé linguistique de M. Lefèvre nous paraît complet, et suffit en tout cas pour donner au lecteur une idée très-satisfaisante de l'ombrien dans ses rapports avec le latin. Il est suivi de quelques fragments de la sixième des Tables engubines, d'après l'interprétation de M. Bréal. Cette traduction diffère sensiblement de celles qui ont été proposées jusqu'ici, mais il est difficile de s'en rendre compte avant d'avoir les explications détaillées du professeur. Remercions pourtant M. Lefèvre de nous avoir présenté cet échantillon et d'avoir en même temps donné au public une idée de ces dialectes italiques, qui n'ont pas été sans influence sur la formation des idiomes romans. Il serait à souhaiter que tous les articles de vulgarisation que nous voyons chaque jour dans les revues ou dans les journaux fussent écrits avec autant d'exactitude et de

soin ; on verrait moins d'erreurs se propager et passer, aux yeux de la foule, pour d'indiscutables vérités.

Emile Picot.

Documents pour servir à l'étude historique de la langue basque, recueillis par M. Julien Vinson. — Premier fascicule : l'*Évangile selon saint Marc,* traduit par Jean de Liçarrague, de Briscous (1571). — *Bayonne,* Cazals, 1874, in-8°, (vi)-xx-iv-(ij)-72 pages.

Mon intention est seulement de faire ici quelques observations, omises dans mon avant-propos, et de rectifier quelques erreurs.

J'aurais dû dire, par exemple, que la copie manuscrite sur laquelle cette réimpression a été faite date d'environ une cinquantaine d'années. Elle porte de nombreuses corrections de nature à faire croire qu'elle avait été collationnée minutieusement avec l'original. Aussi l'avais-je supposée assez fidèle pour ne pas juger utile de demander à quelques amis de vouloir bien, à Paris, à Londres ou à Oloron, comparer une épreuve avec l'édition de 1571, ce qui était d'autant moins indispensable que je ne me proposais pas de reproduire, comme ç'avait été le cas pour le Decheparre, le précieux texte page pour page, ligne pour ligne et faute pour faute.

Il paraît que la copie, quoique soignée, laissait pourtant à désirer, d'où il résulte, comme me le fait observer le prince L.-L. Bonaparte, que la nouvelle édition, quoique

satisfaisante, n'offre pas avec la première une conformité « proportionnée à la beauté de l'exécution typographique ». L'éminent philologue de Londres veut bien me signaler les *desiderata* suivants : l'addition arbitraire d'un point, qui rompt la phrase d'une manière très-désagréable à l'œil, après la copulative *eta* « et », dans les sommaires qui sont en tête des seize chapitres ; l'omission assez fréquente des accents qui figurent dans l'original ; le remplacement de quelques *qu* et *z* du vieux texte par des *k* et des *c*. Ce ne sont là, après tout, que des fautes vénielles. Mais voici trois erreurs plus graves, relevées par le prince Bonaparte dans les deux premiers chapitres, ce qui me fait craindre qu'il y en ait d'autres dans les quatorze suivants : I, 40 *çaraucala* pour *ceraucala;* II, 2 *baitzitzaqueitzen* pour *baitzitzaqueizten;* 21 *gaitzcoatzenago* pour *gaizcoatzenago*. Il faut ajouter, II, 20 *baitzay* pour *baitzaye*, faute due à un accident survenu pendant l'impression : l'*e* final s'est écrasé, sans que l'imprimeur s'en soit aperçu.

Mon intention était de publier, dans le second fascicule de ces *Documents*, en même temps que l'index complet des formes verbales, le résultat du collationnement de la réimpression avec le texte primitif, quand j'aurais eu l'occasion d'en rencontrer un exemplaire. Les observations qui précèdent rendent cet *erratum* plus nécessaire que jamais : j'apporterai toute l'attention possible à ce qu'il soit tout à fait exact et complet.

J'ai fait remarquer, à la page IX de l'avant-propos, en note, que certaines formes verbales du bas-navarrais actuel sont caractérisées par la présence d'un *r* qui manque aux autres dialectes. C'est un *lapsus* que je ne m'explique

guère, car je n'ignorais point que les formes citées, *draukat* « je l'ai à lui », *draue* « il l'a à eux », *ceraucan* « il l'avait à lui », ont pour correspondants modernes : *dakot*, *dee*, *zakon* dans les deux dialectes bas-navarrais. Le prince Bonaparte me fait observer qu'au contraire c'est aujourd'hui le souletin seul qui conserve le *r* et qu'il a recueilli lui-même sur les lieux les formes suivantes : *deyot*, *derot*, *deot*, *deriot* « je l'ai à lui », — *deye*, *dere*, *dee*, *derie* « il l'a à eux ». Il n'y a pas huit jours que j'ai relevé, à mon tour, dans une copie de la pastorale d'Abraham, en souletin, qui ne remonte pas à plus de quarante ans, *deriat*, *derin* et *deriçu*, qui sont de pures variantes des *déyat* « je l'ai à toi, ô homme », *déiñ* « il l'a à toi, ô femme », *déizu* « il l'a à vous », donnés dans le *Verbe* de M. l'abbé Inchauspe.

A la page IV de l'avant-propos, j'ai dit qu'il parut, en 1571, deux éditions du catéchisme annexé au Nouveau Testament de Liçarrague ; j'ai ajouté que le prince Bonaparte regardait l'une de ces deux éditions comme en réalité plus récente, mais antidatée. C'est une erreur qui provient de ce que je n'avais pas bien compris un passage d'une lettre précédente du prince Bonaparte. Il n'y a eu qu'une seule édition du catéchisme; mais ce catéchisme, tant dans l'exemplaire unique annexé à un calendrier dont j'ai parlé que dans ceux joints aux Nouveaux Testaments complets, offre cette particularité que les datifs pluriels y sont en *er* et non plus en *ei* comme dans le Nouveau Testament.

Je termine par l'indication de quelques corrections et additions. Page V : « la vente Paris de Meyzieu a eu lieu en 1779 » ; page X, l. 9 : « *nendin* » ; page XI, l. 1 : « *ha-*

bet »; page xv, l. 4 : « *Iean* »; page 1, l. 1 : « Iesvs »; l. 16 « 3 »; page 7, l. dernière : « 21 ».

Bayonne, le 20 juin 1874.

Julien Vinson.

La Bible dans l'Inde, vie de Iezeus-Christna, par Louis Jacolliot. Paris, 1869, in-8°, iv-391 p. — *Voyage au pays des Bayadères,* par le même auteur. Paris, 1873, in-12, iv-376 p.

Il a paru récemment dans plusieurs journaux une série de réclames recommandant, avec assez de fracas, divers ouvrages de M. Jacolliot. Ces annonces m'ont rappelé le nom de ce fécond écrivain, dont le livre étrange m'avait si fort surpris et amusé en 1869 ; je me suis ressouvenu, en même temps, du rôle singulier joué par son auteur, en 1873, au congrès des orientalistes de Paris.

De la *Bible dans l'Inde* et du personnage imaginaire Iezeus-Christna (dont M. Jacolliot serait fort embarrassé d'écrire le nom en lettres sanscrites ou tamoules), je ne veux presque rien dire, car il y a longtemps, je l'espère, que cette compilation désordonnée et ces fantaisies ont été jugées dans le monde savant. Mais il est de mon devoir de signaler un fait qui m'a été révélé par une lettre de Pondichéry, du 20 novembre 1870, et dont j'ai vérifié la parfaite exactitude. Il y a dans le livre de M. Jacolliot un passage (p. 51 à 62) qui est en quelque sorte une étude générale sur la philosophie indienne. Ce passage

n'est que la copie intégrale, à quelques additions de phrases générales et quelques corrections de style près, des passages principaux de deux articles intitulés : « Essai sur la philosophie indienne », parus les 12 juin 1857 et 8 janvier 1858 dans le *Moniteur officiel des établissements français dane l'Inde*. C'est l'auteur de ces articles lui-même, un modeste et honorable travailleur de Pondichéry, qui m'a signalé ce plagiat, car rien, dans les douze pages dont il s'agit, n'indique la source à laquelle elles ont été puisées.

Je ne serai pas long non plus avec le *Voyage*. C'est du mauvais Méry, disait un de mes amis, et je ne le contredirai pas. Mais c'est en quelque sorte un roman où l'on peut accorder à l'imagination de l'auteur une certaine latitude, relativement aux noms et aux croyances des pays censés parcourus, relativement au rôle personnel qu'il s'attribue. Il ne saurait lui être permis, toutefois, de commettre des erreurs géographiques aussi fortes que celle qu'il a faite en plaçant (p. 247) Salem dans les Nilgherries (Nilagiri), que M. Jacolliot écrit Nielguerries, orthographe absolument inusitée dans l'Inde : on compte 219 milles anglais de Madras à Salem, et au moins 331 de Madras à Ottacamund, ville principale des Nilgherries. Entre Salem et Coïmbatour, qui est au pied des Nilgherries, il y a 98 milles.

Le *Voyage* se termine par le soi-disant refrain d'une prétendue ballade populaire tamoule dont M. Jacolliot nous donne le texte et la traduction. Il est donc facile aux quelques trente Français qui, pour avoir habité longtemps l'Inde, doivent parler le tamoul, de vérifier la science du citateur. Voici ce curieux morceau :

Ingué va
Ingué po,
Teriman, teriman illé,
Samy conprenga.

« Viens ici, va là-bas, comprends ou ne comprends pas,
« c'est toujours Dieu qui te mène. »

Les mots tamouls, cités sous une forme assez exactement approchée de la prononciation vulgaire, ne forment point une phrase complète ; c'est simplement la juxtaposition de mots et de formules d'un usage courant dans la domesticité de la ville blanche de Pondichéry : en voici, mot pour mot, la traduction exacte : « Viens ici — va ici — sait-on (sais-tu)? — sait-on (sais-tu) ? — non, Dieu (le Seigneur) appelle. » Correctement, et grammaticalement orthographiée, la prétendue phrase serait : *ingê vâ, angê pô, tériyumâ, tériyumâ, illei, sâmi* (pr. *savâmi,* skt. *svâmin*) *kûppidugir'ârgaḷ*. Mais la phrase supposée est impossible pour une autre raison : c'est qu'elle n'est nullement conforme aux habitudes de la grammaire dravidienne qui, notamment, relie les propositions par des expressions participiales et gérondives nombreuses. La phrase : « C'est toujours Dieu qui te mène », devrait correspondre, par exemple, à la suivante ou à une autre de même forme : *sâmitâd' un'n'ei nadappikkir'avan'* « Dieu lui-même (est) celui qui te fait marcher. » Le pronom *tân'* qui rend l'idée du mot « toujours » et le pron. rég. 2e pers. *un'n'ei* sont indispensables. Je ne donne pas la prononciation vulgaire.

Bayonne, le 18 août 1874.

Julien Vinson.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

M. GIRARD DE RIALLE

AVEC LE CONCOURS DE

MM. ÉMILE PICOT ET JULIEN VINSON

ET LA COLLABORATION DE DIVERS SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

TOME SEPTIÈME

4e Fascicule — Avril 1875

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

15, QUAI VOLTAIRE

—

1875

ORLÉANS, IMPRIMERIE DE G. JACOB, CLOÎTRE SAINT-ÉTIENNE, 4

ESSAI SUR LA LANGUE POUL

ET COMPARAISON DE CETTE LANGUE AVEC LE WOLOF, LES IDIOMES SÉRÈRES ET LES AUTRES LANGUES DU SOUDAN OCCIDENTAL.

(*Suite.*)

RACINES VERBALES.

Les racines verbales sont, avec les pronoms, les premiers éléments des langues. C'est à elles que l'on peut, le plus souvent, ramener les substantifs, les adjectifs et les adverbes.

Ainsi, prenons le mot *daddowo*. C'est un nom verbal, genre hominin, du verbe *raddoudé*, dont le radical *raddou* est la forme transitive de la racine verbale primitive *rad* « être chassé ». *Raddou* veut dire « chasser », *daddowo* « chasseur ». *Rad* est éminemment un mot racine; simple dans la forme, il correspond à une idée simple, élémentaire.

Souddari, substantif, vient du verbe *souddadé*, dont le radical *soudda* est la forme réfléchie de la racine verbale primitive *soud* « couvrir », *souddé* « couvrir », *souddadé* « se couvrir », *souddari* « chose dont on se couvre, couverture ». Le mot *soud* simple et exprimant une idée simple est évidemment une racine.

Prenons encore le mot *diardougal* qui veut dire pipe. Si nous l'analysons, nous trouverons sa vraie signification :

Fumer, dans les langues du Sénégal, comme en arabe, se rend par le verbe boire (boire la fumée). Boire se dit en poul *iardé*, — racine *iar*. En ajoutant *dou*, on a le sens de faire faire. *Iardoudé* « faire boire ». En ajoutant

la désinence *gal,* qui exprime l'instrument qui sert à faire une chose, et en renforçant l'initiale suivant la règle d'euphonie, on a : *diardougal,* instrument pour faire boire (la fumée), pipe.

Maintenant, pourquoi sont-ce plutôt les sons *rad, soud, iar* que tous autres qui expriment l'idée de « être chassé », de « couvrir », de « boire » ?

Nous voilà ramenés à des considérations philosophiques sur la création du langage.

Comme nous l'avons déjà dit, pour la plupart des mots, on ne peut répondre à la question que nous venons de faire. Il y a des mots, au contraire, dont on peut découvrir la raison d'être.

Ainsi « mère, père », se disent en poul *ioumma, baba.*

On pourrait prétendre que *ioumma* vient de l'arabe *oum* « mère », de même que des linguistes font dériver les vocables *pa, ma,* signifiant père, mère, de verbes aryaques signifiant protéger, produire. Mais ce serait plutôt l'inverse qui serait vrai, car dans toutes les familles de langues les plus étrangères à l'arya, *ma* désigne la mère et *ba* le père. Il y a à cela une cause toute naturelle : *ma,* prononcé en aspirant, est le geste de l'enfant qui tète, celui qu'il fait pour demander le sein de sa mère ; c'est, par suite, la syllabe qu'il prononce pour appeler, puis pour désigner sa mère. Après *ma,* le son que l'enfant prononce généralement est *ba.* Le premier son étant pris pour la mère, le second est tombé en partage au père, la seconde personne en importance pour l'enfant.

Les mots *ma, mama, ba, pa, baba, papa,* ne sont donc pas des mots créés arbitrairement ou intentionnellement ; ils sont la conséquence de la forme de nos organes de la voix.

Nous avons déjà parlé des onomatopées ; nous croyons que le poul en présente un bon nombre. Nous pensons que la racine *hour* du verbe *hourdé* « vivre » en est une. Quel est le signe de la vie sur un homme immobile, les yeux fermés, un homme qui dort, par exemple ? C'est la respiration. La respiration bruyante d'un sauvage qui s'endort, fatigué et repu de sa chasse, est un ronflement bien rendu par le son *hour* ; de là *hourdé* « vivre », *hournadé* « aspirer, flairer ».

Nous avons vu que le poul affectait le son *o* à l'humanité ; que pour compter le nombre « un » il avait renforcé initialement ce son et dit *go*. En combinant cela avec la racine *hor*, *hour* « respirer, vivre », qui fait *gour* au pluriel, il a fait le mot *gorko*, où *ko* n'est qu'une désinence pronominale et qui veut dire « homme ». En wolof, c'est *gour ;* en sérère, c'est *kor*. Ainsi, dans ces langues, l'homme, c'est le vivant, le vivant par excellence.

C'est de ces mots *gorko, gour, kor*, que vient évidemment le mot *gorilles*, du périple d'Hannon. Hannon trouva les gorilles beaucoup plus au sud que le Sénégal, dans une contrée où l'on ne parle ni poul, ni wolof, ni sérère ; mais il avait pris à l'embouchure du *Lixus* (*oued noun* ou *oued sous*) des interprètes pour continuer son voyage vers le sud ; auprès des Lixites se trouvaient des Éthiopiens, et c'est évidemment parmi ces Éthiopiens qu'Hannon avait pris des interprètes pour explorer les côtes éthiopiennes ; ces interprètes devaient être des Pouls ou des Wolofs, puisque ces peuples sont les premiers qu'on rencontre au sud de la Libye. Quand il leur demanda comment s'appelaient les chimpanzés (plutôt que les djina que nous appelons aujourd'hui gorilles), ils lui répondirent en disant : « Ce sont

des hommes sauvages, » comme les Malais appellent leurs anthropomorphes : *orang outang* « hommes des bois ».

Nous avons dit qu'il est probable que les gorilles d'Hannon étaient des chimpanzés plutôt que des djina du Gabon; c'est que ces derniers ne peuvent guère être pris vivants.

Le mot poul *gorko* « homme » fait au pluriel *wor-bé*. Il est possible que le mot pluriel générique *wor* ait été créé avant le singulier; sa provenance de la racine onomatopée *hour* « vivre » est alors encore plus évidente.

Une onomatopée certaine, c'est *niam*, racine de *niamdé* « manger ». Le geste que fait la bouche pour dire *niam* est le même que celui qu'elle fait pour manger.

En voici d'autres :

Iar « boire ». *Iar*, prononcé en aspirant, est le geste et le bruit que l'on fait en buvant sans vase, à une mare, par exemple.

Houl, racine de *houldé* « effrayer ». Un enfant qui veut en effrayer un autre fait toujours « hou, hou ! »

Toud « cracher », *ouof* « aboyer », *dia* « rire », *hoï* « pleurer », *hal* « parler ». La lettre *l*, produite spécialement par la langue, devait désigner l'action de parler. Quand on veut imiter, en se moquant, quelqu'un qui parle, on dit : « la la la la la ».

Nous pourrions citer d'autres onomatopées; mais l'immense majorité des racines ne peut pas s'expliquer ainsi.

Par exemple, nous avons vu que « homme » se dit *gorko*, pluriel *worbé ;* femme se dit *debbo*, pluriel *réobé* (rewbé). Si nous supprimons les désinences du singulier et du pluriel, il reste *deb*, *réo* (rew).

Or, le verbe « suivre », et par suite « obéir », se dit

réodé (rewdé), racine *réo* (rew), et au pluriel du verbe ce radical devient *ndew*.

D'un côté *deb, réo* (rew), de l'autre *réo* (rew), *ndew*. On voit bien qu'on a affaire au même vocable.

Ainsi, en poul, la femme, c'est celle qui suit, « qui suit l'homme ». En effet, dans les forêts, dans les sentiers où marchait l'homme primitif, il précédait la femme chargée d'un petit, pour faire au besoin face au danger. L'homme put aussi faire la même observation sur les autres mammifères et sur les oiseaux.

Mais le mot a-t-il été créé pour signifier « femme, femelle », et a-t-il pris, par suite, le sens de « suivre », ou bien a-t-il désigné d'abord l'action de suivre et a-t-il consécutivement signifié « femme, femelle »? Nous n'oserions prononcer.

Fils, fille, se disent *biddo,* pl. *bibbé;* — cela vient peut-être de *bi* (wi), dire, parler ; l'enfant serait *le parlant.*

Nous avons dit que les racines des verbes primitifs sont monosyllabiques : *niam-dé* « manger », *iar-dé* « boire », *loug-dé* « crier », *def-dé* « cuire », *ia-dé* « aller », *soum-dé* « brûler ».

Remarquons, en outre, que la plus grande partie de ces racines verbales sont formées d'une voyelle entre deux consonnances, c'est-à-dire forment une syllabe close. Nous regardons comme voyelles les diphtongues et les nasales, et nous regardons comme consonnances naturelles les consonnes doubles *br, tr, cr, bl, dj*, etc.

La grande majorité des racines verbales du wolof et du sérère sont de même forme : *rem* « cultiver », *dog* « courir », *tog* « cuire », *kham* « savoir », *maf* « abattre », *fekh* « aimer », *sof* « changer », etc.

Il en est de même en français, en latin, en grec et en allemand : lav*er*, gagn*er*, mang*er*, couch*er*, sort*ir*, forg*er*, vend*re*...., dorm*ire*, let*are*, grav*are*, bland*iri*..... ρασσ ειν, βρεμ ειν, γλαφ ειν, στεν ειν, τρωγ ειν.... find*en*, schwind*en*, fress*en*, berst*en*, kriech*en*...., etc.

Si des langues indo-européennes nous remontons aux langues de l'Inde dont elles sont dérivées, nous voyons que les grammairiens hindous reconnaissent cette même forme à la plupart de leur racines verbales : *mouk* « délier », *bhoug* « courber », *dhag* « briller », *pat* « tomber », *stoud* « frapper », *bhidh* « lier », *rip* « répandre », *rab* « glisser », *grabh* « enclore », *nam* « courber », *kan* « briller », *tan* « étendre », *skaw* « entourer », *tras* « agiter », *gask* « aller »... Mais ici les indianistes européens n'admettent pas les données hindoues; ils prétendent que ces radicaux sont réductibles, qu'ils ont été formés par la suffixation d'éléments pronominaux : *ka*, *ga*, *dha*, *ta*, *da*, *pa*, *ba*, *bha*, *ma*, *na*, *nu*, *wa*, *sa*, *ska*, aux seules vraies racines verbales qui seraient : *mou*, *bhou*, *dha*, *pa*, *stou*, *bhi*, *ri*, *ra*, *gra*, *na*, *ka*, *ta*, *ska*, *tra*, *ga*..., c'est-à-dire des syllabes ouvertes.

D'autres vont plus loin : par exemple, après avoir décomposé le radical *vid* « savoir » en *vi* et *d* pour *dha* « poser », ils décomposent *vi* ayant le sens de « séparer » et qu'ils disent avoir eu primitivement la forme *dvi* en deux mots : *d*, forme affaiblie du pronom démonstratif, et *vi* signifiant « éloignement », d'où *dvi* signifierait « ceci, loin ».

Mais l'imagination n'a-t-elle pas une grande part dans cette analyse à outrance, dans cette dissection des mots? Chercher à trouver l'origine, la raison d'être de *chaque lettre* dans les mots, n'est-ce pas souvent oublier à tort que les hommes,

en créant le langage articulé, n'ont pas inventé les lettres, mais des syllabes toutes faites, sans se douter que, quelque dix mille ans après, des hommes intelligents, analysant la parole pour représenter, par des figures, d'abord les idées qu'elle exprime, puis les sons, trouveraient qu'il faut deux, trois, quatre, cinq lettres pour représenter une syllabe qui avait été créée comme une chose simple et une.

On ne saurait soutenir que l'homme, n'avançant que progressivement dans la création du langage, n'a d'abord, par exemple, pu prononcer que les voyelles, et qu'il n'est que par la suite parvenu à articuler les consonnes. La prononciation des consonnes initiales est une opération facile pour l'organe humain. Les animaux même les font entendre; car pourquoi disons-nous : beugler, mugir, bêler, miauler, rugir, croasser, piauler, glousser...., si ce n'est parce que les animaux dont ces verbes expriment la manière de crier font entendre les consonnes initiales : *b*, *m*, *r*, *cr*, *p*, *gl*.....?

Le singe cynocéphale du haut Sénégal, qui est le même que celui du haut Nil sculpté sur les monuments égyptiens, fait entendre dans certains moments le son qu'on obtient en détachant brusquement la langue du voile du palais, son que nous produisons pour faire marcher un cheval et qui est, je crois, ce qu'on appelle les *kliks* de la langue hottentote. Chez le cynocéphale, ce son devient quelquefois un *d* très-distinct.

Les linguistes, qui se contentent, dans l'analyse du sanscrit, d'aller jusqu'aux racines sous formes de syllabes ouvertes : *mou, da, bi*... ne se mettent pas en opposition avec l'observation qui précède sur les consonnes initiales; mais ils diront peut-être que ce n'est qu'*à posteriori* que

l'homme est arrivé à articuler la syllabe close avec sa consonne finale.

A cela j'objecterai que, quand nous voulons imiter par le son de la voix un bruit naturel, nous créons de toute pièce une syllabe close. Ainsi, nous représentons par : *crac,* le bruit d'une branche qui casse ; *pouf,* celui d'un objet qui tombe à terre ; *boum,* un coup de grosse caisse ; *toc,* le bruit qu'on fait en frappant à la porte ; *clic-clac,* le bruit d'un fouet ; *pif-paf,* celui des armes à feu ; *dinn,* le son d'une cloche ; *djim,* celui des cymbales ; *tic-tac,* les battements du cœur ; *flic-flac,* le choc répété de corps mous..., etc.

La syllabe close est donc bien dans la nature, au moins pour l'homme de notre race, car notons qu'il peut y avoir, qu'il y a, dans les langages, des caractères ethniques, c'est-à-dire que la phonétique des langues s'est naturellement ressentie de la conformation ethnique des organes de ceux qui les ont créées (1).

Ainsi, par exemple, les différentes races usent plus ou moins des consonnes. Nous doutions tout à l'heure qu'il fallût admettre presque uniquement pour racines aryaques des syllabes ouvertes, mais cela existe d'une manière absolue pour le chinois ; il n'a que des monosyllabes, et ce sont des syllabes ouvertes. Les Polynésiens vont plus loin : beaucoup de leurs syllabes ne se composent que de voyelles, et plusieurs mots se suivent quelquefois sans consonnes.

A côté de cela, nous avons les Arabes qui, eux, semblent mépriser souverainement les voyelles. Les gram-

(1) Ce qui n'empêche pas que tout homme peut parler parfaitement une langue quelconque s'il a été élevé, dès son enfance, au milieu de gens parlant cette langue.

mairiens appellent leurs racines *trilitères*, c'est-à-dire trisyllabiques : *kataba* « il a écrit », *qatala* « il a tué », *rikaba* « il a monté à cheval », *charaba* « il a bu ».

Certains linguistes prétendent qu'elles proviennent de racines bilitères par l'adjonction d'adformantes modifiant le sens primitif; d'autres nient le fait. Il peut être vrai pour certaines racines, faux pour d'autres. Je ne me permettrai pas d'avoir une opinion là-dessus; mais ce que je puis dire, moi qui ai vécu longtemps en pays arabe, c'est que, dans l'usage, ces trisyllabes sont tout bonnement des monosyllabes.

Les Arabes disent : *kt e b* « il a écrit », *qt e l* « il a tué », *rk e b* « il a monté à cheval », *chr o b* « il a bu ».

Ce sont des monosyllabes de la forme dont nous avons parlé, en admettant les consonnes doubles.

Je suis porté à croire que ces vocables ont été créés comme monosyllabes et qu'ils ne sont devenus polysyllabiques que plus tard, par le fait des orateurs, des poètes et des grammairiens.

Il semble que ce sont les races énergiques qui font le plus grand usage des consonnes, ne craignant pas de les doubler, tripler. Tel mot allemand a une seule voyelle pour sept consonnes, *schwindt*. L'Arabe prononce sans peine *chrobt* « j'ai bu ».

Les Pouls et les nègres du Soudan occidental, quoique possédant et même affectionnant quelques consonnes doubles, comme *mb, nd, ng*, ne peuvent pas prononcer toutes celles que possèdent les Européens. Ainsi, nous les avons entendu transformer, suivant les lois de leur phonologie, le nom « Edmond » en *Edouma*, celui de « Baptistin » en *Batécété*, et celui de « Fulcrand » en *Filicara*.

Nous sommes, en raison de tout ce qui précède, portés à regarder comme naturelle : pour le mongoloïde, la syllabe ouverte; pour l'indo-européen, la syllabe close avec quelques consonnes doubles; pour le sémite, la syllabe close avec beaucoup de consonnes doubles; et nous retrouvons cette même syllabe en poul, en wolof et en sérère, mais avec très-peu de consonnes doubles, comme *mb*, *mp*, *nd*, *ng*.

Dans les langues dérivées, la disparition des consonnes est quelquefois une conséquence de l'adoucissement des mœurs ou de l'amollissement d'une race. C'est à la première de ces causes qu'il faut attribuer, par exemple, la perte du *t* dans le mot latin *pater*, pour faire le mot français « père »; mais c'est à la seconde cause, sous l'influence d'une chaleur excessive, qu'on peut attribuer le plus grand adoucissement encore de ce mot « père », qui devient *pè* dans la bouche d'un créole des Antilles. Les créoles suppriment toutes les *r*, cette lettre exigeant un trop grand effort pour être prononcée.

Après cette digression sur la phonologie, revenons à la grammaire poul.

INTERROGATIFS.

Les adjectifs ou pronoms interrogatifs sont les adjectifs ou pronoms démonstratifs précédés de la particule interrogative *holi*.

Ainsi c'est *holio* pour le genre hominin : « Quel homme? » *holio gorko;* « quelle femme? » *holio debbo.* Dans le genre brute, on dira : « Quelle case? » *holindou*

soudou; « quel poignard? » *holiki labbi;* « quel pied? » *holingal koçongal.*

Quand un nom désignant un être appartenant à l'espèce humaine prend la terminaison en *el* des diminutifs, il cesse, par exception, d'être du genre hominin, et les adjectifs qui s'y rapportent prennent les formes propres au genre brute. Ainsi, on dira: « Quel petit enfant? » *holinguel binguel.*

PRÉPOSITIONS ET CONJONCTIONS.

Les prépositions et les conjonctions peu nombreuses se trouveront dans le vocabulaire; nous en disons plus loin quelques mots dans la syntaxe.

ADVERBES.

Nous avons déjà parlé des adverbes de quantité formés du verbe *évi* (infinitif *waoudé*), avec les préfixes *ko, no.*

Il y a aussi les adverbes de lieu, formés de la préposition *to*, indiquant « tendance vers », et des mots *nder* « intérieur (dans), *lès* « bas », *dow* « haut », *bowal* « extérieur (hors) », *yéço* « face », *tiagal* « postérieur », *bangué* « côté ». Cela donne la série: *tonder* « dedans », *tobowal* « dehors », *todow* « dessus », *tollès* « dessous », *toyéço* « devant », *totiaggal* « derrière », *tobangué* « à côté ».

(Le wolof offre une série semblable avec la préposition *tchi,* et le sérère avec la préposition *ta.*)

SYNTAXE.

Les permutations euphoniques de consonnes ne se rencontrent, à ce que nous croyons, dans aucune langue au même dégré qu'en poul. Cela nous semble encore un caractère d'archaïsme, un caractère dénotant que cette langue, sous ce rapport, se ressent de sa période originelle. Les consonnes de même nature devaient se substituer facilement l'une à l'autre chez des gens qui s'essayaient au langage. La voix peut produire des sons allant d'une manière continue de telle lettre à telle autre ; il dut se passer du temps avant que ces sons ne fussent bien fixés, bien différenciés, et cette différenciation ne se trouve parfaitement établie que par l'invention de l'écriture, alors que chaque son est matériellement représenté.

Mais si la langue poul est très-compliquée sous le rapport de la phonologie, elle est d'une simplicité extrême comme syntaxe.

Le rapport de possession entre deux noms, le génitif des langues à flexion, s'exprime par la simple juxtaposition des deux noms, celui qui désigne le possesseur (le génitif) étant le second : « Le cheval de Samba » *pouttiou Samba,* « la chanson du griot » *djimol gaoulo,* « la bonté du marabout » *modjiéré tierno,* « la méchanceté du roi » *nianguéré lamdo.*

Les verbes sont en général immédiatement suivis du nom qui complète leur sens, sans l'intermédiaire d'une préposition :

Mi, je, *ialtani,* ne suis pas sorti de, *galla* (ma) maison.

Dirango, le tonnerre, *iané,* est tombé sur, *gallé* (la) maison.

O, il, *ieota*, cause avec, *bam-ma*, père ton.

On, vous, *bawa*, ne pouvez pas, *iottadé*, arriver à, *Ségow*, Ségou.

Il y a pourtant une préposition *é* qui a une signification très-vague et remplace nos prépositions *à, vers, de, en, sur, dans, avec, sous, hors de, au moyen de.*

Bé pidi, ils ont frappé, *kam*, moi, *é*, à, *rédou*, ventre.

O, il, *nel*, envoya, *ma*, toi, *é*, vers, *man*, moi.

Mi, je, *ala*, pas, *belé*, suis content, *é*, de, *sokla* (l') affaire.

Diag, soutiens, *am*, moi, *é*, en, *dow*, haut.

Mi, je, *waddo*, monterai à cheval, *é*, sur, *tiori*, bœuf porteur.

Min, nous, *lélo*, coucherons, *é*, dans, *gallé*, case, *ma*, ta.

Bé kaouri, ils se sont rencontrés, *é*, avec, *sapalbé*, des Maures.

Bé, ils, *vinda*, écrivent, *é*, au moyen de, *bindou*, écriture, *sapato*, maure.

Poftoden, reposons-nous, *é*, sous, *boubri*, ombre, *gaoudi*, gonatier, *ki*, ce (l'ombre de ce gonatier).

Mi, je, *diogui*, tire, *ndiiam*, eau, *é*, hors de, *bondou*, puits, *ma*, ton.

Ce même *é* fait ainsi l'office de nos conjonctions *et, ni.*

Sapo é dido, dix et deux, douze.

Akkoundé, entre, *Bakel*, Bakel, *é*, et, *Tagant*, Tagant.

Mi, je, *ala*, ai pas, *tiondi*, poudre, *é*, ni, *polom*, plomb.

Nos conjonctions *que, pour que, afin que,* ne s'expriment pas :

« Dis que je ne me porte pas bien ». *Bia*, dis, *mi*, je, *sell-ali*, ne me porte pas bien.

« Qui t'a dit que Sidi s'est enfui dans l'Adrar? » *Bo,* qui, *wi-ma,* dit toi, *Sidi*, Sidi, *dogui*, a fui, *to,* vers, *Adrar*, Adrar.

« Descendons à terre pour que nous nous promenions » : *Dienguen*, allons, *dow,* en haut, *ndiéloden*, promenons nous. (Quand un poul débarque de sa pirogue très-basse sur l'eau, il monte sur la berge du fleuve, souvent élevée ; aussi, au lieu de dire comme nous « descendre à terre », il dit « monter en haut ».)

« Donne-moi des pagnes, afin que je me couvre » : *Tott-am,* donne-moi, *tiomci*, pagnes, *mi,* je, *souddo,* me couvrirai.

Il n'y a pas de degrés de comparaison dans les adjectifs. On remplace le comparatif par une périphrase ; pour dire : « ceci est plus grand que cela », on dit : « ceci l'emporte sur cela, grand », et le verbe dont on se sert est *bouri*. Le wolof emploie le même procédé en se servant du mot *guen*.

On voit donc que la phrase poul est d'une grande simplicité ; pas de cas, par suite pas d'inversions, peu de prépositions, peu de conjonctions en dehors de la simple copule, et par suite, pas de longues périodes.

Cette langue serait donc bien facile à parler dès qu'on en aurait appris le vocabulaire, sans ces règles d'euphonie que nous avons données plus haut. Mais il est probable qu'on serait intelligible, même en ne s'y conformant pas.

COMPARAISON DU POUL AVEC LES AUTRES LANGUES.

Nous avons maintenant à comparer la langue poul avec les autres langues, pour tâcher de découvrir ses affinités et ses origines.

Ce travail a déjà été fait par M. d'Eichthal, qui ne lui a trouvé d'analogies qu'avec les langues de la Malaisie, de l'archipel Indien, de la Polynésie et même des langues américaines comme le caraïbe (1).

Mais son opinion est surtout basée sur de simples ressemblances de mots, qui, en thèse générale, ne prouvent pas grand chose et dont nous aurons à discuter quelques-unes.

M. d'Eichthal conclut que les Pouls sont venus de l'archipel Indien ou de la Polynésie ; avec les idées nouvelles de Haeckel, sur le berceau commun de l'humanité, il ne serait plus nécessaire, pour expliquer ces similitudes linguistiques, de faire venir les Pouls de si loin ; il suffirait de les faire venir du continent aujourd'hui submergé que ce savant croit avoir été le berceau de l'espèce humaine.

Nous avons dit que les ressemblances de mots ne signifiaient pas grand chose ; cela est surtout vrai pour certains mots que l'on ne sait pas analyser, de manière à connaître la valeur de chacune de leurs parties. Ainsi, M. d'Eichthal rapproche *koévi* « beaucoup », en poul, de *kwek* ou *keh,* des langues de l'archipel Indien. Mais *koévi* est un mot composé de *ko* « cela », et de *hévi,* qui seul a le sens de puissance, de nombre.

Le mot « cheval », *poutchiou, poutchi,* que M. d'Eichthal suppose venir d'une langue de l'archipel Indien, vient évi-

(1) A ce sujet, nous avons un fait curieux à signaler. Il n'existe aux Antilles qu'un mammifère ; c'est un rongeur : l'agouti. Or, le rat se nomme, en berbère, *agouti.* Il semblerait que des Berbères, des Canaries peut-être, ayant été jetés aux Antilles par les vents alisés et y ayant vu un animal nouveau, lui ont donné le nom du rat, auquel ils trouvaient qu'il ressemblait.

demment du berbère zénaga : *ichi, ichou*. C'est des Berbères que les Pouls ont reçu le cheval, et ils en ont pris aussi le nom. Comme cela arrive souvent, ils ont adopté le nom pluriel *ichou* (qu'ils prononcent *itchou,* car ils n'ont pas le *ch* simple) pour singulier, et lui ont ajouté l'initiale *p* que nous allons examiner ; puis, de *poutchou,* ils ont fait, suivant la règle, le pluriel *poutchi*. L'initiale *p,* nous la retrouvons dans le mot sérère *p-is* « cheval » ; les Sérères, au lieu de remplacer le *ch* du berbère par *tch*, comme les Pouls, l'ont remplacé par *s*, suivant leur habitude qui est aussi celle des Wolofs. Du reste, nous avons cette variante en *s* chez les Touaregs, où cheval se dit *is*. On sait que dans les langues sémitiques l'*s* et le *ch* sont représentés par le même caractère et ne diffèrent que par des points diacritiques.

Quant à l'initale *p* de *poutchou,* nous avons en sérère une initiale équivalente, *fa,* dans un bon nombre de noms d'animaux : *fambot* « biche », *fanokh* « caïman », *fagnik* « éléphant », et, par ce dernier mot, nous en découvrons le sens : *gnik*, *gnigne* voulant dire « dent », *fagnik* veut dire : « Le père aux dents », et ce *fa* n'est que le mot sérère *fab* « père » (l'arabe *bou*, père, dans les mots composés). Nous retrouvons cette même initiale dans le mot wolof *fa-s* « cheval ». Ici c'est l'*s* qui représente seule les mots berbères *si, ichou, ichi*.

Pour les noms de nombre, M. d'Eichthal fait remarquer l'analogie des séries :

	Poul.	Diverses langues de l'archipel Indien.	
Deux,	*didi,*	*dwi,*	*doua.*
Trois,	*tati,*	*talou,*	*tatelou.*
Quatre,	*nahi,*	*naha.*	

Il semble, en effet, y avoir là quelque chose : le *d* caractérisant le nombre deux, le *t* le nombre trois, et l'*n* le nombre quatre.

Nous verrons que cela existe aussi en wolof et en sérère, et que, pour quatre, la remarque s'applique encore à d'autres langues de l'Afrique occidentale jusqu'à l'équateur. Ce qu'il y a de curieux, c'est que pour les nombres deux et trois l'analogie s'étend aux langues indo-européennes et, pour trois, aux langues sémitiques.

Cette analogie suffit-elle pour conclure que la numération poul vient de l'archipel Indien? Nous n'oserions tirer cette conclusion.

Le nombre « dix » *sappo,* M. d'Eichthal le fait venir du malaisien *sapoulo*, qui veut dire « dix » ; mais plus loin, il nous apprend que dans la même langue « trente » se dit : *talong-poulou* (trois dix). Le vrai mot qui voudrait dire « dix » serait donc la syllabe *poulo* de *sapoulo,* et dès lors, que reste-t-il de la ressemblance avec le *sappo* des Pouls, où *po* est une simple désinence?

Nous allons proposer une autre explication de ce *sappo :* « Maure » se dit en poul *tiappato,* pluriel *sappalbé* (on sait que dans le genre hominin *t* mouillé devient *s* au pluriel). Or « dix » se dit *sappo*, pluriel *tiapaldé, tiapandé* et *tiapan* par abréviation. L'on sait qu'inversement, dans le genre brute, *s* devient *t* mouillé au pluriel.

Le *ato* de *tiappato,* le *albé* de *sappalbé* sont les désinences singulier et pluriel du genre hominin ; le *andé*, le *aldé* de *tiapandé, tiapaldé* sont les désinences pluriel du genre brute. Il reste donc pour radical commun des deux mots : maure, dix; *tiappo, sappal; sapp, tiappal.*

C'est évidemment le même mot. Je crois donc que les

Pouls, ayant pris aux Maures le système décimal, ont appelé « dix », nombre base de ce système, le nombre *maure*.

Quant à l'origine de ce mot *tiappato* pour désigner les Maures, voici ce que nous en pensons : certaines tribus maures, des bords du Sénégal, celles qui ont renoncé au brigandage pour vivre conformément aux préceptes du Coran, prennent le nom de *Tiiab*, du verbe arabe *tab* « convertir ». Cette dénomination répond exactement à notre expression : les convertis. C'est, suivant nous, ce mot, prononcé par les noirs *Tiap*, que les Pouls ont pris en lui ajoutant la finale poul *ato* pour désigner les Maures en général.

A première vue, le poul semble être tout à fait différent du wolof et du sérère; ainsi, ces deux langues ont une lettre que n'a pas le poul, le *kh*. Elles ont un article; le poul n'en a pas. Les noms, souvent monosyllabiques en wolof et en sérère, sont polysyllabiques en poul. Il n'y a pas de désinence pour le pluriel en wolof ni en sérère; il y en a de très-caractéristiques en poul, etc. Cependant, on reconnaît, par une étude plus approfondie de ces langues, qu'il y a bien des analogies entre elles. Nous allons le faire voir.

Les racines verbales, comme nous l'avons déjà dit, sont de même forme, généralement un monosyllabe composé d'une voyelle entre deux consonnes : une syllabe close.

Poul.		Wolof.		Sérère.	
rem,	cultiver.	*def,*	faire.	*mof,*	abattre.
nel,	envoyer.	*tog,*	cuire.	*fekh,*	aimer.
dog,	courir.	*lek,*	manger.	*win,*	attacher.
hal,	dire.	*nar,*	mentir.	*sof,*	changer.
douk,	bavarder.	*fon,*	flairer.	*guen,*	demeurer.

Il y a dans les trois langues quelques racines verbales d'une composition plus simple encore, comme :

Poul.		Wolof.		Sérère.	
ia,	aller.	*wo,*	appeler.	*in,*	gémir.
ad,	habiter.	*am,*	avoir.	*ga,*	voir.
fi,	frapper.	*it,*	frapper.	*el,*	ajouter.

Non seulement la forme des racines est la même, ce qui ne prouverait qu'une même propension des organes de la voix, mais nous trouvons bon nombre de racines verbales communes entre le poul et le serère :

	Poul.	Sérère.	wolof.
accepter,	*diab.*	*diab.*	*diap.*
boire,	*iar.*	*ier.*	
compter,	*lim.*	*lim.*	
entendre,	*nan.*	*nan.*	
Etc., etc.			

En somme, sur deux cent quarante racines verbales que nous avons examinées, il y en a quarante, c'est-à-dire un sixième, communes aux deux langues poul et sérère, tandis qu'il n'y en a que trois ou quatre analogues entre le poul et le wolof. Mais pour les mots exprimant les parties du corps, les analogies entre le poul et le wolof sont plus nombreuses :

Exemple :

	Poul.	Wolof.	Sérère.
aisselle,	*nafké,*	»	*napan.*
oreille,	*nofourou,*	*nop,*	*nof.*
lèvre,	*tondou,*	*ntougn,*	»
yeux,	*guité,*	*beut,*	*nguid.*
dents,	*gniré,*	*bègne,*	*gnign.*

	Poul.	Wolof.	Sérère.
nez,	*hinéré, kiné,*	*bakan,*	*gnis.*
langue,	*demgal,*	*lamigne,*	*delem.*
fesses,	*gada,*	*gat,*	»
pénis,	*soldé,*	*soul,*	»
seins,	*endou,*	*ven,*	*den.*
dos,	*tiaggal,*	*guenao*	*tching.*
corps,	*bandou balli,*	»	*fobal.*
entrailles,	*tettokol,*	*boutit,*	»
une personne,	*neddo imbé,*	*nit,*	*uin.*

On reconnaît là des analogies évidentes, surtout si l'on a soin d'élaguer les syllabes parasites au commencement et à la fin des mots, comme, par exemple, *kol* et *bou*, dans *tettokol* et *boutit*, *fo* dans *fobal...*, etc.

Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est la parenté évidente dans les trois langues des mots signifiant : « homme ou mâle, femme ou femelle ».

Nous avons dit qu'en poul « homme » *gorko,* pluriel *worbé*, voulait dire « le vivant » de la racine *hour* « vivre », et que « femme » *debbo*, pluriel *rewbé*, voulait dire « la suivante », de *rewdé* « suivre, obéir », pluriel *ndew*.

Plaçons les mots en présence dans les trois langues :

	Poul.	Wolof.	Sérère.
homme,	*gorko* (*worbé*),	*gour,*	*kor.*
femme,	*debbo*, *rewbé*, de *rew*, *ndew*, suivre, obéir.	*diguen*, *top*, suivre, obéir.	*tew*, *rew*, de *ref* *rew*, suivre, obéir.

Si l'on observe que dans *diguen, guen* est une désinence, ainsi que *bo* et *bé* dans *debbo* et *rewbé,* il est impossible de ne pas voir l'identité de tous ces mots réduits à leur radical, *deb*, *ndew*, *di*, *ref*, *rew*, *tew*, *top*. Le changement de *d* en *r* est, comme on le sait, de règle en

poul, et le changement de *r* en *t* est également de règle en sérère.

Ainsi, les mots « homme » et « femme », dans les trois langues, viennent des deux racines, « vivre » en poul et « suivre » dans les trois langues.

Non moins évidente est la parenté des premiers nombres dans ces mêmes langues : « un » se dit *go* en poul, *ben* (qui devient *guen*) en wolof, *leng* en sérère. Ce ne sont là, du reste, que des pronoms ou articles indéfinis. Mais passons aux quatre nombres suivants, et mettons-les en regard :

Poul.	Wolof.	Sérère.
didi,	*niar*,	*dak*.
tati,	*niat*,	*tadak*.
nahi,	*niénent*,	*nahak*.
dioi,	*dirom*,	*bétak*.

Otons la finale commune *i* en poul, l'initiale commune *ni* en wolof, et la finale commune *ak* en sérère, il restera :

Poul.	Wolof.	Sérère.
did,	*ar*,	*d*.
tat,	*at*,	*tad*.
na,	*enent*,	*nah*.
dio,	*dirom*,	(*bé*).

Le « cinq » du sérère (*bé*) est certainement hors de cause, et nous verrons tout à l'heure pourquoi. Mais pour tous les autres la ressemblance est palpable, *d*, *r*, lettres qui se changent l'une dans l'autre dans ces langues, caractérisent le nombre deux, *t* le nombre trois, *n* le nombre quatre. On doit encore admettre que le « cinq » wolof, *dirom*,

dont le *rom* est une prolongation, vient du *dio* poul. Nous savons que le « cinq » poul, *dio*, vient de *dioungo*, qui veut dire « main » dans cette langue, tandis que, en wolof, « main » se dit *lokho*, qui n'a aucune analogie avec *dirom ;* c'est donc au poul que l'emprunt a été fait.

En sérère, au contraire, « main » se dit *bè*, et *bètak* « cinq », en provient évidemment.

Les Wolofs et les Sérères comptent ensuite comme les Pouls : « Cinq un, cinq deux, cinq trois, cinq quatre ». Les noms du nombre « dix » n'ont aucun rapport dans les trois langues :

Poul.	Wolof.	Sérère.
sappo,	*fouk*,	*kharbakhai*.

Nous avons dit plus haut ce que nous pensions de *sappo*. Quant à *fouk*, nous croyons qu'il vient du mot berbère qui veut dire mains (*fous*). *Khar-ba-khai* est le pluriel de *ba*, *bé*, et veut, par conséquent, dire : les mains.

Le nombre « cent » vient dans les trois langues du berbère-zénaga : *tomodh*.

Poul.	Wolof.	Sérère.
témédéré,	*témer*,	*temed*.

Disons, en remarquant qu'ici encore *témed* devient *témer*, que ce changement si facile du *d* en *r* et réciproquement nous étonne ; ces deux consonnances ne paraissent avoir nulle ressemblance ni dans les sons produits, ni dans la manière dont les organes de la voix les produisent ; et pourtant ce changement a aussi lieu dans la langue de la Nouvelle-Zélande.

Si nous comparons les noms de nombre poul à ceux des

autres langues du Soudan occidental, nous reconnaîtrons que le nombre « quatre » a aussi l'*n* pour caractéristique en malinké où il se dit *nani*, en soninké où il se dit *nakhato*, en achanti où il se dit *ennung*, et en mpongué du Gabon où « quatre » se dit *naï* et « huit » *nanaï* par redoublement.

Nous ne pouvons énumérer tous les mots, en grand nombre, identiques ou analogues dans les trois langues; nous en passerons seulement quelques-uns en revue :

« Prêtre musulman » se dit en wolof *sérign*. Ce mot vient évidemment du poul *sern-bé*, pluriel régulier de *tier-no*, même signification, d'où il semblerait résulter que l'idée musulmane est venue aux Wolofs par l'intermédiaire des Pouls.

« Fusil » se dit en wolof *fétal*, et en poul *fétel*; mais c'est en poul qu'est la racine de ce mot : c'est *fiddé*, *fitadé* « frapper », d'où *fétel* « chose qui frappe, fusil ». On se sert, en effet, du verbe *fid-dé* pour dire « tirer un coup de fusil ». En wolof « frapper », et par suite « tirer un coup de fusil » se dit *it*; ce mot, du reste, n'est pas sans analogie avec *fid*; il ne s'en faut que d'un *f* initial.

En poul, *lamdé* veut dire « régner »; *lamdo*, pluriel *lambé*, veut dire « roi ». *Lam-Toro* est le titre du chef du Toro à Guédé. En sérère, *lam* veut dire « hériter », et *laman* est le titre des gouverneurs de cantons. Laquelle des deux langues a emprunté ce radical à l'autre? Nous ne saurions le dire; mais nous pencherions à croire que le mot est sérère; les chefs des tribus poul pures portent le titre de *ardo*; le chef de l'invasion dénianké, qui a conquis le Fouta sénégalais, avait le titre de *saltigué*. Du reste, l'idée même de roi ne nous semble pas une idée

poul; ce peuple, pasteur, errant et très-porté à l'indépendance, a dû la prendre chez les noirs cultivateurs et portés à l'obéissance passive.

Dans la comparaison de deux langues, il faut apprécier non seulement leurs ressemblances, mais aussi leurs dissemblances. Nous avons dit que beaucoup de noms substantifs ou adjectifs, wolofs et sérères, sont monosyllabiques, tandis que les noms et adjectifs poul sont polysyllabiques; c'est que dans cette dernière langue, plus avancée, les pronoms ont été agglutinés aux racines verbales.

En wolof et en sérère, il y a des articles déterminatifs qui se mettent après le nom racine, mais en restent distincts. Ainsi, en wolof, pour dire « le lièvre », on dira, suivant la position de l'objet par rapport à celui qui parle, *leng ba, leng bi, leng bou*. Cette particule déterminative change sa consonne suivant celle du nom : ainsi, avec *ndokh* « eau », on dira : *ndokh ma, ndokh mi, ndokh mou;* avec *gour* « homme » : *gour ga, gour gui, gour gou*, etc. Il y a des règles analogues en sérère.

On voit combien dans ces langues le nom est près de devenir polysyllabique, comme en poul, par l'agglutination de ces déterminatifs.

Nous y trouvons en même temps des règles euphoniques de changements de consonnes comme en poul, quoique beaucoup plus restreintes. Mais nous n'y trouvons pas trace de la règle si remarquable des rimes entre les noms et les adjectifs, participes, etc.

Nous allons maintenant comparer les conjugaisons :

En poul, le verbe est distinct du nom et de l'adjectif. En wolof et en sérère, la distinction est moins complètement faite. Ainsi « fou » se dit en poul : *kan-*

gado; la terminaison *ado* en a fait un nom ou adjectif verbal qui ne peut plus se conjuguer; en wolof et en sérère, adjectif, substantif et verbe sont encore souvent confondus; ainsi, *dof* veut dire « fou » et se conjugue. Seulement il y a déjà une nuance de distinction entre le verbe et l'adjectif, quoiqu'ils soient représentés par le même mot; ils se conjuguent différemment; pour le verbe « faire une folie » on dit, par exemple : *dof na* « il fait une folie », tandis que, avec l'adjectif, on dira : *dof la* « il est fou », manière d'être habituelle dans le dernier cas, acte dans le premier.

La conjugaison se réduisant presque aux pronoms personnels dans ces sortes de langues, c'est surtout ces pronoms qu'il faut comparer. En voici le tableau :

Je, moi, me,	Poul : *min, mi, am.* Wolof : *man, na, la, ma.* Sérère : *mé, m, okham.*
Tu, te, toi,	Poul : *an, a, ma.* Wolof : *io, nga, la.* Sérère : *ang, o, onkhé.*
Lui, il, le,	Poul : *o, kanko, mo, on, ngou,* etc. Wolof : *mom, na, la, ko.* Sérère : *ten, khé, an.*
Nous,	Poul : { Exclusif : *min, ennin.* / Inclusif : *en, enén.* } Wolof : *noun, nou, nanou, lanou.* Sérère : *in, ain.*
Vous,	Poul : *nin, nen, on.* Wolof : *ien, len, nguen.* Sérère : *noun, anoun.*
Eux, ils, les,	Poul : *bé, kambé, dé, di.* Wolof : *niom, niou, naniou, laniou.* Sérère : *oua, diden, den, an, ouan.*

Si l'on examine ce tableau, il semble que dans les trois langues *m* soit volontiers affectée à la première personne du singulier et *n* à la deuxième personne du pluriel; on dirait encore que *d* est affecté à la troisième personne du pluriel en poul et en sérère : *dé, di, den, diden ; ko* veut dire « ce » en poul et en wolof. Mais pour tout le reste, il y a confusion complète : *ma* qui veut dire « me » en wolof veut dire « te » en poul ; *o* qui veut dire « il » en poul veut dire « tu » en sérère. Il y a donc peu de conséquences à tirer de tout cela. Les conjugaisons ont bien une analogie générale, parce qu'il s'agit de trois langues sans flexions ; mais il n'y a pas identité dans les détails. Le pronom se met avant le verbe en poul ; quelquefois avant, quelquefois après en wolof et en sérère.

Entre le poul et le sérère, nous avons de commun le renforcement de la consonne initiale au pluriel du verbe.

Entre le poul et le wolof, nous avons de commun le conditionnel en *é* et le plus-que-parfait en *on*.

Cette terminaison en *on* est de mauvaise part dans les noms en wolof et en poul ; « ennemi » se dit *non* en wolof et *ganion* en poul. Dans cette dernière langue, où « père » se dit *baba*, « oncle » (frère de père) se dit *bapanion*, et ce mot est, par rapport à *baba*, l'analogue de notre mot « marâtre », par rapport à « mère ». Pourquoi l'oncle (frère de père et non pas frère de mère, qui se dit : *kahurado*) est-il vu en mauvaise part par son neveu? Parce que, chez les Soudaniens, les frères héritent du pouvoir et non les fils ; de là résulte qu'il y a souvent rivalité, hostilité, allant jusqu'au crime, entre l'oncle et le neveu.

Il y a, en wolof et en sérère, des verbes dérivés, comme en poul ; mais cela a lieu dans la plupart des lan-

gues; d'ailleurs les règles de dérivation et les conjugaisons des verbes négatifs ne sont pas les mêmes.

Les animaux domestiques et quelques animaux sauvages ont des noms analogues en poul, en wolof et en sérère : « Bœuf » se dit en poul *naggué*, en wolof *nag*, en sérère *nak*. Nous retrouvons, du reste, le même nom en malinké *nguiey* et en soninké *na*, c'est-à-dire dans les principales langues du Soudan occidental. Ce n'est pas par les Maures du Sahara que ces Soudaniens acquirent le bœuf. D'abord l'espèce n'est pas la même, pas plus que le nom. Le bœuf des Pouls est un zébu à bosse, de grande taille, avec des cornes énormes et un fanon qui pend très-bas.

Nous avons vu plus haut que le nom du cheval en poul, en wolof et en sérère venait du berbère ; il en est de même en malinké, où il s'appelle *sou-koundou*, et en soninké, où il s'appelle *si*.

« Brebis » se dit en poul *mbalou*, en sérère *bal* et en wolof *(nkhar)*; « agneau » se dit en poul *bortou*, en wolof *mbeurtou* et en sérère *barmol*. Ces mots sont fort semblables; ce sont des onomatopées, sauf le mot wolof *nkhar* qui vient sans doute du berbère-zénaga *guérer* « mouton ». Ce n'est pas non plus par les Maures que ces peuples connurent le mouton; comme pour les bœufs, l'espèce n'est pas la même : leur mouton est un grand mouton à poil lisse, à longues jambes et à nez très-busqué, ce qui le rend très-différend du mouton de la Berbérie.

« Chèvre » se dit en poul *mbéwa*, pluriel *bëï*; en wolof *bei*, et en sérère *fa-mbé*. Ce sont encore des onomatopées. Nous retrouvons dans le mot sérère notre initiale « fa ». *Fa-mbé* répond à l'expression « le père bêlant ».

« Sanglier » se dit en poul *mbaba*, en wolof *mbam*, en sérère *fam*.

« Éléphant » se dit en poul *niébi*, en wolof *niei*, en sérère *fa-gnik*. En berbère-zénaga « éléphant » se dit *igui ;* ce mot est peut-être le mot soudanien ; en touareg « éléphant » se dit *élou ;* en arabe c'est *fil*. *Élou* et *fil* ont peut-être une origine commune, le nom que les Libyens donnaient à l'éléphant de Libye, race éteinte depuis environ quinze cents ans.

« Chameau » se dit en poul *nguéloba*, en wolof *guélem*, en sérère *nguélemb ;* ces mots viennent des mots *djemel* en arabe, *cuguim* en berbère-zénaga. C'est des Maures que les Soudaniens reçurent le chameau. On a dit que c'étaient les Arabes qui l'avaient introduit en Afrique ; cependant les Berbères ont dans leur langue des centaines de mots relatifs au chameau qui ne viennent pas de l'arabe.

Pourquoi le chameau à une bosse ne serait-il pas indigène en Afrique ?

Chose singulière, les Wolofs appellent la girafe « chameau sauvage » *guélem ou all* (chameau du désert) ; désert ne désignant pas ici le Sahara, mais toute forêt, tout lieu inhabité, l'expression répond exactement à la nôtre : « chameau sauvage ».

« Autruche » se dit en sérère *ba*, en poul *ndao*, en wolof *bandioli ;* on dirait presque que le mot wolof est la réunion des deux autres, à moins qu'il ne vienne du nom arabe du mâle de l'autruche, *délim*.

M. d'Eichthal voit dans le mot poul *ndao* « autruche » le *nandou* d'Amérique ? En wolof, *ndao* veut dire : « jeune homme, jeune fille, envoyé ».

« Chat » se dit en poul *oulloundou*, et en wolof *oundou*.

« Canard » se dit en poul *kani*, en wolof *khankhel*, et en sérère *kanaru*. Ce sont là des onomatopées, et peut-être que le mot sérère n'est-il même que le mot français.

En voilà bien assez pour montrer les nombreux points de contact qui existent entre le poul, le wolof et le sérère. Quant aux langues malinké et soninké, en tant que nous les connaissons, elles diffèrent totalement du poul.

N'y a-t-il eu qu'emprunts du sérère et du wolof au poul, ou bien y a-t-il origine commune entre ces trois langues? Admettre cette dernière hypothèse, cela conduit à regarder la race poul comme une race africaine, voisine des ouolof-sérère, race intermédiaire entre ces noirs et les Berbères. Cela conduit à l'idée des leucœthiopes de Ptolémée au sud du Séguiet-el-Hamra. Et ce seraient eux qui auraient été les premiers refoulés vers le sud par les Berbères et les Arabes. Dans la première hypothèse, au contraire, on resterait libre de faire venir les Pouls d'aussi loin qu'on le voudrait. En l'état de la question, nous n'oserions décider entre ces deux hypothèses.

C'est une chose dont il faut continuer d'approfondir l'étude, et ce n'est que sur les lieux que cela peut se faire.

La langue poul n'a, comme on a pu le voir, aucun rapport avec les langues sémitiques ; mais les Pouls, en devenant musulmans, ont emprunté à l'arabe une foule de termes concernant la religion :

Allah « Dieu » (*Allah*), *guinné* « diable » (*djin*), *alqouran* « le Coran » (*alqoran*), *tafsirou* « prêtre qui explique le Coran » (*tafsir*), *açaman* « le ciel » (*el sma*), *micida* « mosquée, école » (*msid*), *aldianna* « le paradis » (*el djenna*), *adouna* « le monde » (*el denia*), *kéféro* « infidèle » (*kafir*), *annaçara* « chrétiens » (*el naçara*), *sal-*

mindé « saluer » (*salem*), *diamano* « temps » (*zman*), *alfadjiri* « point du jour, une des heures de la prière » (*el fedjer*), *soubaka* « matin » (*sebahh*), *sadak* « aumône » (*sdaqa*), *kalfoudou* « chef » (*khalifa*), etc., etc.

L'écriture ayant été apportée aux Pouls avec l'islam, ils ont emprunté les mots : *kaït* « papier » (*karéth*), *daa* « encrier » (*douaia*), *kabarou* « nouvelles, histoire » (*khebar*), *diabadé* « répondre » (*djouab*), etc.

La justice et la religion se confondant chez les musulmans, les Pouls ont adopté quelques termes de droit arabe : *wakilo* « caution, administrateur » (*oukil*), etc., ainsi que des mots abstraits qui manquaient dans leur langue : *aqqilé* « intelligence » (*aâqel*), *ouciba* « malheur » (*ciba*), etc.

Ils ont conservé à peu près leurs noms arabes aux objets qu'ils ont reçus des Arabes : *tamaro* « dattes » (*temar*), *hariré* « soie » (*harir*), *simmé* « tabac à priser » (*chemma*), *saboundé* « savon » (*saboun*), *alkabéré* « étriers » (*el rekab*), *basallé* « oignons » (*beçal*), *lambéré* « ambre » (*el ambeur*), etc., etc.

Enfin, ils ont pris à l'arabe les noms des jours de la semaine : *alet* « dimanche » (*el ahad*), *altiné* « lundi » (*el tani*), *talata* « mardi » (*el tlata*), *alarba* « mercredi » (*el arba*), *alkamiça* « jeudi » (*el khamis*), *aldjiouma* « vendredi » (*el djemâa*), *acet* « samedi » (*el sebt*).

On pourrait croire que les Pouls ayant encore été plus en contact avec les Berbères qu'avec les Arabes, ont au moins autant emprunté à ceux-là qu'à ceux-ci, d'autant plus que c'est surtout par des marabouts berbères qu'ils ont été convertis. Mais les Berbères eux-mêmes, en devenant musulmans, avaient adopté tous les termes de reli-

gion arabes, et tout Berbère qui se fait missionnaire n'est plus qu'un Arabe. Nous avons vu que les Pouls ont pris aux Berbères le mot « cent » *témédéré*, et le nom du cheval; nous pourrions trouver d'autres mots encore; mais, en somme, la langue berbère n'a exercé aucune influence sur la langue poul.

Les Pouls de la Sénégambie ont pris du français les noms plus ou moins altérés de quelques objets que nous leur avons fait connaître: *bigne* « vin », *morço* « amorce », *biskit* « biscuit », *miçor* « mouchoir », *diluir* « de l'huile », *boïet* « boîte », *kanar* « cadenas », etc., etc.

Ces documents permettront certainement à toute personne voulant voyager dans le Soudan d'acquérir une connaissance pratique suffisante de la langue des conquérants de cette vaste, riche et intéressante contrée.

Général Faidherbe.

LE VERBE AUXILIAIRE BASQUE.

Tel est le titre d'une très-intéressante brochure de M. Van Eys, parue en octobre dernier, et dont j'aurais dû rendre compte plus tôt; mais je ne regrette pas trop ce retard, qui me permet de répondre aux *Observations* du savant linguiste insérées dans le dernier numéro de la *Revue*. Aussi bien, les plus importantes de ces observations ont trait au verbe basque et peuvent être comprises dans une revue générale, en même temps que la précieuse plaquette annoncée ci-dessus.

Comme tous les basquisants, M. Van Eys s'est heurté à la grande question, au problème redoutable de la singulière conjugaison euscarienne. Il n'avait fait que l'effleurer dans son petit, mais excellent, *Essai de grammaire;* il lui a naturellement paru nécessaire d'y revenir, maintenant que la publication achevée de son *Dictionnaire* lui a fait des loisirs. De là cet opuscule, modeste en ses seize pages, mais fort important par le sujet qu'il traite, par la hardiesse et la nouveauté de ses conclusions, par la compétence enfin et le mérite de son auteur.

Les cinq premières pages sont simplement un aperçu rapide de la théorie essentiellement métaphysique de M. l'abbé Inchauspe, pour qui le verbe basque est une sorte d'être incorporel, sans radical phonétique distinct.

M. Van Eys montre que cette théorie était déjà indiquée dans les *Études euscariennes* de MM. d'Abbadie et Chaho, publiées en 1836. J'ai assez fatigué les lecteurs de la *Revue* (1) par l'exposition et la critique de cette théorie et de toutes celles qui ont été émises avant M. Van Eys, pour que je puisse me dispenser d'insister sur cette partie de sa brochure, où je ne signalerai qu'une remarque fort juste (p. 6) sur l'application des formules de la dogmatique chrétienne à la vaste complexité du verbe basque.

M. Van Eys s'occupe de l'explication que j'ai proposée, mais il ne la discute pas. Dans les quelques lignes qu'il lui consacre, je trouve pourtant une inexactitude : je n'admets point, en effet, que le radical du verbe « avoir » basque, *u*, n'ait pas de sens ; pour moi, cet *u* signifie « avoir », et la formule périphrastique *ikusten dut* « je le vois », ou *maite dut* « je l'aime », signifie proprement « je l'ai en vue » ou « je l'ai cher », comme *ethortzen niz* signifie « je suis en action de venir ». J'ai dit (*Revue*, t. V, p. 206) que cet *u* se retrouve dans *ukhan* (bas-navarrais; *ukan*, vieux labourdin; *ukhen*, souletin, varié en *ekun* dans la vallée du Roncal), qui a le sens très-précis de « avoir, eu », et j'ai tâché de répondre à l'objection tirée de la présence du *k* : *kan*, de *ukan*, ai-je dit, pourrait être une simple terminative analogue au *ki* de *yarreiki* « suivi », lequel n'est nullement radical, témoin la variante dialectale *jarraitu* et la forme verbale simple *darraio* « il suit à lui (il le suit) ». Puisque, du reste, M. Van Eys ne paraît pas avoir bien saisi mes propositions, dissémi-

(1) Voyez *Revue*, t. I, p. 385, 390 ; II, p. 241 ; IV, p. 167 ; V, p. 190 ; VI, p. 238 ; VII, p. 99.

nées dans beaucoup d'articles isolés, je demande la permission de résumer ici le résultat de mes recherches.

Je m'étais proposé tout d'abord de me rendre compte de la multiplicité des temps du verbe basque, et j'avais essayé dans ce but d'en dresser le tableau complet; je n'ai pas tardé, en faisant abstraction des usages de ces temps et en ne m'en tenant qu'à la forme extérieure, à remarquer que chacun des deux auxiliaires se partageait en deux séries de temps identiquement formés de deux radicaux différents; j'ai eu, par exemple pour le verbe *dut* « avoir », considéré dans tout le développement de sa conjugaison auxiliaire, le tableau ci-après. Mais tous les temps de ce tableau existent plus ou moins dans les divers verbes simples conservés, et il convient de placer en regard les formes similaires :

du,	* deza,	* dagi,	dakusa,
zuen,	zezan,	legian,	zakien,
duke,	dezake,	daike,	derrake,
* beu, * biu,	beza,	begi,	bego,
»	»	begike,	emokek,
luke, leuke,	lezake,	leike,	leroake,
zuken, zukean, leukean,	zezakean,	legikean,	liyoakean,
balu,	baleza,	balegi,	balekar,
ailu,	aileza,	»	ai....

(Les formes * *beu*, *biu* ne sont plus employées en basque moderne; * *deza* et * *dagi* sont les primitifs incontestables des subjonctifs actuels dont je reparlerai plus loin.)

Oihenart avait déjà (*Notitia*, 1638, p. 65; 1656, p. 69) divisé les conjugaisons et distingué *eza* et *adi* de *u* et *iz*. Je n'ai pas à m'occuper ici de l'hypothèse *eza* = *iz*, qui

n'infirme en rien mes conclusions (1). Quoi qu'il en soit, ce tableau prouve : 1° la primitivité de la conjugaison simple; 2° le parallélisme et la distinction des formes. Il ne faut point oublier du reste que, dans l'usage courant, « j'aurais », « tu avais », etc., se rendent par *nuke, zinuen* (vous l'aviez), tandis que jamais une forme en *eza* ne se prend seule avec le sens de « avoir ».

N'est-il pas, au surplus, évident que tous les temps de ce tableau, et ici leur signification même nous aide, se classent en deux séries morphologiques rattachées, l'une au présent *du, deza,* etc., l'autre à l'imparfait *zuen, zezan,* etc.? Cette dérivation paraît d'autant plus admissible que la comparaison des dialectes et l'étude de la dérivation générale prouvent l'adventicité du *n* final des imparfaits. (*Revue,* t. V, p. 215; VI, p. 251.)

Toute la difficulté se réduit donc à l'analyse du présent et de l'imparfait. Nous avons à y rechercher : 1° les éléments formels; 2° le radical. Il nous faut les reconstituer par la comparaison de toutes les formes verbales analogues dans les huit dialectes et leurs principales variétés.

Commençons par les éléments formels. Je ne puis développer ici toutes les formes comparées; je ne donne que les résultats de la comparaison :

I. — SUJETS.

A. — *Première personne singulier.*

1. *n* initial dans les imparfaits : *nembillen* « je marchais » ;

2. *n* initial dans les intransitifs présents : *noa* « je vais » ;

(1) Cette hypothèse est du prince L.-L. Bonaparte.

3. *t* final dans les transitifs présents : *dut* « je l'ai »;

4. *t* final dans les imparfaits transitifs à régime direct de deuxième personne : *'hindut* « je t'avais », primitif de *hindudan*.

B. — *Première personne pluriel.*

1. 2. *g* initial là où le singulier est *n*;

3. 4. *gu* final là où le singulier est *t*.

C. — *Deuxième personne singulier.*

1. 2. *h* initial correspondant à *n* et *g* : *huen* « tu l'avais »;

3. 4. *k* final (devenu *n* si on parle à une femme) correspondant à *t* et *gu* : *duk* « tu l'as ».

D. — *Deuxième personne pluriel ancien.*

1. 2. *z* initial : *zoazi* « vous allez »;

3. 4. *zu* final : *duzu* « vous l'avez ».

D². — *Deuxième personne pluriel actuel.*

1. 2. *z* initial et *e* ou *te* (signe de pluralité) final : *zenakusaten* « vous pl. le voyiez »;

3. 4. *zute, zue* final : *dezute* guip., *duzue* lab. « vous pl. l'avez ».

E. — *Troisième personne singulier.*

1° *d* initial au présent intransitif : *dabila* « il marche »;

2° *z* ou *l* initial aux imparfaits : *zuen* « il l'avait », *zedin* = *ledin*.

3° Manque aux transitifs, où les deux premières personnes sont finales : *du* « il l'a », *daki* « il le sait ».

F. — *Troisième personne pluriel.*

1° Dans les transitifs, *e* ou *te*, signe de pluralité, ajouté;

2° Dans les intransitifs, *z* : *doaz* « ils vont », — prend

souvent une voyelle épenthétique, *doatza* « ils vont », — commun d'ailleurs aux trois personnes pluriel : *gatoz*, guip. = *gathortzi*, lab. « nous venons » avec pléonasme (*g* et *z*).

II. — RÉGIMES DIRECTS.

A. — *Première personne singulier.*

Dans tous les cas, *n* initial : *nendukaten* « ils tenaient moi ».

B. — *Première personne pluriel.*

g initial : *garamatza* « il porte nous ».

C. — *Deuxième personne singulier.*

h initial, et manque conséquemment dans les dialectes espagnols : *hinduen* lab. = *indukan* ou *indunan* guip. « il avait toi ».

D. — *Deuxième personne pluriel.*

z initial : *zaroaguz* bisc. « nous tirons vous ».

D². — *Deuxième personne pluriel actuel.*

z initial et signe de pluralité : *zintuzketet* lab. = *züntükeyet* soul. = *zindukeedaz* bisc. « j'aurais vous ».

E. — *Troisième personne singulier.*

1° Dans les imparfaits, manque : *nuen* « je l'avais », *banerro* « si je le disais à lui » ;

2° Aux présents, *d* initial : *derranean* « quand il le dit » (Oihenart, *Prov.* 191.)

F. — *Troisième personne pluriel.*

Ne diffère du singulier que par l'addition d'un signe de pluralité. Ce signe est quelquefois *t* : *nituen* « je les avais », *ditut* « je les ai » ; il est généralement *z* : *dodaz* bisc.

« je les ai », *dezaguzke* « il les connaîtra peut-être » (Oihenart) ; ce *z*, appuyé sur *a, i*, adventices, varie en *tza, tzi, zka, zki* : cf. *dakitzit* guip. « il les sait » = *dakidaz* bisc. = *dakizkit* lab. *zakizkan* lab. « il les savait ».

D'ailleurs, les pronoms régimes des trois personnes pluriel sont toujours pléonastiquement accompagnées d'un signe de pluralité ; c'est ce qui explique la différence morphologique entre *nau* « il m'a » et *gaitu* « il nous a ».

III. — RÉGIMES INDIRECTS.

Un signe final, sauf quand le sujet est final : dans ce cas, il le précède immédiatement.

A. — *Première personne singulier.*

t : *erradan* « dis-le à moi, ô femme », *datorkit* « il vient à moi ».

B. — *Première personne pluriel.*

gu : *egiguzu* « faites-le à nous ».

C. — *Deuxième personne singulier.*

k (*n* pr. le féminin) : *darraik* « il suit à toi » ; tombe sombe souvent s'il cesse d'être final : *darraqueadano* Liçarrague « jusqu'à ce que je puisse te le dire » (*darrakeat* pr. * *darrakekat*).

D. — *Deuxième personne pluriel.*

zu : *nagotzu* lab. = *nagokizu* guip. « je demeure à vous ».

D². — *Deuxième personne pluriel actuel.*

zute, zue : *diotsuet* « je le dis à vous pl. ».

E. — *Troisième personne singulier.*

o, a : *narrayo* lab. = *narraika* bas-nav. « je suis à lui » (sequor).

F. — *Troisième personne pluriel.*

ote, réduit souvent à *e* (par **oe*) : *eguieçue* « faites-le lui, vous pl. », *zayote* lab. = *zaye* soul. = *yake* bisc. « il est à eux ».

De plus, dans un grand nombre de formes du régime indirect, on remarque un *k,* souvent *ki,* adventice et en apparence inutile. Je propose d'y voir le signe même du datif : cf. *doakit* guip. = *yoat* bisc. « il va à moi », *nitzayo* soul. = *natzako* bisc. = *natzayo* guip. lab. = *natçaica* Axular « je suis à lui », *zeyon* soul. mod. = *zerion* soul. anc. = *zion* guip. lab. = *zakon* bas-nav. = *zangon* bas-nav. = *zeraucan* bas-nav. « il l'avait à lui ».

Le tableau suivant (1) présente le résumé de ces observations :

Personnes.	Pronom sujet ou régime direct.	Radical verbal.	Signe de pluralité du régime direct.	Signe du datif.	Pronom régime indirect.	Signe de pluralité du régime indirect.	Signes des allocutives.	Pronom sujet.	Pluralité du sujet ou du régime direct.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1re p. s.	N				T	»		T	
2e p. s.	H				K, N	»		K, N	
3e p. s.	D, L, Z				O	»		»	
1re p. pl.	G	(divers)	Z	KI	GU	»	K, N, ZU	GU	Z
2e p. pl. anc.	Z				ZU	»		ZU	
2e p. pl. mod.	Z				ZU	TE		ZU	TE
3e p. pl.	D, L, Z				O	TE		»	TE

(1) J'ai compris dans ce tableau les signes des formes allocutives, bien que je n'en ai pas parlé, pour éviter des longueurs, dans le résumé qui précède. On sait que ces formes ont pour but de spé-

Je ne pense pas qu'il soit utile de faire suivre d'explications détaillées ce tableau théorique. Les *te* des colonnes 7 et 10 sont en face des signes de la colonne précédente auxquels ils s'ajoutent exclusivent : *zute, ote, te.* Les signes des colonnes 4, 5, 8 et 10 (z) s'ajoutent à toutes les personnes.

A l'aide de ce tableau, on doit pouvoir recomposer toute forme verbale, en tenant compte des lois phonétiques et des particularités dialectales. Il suffirait donc, pour en vérifier l'exactitude, de prendre au hasard une forme verbale réelle quelconque, et de voir si elle peut s'analyser conformément aux indications ci-dessus, et réciproquement de voir si une forme théorique peut, étant données les lois phonétiques générales et spéciales, se réduire aux formes de même sens actuellement en usage dans les dialectes euscariens.

Quant au radical (col. 3), il varie naturellement suivant

cifier le sexe de la personne interpellée ou d'indiquer qu'on veut lui témoigner une considération particulière. Le retablissement de ces formes est très-facile, même pour celles masculines où le *k* est évidemment le signe général, bien qu'il soit souvent remplacé par *t* ou *y*, ou qu'il soit souvent purement et simplement tombé. C'est ce dernier phénomène qui s'est produit dans *drauat* « je l'ai à toi, ô mâle », qui n'est point pour *drauhat,* comme le voudrait M. Van Eys ; en effet, les formes de la première personne sujet ne diffèrent de celles de la troisième personne sujet que par un *t* final en plus ; or on dit *drauc* « il l'a à toi, ô mâle ». Quant à l'objection tirée de ce que *draucat* signifie « je l'ai à lui », elle n'est pas décisive : nous avons, dans le verbe basque, bien des exemples de formes ainsi doubles ; ici, on doit analyser *drau-ca-t* « le avoir-à lui-je », tandis que dans **draucat* « je l'ai à toi, ô mâle », on a *drau-c-a-t* « le avoir-toi, mâle » euphonique « je » ; dans *drauat*, l'*a* euphonique a persisté après la chute du *k*. Il est vrai que M. Van Eys veut que *h* soit primitif et non *k ;* j'espère lui démontrer une autre fois son erreur.

les verbes. Pour l'auxiliaire « avoir », le seul qui doive nous occuper ici, on trouve les syllabes radicales suivantes : *u, au, o, a, eu, e, i, ui, ü ;* ces diverses variations peuvent facilement dériver de *u* par permutations en *i* et *ü*, *guna* par *a* ou *e*, réduction du *guna* à la voyelle de renforcement (1), tous faits phonétiques habituels au basque. Une difficulté se présente : beaucoup de formes à régime indirect dans presque tous les dialectes ont un *r* intercalaire inexpliqué. C'est ici qu'intervient la théorie de M. Van Eys que nous avons à discuter.

Les formes avec ce *r* intercalaire se retrouvent plus ou moins dans les divers dialectes du basque moderne parlé, sauf en bas-navarrais. Le bas-navarrais littéraire ancien l'a pourtant (*Poésies* de Dechepare, 1545), ainsi que le souletin (*Prône* de 1676, *Catéchisme* de Belapeyre de 1695) ; mais les écrivains modernes ne l'emploient pas. Seul le labourdin littéraire l'a toujours conservé, bien qu'il soit banni du langage courant. Voici, pour la troisième personne sujet, la liste des formes où figure ce *r*, ainsi que quelques variantes de ces formes tirées de divers auteurs :

(1) Il me paraît difficile de nier ces phénomènes en présence des permutations dialectiques telles que les suivantes : 1° *guna : uri* lab. = *auri* nav. mér. = *euri* guip. « pluie », *utzi* lab. = *eutzi* guip. = *eitzi* soul. « laissé », *orhit* soul. = *orit* sal. = *oreit* aezc. = *oroit* nav. mér. = *orhoit* lab. « se souvenir », *bareu* llodio = *baru* bas-nav. esp. = *barur* lab. « jeûne » ; 2° *réduction des diphthongues à leur première composante : aditu* du latin *auditum*, *aundi* bisc. = *handi* lab. « grand », *aurkitu* lab. = *arkitu* nav. mér. « trouvé », *desku* llodio « il l'a à « nous » = *deusku* bisc. gén.; *gatch* bisc. = *gaitz* lab. « mal » ; et même *Inchauspe* = *heltsazpe* « sous le noyer », nom propre. Le mot suivant offre les deux genres de changements : *oinazturak* aezc. = *iñazturak* ronc. = *oñesturak* nav. mér. = *iñezturek* olza « les éclairs. »

	DECHEPARE.	LIÇARRAGUE.	DIVERS.	AXULAR.	BELAPEYRE.
Il l'a à lui,	dio,	drauca,	dio,	dio,	derio.
Il l'a à eux,	»	draue,	diote,	deraue,	derie.
Il les a à lui,	»	»	diotza, diozka,	derautça,	deritço.
Il les a à eux,	»	»	diotzate, diozkate,	derauzte,	deritce.
Il l'a à toi, ô mâle.	deraye (ils l'ont à toi),	drauc,	darok,	»	»
Il l'a à vous,	»	drauçu,	darozu,	deratçu.	deriçü.
Il l'a à vous pl.,	»	drauçue,	darozue,	»	dericie.
Il les a à toi, ô mâle,	»	»	darozkik,	»	»
Il les a à vous,	darauritzut (je les ai à vous),	drauzquiçu,	darozkizu,	deratçu,	deritçü.
Il les a à vous pl.,	»	drauzquiçue,	darozkizue,	»	deritcie.
Il l'a à moi,	deraut, daraut,	draut,	darot,	deraut,	derit.
Il l'a à nous,	»	draucu,	darogu,	deraucu,	dericü.
Il les a à moi,	»	»	darozkit,	»	derizt.
Il les a à nous,	»	»	darozkigu,	»	derizcü.

Dechepare a écrit en 1545 et en bas-navarrais ; Liçarrague, en 1571 et en labourdin mêlé de bas-navarrais ; Axular, en 1643 et en labourdin mêlé de haut-navarrais ; Belapeyre, en 1695 et en souletin. La colonne « divers » comprend l'ensemble des écrivains labourdins (1).

Ceci donné, M. Van Eys a été frappé d'une idée : il a trouvé une certaine ressemblance phonétique entre le *darot* labourdin, par exemple, et le verbe *daroat* employé, selon Zavala (*El verbo vizcaino,* Saint-Sébastien, 1848,

(1) Il y aurait bien d'autres formes à citer. On en trouve notamment de très-intéressantes dans le *Prône* labourdin de 1651 (réimprimé à Bayonne et à Londres en 1866, deux éditions), par le prince Bonaparte. Cette brochure est presque tout entière en bas-navarrais occidental. J'y relève les variations suivantes : *daroca* « il l'a à lui », *darogu* = *daragu* = *daraucu* « il l'a à nous », *diotzagu* = *darauzquigu* = *darozquigu* « il les a à nous », *diogu* = *daracogu* « nous l'avons à lui », *daratçogu* « nous les avons à lui », *darauciet* « je l'ai à vous pl. », *daracot* « je l'ai à lui », *darae* « il l'a à eux », *darauzquiciet* « je les ai à vous pl. », *daroztegu* « nous les avons à eux ».

in-4°, p. 23-26), comme auxiliaire fréquentatif en biscayen. Il en a conclu que les formes labourdines dérivaient de celles correspondantes du verbe *daroat,* et que par suite les syllabes *aroa, eroa,* devaient donner le radical de toute la conjugaison verbale de l'auxiliaire « avoir », ce qu'il a essayé de démontrer. Il croit notamment que *dut* n'est que *daroat* contracté ; que *nuen* « je l'avais » vient de *neban* ou **neuan* dérivé de **neoan* dérivé de ** neroan* par la chute du *r* fréquente en basque entre deux voyelles brèves. Du reste, M. Van Eys ne retrouve plus ce radical dans les dialectes guipuzcoan, biscayen et souletin, dont il explique les formes attributives (à régime indirect) par le verbe *eutsi* « tenir » (en biscayen) ; le souletin (dont M. Van Eys ignorait les formes anciennes en *r*) rentre d'ailleurs dans le cas, général suivant M. Van Eys, du labourdin et du bas-navarrais, son *deitziet* « je l'ai à vous pl. » n'ayant rien de commun avec *eutsi*, puisque Belapeyre écrit *dericiet* et que le premier *t* de *deitziet* est seulement le renforcement du *z* après une diphthongue.

Quant à *daroat,* c'est l'infinitif présent de *eroan* (l'imparfait est *neroan*) dont le sens propre est « faire aller » ; *eroan* est le causatif de *yoan* « aller », et il est formé, non de *erazo-yoan* (pourquoi *erazo* plutôt que *arazi* labourdin ou *erazi* souletin?), mais de *era-yoan* (1). M. Van Eys part de ce que *eroan* sert en biscayen comme auxiliaire fréquentatif, pour admettre que *daroat* « je fais aller, j'em-

(1) Les causatifs basques de formes analogues, aujourd'hui rares, étaient vraisemblablement très-fréquents avant l'invention de la conjugaison périphrastique. On en trouve de nombreux exemples notamment dans les *Proverbes* recueillis par Oihenart, 174 : *derahaza* « il les fait oublier », 34 : *deragoza* « il les fait jeter », 37 : *deraidic* « il

porte, j'emmène » a pu prendre le sens de « j'ai », « j'ai habituellement ». Est-ce bien rigoureux? Si j'accorde volontiers que l'on puisse rendre en italien par *se va dicendo* le simple français « on dit »; si je conçois que pour traduire « je le mange habituellement », le basque emploie la formule « je le fais aller en action d'être mangé », *jaten daroat;* si je comprends encore à la rigueur que « je le lui donne », paraphrasé en « je l'ai à lui en action d'être donné », s'exprime par « je le fais aller à lui en action d'être donné », il ne m'est pas possible d'admettre que lorsqu'un basque dit *eztut ogirik* « je n'ai pas de pain », il dise en réalité « je ne fais pas aller de pain ». Je ne puis consentir à cette extension fonctionnelle d'un radical composé de signification parfaitement précise.

Ceux qui auront lu la brochure de M. Van Eys trouveront, au surplus, comme moi sans doute, ses explications sur la dérivation des formes objectives simples (à régime direct seul) excessivement pénibles et aventureuses. De toutes les formes primaires se dégage nettement un radical *u*. Je suis en ceci d'accord avec le prince L.-L. Bonaparte; seulement, pour ce dernier, cet *u* fait partie du pronom régime, tandis que, pour moi, il est le verbe « avoir » : je ne parle pas, bien entendu, des formes en *eza* sur lesquels je reviendrai.

le fait faire, ô toi mâle » : ce dernier est le causatif d'un verbe encore employé par les auteurs du XVIIe siècle, mais oublié de nos jours.

Quant à la dérivation de ces formes, j'ai indiqué naguère dans cette *Revue* (II, 239) l'hypothèse du docteur Mahn, de Berlin, qui voit dans le *ra* de la seconde syllabe un infixe; j'ajoutais qu'il convenait peut-être de n'y voir qu'un préfixe, la voyelle initiale des radicaux primaires ne paraissant ni primitive ni stable. Je ne puis encore me prononcer définitivement sur cette importante question.

C'est seulement pour les expressions attributives (1) que les arguments de M. Van Eys ont une valeur réelle ; mais ces expressions, au nombre de douze sur dix-huit (ou de quatorze sur vingt et un, si l'on dédouble la seconde personne pluriel), sont, il faut bien le remarquer, primitivement étrangères au verbe « avoir ». Ce verbe, en effet, ne comporte point en lui-même d'idée attributive, d'idée de rapport extérieur ; on ne pouvait jamais songer à dire « je l'ai à lui » ou « tu l'as à moi » avant l'invention de la conjugaison périphrastique. C'est seulement alors qu'on eut à rendre la pensée « je le donne à toi » par une périphrase où entrait, seul conjugué, le verbe « avoir », que le besoin de formes relatives spéciales à cet auxiliaire se fit sentir et qu'on eut à dire « je l'ai à toi ». Par conséquent, si la démonstration de M. Van Eys est exacte, si les formes attributives de *dut* dérivent de *daroat*, il faut en conclure uniquement qu'à l'époque de la création des conjugaisons composées, on remplaça les formes attributives de *dut*, qui n'existaient pas, par celles d'un autre verbe, *eroan* « faire aller, emporter, emmener ». Sous cette forme, l'hypothèse de M. Van Eys est parfaitement admissible.

Mais la démonstration de M. Van Eys est-elle vraiment exacte, et est-il bien certain que, dans ces expressions relatives, la comparaison des dialectes restitue le radical *ero* ou *eroa* ? Je dis *ero*, parce que je concède à la rigueur la chute de l'*a* qui est pourtant radical (*yoan* « aller », *noa* « je vais », etc.) ; il est vraisemblable, dans l'hypothèse de

(1) J'emprunte ce mot à l'intéressante et très-méthodique étude de M. Fr. Ribary sur la *Langue basque* (*Nyelvtudomány közlemények*, V, 37-75, 426-474), dont je compte faire paraître très-prochainement une traduction française, avec des notes complémentaires.

M. Van Eys, que les formes de *daroat* substituées à celles qui manquent de *dut* aient subi une décadence formelle profonde, puisqu'elles servent depuis longtemps dans une autre acception qu'à l'origine. Il me paraît pourtant que les formes *erau*, *era*, *aro*, *eri* restituent plutôt *aru* ou *eru* que *aro* ou *ero* : *eri* est la mutation de *u* en *i*, propres aux dialectes navarro-souletins; *erau* est le guna par *a*; *era* est la réduction du guna à la lettre de renforcement; *aro*, c'est la condensation du guna *au* en *o*. Quoi qu'il en soit, du reste, toutes les formes employées ne seraient pas facilement explicables; ainsi, comment se serait produit *daraut* ou *deraut* « il l'a à moi »? Par quelle suite de phénomènes *eroan* aurait-il pu donner des formes telles que *ginioten* lab., *geneyen* soul., *geuntseen* bisc., *gindaye* nav. occ. d'Aezcoa, *ginaben* nav. or. de Salazar « nous l'avions à eux », ou *dauku* lab., *deikü* soul., *digu* guip., *deuscu* bisc., *daukiu* nav. or., *daugu* nav. occ. d'Aezcoa *daikugu* soul. de Roncal? Quelles relations y a-t-il entre *drauca*, *draucat*, et *dio*, *diot* de même sens? Je n'insiste pas sur la diversité des dialectes où tant de formes sans *r* obligent M. Van Eys à faire intervenir de nouveaux radicaux. Et quelles difficultés n'offrent pas ces formes isolées, individuelles, à nasales par exemple, comme j'en ai maintes fois entendues dans la bouche de personnes originaires des régions bas-navarraises, *zantan* pr. *zautan*, *nerantzun* pr. *nerautzun!* Les formes en *der*, *dr* pourraient-elles s'expliquer par un redoublement de la consonne initiale? le *r* y est-il identique à celui de cet auxiliaire mystérieux qui forme un doublet des potentiels et conditionnels, *diro* pr. *dezake*, *liro* pr. *lezake*, etc.?

En résumé, je le répète, l'hypothèse de M. Van Eys est

possible quant à la dérivation des attributives de l'auxiliaire transitif; mais elle n'est point suffisamment démontrée.

Cette argumentation de M. Van Eys, qu'il étend avec beaucoup moins de vraisemblabilité à tout le présent et à tout l'imparfait de l'indicatif, il n'ose plus l'appliquer à l'impératif et au subjonctif. Pour l'impératif, il dit avec raison dans sa brochure que le radical y est en *au* ou *eu* : cf. *biu* « qu'il l'ait », *auk* « aie-le », *auçue* « ayez-le, vous pl. » (Liçarrague); *beu* « qu'il l'ait », *euçue* « ayez-le, vous pl. » (Axular, 1643, p. 277 et 313); Oihenart écrit *uc, uçue, bu, bute* (*Notitia,* 1638, p. 65; 1656, p. 67, r°). Il n'est guère possible de méconnaître là un *u* radical primitif gué; mais au lieu de lui donner le sens naturel de « avoir », M. Van Eys, rentrant en ceci dans la théorie du prince Bonaparte, se montre disposé à y voir le signe du pronom régime. Dans son article, il revient sur l'impératif et dit que *ezak, ezan, ezazu* signifient « aie-le, ayez-le ». C'est une grave erreur; *ezak* n'est pas l'impératif de « avoir »; *ezak* est l'auxiliaire de l'impératif, et la preuve en est que « aie-le » se rend par *izan* ou *ukhan ezak*, dans lesquelles formules l'idée « avoir » est représentée par *izan* ou *ukhan*. Qu'on me permette de relever en passant d'autres erreurs dans la même page de l'article : « *egizu*, forme simple, ne donne aucun sens »; pardon, *egizu* est *egi* « faire », plus *zu* « vous », et donne le sens de « faites-(le) »; — *onetsak* (1) est *onets* « affectionner », *a* euphonique, et *k* « toi, mâle », c'est-à-dire

(1) *Onhetsac* est aussi simple que *donhetsa* dans ce proverbe d'Oihenart : *Otsoac cer baitetsa, otsemac donhetsa* « ce que le loup fait, à

« aime-(le), ô toi mâle » ; — quant à *egotzak*, je n'ai jamais dit que ce fût la forme simple, régulière de *egon* « demeurer » ; c'est la forme simple, régulière de *egotz* « jeter, chasser ». M. Van Eys ne m'objectera pas l'*i* final de *onhetsi*, *egotzi*, car, dans les dialectes français, cet *i* disparaît toujours avec les auxiliaires en *eza*, de même que *tu* : *i*, *tu* sont des terminatives participiales étrangères au radical.

Je retrouve une confusion analogue à la page 13 de la brochure et à la page 269 de l'article. Il est, en effet, tout à fait inexact de dire que les formes en *eza*, *adi*, sont des subjonctifs ; *dezadan* et *nadin* sont bien les auxiliaires du subjonctif, mais le signe de ce mode est seulement le *n* final ; *dezat* et *nadi* sont proprement des indicatifs dont les imparfaits *nezan* et *nendin* servaient jadis d'auxiliaires au prétérit défini. A la question de M. Van Eys : « pourquoi le subjonctif au lieu de l'indicatif ? » je réponds donc : il n'y a pas ici de subjontif. Dans l'exemple d'Oihenart cité, *eiheran dadinac egon-egui, bidean laster begui* (*Proverbe* n° 129), *dadinac* n'est pas plus subjonctif que *denac* ne l'aurait été. Ce proverbe est traduit : « Celui qui a trop tardé au moulin doit courir en chemin » ; il nous montre que si les imparfaits en *eza* et *adi* servaient d'auxiliaires au prétérit défini, les présents servaient d'auxiliaires au prétérit indéfini (1). Je remercie à ce propos M. Van Eys de

la louve plaist », où *donhetsa*, c'est-à-dire *d-onhets-a* « le-aimer-euphonique », a nettement le sens de « elle l'aime » (proprement « elle le trouve bon ») et correspond au périphrastique moderne *onhesten du*.

(1) On trouve des exemples démontrant plutôt que ces formes servaient comme auxiliaires du présent. Cf. Dechepare : *Beqhatutan hil dadina* (f° 5, r°) « celui qui meurt dans le péché » (propr. *en péché*) ;

m'avoir signalé une inadvertance de mon précédent article; mais elle ne change rien à la question. La preuve que l'idée subjonctive n'est nullement inhérente à *eza* ou *adi* et qu'elle tient seulement au *n* final est fournie notamment par les exemples suivants : *çuc ydaçu indar eta gratia.... perfectuqui eguiteco neure confessionia neure beqhatuyez oroz* dudan *varqhamenduya* (Dechepare, f^t 4, r^o) « vous, donnez-moi la force et la grâce.... de faire parfaitement ma confession, *afin que j'aie* le pardon de tous mes péchés » ; *verthutetan* deramadan *vicia* (*ibid*, f^t 12, r^o) « *que je conduise* ma vie dans les vertus » ; *cer nahi duçu* darradan (*id.*, f^t 20, v^o) « que voulez-vous *que je dise?* » ; *othoitz eguin ciecen eleemosynabat* luençat (Liçarrague, *Actes*, III, 3) « il leur fit prière, *pour qu'il eût* une aumône » ; *hihaurc lan eguin ahala, bersec* deguiten *eztuzala* (Oihenart, *Prov.* n° 234) « l'ouvrage que tu es capable de faire toi-même, ne laisse pas *que* les autres *le fassent* » ; *hautçaz bozteco eguidaçu donua, çure goçoetan* naicen *ni ere goçatua* (Eliçara erabiltecco liburua, 1666, p. 396) « faites-moi le don de me réjouir de ces choses, afin *que je sois*, moi aussi, réjoui de vos joies » ; Gasteluçar (1686) traduit ainsi (p. 466) le quatrième commandement de Dieu : *Aita, Amac ohoratuco (tuc), Lurrean* aicen *lucequi* « tu honoreras les père et mère, afin *que tu sois* longtemps sur la terre ». M. Duvoisin (*Bible labourdine*, Londres, 1859-1864, p. 1047, Mathieu, II, 8)

harçaz orhit nadinian « lorsque je m'en souviens » ; *guztia betha dadinean, hondatcen da* (Axular, 1643, p. 115) « quand il est tout empli, il coule à fond ». Le proverbe cité ci-dessus doit donc être expliqué : « Celui qui demeure trop au moulin, qu'il fasse vite en chemin ».

dit encore : *Gaztia dizadazue*, nathorren *ni ere haren adoratzera* « Mandez-le-moi, *que je vienne*, moi aussi, pour l'adorer ». Dans sa *Notitia Vasconiae*, Oihenart explique parfaitement que le subjonctif ne diffère essentiellement de l'indicatif que par *n* final (1638, p. 66, 67, 68; 1656, p. 66 r° et v°, 67 r°, 68 v°). Les imparfaits indicatifs ne diffèrent donc pas des imparfaits subjonctifs, puisque les premiers sont actuellement terminés par un *n* adventice dans tous les dialectes, excepté en bas-navarrais oriental d'Aezcoa et en haut-navarrais méridional. Oihenart nous apprend d'ailleurs que la troisième personne des imparfaits indicatifs a pour lettre initiale *z*, et la troisième personne subjonctif *l ;* ainsi *ceçan* ou *zezan* et *zedin* ou *cedin* sont du mode indicatif, *leçan* ou *lezan*, et *ledin* du mode subjonctif. Cf. Oihenart, *Prov.*, n° 287 : *Itsuak nahi luque berseac ere itsu* liren « l'aveugle voudrait que les autres *fussent* aussi aveugles ». Axular, qui cite ce proverbe (1643, p. 357) le complète ainsi : *eta nehor ez* lerran *deus* « et que personne ne dît rien ».

La question de M. Van Eys vient donc seulement de ce qu'il n'a pas encore nettement dégagé des entraves dont trop de pédagogues l'ont surchargée la véritable nature de la conjugaison périphrastique. Pour exprimer un plus grand nombre de nuances de temps et de modes, on a étendu le cadre restreint du verbe primitif à l'aide d'auxiliaires différents, et se comportant différemment avec l'expression verbale, puisque, par exemple, les auxiliaires en *eza* et *adi* se joignent dans les dialectes français aux radicaux nus des verbes et non, comme abusivement sans doute dans les dialectes espagnols, aux participes passés. Le verbe basque devait, à cette époque, offrir un bien

grand développement devant lequel se pâmeraient les « bascophiles » amateurs de nos jours, si enthousiasmés de la complexité du verbe euscarien. Il a perdu, dans la suite des temps, les formes attributives où les deux premières personnes interviennent comme régime direct (1) ; il a perdu les temps formés par l'emploi au mode indicatif des auxiliaires en *eza* et *adi*.

Il a dû perdre également beaucoup de ces formes dérivées par lesquelles on remplace dans les langues agglutinantes les conjonctions aryennes. Dans le quatrième tableau préliminaire de son admirable *Verbe* (2), le prince L.-L. Bonaparte en compte pourtant encore aujourd'hui quarante-quatre pour les quatre grands dialectes littéraires. Parmi elles est la forme causative marquée par *bai* ou *bei* initial, et sur laquelle il est nécessaire que je m'arrête un moment. Dans son *Dictionnaire,* en effet, M. Van Eys avait fait au sujet de cette forme une confusion que j'avais rele-

(1) Le prince Bonaparte retrouve dans Liçarrague les curieuses formes suivantes : *emo* « il te donne à lui », *eman ieçon* « qu'il te donne à lui », *arauté* « ils t'ont à moi », *narauan* « il m'avait à toi », *cerauzquiotet* « j'ai vous pl. à lui », *nieçaqueec* « il me peut à eux », *nerauco* « il m'a à lui », *grauzquio* « il nous a à lui », *garauzcac* « tu nous as à lui » (*Verbe*, p. 83). — Zavala, dans son *Verbo vizcaino* (p. 8, § 23 à 28), fait allusion à ces formes *anticuadas* qui, dit-il, ont dû « durar hasta casi nuestros dias : y algunas personas », ajoute-t-il, « me han asegurado que le han oido poco o mucho ».

(2) Ce magnifique ouvrage dont l'achèvement doit être ardemment réclamé est indispensable à l'étude du verbe euscarien. C'est le seul qui donne, d'une manière absolument certaine. les formes actuellement en usage dans tous les dialectes basques. Malheureusement, il n'en a encore paru que la première partie et la moitié de la seconde : il serait à désirer que les tableaux complémentaires de cette seconde partie soient prochainement publiés.

vée ; il y persiste aujourd'hui dans son article et prétend me démontrer mon erreur.

Tout d'abord, M. Van Eys me fait dire ce que je n'ai pas dit. Je n'ai point nié que *ba* et *bai* fussent deux formes différentes d'un même mot : j'ai nié, et je nie encore, que *bada* et *baita* soient une seule et même expression verbale. Plus exactement même, j'ai affirmé que dans l'exemple cité de Liçarrague : *zeren hire anaye haur hil baitzen* « parce que celui-ci ton frère était mort », *baitzen* ne s'écrirait point aujourd'hui *bazen*.

Parmi les formes dérivées par préfixation, il faut en distinguer deux en *ba* et une en *bai*. Les deux premières sont nommées, par le prince Bonaparte, « affirmative » et « dubitative » ; elles sont communes à tous les dialectes. La forme « dubitative » correspond à notre conjonction « si » ; quelle que soit l'origine de ce sens de *ba*, que nous n'avons pas à rechercher ici, nous avons affaire à une série d'expressions bien définies et dont font partie les « suppositifs » : *banu* « si je l'avais », etc., des grammairiens, mais qui n'intéresse en rien la discussion. L'autre forme en *ba*, l'affirmative, *bada, badu,* peut se rendre par « certes », « il est certes », « il l'a certes ». « En guipuzcoan et en biscaïen », dit le prince Bonaparte, « la forme affirmative du transitif *badu, badau,* signifie moins *il l'a* que ce que les Espagnols expriment par *ya lo tiene...* » (note 3 du quatrième tableau préliminaire). D'après le même auteur, les dialectes français font un usage plus étendu de ce *ba* affirmatif, qui se met habituellement avec le verbe non périphrastique, à moins qu'il ne soit accompagné de *behar, nahi,* etc., ou d'un adjectif.

Les formes en *bai* « causatives » sont propres aux dia-

lectes français. Le souletin actuel dit *bei*, mais Belapeyre, en 1695, écrivait encore *bai*. Dans les livres, ces formes ont deux sens ; elles peuvent servir seules à exprimer la conjonction « parce que », ou bien elles constituent proprement ce que M. l'abbé Inchauspe (*Verbe*, p. 6) appelle la « forme d'incidence » et qui est ordinairement précédée des pronoms relatifs ou des conjonctions « comme », « de même que », etc. Ce ne sont pas là, à vrai dire, des propositions incidentes ; ce sont des propositions subordonnées. *Non, zeren* (1), etc., veulent le *bai : anderetan ceren bayta verthutea* « parce que la vertu est dans les dames » (Dechepare, 1545, f^t 12, v^o). Les exemples abondent dans Liçarrague ; par exemple, Marc, XI, 18 : *ceren populu gucia miraculuz baitzegoen haren doctrinaz* « parce que tout le peuple demeurait dans l'admiration de sa doctrine » ; *ibid.*, 24, etc.; les quatre exemples du verset 23 cité par M. Van Eys sont précisément ce que M. Inchauspe appelle des formes incidentes, c'est-à-dire appartiennent à une proposition subordonnée, régie par un pronom relatif ou une conjonction relative. Dans ce cas, les dialectes espagnols emploient la forme en *n : ceren dan, ceren zagoan,* etc.

Donc, dans le passage de Liçarrague cité par M. Van Eys dans son *Dictionnaire*, il n'y a point purement la

(1) La règle n'est pas absolue pour *zeren* après lequel on met, même dans les dialectes français, les formes en *n;* M. J. Duvoisin, dont la compétence, en matière de fait grammatical labourdin, est incontestable, m'assure que l'emploi de *bai* ou du *n* final est indifférent, et que c'est une affaire de goût ou d'euphonie. Mais ceci ne change rien à mon affirmation sur la différence entre *bada* et *baita*, et ne prouve pas que, lorsque Liçarrague a mis *zeren baita*, on doive mettre aujourd'hui *zeren bada*.

particule affirmative, et la phrase étant régie par *zeren* « parce que », il faudrait en 1875, comme on mettait en 1571, *baita* et *baitzen*. Zavala et Darrigol, dont M. Van Eys invoque l'autorité, ne parlent, aux endroits cités, que de la forme affirmative, qu'il y a lieu de distinguer soigneusement de la forme causative, dite incidente par M. Inchauspe.

Avant de terminer, je voudrais encore répondre à une objection de M. Van Eys contre mes critiques. C'est au sujet du mouillement. M. Van Eys, qui a l'habitude du *ñ* mouillé en guipuzcoan, veut absolument que ce son, évidemment étranger au labourdin moderne, y soit primitif. J'ai dit que *baino* se prononce *bai-no* en labourdin et non *baño;* j'ai dit que les sons mouillés devaient être encore plus rares il y a deux siècles. M. Van Eys me demande des preuves et m'accuse d'impressions subjectives. Quelles preuves puis-je donner du premier fait? Toute personne qui parcourra le pays pourra s'assurer qu'excepté sur la côte, où le langage, par parenthèse, se rapproche beaucoup plus du guipuzcoan, où notamment l'aspiration tend manifestement à disparaître, on prononce partout dans le Labourd *bai-no, ibi-li, zil-har,* et non, comme à Guéthary par exemple, *ba-ño, ibi-lli, zi-llar.* M. Van Eys ne veut voir là qu'une question d'orthographe ; mais alors pourquoi Axular (1643), Gasteluçar (1686), d'Arambillaga (1684), Chourio (1720), Haraneder (1749), écrivent-ils *baiño, harequiñ, arçaiña, oraiño* (l'*Imitation de la Vierge* de 1778 écrit même *oraño*), tandis que Pouvreau (1660), le traducteur des Catéchismes de la Vieuxville (1731, 1733), Larréguy (1775), Duhalde (1809), sans parler de Liçarrague, mettent *baino, harequin, oriano* sans tilde? La double

orthographe doit correspondre à une double prononciation; or, les auteurs qui emploient le tilde sont précisément originaires de la côte ou de la Navarre espagnole où le mouillement est ordinaire aujourd'hui. Quant aux *nh, lh* de Pouvreau, j'accorde à M. Van Eys que c'est là l'orthographe classique béarnaise pour *ñ*, *ll* espagnol ; quand les Béarnais prononcent aujourd'hui partout *montagne* et qu'on écrivait *montanhe,* nul doute que *nh* = *gn ;* mais quand Pouvreau écrit *ginharra* ou *anhitz* et qu'on prononce aujourd'hui *gin-harra* ou *an-hitz* (*hai-nitz* même) sans aucune espèce de mouillement dans tout le Labourd, sauf sur la côte, pourquoi aller chercher précisément l'exception et en faire la règle générale? Au surplus, n'est-il pas incontestable, en linguistique générale, que les sons mouillés sont de formation postérieure et secondaire? Le latin ne les avait pas; le provençal les a développés (1). Prétendre, comme dit M. Van Eys en terminant, que la prononciation labourdine générale actuelle vient de la méconnaissance d'un signe orthographique, est un assez étrange argument, surtout alors qu'il s'agit d'un peuple

(1) On pourrait prouver directement la postériorité des sons mouillés. Le latin *humilis, humilem* est devenu, avec l'article, *umila* ou *humila* en basque labourdin, *hümila* en souletin, *umilla* en guipuzcoan, *umilla* en labourdin de la côte (Gasteluçar, qui était de Ciboure, près Saint-Jean-de-Luz, écrivait, en 1686, *humilla*); or, qui oserait soutenir, dans un pareil mot, la primitivité du *ll* mouillé? Le mot « fourmi » présente, dans divers dialectes, les permutations suivantes : souletin *inhürri* (non mouillé), biscayen *iñurri*, labourdin *chinhaurri ;* Pouvreau écrit *inhurri ;* Larramendi donne *chingurri, chindurri, chinaurri ;* les formes *chindurri, chingurri*, sont-elles compatibles avec un mouillement primitif? Le dialecte dans lequel a écrit Liçarrague n'avait certainement pas de mouillement, car il orthographie *amaguinharreba, oraino* et *egundano.*

qui n'écrit pas et qui ne lit guère ; était-il plus lettré il y a quelques siècles? Hélas ! le premier livre basque imprimé est de 1545, et il n'existe aucun manuscrit dans cette langue remontant même à cette époque.

Au même endroit, je trouve une expression de M. Van Eys également hasardée. Pourquoi, à propos de la prononciation souletine *beno,* le savant grammairien dit-il que les montagnards de la Soule donnent à l'*ai* de *baino* le son d'une diphthongue française, *ce qui est pire encore?* D'abord, *ai* français est une voyelle simple et non une diphthongue. Ensuite, pourquoi est-ce pire? Cette assertion est fondée sur l'influence supposée, mais inadmissible au moins ici, de l'écriture sur le langage. Il n'y a là qu'un phénomène de phonétique habituel aux langues indo-européennes, la permutation, la réduction de *ai* en *e*. En quoi cela peut-il être en soi bon ou mauvais? Le souletin, qui a développé ainsi bien des séries de changements phonétiques, en est devenu d'autant plus important pour l'étude de la langue, et je persiste à prétendre que, si l'on ne peut comprendre les huit dialectes dans une étude générale, il faut y faire entrer les dialectes extrêmes ; à ce point de vue, le souletin et le biscayen, dont les verbes notamment sont très-riches et très-instructifs, doivent très-certainement venir avant les dialectes navarrais, tous mixtes ou intermédiaires.

Il n'est pas un des points que je viens de passer rapidement en revue qui n'eût exigé à lui seul une dissertation complète. Mais ce travail est déjà trop long, et j'ai grand'peur d'avoir abusé de la place qui m'est accordée. Puissent ces pages ne pas être trop ennuyeuses à ceux qui, comme Montaigne, ne cherchent aux livres qu'un hon-

nête amusement! Si quelque passage leur paraît obscur, si l'ensemble du travail est à leurs yeux insuffisant, si les conclusions leur semblent inexactes, ils pourront suivre le conseil que donne le philosophe, en citant son propre exemple : « Les difficultez, si i'en rencontre en lisant, ie « n'en ronge pas mes ongles : je les laisse là, apres leur « avoir faict vne charge ou deux. Si le livre me fasche, « i'en prends vn autre.... ».

Bayonne, le 24 février 1875.

Julien Vinson.

LES TIAMS ET LES STIENGS.

Nous ne connaissons que d'une manière encore fort imparfaite les diverses langues parlées dans l'Indo-Chine. Depuis longtemps, cependant, des voyageurs européens, et en particulier des missionnaires portugais, anglais et français surtout, avaient donné quelques aperçus sur le siamois, le chinois, le cambodgien et l'annamite, mais rien d'à peu près satisfaisant n'avait été fait avant ce siècle. Cette lacune a été heureusement comblée en partie, et entre autres noms ceux de MM. Pallegoix, Taberd, Legrand de

Laliraye sont aujourd'hui connus de tous. Le regretté Janneau avait donné une grammaire cambodgienne qui malheureusement n'a pu être terminée, et dans sa pensée, du reste, ce travail n'était que la première page d'une œuvre autrement gigantesque qui devait amener la révélation de la langue parlée par le peuple qui a créé Angcor. Actuellement, M. Aimonnier, professeur de cambodgien à l'école des administrateurs stagiaires, va livrer à la publicité, s'il ne l'a déjà fait, à Saïgon, un dictionnaire cambodgien.

Mais en dehors du chinois, de l'annamite et du cambodgien, qui sont pour ainsi dire les langues des peuples civilisés de l'Indo-Chine, il en est d'autres absolument différentes et qui n'ont été encore recueillies par personne. Citons d'une part la langue des Tiams, et de l'autre celles de ces nombreuses populations des montagnes ou du fond des forêts que les Annamites appellent Moïs, c'est-à-dire « sauvages », et parmi lesquelles les Stiengs sont les moins mal connues.

Des conditions spéciales m'ont permis, pendant mon séjour en Cochinchine et sur la lisière cambodgienne, de recueillir deux de ces vocabulaires et d'en étudier le mécanisme, dont le peu de complication indique, en somme, une civilisation relativement primitive.

TIAMS OU CHAMS.

Les Tiams, appelés Chams par quelques auteurs, suivant l'orthographe portugaise usitée aujourd'hui pour la langue annamite, les Tiams, épars au milieu des populations an-

namites et cambodgiennes, présentent à l'observateur un phénomène singulier. Ce peuple a gardé ses mœurs, sa religion et une partie de la langue qu'il parlait autrefois, sans doute dans une région assez éloignée de son habitat actuel; bien plus, il est resté, au point de vue anthropologique, absolument pur, tandis qu'autour de lui les populations se mélangeaient à l'envi. Cette circonstance a-t-elle servi simplement à conserver un trait caractéristique de ce peuple, ou, par une sélection inconsciente et continuelle, a-t-elle développé outre mesure une particularité qui n'existait d'abord que chez quelques familles? Je ne me permets pas de le décider. Je veux seulement noter un fait auquel je ne m'arrêterai point autrement, car il appartient à l'histoire naturelle de l'homme : tous les Tiams présentent un développement exagéré des parties molles de la région postérieure du bassin, et il s'y joint une forte encellure, plus prononcée chez la femme, mais remarquable déjà chez l'homme.

La religion des Tiams est l'islamisme. C'est lui qui leur a permis de rester non adultérés jusqu'à ce jour. C'est un fait curieux que l'existence d'une population mahométane au milieu des peuples bouddhistes de l'extrême Orient, mais ce n'est point là un fait isolé. Le Prophète compte dans ces régions lointaines de très-nombreux adeptes, et comme son culte est essentiellement militant, le chiffre des croyants s'accroît tous les jours. Beaucoup de ces Hindous de la côte de Malabar, qui habitent Saïgon, professent cette religion, et en Chine même, au sud-est, vit et guerroie encore une secte considérable qui a abdiqué les mœurs calmes et l'esprit mercantile de l'habitant du Céleste Empire, et, chose plus grave et plus significative

peut-être, a supprimé presque complètement l'appendice capillaire qui orne la tête de tout vrai Chinois. Du reste, il faut l'avouer, si, au point de vue de la tolérance et de la douceur des mœurs, ces diverses populations perdent beaucoup à n'être pas bouddhistes, elles y gagnent en fierté d'attitude et d'habitudes, en sentiment plus vif de l'indépendance. Les Tiams, par exemple, ont une autre allure et un autre regard que le mercantile « célestial » ou le Cambodgien courbé sous la loi du servage et de la féodalité.

Personne n'ignore qu'il est certaines prescriptions ou plutôt proscriptions qui forment le fond pratique de la religion de Mahomet ; bien que sur quelques points l'islamisme des Tiams soit assez profondément altéré, il est très-pur sur d'autres. C'est ainsi qu'ils ne mangent jamais de sanglier ni de porc, et le porc est la seule viande de boucherie des populations de l'Indo-Chine ; c'est ainsi encore qu'ils ne boivent pas de liqueurs fortes. Je dois cependant faire quelques restrictions sur ce dernier point, car plus d'un de ces braves chasseurs, qui venaient si fréquemment chez moi, acceptaient volontiers, en cachette il est vrai, des verres d'absinthe ou de cognac.

Les Tiams ne se marient qu'entre eux ; mais les femmes ne marchent point voilées et vaquent à tous les soins du ménage et du service extérieur de la famille; ce fait est à noter, car la séquestration de la femme est de règle chez tous les peuples mahométans. Mais si la jalousie des maris ne va pas jusqu'à enfermer les femmes, c'est que celles-ci n'excitent jamais ce sentiment chez eux ; en effet, par je ne sais quel procédé, les hommes de cette race sont arrivés à n'avoir rien à redouter pour la vertu de leurs

épouses. Dans ce pays de mœurs faciles, il est sans exemple qu'un Européen ait pu contracter une union même éphémère avec une fille des Tiams.

Le caractère de cette race est moins apathique que celui des Cambodgiens et moins intéressé que celui des Chinois; en outre ils ne sont pas voleurs, au milieu de populations essentiellement voleuses; ils sont braves, gais, et il serait peut-être possible de leur donner l'empreinte européenne d'une manière plus durable qu'aux Annamites et surtout aux Cambodgiens.

Les agglomérations qu'ils forment sont toujours peu considérables, et ne commencent que dans le haut de la Cochinchine française, à Tayninh, par exemple. Leurs maisons, bien que pour la plupart situées au milieu des grandes forêts, sont bâties, comme les cases annamites, sur de hauts pilotis; une échelle que l'on tire le soir met la petite citadelle à l'abri des surprises nocturnes. Du reste, une ceinture naturelle de bambous épineux la voile presque complètement aux regards indiscrets, et une foule d'affreux chiens vigilants et affamés, à poils ras, à dents puissantes, à oreilles droites et pointues et à ventre idéalement dessiné, fait une garde incorruptible autour et au-dessous de la maison du maître. Non loin de là est l'étable primitive des buffles, gardiens non moins vigilants et bien plus redoutables à l'étranger. Aussi, la dent du tigre et de la panthère ne s'exerce-t-elle guère que sur les bûcherons isolés qui s'aventurent assez loin pour abattre les bois précieux. Mais presque toutes les nuits, du haut de leur fragile maison, les Tiams entendent le petit cri bref de « monsieur le tigre », *hon cop,* comme disent les Annamites, qui chasse les cerfs de son domaine.

La taille de ces peuples est plus élevée que celle des Annamites, et ils sont autrement musclés. Ce sont des marcheurs infatigables et d'intrépides chasseurs; j'en ai connu un qui tirait les éléphants littéralement à bout portant avec un fort mauvais fusil, et un autre qui eut la moitié d'un talon emporté par un rhinocéros qu'il avait blessé, blessure qui ne l'empêcha pas de suivre l'énorme ennemi et de l'achever. La chevelure est chez les peuples de l'Orient une caractéristique très-fidèle: la natte du Chinois et le chignon de l'Annamite suffiraient à les faire reconnaître entre tous. Les Tiams portent leurs cheveux comme les Cambodgiens, c'est-à-dire qu'ils les coupent en brosse; les femmes les laissent pourtant croître un peu davantage, mais ne les rassemblent jamais et ne se servent pas de peignes; cela tient peut-être à l'habitude qu'elles ont de porter les fardeaux sur la tête, tandis que les Annamites et les Chinois les portent sur l'épaule ou sur la main. Quant au costume, il consiste chez les hommes en une courte veste et en un jupon de couleur serré autour des hanches, et pour les femmes en une chemise tout d'une venue, commençant sous les bras et tombant sur les mollets; l'habitude de rabattre les seins en bas est chez elles aussi répandue que chez les Cambodgiennes.

Le teint est plus foncé que chez les Annamites, et plus clair que chez les Cambodgiens; du reste, on observe à ce sujet toutes les nuances intermédiaires du blanc sale au jaune rougeâtre; le système pileux de la face est très-peu développé.

Cette race n'a point d'industrie; elle exploite les bois, cultive un peu de riz, chasse et pêche parfois.

D'où vient ce peuple? L'histoire ne nous donne à ce

sujet aucune indication précise; mais les deux sources si fidèles et si difficilement altérables auxquelles les savants modernes demandent leurs renseignements, je veux dire les caractères anthropologiques et les affinités linguistiques, vont jeter quelque jour sur cette question. Je laisserai de côté les premiers, qui ne sont point du domaine de cette étude et qui demandent, du reste, un développement spécial, et dirai seulement ce que je sais des secondes.

La langue des Tiams n'est point monosyllabique ; ceci la distingue déjà de tout ce groupe des langues que l'on parle dans la plus grande partie de l'Asie orientale ; d'autre part elle ne présente, avec les langues de la Péninsule de l'Indo-Chine, que des rapports factices venant de l'emprunt qu'elle a fait aux Annamites et aux Cambodgiens de quelques parties de leur vocabulaire. Plus du tiers de la langue est d'origine malaise, et l'on peut s'en convaincre immédiatement en jetant un regard sur le court tableau suivant :

	Malais.	Tiam.		Malais.	Tiam.
Deux.	Dua.	Doua.	Poisson.	I kan.	Kan.
Six.	Anam.	Nam.	Feu.	Api.	Apouï.
Huit.	Dulapan.	Tlapan.	Jour.	Ari.	Arreï.
Neuf.	Sambilan.	Samlan.	Nuit.	Malam.	Balam.
Dix.	Sapuluh.	Seplou.	Vent.	Angin.	Agnin.
Buffle.	Karbau.	Krabao.	Œil.	Mata.	Matu.
Cochon.	Babi.	Bapoui.	Os.	Tulang.	Talan.
Serpent.	Ular.	Allah.	Sang.	Darah.	Taga.

On pourrait multiplier beaucoup ces exemples; mais, d'autre part, nous rencontrons des mots qui ne sont ni malais, ni cambodgiens, ni annamites. Citons :

Klao « trois », — *hagatou* « cent », — *agopao* « mille », — *ketioa* « frère », — *bou* « cheveux », etc.; et l'origine de ces mots nous est complètement inconnue. Quant aux mots qui sont empruntés à la langue annamite, ce sont surtout les noms de choses d'un ordre relativement plus élevé ou des noms d'objets appartenant à une civilisation supérieure, tels que les mots « encre, papier », etc. Au contraire, les noms empruntés aux Cambodgiens désignent des animaux ou des plantes de la Cochinchine.

A ce propos, il est peut-être intéressant de dire que le chameau et le lion sont connus des anciens de ce peuple et ont des noms purement malais.

Il n'y a pas de conjugaison; la phrase est d'une grande simplicité, et cependant nous trouvons des traces de hiérarchie, puisque, de même, du reste, qu'en annamite, il y a deux mots pour dire *moi*, selon que l'on parle à un égal ou à un inférieur.

Comme en annamite encore, il y a un certain nombre de préfixes qui indiquent des groupes d'objets, par exemple les animaux et les êtres inanimés.

Une autre série de mots dont on trouve de nombreux exemples, mais venant d'un autre ordre d'idées, est la répétition avec des qualificatifs différents d'un même mot, pour désigner les objets qui ont un lien entre eux; par exemple, le mot *ia* signifie « eau », avec *baba* il signifie « salive » ; avec *miü*, il signifie « urine »; avec *ïann*, « pluie », etc., etc.

Cette langue est sonore sans dureté; une finale sourde et nasale qu'on rencontre trop souvent, *eu*, lui ôte de son harmonie, et il est parfois difficile, malgré une attention

soutenue et une répétition du son, de distinguer le *b* du *p*, le *t* du *d*, le *g* de l'*r*, et l'*h* finale aspirée d'un *k* final. On s'étonnera peut-être de ces détails; je puis affirmer qu'ils sont exacts, et il m'a été plus d'une fois donné de constater que deux Français, attentifs et rompus à cette gymnastique, plus difficile qu'on ne croit, écrivaient diversement le même mot prononcé lentement et à plusieurs reprises par un homme intelligent de cette race.

Quant à l'orthographe suivie dans le vocabulaire que j'ai recueilli, voici quelques détails à ce sujet. Il est de règle aujourd'hui, en Cochinchine, d'écrire les diverses langues avec l'écriture consacrée par l'usage pour la langue annamite. Je ne l'ai pas suivie; j'ai écrit comme j'entendais, et on me comprendra lorsqu'on saura que dans la langue annamite que l'on écrit aujourd'hui *v* se prononce *vi*, *t* final *c*, *d* initial *i*, etc., etc., c'est-à-dire qu'il est impossible de lire un texte sans une assez longue étude antérieure. Que ce soit consacré par l'usage pour une langue, tant pis; mais je ne pense pas qu'il faille transporter ces difficultés dans une autre langue lorsqu'on la recueille.

Il sera peut-être intéressant de trier et de comparer entre eux, au point de vue de leur fréquence relative, les mots tiams qui ont été empruntés au malais, à l'annamite et au cambodgien, et de dégager alors la langue particulière à ce peuple. C'est une étude que l'on pourra faire aisément sur le vocabulaire. Pour moi, j'avoue ne pas savoir à quel groupe la rattacher.

STIENGS (MOÏS).

Si les Tiams n'ont pas été beaucoup étudiés, les Stiengs nous présentent un sujet plus fertile encore d'observations nouvelles. M. Francis Garnier avait pourtant recueilli environ soixante-quatorze mots que l'on peut trouver dans le splendide ouvrage édité dernièrement par les soins du ministre de la marine; mais c'est tout ce que l'on savait d'eux. Bien que mes observations soient loin d'être complètes, je suis en mesure d'ajouter quelque chose à ce premier et mince bagage.

Les Stiengs forment une race, inférieure certainement à tous les points de vue aux Annamites, aux Cambodgiens et aux Tiams. Ils ne s'habillent guère : un langouti est souvent leur seul vêtement, et ils prennent peu de soins de leur personne. Un mince bracelet en argent uni entoure pourtant le poignet de quelques dandys de la race, et, trait caractéristique qu'on sera étonné de retrouver ici, ils portent dans le lobe de l'oreille le rouleau de bois que les Rotocoudos de l'Amérique du Sud s'incrustent dans la lèvre inférieure. J'ai vu de ces oreilles dont l'élongation était telle qu'elles touchaient presque la base du cou, et que leur lobe était réduit à une mince lanière entourant le lourd et volumineux morceau de bois généralement en bambou.

Les pommettes sont très-saillantes, la peau d'un fuligineux très-sale, les poils de la face très-rares et l'intelligence fort médiocre.

La langue est d'une pauvreté excessive; un tiers des

mots environ est du cambodgien mal prononcé; en voici quelques exemples :

	Cambodgien.	Stieng.		Cambodgien.	Steing.
Un.	Moui.	Moué.	Ventre.	Poh.	Boh.
Pierre.	Thmah.	Tmô.	Éléphant.	Domreï.	Tombri.
Fleuve.	Tonly.	Ténlé.	Pangolin.	Panroul.	Pongroul.
Vent.	Keyol.	Xiôl.	Rhinocéros.	Rouméa.	Rema.
Cour.	Bédoun.	Bedoon.	Crocodile.	Kompeuh.	Krepeu.
Os.	Tiaang.	Tian.	Scorpion.	Katouï.	Kétouï.

On pourrait augmenter beaucoup cette liste; cependant un fait intéressant à noter, je crois, est celui-ci : les Cambodgiens n'ont que les cinq premiers chiffres; les Stiengs, quoique inférieurs en intelligence, ont la numération décimale. — Il y aurait peut-être quelques recherches à diriger de ce côté.

Il y a un grand nombre de préfixes, comme en annamite, et d'après les exemples donnés, il est facile de voir que cet idiome n'est nullement monosyllabique.

Outre le cambodgien, l'annamite a donné un certain nombre de mots à cette langue; mais ces sources étrangères écartées, il reste plus de la moitié du vocabulaire qu'il serait difficile de rattacher à une origine certaine. Il y a une inconnue que je ne suis pas de taille à dégager; les savants spéciaux pourront sans doute trouver là quelques traits intéressants.

En tout cas, je serais porté à croire que ces peuples sont les plus anciens habitants du pays, et qu'ils ont été peu à peu repoussés dans les forêts et dans les montagnes par les envahisseurs cambodgiens, annamites et chinois.

Ils se servent comme arme de chasse de splendides et puissantes arbalètes dont le trait perse une planche de plus de trois pouces d'épaisseur, et qu'il est parfois difficile de manier. Ils empoisonneraient souvent leurs traits avec une composition toxique dont les effets rappelleraient ceux du curare; je n'ai pas pu me la procurer, malgré d'actives recherches.

Ces peuples sont presque exclusivement forestiers, au rebours des Annamites, qui habitent bien plus volontiers les berges des fleuves et les vastes plaines. Du reste, ils sont peu abordables et ne viennent aux marchés annamites que de loin en loin. Ils y apportent des peaux de bêtes, des résines, des essences de bois variés et repartent avec quelques étoffes, du tabac, des fruits quelquefois, et ces nombreux récipients et plats chinois en cuivre luisant.

Ceux que j'ai interrogés à tour de rôle étaient rapidement fatigués de mes questions, et il fallait les laisser souvent reprendre haleine; j'ai eu toute sorte de difficulté à leur faire comprendre l'idée de Dieu, et bien que j'aie tout lieu de croire à la vérité du mot que je donne, j'avoue que j'en doute encore. Le Tiam qui m'aidait dans cette dure besogne prétendait qu'il leur était impossible d'avoir une notion de la divinité.

VOCABULAIRE CHAM OU TIAM.

Abeille.	Ani.
Aboyer.	Go.
Accoucher.	Ditapoué.
Acheter.	Pléi.
Aigle de grande taille.	Pohak.
Aigrette blanche (oiseau).	Ko.
Ail.	Potoé.
Aile.	Tiéan, siéao.
Aimer.	Ranam.
Aine.	Koltian.
Air.	Baoulo.
Aisselle.	Paha.
Alouette.	Iatian.
Amer (au physique).	Pih.
Ami.	Kleumarrat.
Ananas.	Pomané.
Ancien (adjectif).	Taha.
Ancre de vaisseau.	Lagneu.
Anguille ordinaire.	Lanoun, lenoun.
Anguille blanche.	Lenounko.
Année.	Hatoun.
Anus.	Toh.
Appeler.	Iou.
Après.	Malakou.
Araignée.	Kalamung.
Arbre.	Kayao.
Arbre à huile.	Kalavouan.
Arbre à ouate.	Kayaoulban, kapa.
Arc.	Agnun.
Arc-en-ciel.	Troh, tiago.
Aréquier.	Poumpeuneu.
Argent.	Pager, paguet.
Arrête!	Siopka.
Asseoir (s').	Tolah.
Assez.	Loué.
Attacher, lier.	Akah.
Attendre quelqu'un.	Tiàn.
Aubergine.	Botron.
Aujourd'hui.	Tagaini, areini.
Autour de.	Taomteu.
Avant.	Mana.
Avant-bras.	Popal.
Avec.	Katou.
Aveugle.	Taklomata.
Avoir.	Ilou.
Avoir faim.	Lopatéan.
Avoir soif.	Mohouïa.
Bague, anneau.	Kabamou(k).
Bâiller.	Alaou.
Baisser (se).	Pohmeu, kohmeu.
Baleine.	Lemoun raga.
Balle de fusil.	Anuphao.
Bambou.	Keuoum.
Bananier.	Phunptay.
Banian.	Banou.
Barbe.	Balo-kann.
Barque.	Gê, kê.
Bas, en bas.	Bieu.
Bassin, os de la hanche.	Talanlouon.
Bateau (grand).	Arho, aho.
Bâton.	Gaïdiu.
Battre quelqu'un	Atâm.
Beau (adjectif).	Siamlô.
Beaucoup, très.	Lô.
Beau-père.	Tamah.
Bec.	Tiaboé.
Bécassine.	Tiao, tio.
Belle-mère.	Tamah.

Bétel.	Hallah.
Beugler, mugir.	Ago.
Bile, fiel.	Kali, keli.
Blanc (adjectif).	Bohômh.
Bleu (adjectif).	Tiou.
Bœuf domestique.	Lemoo.
Bœuf du Cambodge à cornes à double courbure. (Bœuf des Stiengs.)	Lemoo kônkân.
Bœuf con dih.	Mim.
Bœuf sauvage.	Lemoo klaï.
Boire.	Manioum.
Bois à brûler.	Diou.
Bon (adjectif).	Seam, siam.
Bonjour.	Kakouh.
Borgne.	Taglohagatoagou.
Bouche.	Baba.
Boucher (verbe).	Meuknouktiouk.
Bouchon.	Tenouklo.
Boue.	Khlou, glouh.
Bourses (scrotum).	Pahtim.
Bouteille.	Hakalo.
Bracelet.	Kôn.
Branche.	Thankayao.
Bras.	Popal.
Bride.	Pakehssé.
Brique.	Takoh.
Brouillard.	Egnum.
Brûler (verbe).	Tiou.
Brûlure.	Apouibantenén.
Bûcheron.	Takeyao.
Buffle domestique.	Krabao.
Buffle sauvage.	Krabao klaï.
Buisson de bambou.	Boukeum.
Bungarus annulatus.	Poh tiah.
Bupreste doré grand ordinaire.	Kimmeuh, tiammeuh.
Bupreste doré grand, à bandes oranges.	Tiammeuh tanâo.
Cacher.	Klegal patao.
Cacher (se).	Pouon.
Cactus en cierge.	Golga.
Cactus en raquette.	Golga.
Calao grand.	Trann.
Calao petit.	Palakian.
Caille.	Oua.
Callula pulchra (batracien).	Hinghaon.
Canard.	Atâ.
Canne à sucre.	Tapao.
Caresser.	Apou.
Carquois.	Dignbouhbép.
Carré (adjectif).	Pâmtan.
Casser, briser.	Dio.
Cent.	Hagatou.
Cerf conhu'u (des Annamites)	Treu.
Cerf con catong (des Annamites)	Aïeunn.
Cerf con man (des Annamites)	Douah, dioua.
Cerf con nai (des Annamites)	Raça.
Cervelle.	Kloo.
Chacal.	Tetiok.
Chaise.	Kléo.
Cham (peuple).	Tiâm.
Chameau.	Motah.
Champignon édule.	Bomaodjia.
Chanter.	Hado.
Chapeau.	Douon.
Charançon grd.	Douon.
Charpentier.	Kainassan.
Chasser les animaux.	Nao(tiou).
Chasseur.	Pogéan.
Chat domestique	Maniéo(u).
Chat sauvage.	Maniéo(u) klaï.
Chaud.	Padia.
Chauffer (faire).	Padéé.
Chauffer (se).	Makanapouï.
Chauve - souris commne, pette.	Toou.
Chaux.	Tiou.
Chemise.	Aôlongnoi.
Chercher.	Toua.
Cheval.	Se.
Cheveux.	Bou.
Cheville du pied.	Matale.

Chèvre.	Pabê, pope.
Chevrette (crustacé).	Hatan.
Chien.	Asao.
Chouette.	Tim maniéo(u).
Ciel.	Lagni.
Cigale.	Atieu.
Cils.	Palao-mata.
Cinq.	Leumeu.
Cinquante.	Leumeuplou.
Cinquième.	Touleumeu.
Cire.	Ralin.
Ciseaux.	Traé.
Citron.	Pokroé.
Citronelle.	Aplan.
Citrouille.	Poploï.
Civette.	Mediapeu.
Clavicule.	Talankabap.
Clé.	Anusoo.
Clou.	Pokoû.
Cochon.	Bapoui.
Cocotier.	Lahou.
Cœur.	Ataépo.
Coïter.	Niokko.
Compsosoma radiatum (serpent).	Allah preseh.
Compter.	Iao.
Concombre.	Botamoun.
Contre.	Thom.
Coq domestique.	Manou, ieung.
Coq de combat.	Manou ho.
Coq sauvage.	Menou klaï.
Corbeau.	Ha.
Corde.	Talaï.
Corne de bœuf.	Také.
Corne de cerf.	Také leussa *ou* raça.
Corne de rhinocéros.	Pesanlemeu.
Corps.	Goup, roup.
Côte, os.	Talansouk.
Côté-ci (de ce).	Kanih.
Côté-là (de ce).	Kanan.
Cou.	Takoé.
Coucher (se).	Dih.
Coucher du soleil	Iiarétaméu.
Coude.	Kokian.
Cou de pied.	Takouépati.
Coudre.	Khi, ssi.
Couleur.	Daga.
Couper, trancher.	Trê.
Courir.	Doué.
Court (adjectif).	Paneht.
Couvrir.	Massom.
Crabe des bois.	Arian.
Cracher.	Katiouïababa.
Craindre, avoir peur.	Hoé.
Crâne.	Kedako.
Crapaud commun, gros.	Ago.
Creuser.	Klailou.
Crier.	Préo.
Crin, crinière de cheval.	Bouassé.
Crocodile.	Bayâ.
Cuillère.	Aoua.
Cuire (faire).	Tanu.
Cuisine (endroit)	Sanghin.
Cuisse.	Pah.
Cuivre jaune.	Apan.
Cuivre rouge.	Apan keo.
Cuora Amboinensis ou cistude d'Amboine (tortue).	Déokaga, déokata.
Cylindrophis rufus (serpent).	Allah teneu.
Danser.	Tamannéa.
Datura ferox.	Takkou.
Défendre, interdire.	Tolreï naoh.
Défendre (se).	Kàl.
Défense d'éléphant.	Plaa lemoun.
Demain.	Pokê.
Démon, diable.	Kmoït.
Dent.	Takoaï.
Dernier.	Ataépih.
Derrière.	Malakou.
Descendre.	Trounmognotieu
Dessous.	Malah.
Dessus.	Moungno.
Dette.	Bohtien.
Deux.	Doua.

Deuxième.	Toudoua.
Devant.	Mana.
Dieu.	Allatallap, allakallap.
Difficile (adjectif)	Niaokan.
Dipsas multimaculata (serpent).	Tanouan.
Dix.	Seplou.
Dixième.	Touoplou.
Doigt.	Poatagnun.
Donner.	Preï.
Dormir.	Dih.
Dos.	Gon.
Dos de la main.	Bogom.
Doux (au physique).	Abouen.
Dragon volant.	Tiakoé-paheu, kimthou.
Droit (au physique).	Tapah.
Droite (à).	Kannou.
Dur (au physique).	Kan.
Eau.	Ia.
Ecaille de poisson.	Kakaakhan.
Echelle.	Kanian.
Eclair.	Tiakala.
Ecorce.	Kalikayao.
Ecorcher.	Popeli, kali.
Ecraser.	Taléa.
Ecrire,	Aga, nahaga.
Ecureuil.	Pra.
Ecureuil volant.	Tiakoé, metiapeu.
Effrayé (qui a peur).	Hoé, khoé.
Eléphant.	Lemoum.
Embrasser.	Massat.
Enclume.	Takran, kagan.
Enere.	Ia meuk.
Endurer.	Mebouhla.
En face de.	Pokan.
Enfant.	Agaméné.
Engoulevent (oiseau).	Poh plak.
Entendre.	Pan.
Enterrer un mort	Theu hagan mataï.
Entrer.	Tamouï, talam.
Epaule.	Baga.
Epervier à tête blanche.	Klan.
Epinards.	Abahé, tiooua.
Epine.	Tagoe.
Epine du dos.	Talan anuh.
Escargot en général.	Bopao, apao.
Escargot long.	Bopao tieu.
Escargot rond.	Bopao kokan.
Est (point cardinal).	Arei tako.
Estomac.	Toung.
Et (conjonction).	Aneuh.
Eternuer.	Pahl, pahn.
Etoile.	Pato(u).
Etre enceinte.	Matéan.
Eux.	Agan.
Eveiller (verbe actif).	Eudichtkobé.
Eveiller (s').	Mateukdih.
Fâcher (se), se mettre en colère.	Kanon.
Facile (adjectif).	Bouen.
Faible (adjectif).	Lemen.
Faire.	Nia.
Faisan commun.	Tiakoueu.
Famille.	Semou séko.
Fatigué, las (adjectif).	Glé, klé.
Faux, pas vrai (adjectif).	Patiot, pasiot.
Fayotier (arbre).	Borta.
Femelle.	Peunai.
Femme.	Kamai.
Femme, épouse.	Atiou.
Fémur.	Talanpah.
Fendre du bois.	Blah diou.
Fenêtre.	Amran.
Fer.	Passaï.
Fermer la porte.	Cageu babann.
Fesse.	Lebonketou.
Feu.	Apouï.
Feuille.	Hala kayao.

Fièvre (avoir la).	Laan.
Figure, visage.	Boh.
Fil à coudre.	Kapoua.
Filet de chasse.	Halom lao.
Filet de pêche.	Halom.
Fille.	Anudra.
Fils.	Aneuü.
Finir.	Apih tieu.
Flanc.	Téantoch.
Flèche.	Bram.
Fleur.	Pànngoueu kayao.
Fleuve.	Takron.
Foie.	Hataë.
Forêt.	Glaé, klaé, klaï.
Forger.	Théâ.
Fort, forte (adjectif).	Siâm.
Four.	Gouhknaha.
Fourmi ordinre.	Atom.
Fourmi rouge, grande.	Atom sao.
Fourmi noire, grande, à aiguillon.	Atom kreumé.
Fourmi blanche, termite.	Mouü.
Foyer.	Kin(g).
Fou (adjectif).	Mepouï tiouhlo.
Frère aîné.	Ketioa.
Frère cadet.	Ataé tapah.
Froid (adjectif).	Lakan.
Front.	Kaé, thaé.
Fruit.	Pokayao.
Fuir.	Doué.
Fumée du feu.	Asaopoui.
Fumer du tabac.	Meupouï iou bakao.
Fusil.	Paho, phao.
Gagner au jeu.	Ban maï.
Gale.	Padihtaka.
Gauche (à).	Kayou.
Geai bleu.	Tiara ohékabao.
Gecko guttatus.	Takê.
Genou.	Akotaou.
Gingembre.	Lakoua.
Gomme gutte (arbre à).	Bohout.
Goyave.	Pounh kathoum.
Graisse.	Lemeu.
Grand.	Kloon.
Grand-duc (oiseau).	Peudinn.
Grand'mère.	Mou.
Gras (adjectif).	Lemeu.
Gratter (se).	Kégaotmin, kégaotegun.
Grenouille grosse, édule.	Kéo, kio.
Grenouille petite des prairies.	Krap.
Grillon.	Tiageut.
Gros (adjectif).	Prom.
Grue à cou rouge.	Kouh.
Guérir (verbe neutre.	Bigoaïeu.
Guérir (verbe actif).	Preïtioupatit.
Guerroyer, faire la guerre.	Massou.
Habiller (s').	Tiouhao.
Habit.	Hao.
Hache.	Tion.
Haie.	Pagam, paka.
Haïr.	Gamon lo.
Hanche.	Keen, kadouï.
Haut (adjectif).	Glon.
Hé! (interjection d'appel).	Maini, ieoga.
Hennir.	Aséhé.
Herpeton tentaculé (serpent).	Allah ïa.
Heure.	Iâm.
Heureux (adjectif).	Houpala.
Hier.	Moungkoproé, meungpoproé.
Hirondelle.	Poum, klamoung
Homme.	Lakaé.
Huit.	Tlapan,
Huitième.	Toutlapan.
Humérus (os).	Talanpal.
Huppe (oiseau.	Petié, bdieh.
Ici.	Toatni.

Ignorant.	Teatah.
Ils, eux.	Aganniou.
Inondation.	Tankega.
Insulter.	Pouékagan.
Interprète.	Tognou.
Intestins.	Proé, proéhé.
Ivre, soûl (adjectif).	Boboualla(n).
Iule grand (myriapode).	Rekanko.
Jaquier (arbre).	Phunpanat.
Jamais.	Naho.
Jambe.	Pohpeti.
Jardin.	Apoh.
Jarret.	Kadao, kaltioua.
Jaune (adjectif).	Moréa.
Jeune (adjectif).	Le.
Joue.	Mian.
Jouer aux cartes.	Mainbreu.
Jour.	Arreï.
Juger.	Seneung.
Là.	Teni.
Labourer.	Lagnal.
Lac.	Tasitabaa.
Laid (adjectif).	Kagiabolo.
Lait.	Tasao.
Lampe.	Troï.
Lance, javeline.	Alanara, anara.
Lancer une flèche.	Paneuh.
Langue.	Dela.
Larme.	Ia mata.
Laver (verbe actif).	Tassa.
Laver (se).	Namaneï.
Léger (au physique, adjectif).	Agdoul.
Lentement.	Sopka.
Lever (se).	Pouhsdego.
Lever du soleil.	Iaré tago.
Lèvre.	Ditiaboé.
Lézard calotes versicolor.	Pokoué.
Libellule.	Timkaé, timkeu.
Lièvre.	Tapai.
Limule.	Lakah.
Lion.	Sing.
Lire.	Paekoanh.
Lit.	Tianungdih.
Livre.	Assah.
Loin.	Atah.
Long.	Pron.
Longicorne.	Ouanggohkolâo.
Longtemps.	Nasouïlo.
Lourd (au physique, adverbe).	Trak.
Loutre.	Pahai, bahaï.
Luciole.	Ntam(a), tamah.
Lui.	Niou.
Lune.	Iaplan.
Macaque maimon (singe).	Krabeuthaï.
Mâcher.	Momeuh, bangbra.
Mâchoires.	Kehum.
Madame.	Mou.
Maigre (adjectif).	Leouan.
Maigrir.	Loouanlo.
Main.	Tagnum.
Maintenant.	Ranih.
Maire de village.	Tong.
Maïs.	Tagné.
Maison.	Sonn, sann.
Malade (adjectif)	Oua.
Maladie.	Goua.
Mâle.	Tano.
Malheureux.	Masaklo.
Mamelle de femme.	Tassao.
Manger.	Bang.
Mangoustan.	Pokédéo.
Mangue.	Phunpao.
Mante religieuse.	Timkakou, timpdit.
Manquer (il n'y en a pas).	Tohouô.
Marabout (oiseau).	Tadok.
Marchand.	Agamnao peuplei kalo.
Marché (place du).	Nobleï, iôn.
Marcher.	Kalapa.
Marée ascendante.	Ia di.

Marée descendante.	Ia toou.
Mari, époux.	Pasan.
Marier (se).	Naotodiou.
Marteau.	Amou.
Martin pêcheur grand.	Bahaï.
Matières fécales.	Hé.
Matin.	Pogemontasso.
Matrice, utérus.	Samnuô, sagneu.
Mauvais (au physique, adjectif).	Vui.
Méchant (au physique, adjectif	Naï.
Médecin.	Tiangotrou.
Melon.	Posomka.
Menthe.	Ieeuben.
Mentir.	Lao.
Menton.	Ka.
Mer.	Tassi.
Mère.	Mé.
Merle ordinaire.	Traohé.
Merle mandarin.	Traohatan.
Miauler.	Magnié camao.
Midi, heure.	Kupadéa.
Miel.	Ia hani.
Mille.	Agopao.
Moelle des os.	Klotalan.
Moi, entre égaux	Aloun.
Moi, d'un supérieur à un inférieur.	Kao.
Moineau.	Kalao.
Mois.	Hababann.
Moitié.	Akien.
Mollet.	Sénoun.
Mon, ma.	Drapeu.
Monsieur.	Ho.
Montagne.	Tieu.
Monter.	Didago.
Monter à cheval.	Diassé.
Montrer.	Takiaê.
Moquer de (se).	Klaokagann.
Mort (la).	Mataï.
Morve.	Ia doun.
Mouche.	Rouille.
Moucher (se).	Niou ia doun, niou ia ktoun.
Mouchoir.	Kasen.
Moudre.	Saépotaï.
Moulin à moudre	Tsiaï.
Mourir.	Mataï.
Moustache.	Palobieu.
Moustique.	Ga.
Murs.	Taninsan.
Mygale.	Apil.
Nageoire.	Taniukan.
Nager.	Tialoi ïa.
Naître.	Taklon-tapeya.
Naja tripudians (serpent).	Neugégaiongerai, pouâaguê.
Natte.	Tiéou.
Nénuphar rose.	Tiagé.
Nèpe.	Adianpeneu, timia.
Neuf (chiffre).	Samlan.
Neveu.	Tatio.
Nez.	Bodoun.
Nid d'oiseau.	Souch tim.
Nièce.	Kamoun.
Noir.	Tiou.
Nom.	Agnam.
Nommer (se).	Agnam.
Non.	Ouoh.
Nord.	Katieu.
Nourrir, donner le sein.	Prémom.
Nous.	Tapouldré.
Nouveau.	Pohao.
Noyer (se).	Mataï ia bloun.
Nourrice.	Premôm aneu.
Nuage.	Hegnun.
Nuit.	Balam.
Nuque.	Takaibou.
Obéir.	Badeûeu.
Occiput.	Takaïbou.
Œil.	Mata.
Œuf.	Po-kim.
Officier (substantif).	Agan gapron.
Offrir.	Pohkô.
Oie.	Atakagnan.
Oignon.	Lassoun.
Oignon vert petit	Allah lassoun.
Oiseau.	Kim.

Ombilic.	Passa.
Omoplate.	Talanpaga, talanbra.
Oncle.	Mieu.
Ongle.	Kakao tagnun.
Onze.	Plousa.
Or (métal).	Much.
Orage, tempête.	Gabou.
Oranger.	Phungadày.
Ordonner, commander.	Agnim.
Oreille.	Taniéu.
Orteil.	Apotakai.
Os.	Talan.
Où (interrogatif)	Palai.
Oublier.	Ouaeu.
Ouest.	Arei tameu.
Oui.	Hê.
Ours des cocotiers.	Kia-keou, takaom-tagno.
Ouvert (adjectif).	Allung.
Ouvrier.	Agangâkeï.
Ouvrir.	Peuaban.
Paillotte des toits, chaume.	Tapaétam.
Palais de la bouche.	Meuhou.
Pamplemousse.	Kroépoum.
Pangolin.	Kralé, bonioul.
Panier à paddy.	Lahi.
Pantalon.	Theugapa.
Panthère.	Ramon pouï, remon pomoueu.
Panthère noire.	Ramon pamoueu
Paon.	Hamra.
Papayer.	Phunlahon.
Papier.	Pahal.
Papillon.	Patitt, ptitt.
Paradonure type	Madiah, matia.
Paresseux (adjectif).	Alalo.
Parler.	Maïaï.
Passerita mysterigans.	Allah lemoun.
Paume de la main	Pala.
Paupière.	Kimata.
Pauvre (adjectif)	Kasatlo.
Payer.	Breïtien.
Peau.	Kali, keli.
Pêcher du poisson.	Mouakam.
Pêcheur de poisson.	Naoua.
Pélican.	Broniao.
Pencher (verbe neutre).	Blin.
Penser.	Atawoueu.
Percer.	Ouêu.
Perdre.	Lahiu.
Perdrix.	Poétaa.
Père.	Ameueu.
Perruche.	Tiatâa.
Peser (verbe actif).	Theu.
Petit (adjectif).	Assit.
Petite-fille.	Kamoun.
Petit-fils.	Tatiao.
Petit doigt.	Tiadéan tagnun.
Peu.	Taki.
Peut-être.	Taokapao.
Phalange.	Atoutagnun.
Physignathus mentager (lézard).	Pokoué-peutaïmouroua.
Pic (oiseau).	Bahiam.
Pied.	Takai.
Pierre.	Patao.
Pierre précieuse	Deht.
Pigeon domestique.	Traopaleï.
Pigeon vert.	Boboul.
Piment.	Pohomré.
Plaie, blessure.	Tretgnun teglodega.
Plaine.	Tanram.
Planche.	Papanh.
Plante des pieds.	Palaleh.
Plante, herbe.	Gheu, ghreu.
Planter un arbre	Palah.
Pleurer.	Héa.
Pleuvoir.	Hadiann.
Plomb.	Tamarra.
Pluie.	la iann.
Poil.	Ataipoh.
Poisson.	Kan.
Poisson de combat.	Krem.

Poitrine.	Kata.
Poivre.	Amré kalou.
Pomme cannelle	Bohkdïou, pokadéo.
Pommette de la joue.	Talanbao.
Pondre un œuf.	Menou mapo.
Porc-épic.	Kasouh, kassouï
Porte.	Baban.
Porter un fardeau.	Pooh.
Poteau.	Keung.
Pou.	Katao.
Pouce.	Aneu tagnun.
Poudre à fusil.	Siéo.
Poule domestique.	Menou, manou(k).
Poule d'eau.	Aouok.
Poule sultane.	Teloum toum.
Poumon.	Kalisoh, touk, hataé.
Pourquoi.	Boï annan.
Poursuivre.	Nataé.
Pousser (parlant d'une plante).	Keïaopahaoutamou.
Poussière.	Thoun.
Pouvoir (verbe).	Naktieun.
Premier.	Toussa.
Prendre.	Mou.
Près du.	Tié. .
Prêtre.	Taitioua.
Prier Dieu.	Lakaouallatallah
Prison.	Sangouh.
Profond (adjectif).	Talam.
Promener (se).	Namhin.
Propre (adjectif)	Dio.
Prunelle.	Pamoumata.
Puce.	Katao.
Puits.	Pagnoun.
Punaise des lits.	Aga.
Punir.	Poutakou.
Python réticulé.	Klan.
Quarante.	Papleu.
Quatre.	Pa.
Quatrième.	Toupla.
Quatre-vingts.	Tlapanplou.
Quatre-vingt-dix	Samlanplou.
Qu'est-ce que c'est? (interrogation).	Haké.
Queue.	Akou.
Racine.	Akakayao.
Rame.	Tanéo.
Ramer.	Teogé.
Ramper (verbe neutre).	Allah sroh.
Rare (adjectif).	Kanhou.
Rassasié (adjectif).	Traï.
Rat.	Takouh, tako.
Rat musqué.	Médiabao.
Rat palmiste.	Prohassé.
Rayon de soleil.	Tania iarei.
Reins.	Talanganeu.
Réjouir (se).	Sabaï.
Remède.	Tron, dron, troou.
Rencontrer.	Tham.
Rendre.	Preuoueu.
Renifler.	Agui.
Répondre.	Preï tiun.
Respirer.	Louïava.
Rêver.	Lapaé.
Rhinocéros.	Lemeu.
Riche.	Kayâ.
Rire.	Klao.
Riz paddy.	Pataï.
Riz décortiqué.	Pra.
Riz cuit.	Lesaï.
Rocher.	Tanak.
Rond (adjectif).	Ouïl.
Ronfler.	Sroun.
Rosée.	Iakakoueu.
Rotin.	Avouaï.
Rotule.	Talanthou.
Roucouler (pigeon).	Katraokadio.
Rouge.	Mageah, mareah
Roussette édule.	Metiapeu.
Route, chemin.	Tialan.
Rugir (tigre).	Ramon pep.
Ruisseau.	Prêk.
Sable.	Haloutioa.
Sabot.	Kakaoassê.

Sacrum.	Akoukaga.
Saigner (verbe neutre).	Douï tara.
Sain (en bonne santé).	Katiapkago.
Saison des pluies	Hadian lega.
Saison sèche.	Tekohoum heuï.
Sale (adjectif).	Negak.
Salive.	Ia baba.
Saluer.	Kakouh.
Sang.	Dega, taga, tara.
Sanglier.	Babouïklai.
Sangsue d'eau.	Tah, letah.
Sangsue des bois	Plom.
Sans.	Tahouho.
Sarcelle.	Gagê.
Sauter.	Tiett, tiat, sett, siat.
Sauterelle.	Katok.
Sauvage (adjectif).	Klaï.
Savant (adjectif).	Kehlo.
Savoir.	Koun.
Scarabée noir à trois cornes, très-gros.	Padouantkê, kénoou.
Scie.	Kakê.
Scinque (lézard).	Allah deglan, taglan.
Scolopendre grand.	Lapân.
Scolopendre lamineur.	Tama.
Scorpion noir grand.	Atien teneu.
Scorpion jaune commun.	Atien.
Sécher.	Thou.
Second.	Tou doua.
Sel.	Sra.
Semnopithèque bacmay (des Annamites).	Kouon.
Semnopithèque gioc (des Annamites).	Krabeult, aouà.
Semnopithèque cakou (des Annamites).	Kralé.
Sensitive (plante).	Dich toul, dich diégao.
Sentir (verbe actif).	Baoutia.
Sentir bon (verbe neutre).	Baobgni.
Sentir mauvais (verbe neutre)	Baoprou.
Sept.	Tatiou(k).
Septième.	Toutatiou(k).
Serpent.	Allah.
Serrure.	Soo.
Serviteur, domestique.	Totogna.
Siffler.	Houï.
Simotes sexlineatus (serpent).	Allah pouï.
Singe commun.	Kra.
Six.	Nam.
Sixième.	Tounam.
Sœur.	Aékmaé.
Soigner.	Gonaganoua.
Soir.	Pearéi.
Soixante.	Namplou.
Soixante-dix.	Tatioukplou.
Soldat.	Pol, linh.
Soleil.	Iaarré.
Sommeil.	Tanopmata.
Souffler.	Houï.
Soufflet de forge.	Ladaï.
Soulier.	Takoh.
Soupirer.	Souaïova.
Source.	Bréer.
Sourcil.	Katieum, ketieum.
Sourd (adjectif).	Tagnoh.
Sous, dessous.	Domala.
Souvenir (se).	Ataoueu, padiako.
Souvent.	Anlo.
Sternum.	Talankta.
Sud.	Katési.
Suer.	Iahao.
Suivre quelqu'un	Touiga, natouigan.
Sur, dessus.	Topagno.
Tabac.	Pakao, bakao.
Table.	Kiaôhi, khieukma.
Taire (se).	Tokkadan.

Tachydromus sexlineatus (lézard des prairies).	Allah teuglan.
Talon.	Doul.
Tamarinier.	Phunamil.
Tante	Mah.
Télyphone à queue (arachnide).	Anugon.
Tempe.	Makaï.
Temple, pagode.	Samoki, agaô.
Termite lucifuge.	Mouü.
Terre.	Halou.
Testicule.	Pohtim.
Tête.	Ako.
Téter.	Mom.
Thé.	Thê.
Tilia.	Talanpetch.
Tigre royal.	Ramon, remon.
Tigre mangeur d'hommes.	Kegak.
Tœnia.	Proul, diananeüïproul.
Toi, tu.	Heu.
Toile.	Kannh.
Toit.	Papounsann.
Tomate.	Pinpoh.
Tombeau.	Koueuh.
Tomber.	Leupou.
Tonnerre.	Goonm.
Tortue (en général).	Kaga, kara, keua
Tôt.	Moumpké.
Toucher.	Gapeu.
Toujours.	Gené.
Tousser.	Batou.
Tout (adjectif).	Apih.
Tout de suite.	Banih.
Tout droit.	Napatpa.
Tragule nain.	Tiakoé.
Travailler.	Niak.
Trimeresurus erythrurus (serpent).	Allah diambak.
Triste.	Baori.
Trois.	Klao.
Troisième.	Touklao.
Trompe d'éléphant.	Trom lemoun.
Tromper quelqu'un.	Laohongam.
Tronc.	Kolokayao.
Trouver.	Touaho.
Tuer.	Khougan.
Tuile.	Akéa.
Typhlops braminus (serpent).	Allah touï.
Un.	Sa.
Urine.	Ia miü.
Uriner, pisser.	Nam iü.
Vacciner.	Niadrou kanuneh.
Vache.	Lemoo peunai.
Vagin.	Hok.
Vaincre.	Snuh.
Vallée.	Temnap.
Varan grand.	Neussaon meurouà.
Varan petit.	Meurouà.
Vase, écuelle.	Tialou.
Vautour grand.	Kreu.
Veine.	Aga tegnun.
Vendre.	Baplé.
Vengeance.	Ganon pich lam téan.
Venir.	Maeweu.
Vent.	Agnin.
Ventre.	Téan.
Ver de terre.	Lenung.
Ver intestinal.	Dian-aneuïproun.
Ver à soie.	Néan.
Verge.	Klaé.
Vérole grosse (syphilis).	Saodiaï.
Vérole petite.	Diambolo, lakalô, bohtieupah
Verre à boire.	Hali.
Vert (adjectif).	Belo.
Vertèbre.	Talanna.
Vessie.	Tommaïeu.
Veuf.	Stoprei tramboho.

Veuve (oiseau).	Tamtrop.
Viande, chair.	Eullô.
Vider.	Toh.
Vieillard.	Tahalo.
Vieillir.	Tahaïeu.
Vieux, âgé.	Taha.
Village.	Phum.
Ville.	Plaï, apelaï.
Vin.	Alak.
Vingt.	Douaplou.
Vingt et un.	Douaploussa.
Viser avec un fusil.	Mon.
Vite.	Patra.
Vivre.	Hadiou.
Voile de bateau.	Laïà.
Voiture à bœuf.	Raté loman.
Voir.	Bo.
Voix.	Ho.
Voler quelqu'un.	Naobrat.
Voler en l'air.	Paeutago.
Voleur.	Klélakai.
Vomiquier (arbre).	Akam.
Vomique (noix).	Poakam.
Vomir.	Talaha.
Vouloir.	Kin.
Vous.	Abihgo.
Voyager.	Taotouï tialan.
Vrai adjectif).	Pia.
Xenopeltis unicolor (serpent).	Tiondreumonn.

STIENG (MOÏ).

I. *Noms de nombres.*

Un.	Moué.
Deux.	Paha.
Trois.	Paï.
Quatre.	Pouon.
Cinq.	Pram.
Six.	Prao.
Sept.	Pah.
Huit.	Paam.
Neuf.	Tchin.
Dix.	Tiémat.
Onze.	Tiémat a moué.
Vingt.	Paha iéf.
Cent.	Tsinsiaf.
Mille.	Pann.
Dernier.	Anakoé.

II. *Noms de famille et de parenté.*

Homme.	Mlamsaëklo.
Femme.	Saëour.
Famille.	Gii iao.
Père.	Paap.
Grand-père.	Iao.
Mère.	Tiné.
Grand'mère.	Ii.
Fils.	Kounklo, kanklo.
Petit-fils.	Sao.
Fille.	Kantour.
Petite-fille.	Sao.
Frère aîné.	Ach.
Frère cadet.	Iém.
Sœur.	Momtour.
Mari.	Saïklo.
Epouse.	Saïour.

III. *Noms de la nature.*

Terre.	Déïdé.
Rocher.	Tmômih.
Pierre.	Tmô.
Boue.	Taklé heuï.
Sable.	Teïksaït.
Montagne.	Pnoum.
Forêt.	Préï.
Eau.	Dah, tah.
Mer.	Ansmot.
Rivière.	Tâh ténlé.
Nuage.	Popoh.
Pluie.	Mi.
Tonnerre.	Pogo heuï.
Fumée du feu.	Tiénanouïnn.
Eclair.	Païntol.
Arc-en-ciel.	Ouantemou.
Feu.	Ouïan.
Ciel, firmament.	Mek.
Etoiles.	Pekaï.
Lune.	Kê.
Soleil.	Naï.
Lever du soleil.	Tuknsom.
Coucher du soleil	Narlithieuï.
Jour.	Antanai.
Nuit.	An roï.
Mois.	Makéh.
Année.	Namoué.
Matin.	An roï.
Soir.	Roï an van.
Saison sèche.	Prangheué.
Saison des pluies	Kédah.
Nord.	Stieun.
Sud.	Itvou.
Est.	Naraheo.
Ouest.	Narlitioï.
Air.	Rooï.
Vent.	Xiôl.
Tempête, orage.	Péxallê.
Jardin.	Mi lampéprip.
Froid (adjectif).	Takatna.
Chaud (adjectif).	Païrahal.

IV. *Noms des animaux.*

Appellatif des animaux.	Paï.
Mâle } des mammifères.	Kanklo.
Femelle } des mammifères.	Kantour.
Bœuf domestique.	Koungkô.
Bœuf sauvage.	Kou preï.
Bœuf con dinh des Annamites	Paï ketil.
Buffle domestique.	Krepeuh.
Buffle sauvage.	Krepeuh preï.
Cerf con ca tong } des Annamites.	Reman.
Cerf con hu'u } des Annamites.	Kadan.
Cerf con man } des Annamites.	Tioul.
Cerf con nai } des Annamites.	Tioul.
Chat domestique	Sma.
Chat sauvage.	Sma preï.
Chauve - souris petite, commune.	Bredio, petieu.
Cheval.	Sé.
Chèvre.	Popeh.
Chien domestique.	So rasso.
Chien sauvage.	So preï.
Cochon domestique.	Isor, iseur.
Ecureuil commun	Isap, isok.
Ecureuil volant.	Sekoué sla.
Eléphant.	Tomlori.
Lièvre.	Saé.
Macaque maimon.	Io kéeï.
Ours des cocotiers.	K'a kmoum.
Pangolin.	Pongroul.
Panthère.	Klakien.
Paradoxure type	Sê.
Porc-épic.	Ma.
Rat commun.	Théï.
Rhinocéros	Rema.
Roussette édule.	Petieu tomlori.
Sanglier.	Isor preï.
Singe commun.	Païo.
Tragule nain.	Sekoue.
Tigre.	Kla.
Oiseau.	Slap.
Caille.	Kout.
Calao grand.	Go.

Calao petit.	Konken.
Canard.	Tà.
Chouette.	Mian.
Coq domestique.	Ia klo, ié klo.
Coq de combat.	Ié kou.
Corbeau.	Kon tek.
Faisan.	Irbreuon.
Marabout.	Tada.
Merle commun.	Saka hrepeu.
Paon.	Prâhn.
Perdrix.	Têta.
Perruche.	Têt.
Pigeon domestique.	Pra.
Poule d'eau.	Iétah.
Poule domestique.	Iétour.
Poule sauvage.	Ié préï.
Tourterelle.	Taop.
Grand vautour.	Nken.
Calotes versicolor.	Pankoué.
Crocodile.	Krepeu.
Dragon volant.	Sekoui-slap.
Gecko guttatus.	Také.
Scinque.	Klen.
Grand varan.	Païnso.
Serpent.	Bah, poh.
Bongarus annulatus.	Poh kraï.
Comprosoma radiatum.	Poh ansoom.
Cylindrophus rufus.	Poh tiemnon.
Dipsos multimaculata.	Poh slengbar.
Horpelon tentaculé.	Poh tah.
Pancrites mysterizans.	Poh koh.
Ptyos korros.	Poh rouerk.
Python réticulé.	Slan.
Simotessexlineatus.	Poh lo.
Trimeresurus erythrurus.	Poh ségo.
Tortue.	Nloreun.
Cuora Amboinensis.	Nloreun kbatmok.
Tortue terrestre jaune.	Nloreun préï.
Trionyx.	Kentaï.
Callula pulchra.	Heït.
Crapaud gros commun.	Eikinkot.
Grosse grenouille édule.	Eït.
Grenouille petite des prairies.	Kop.
Poisson.	Caa.
Anguille ordinaire.	Nton.
Poisson de combat.	Caa tiolakana.
Abeille.	Kmoum.
Bupreste doré grand.	Komphen.
Bupreste doré grand à bandes oranges.	Komphen klo.
Charançon grand	Douon.
Cigale.	Kréï.
Fourmi en général.	Sremonït.
Fourmi rouge grosse.	Sentrat.
Fourmi rouge petite.	Senha.
Fourmi noire à grosse tête.	S(re)moït.
Fourmi noire à aiguillon.	Senhaqua.
Grillon.	Raï.
Libellule.	Akontoumta.
Longicorne.	Ntiet.
Luciole.	Péh.
Mouche.	Rouï.
Moustique.	Mouh.
Nèpe petite.	Timdeek.
Nèpe grosse édule.	Mitak.
Papillon.	Lelat.

Pou.	Liaé.
Puce.	Tankaé.
Punaise des lits.	Ienkeuït.
Sauterelle.	Kendo.
Scarabée grand, noir, à trois cornes.	Koubah.
Termite.	Kmotsatégneur.
Ver à soie.	Temimao.
Araignée.	Pinpéan.
Iule grand.	Tinlendéï.
Mygale.	Ntiét.
Scolopendre grand.	Khêp.
Scorpion noir grand.	Ktouïtemloreï.
Scorpion jaune commun.	Ktouï.
Sangsue des bois	Plom.
Sangsue d'eau.	Sleung.
Ver de terre.	Mitah.
Escargot.	Klo.
Crabe des bois.	Kdam, kram.

V. *Noms des plantes.*

Arbre.	Sieua, tsieu, tseua.
Branche.	Tiakolleh.
Feuille.	La.
Fleur.	Peka.
Fruit.	Plaï.
Racine.	Ruch.
Ananas.	Mna.
Aréquier.	Isla.
Bambou.	Iseu.
Bétel.	Lamlou.
Canne à sucre.	Mpoou.
Champignon édule.	Sa tantior.
Citron.	Sendrat.
Cocotier.	Do.
Datura.	Sla.
Goyave.	Trébé.
Jaquier.	Knorr.
Maïs.	Teunbantiou.
Mangue.	Soaï.
Orange.	Kroït.
Pamplemousse.	Buaï.
Papaye.	Om.
Piment.	Mlorit.
Poivre.	Lamlorect.
Riz non décortiqué.	Pah.
Riz décortiqué.	Sou.
Riz cuit.	Peh.
Rotin.	Paï reh.
Tamarinier.	Knor.
Thé.	Tâte.
Vomiquier.	Sleng.

VI. *Noms des parties du corps.*

Aisselle.	Pronkeloi.
Anus.	Antraït.
Barbe.	Poukmat.
Bile, fiel.	Pomakleun.
Bouche.	Kouam.
Bras.	Téï.
Cervelle.	Koua.
Cheveux.	Tak.
Cheville.	Phnekgo.
Cils.	Rmeh mat.
Clavicule.	Tiong sma.
Cœur.	Bedoon.
Corne de bœuf.	Senengo.
Corne de rhinocéros.	Ploukpairoua.
Corps.	Klouanha.
Cou.	Paï koh.
Coude.	Tomtéi.
Cuisse.	Plao.
Défenses d'éléphant.	Sneng bedoua.
Dent.	Thmin.
Doigt.	Brianptaï.
Dos.	Tieun kenon.
Dos de la main.	Klantéï.
Ecaille de poisson.	Ska ka.
Epaule.	Pahl.
Estomac.	Po aït.
Fesse.	Tinluinaït.
Figure.	Moukaé.

Foie.	Paitesaï.
Front.	Ntéeumpema.
Genou.	Bokinkon.
Gosier.	Saanor.
Graisse.	Klaïn.
Griffe.	Ketiokla.
Intestins.	Peporouyen.
Jambe.	Platieun.
Jarret.	Paï klao.
Joue.	Aiarkouam.
Lait.	Tak dah.
Langue.	Liam.
Lèvre.	Liam kouam.
Mamelle de la femme.	Paï tah.
Matières fécales.	Aït.
Matrice, utérus.	Toubah.
Menton.	Kouam.
Mollet.	Saït kepountieun
Morve.	Tak irino.
Moustaches.	Rmikouam.
Nageoire.	Douka.
Nez.	Kino.
Nid d'oiseau.	Smokreït.
Œil.	Mat.
Œuf.	Ponïa.
Ombilic.	Petiat.
Ongle.	Ketiop.
Oreille.	Tetirh.
Orteil.	Mitieung.
Os.	Tïan.
Palais.	Kenlot.
Paume de la main.	Bati, batai.
Paupière.	Pai mat.
Peau.	Sbektaï.
Phalange.	Knantéï.
Pied.	Tieung.
Plume.	Momeh.
Poitrine.	Deum trougna.
Pommette de la joue.	Tpal.
Poumon.	Ndeuk.
Prunelle.	Konpeuma.
Rotule.	Ankun.
Sacrum.	Aït.
Saline.	Takoam.
Sang.	Dasiam.
Sourcil.	Pantieunpaïmat.
Sperme.	Taklao.
Sternum.	Tsiantrou.
Sueur.	Païrahal.
Tempe.	Poh.
Testicule.	Pon klao.
Tête.	Poh.
Tibia.	Tian tieun.
Trompe d'éléphant.	Paï tomlori.
Urine.	Daklao.
Vagin.	Io ties loref.
Veine.	Tessaï taï.
Ventre.	Boh.
Vessie.	Poh ta.
Verge.	Klao.
Viande, chair.	Pail.
Pouce.	Métrai, tméteï.
Indicateur.	Tienoltaf.
Médius.	Nandéï
Annulaire.	Néantaï.
Auriculaire.	Kontaï.

VII. *Noms des ustensiles et de divers objets matériels.*

Arc.	Tmékan.
Bague, anneau.	Angieu.
Balle de fusil.	Paï krapkonpleun.
Barque.	Tougè.
Bâton.	Rumpat.
Bouchon.	Tiénokdon.
Bouteille.	Pattap, païtop.
Bracelet.	Tiaptéï.
Chaise.	Tan.
Chapeau.	Douan.
Chemise.	Iouh.
Ciseaux.	Kentréi.
Clou.	Tékoul.
Couteau.	Bé.
Corde.	Séreh.
Echelle.	Tiendeu.
Enclume.	Tétrenop.
Epine.	Penlatsieu.
Filet de chasse.	Kentiam.
Flèche.	Konkam.
Fusil.	Konpleun.
Lampe *ou* lanterne.	Tinlo.

Lance, javeline.	Leunpén.
Lit.	Nihilit.
Maison.	Agni.
Marché (place du).	Anpoh.
Marteau.	Nienioua ouaték.
Mouchoir.	Trong, troaing.
Murs.	Tiannihi.
Natte.	Knel.
Pantalon.	Troï.
Planche.	Kadal.
Porte.	Matoua.
Poudre à fusil.	Paroumnou.
Soufflet de forge.	Snop.
Soulier.	Sbektieun.
Table.	Kdaah.
Temple, pagode.	Kadalïo.
Toit.	Tinolnüh.
Tombeau.	Kapkunoït.
Vase, écuelle.	Tenkantschieu.
Verre à boire.	Benbétiou.
Voiture à bœuf ou à buffle.	Adégo.
Ville.	Aoanto.

VIII. *Verbes.*

Accoucher (verbe neutre).	Seumloral kon.
Acheter.	Poh.
Aimer.	Klaïnla.
Appeler.	Angol.
Asseoir.	Angoï.
Attacher, lier.	Reungouïtpokao
Avoir.	Konna.
Avoir faim.	Klan vian eu.
Avoir soif.	Nitah.
Avoir la fièvre.	Kroun.
Bâiller.	Gnap.
Battre quelqu'un	Ouaïoï.
Battre (se).	Badou.
Boire.	Mitah.
Brûler (verbe neutre).	Praanoi.
Cacher.	Louïbôn.
Cacher (se).	An boun.
Chanter.	Kentrao.
Chasser (à la chasse).	Anpan.
Chercher.	Anropaïtsiü.
Comprendre.	Dipoé.
Compter.	Rapka.
Coucher (se).	Anpaït.
Coïter.	Hanroktour.
Couper.	Niolé.
Courir.	Pranoï.
Couvrir.	Pranlé.
Cracher.	Touït.
Crier.	La koï.
Cuire (faire).	Tiannoésa.
Danser.	Loteng.
Descendre.	Tiokoïa.
Donner.	Anétouaï.
Dormir.	Hanpaï.
Etre enceinte.	Pheum.
Ennuyer (s').	Anbeuoï.
Entendre.	Tip.
Enterrer un mort	Tioékopmà.
Entrer.	Beutaoï.
Eternuer.	Kdaoï.
Eveiller (s').	Anbaïtondoï.
Fâcher (se).	Lépékonaémaë.
Faire.	Beuaoï.
Fermer.	Ranteualuïmaé.
Finir.	Leoï.
Fumer du tabac.	Siapokao, tiopokao.
Gagner au jeu.	Sounpéïan atieu.
Gratter (se).	Remogn.
Guérir (verbe actif).	Tsina chiam.
Habiller (s').	Plaïo.
Insulter.	Tiatmaé butitran
Lancer une flèche.	Païnkon kam.
Laver (verbe actif).	Léan.
Laver (se).	Hantsior.
Lever (se).	Hankloï.
Mâcher.	Sakouam.
Manger.	Sounrouïan.
Marcher.	Han.
Marier (se).	Saemlam.
Mentir.	Bentip.
Miauler.	Sma antrao.
Monter.	Lantschieu.
Monter à cheval.	Tisséan.
Moquer de (se).	Létienbeung.

Mordre.	Tam.
Mourir.	Siéteué.
Nager.	Helda.
Noyer (se).	Sietoï.
Ordonner.	Anbouh.
Oublier.	Ouïtdou.
Ouvrir.	Boknihi.
Parler.	Hannoï.
Payer.	Sanpann.
Pêcher du poisson.	Kaoka.
Perdre.	Beukuttion.
Peser.	Kahoï.
Pleurer.	Takpaïmat.
Pondre.	Ierpoonluï.
Porter un fardeau.	Poh.
Prendre.	Annionk.
Prier Dieu.	Appésoumpah.
Promener (se).	Antheng.
Rencontrer.	Anténg.
Rendre.	Ruok tropreba.
Réjouir (se).	Anthop.
Rire.	Apukum.
Ronfler.	Apbesmokoï.
Rouler (faire).	Apdomiel.
Saluer.	Hanouan.
Sauter.	Lotlen.
Sentir (verbe actif).	Hotoï.
Sentir bon.	Hankrop.
Sentir mauvais.	Xioïa.
Siffler.	Ouét.
Sortir.	Anpranoï.
Souffler.	Plomoï.
Souvenir (se).	Apoonït tour.
Tomber.	Klaktieu.
Toucher.	Poualhoï.
Tousser.	Paéko.
Travailler.	Anbeuhoï.
Trembler de froid.	Takat nan maé.
Trouver.	Anroh oï.
Tuer.	Srêch étiét.
Vendre.	Anboh.
Vider.	Liakleoï.
Viser avec un fusil.	Atampranoï.
Vivre.	Roh keuï.
Voir.	Beuoï.
Voler en l'air.	Satopran.
Voler quelqu'un.	Apélouat.
Vomir.	Apookouat.
Vouloir.	Beukameanteng

IX. *Adjectifs.*

Amer.	Trannah.
Aveugle.	Tkouatenia.
Beau.	Klaina.
Blanc.	Poh.
Bleu.	Kio.
Boiteux.	Tieunkebot.
Bon.	Tipiat.
Borgne.	Trakékhan.
Carré.	Bonntsiountaba.
Doux (au physique).	Tléhpiton.
Dur (au physique).	Krâmna.
Effrayé, qui a peur.	Piaïoï.
Fort.	Klanah.
Faible.	Bakeutlan.
Grand.	Mihna.
Gras.	Mih.
Jeune.	Kongé.
Laid.	Apétiah.
Léger (au physique).	Tetiakaoï.
Lourd.	Raal.
Malade.	Han.
Moi, je.	Apahan.
Noir.	Kmao.
Riche.	Bon.
Rond.	Timoulaoï.
Roux.	Doum.
Soûl, ivre.	Sereuouanpihoï.
Sourd.	Tetirkaosemoteui.
Sain, en bonne santé.	Maibintakat.
Sale.	Apahan.
Triste.	Hebouisinosaklan.
Vieux, âgé.	Hedounhei.

X. *Adjectifs, prépositions, conjonctions.*

Aujourd'hui.	Pouïnaha.
Beaucoup, très.	Lekékok.
De ce côté-ci.	Makma.
De ce côté-là.	Makkéo.
Tout droit.	Tromsan.
Derrière.	Kroié.
Dessus.	Andileu.
Dessous.	Kromnih.
Devant.	Annoré.
Hier.	Rooimsal.
Hé! (interjection d'appel).	Boutao.
Ici.	Panao.
Lentement.	Tiamom.
Longtemps.	Oïna.
Non.	Smaluï.
Où est-ce?	Moutoarna.
Oui.	Dipeuï.
Peu.	Nouté.
Tard.	Naïeuï.
Vite.	Antouaï.
Demain.	Hoiao, roiao.

Argent.	Plak.
Chaux.	Rombo.
Cuivre.	Somprel.
Fer.	Atêk.
Pierre précieuse	Ptbongian.
Plomb.	Semnopahan.
Cire.	Threng, kéreng
Miel.	Dakmoum.
Sel.	Boh.
Sucre.	Païsko.
Tabac.	Tiokpokao.
Vin.	Pihsom.
Dieu.	Praarah. (Ils sont embarrassés quand on leur demande le nom qu'ils donnent à Dieu.)
Diable.	Kmoïteuk.
Monsieur.	Pâp.
Madame.	Mipâp.
Serviteur, domestique.	Tsioumbou.
Médecin.	Krouh.
Petite vérole.	Kmoultiach.
Remède.	Nitnam, nitanam

A. Morice,
Médecin de la marine.

BIBLIOGRAPHIE

Les prières du prône en basque (dialecte souletin) publiées par Arnould-François de MAYTIE, évêque d'Oloron, en 1676. — Réimprimé chez Mme veuve Lamaignère (à *Bayonne*) en 1874. — Un petit in-4° iv-33-ij p.

Il n'existait de cette précieuse brochure (c'est le premier ouvrage en dialecte souletin imprimé connu) qu'un seul exemplaire, découvert, il y a près d'un an, dans les environs de Tardete, par M. l'abbé Inchauspe ; cet exemplaire appartient maintenant à M. Antoine d'Abbadie, de l'Institut, qui a eu l'excellente idée de le faire réimprimer fidèlement. Cette reproduction paraît avoir été très-soignée ; elle a été faite page pour page, ligne pour ligne et sur la même justification. Je regrette qu'elle n'ait pas été plus exacte encore, c'est-à-dire qu'elle ne soit pas en caactères dits elzeviriens, ce qui eût donné à la brochure l'aspect véritable de l'original.

Quoi qu'il soit, cette intéressante plaquette (tirée à cinquante exemplaires numérotés) vient s'ajouter utilement au *catéchisme,* d'ailleurs si curieux, de Belapeyre, imprimé en 1695, et qui était considéré jusqu'à ce jour comme le premier monument écrit du dialecte souletin. Ce *catéchisme* est très-rare, et il n'est point facile aux travailleurs de l'étudier. La brochure que nous devons à

M. d'Abbadie permettra à tous les amateurs de linguistique euscarienne de se rendre compte des changements éprouvés par le dialecte souletin depuis deux siècles.

Ces changements se résument, selon moi, d'après les deux ouvrages que je viens de nommer, en trois points principaux : 1° variation de voyelles par affaiblissement dans quelques mots, et notamment changement en *bei* du *bai* préfix verbal incident et causatif, encore aujourd'hui conservé en labourdin, par exemple p. 5 du *Prône : çoin içan-baita :* on dirait aujourd'hui *çouin içan beita* « qui est » ; 2° emploi moins fréquent des formes verbales régulières simples (pour M. Inchauspe et autres, contractées) telles que, p. 2 du Prône *baitaidi* « parce qu'il le fait » ; p, 3, *baitaduca* « parce qu'il le tient » ; p. 16, *eztaguiala* « que tu ne le fasses pas, ô mâle », etc., sans parler de (p. 26) *eratçaliac* « ceux qui font coucher » ; 3° la chute presque générale du *r* qui, dans dans ces textes, figure constamment dans les formes verbales relatives attributives, par exemple *deritcienetan* « dans les choses qu'il a à vous » ; p. 3, *deriociélaric* « pendant que vous l'avez à lui », etc.; on dit aujourd'hui plutôt *deitcie, deyocie.*

Le plus ancien spécimen du remarquable dialecte de la Soule est un court vocabulaire comparatif labourdino-souletin, qu'on trouve dans les chapitres du célèbre Nouveau Testament de Liçarrague (La Rochelle, 1571) et que je compte publier dans la seconde livraison de mes *Documents*. Je relève dans cette liste les trois mots :

LABOURDIN.	SOULETIN.
caltea,	*damuya,*
othorança,	*appairuya,*
pedaçua.	*bethatchuia.*

Si, comme cela est probable, l'*u* doit se prononcer *ou* dans ces mots, ne pourrait-on pas en conclure qu'à la fin du XVIe siècle, le souletin traversait l'évolution phonétique où en est maintenant le bas-navarrais oriental de Brucons ou l'occidental d'Ustaritz? Dans ces variétés, l'article *a* suffixe aux mots en *u* final produit un *y* intermédiaire, *damu* + *a* = *damuya*, tandis que le souletin actuel, qui prononce *damü*, dira *damia*. En 1571, le son *ü* franc aurait donc été encore étranger au souletin.

Julien VINSON.

Bayonne, le 20 août 1874.

P. S. — Il serait fort intéressant de comparer le *Prône* de 1675 avec celui de 18 p. (1757?) dont l'exemplaire unique a été vendu 50 fr. le 26 janvier 1859, à l'adjudication publique de la bibliothèque de M. Francisque Michel.

Il divano di 'Omar ben Al Fared tradotto e paragonato col canzoniere del Petrarca, per P. VALERGA. — Firenze, 1874, in-18, 172 pp.

M. l'abbé P. Valerga, qui vient de traduire en italien le divan d'Omar ben Al-Fared, est attaché à la bibliothèque Laurenziana, à Florence : il a débuté par des travaux de théologie et de polémique religieuse; depuis quelques années, il vit dans une douce intimité avec le divan d'Ibn el-Farid, et deux essais de traduction ont précédé l'ouvrage

plus considérable consacré au « Pétrarque des Arabes » et à « l'Ibn Fared des Italiens ».

Nous avons peu de goût pour de telles comparaisons, nous l'avouons, et de prime abord elles nous inspirent de la défiance. Le centenaire de Pétrarque et l'enthousiasme provoqué par cet anniversaire donnent de l'actualité au parallèle : il n'en est pas moins forcé, et je ne saurais trouver de bon goût le passage supposé de l'âme du poète musulman, mort au Caire en 1234, dans le corps de Pétrarque, né à Arezzo en 1304. Au lieu de toutes ces citations italiennes qui encombrent le bas des pages, comme nous aurions mieux aimé de bonnes notes philologiques, justifiant le sens adopté et discutant les variantes des manuscrits !

Que ces réserves ne nous rendent pas injuste pour le traducteur; il a étudié l'arabe, et, de plus, nous approuvons de toutes nos forces son ambition de rendre le texte aussi littéralement que possible. Il serait aisé de signaler bien des fautes de détail, mais ce serait « frapper au cœur » M. Valerga. Du moment qu'il voulait reconquérir les orientalistes italiens, qui semblent l'avoir assez maltraité, il aurait dû éviter de leur donner prise et bannir de son livre et du titre tout ce qui ne se rapporte pas à la philologie orientale. Il me souvient d'un écrivain allemand qui a écrit peut-être la meilleure histoire de la poésie germanique depuis ses origines au VIIIe siècle jusqu'au XVIe. Ce travail consciencieux, puisé aux sources, resta ignoré. L'auteur l'avait intitulé : *Soirs d'automne et nuits d'hiver.*

HARTWIG DERENBOURG.

Recherches historiques et étymologiques sur la langue anglaise, par M. E. Drouin. — Meaux, Carro, 1873, in-8°, 84 pages.

Nous sommes en retard avec la brochure de M. Drouin; mais le proverbe qui dit : *Mieux vaut tard que jamais*, sera notre excuse. Aussi bien aurons-nous beaucoup d'éloges à faire de cet opuscule.

Il est divisé en deux parties : l'une consacrée à l'histoire de la langue; l'autre, véritable *compendium* de la grammaire anglaise, étudiée comparativement aux langues germaniques en particulier et aux langues aryennes en général.

La partie historique nous a paru fort bien faite, quoique résumée; malheureusement, elle s'arrête à Shakespeare. Nous aurions aimé à voir M. Drouin pousser plus loin et étudier les vicissitudes de la langue anglaise jusqu'à nos jours. Bien que l'anglais shakespearien soit déjà de l'anglais moderne, du XVIe au XIXe siècle, cet idiome a subi assez de vicissitudes pour qu'il en fût fait mention. Quoi qu'il en soit, cet historique est très-intéressant. Faisons cependant quelques remarques :

M. Drouin fait observer, comme un caractère étrange, cette particularité des langues skandivaves qui consiste en la postposition de l'article. Il y a là, en effet, un phénomène curieux, mais qui se retrouve, et M. Drouin n'en dit rien, à la fois en roumain (dialecte latin), en bulgare (dialecte slave) et en albanais.

L'influence du danois sur l'anglais des comtés du

nord (Yorkshire, Westmoreland, etc.) est très-finement indiquée, et nous félicitons M. Drouin d'avoir expliqué, par cette influence, la prononciation forte et gutturale de ce patois.

Au reste, sans entrer dans de grands détails sur la si difficile prononciation de l'anglais, M. Drouin en donne déjà de lumineuses explications empruntées à la phonétique. Nous le constatons avec plaisir. A propos de phonétique, disons pourtant à M. Drouin qu'il a eu tort (pp. 34 et 35), même dans une brochure de vulgarisation, d'employer l'expression *lettre* au lieu de celle de *son*. La phonétique est la science des *sons* et non des *lettres*, qui n'existent qu'après l'invention de l'écriture, c'est-à-dire bien longtemps après la constitution des éléments de la phonétique.

Cette petite critique faite, terminons en répétant que cette brochure est excellente, qu'elle devrait être entre les mains de toute personne qui veut apprendre l'anglais, et que nous engageons fort M. Drouin à continuer dans cette voie et à publier les mémoires qu'il annonce sur des matières de la même nature.

GIRARD DE RIALLE.

Rectification. — P. 284, ligne 6. Le catéchisme de Calvin, annexé avec les Prières ecclésiastiques et les autres pièces ordinaires, au Nouveau-Testament basque de Liçarrague (La Rochelle, 1571), a les datifs pluriels en *ei*. Mais ces datifs sont en *er* dans l'exemplaire unique connu qui faisait partie de la collection Burgaud des Marêts, et qui constitue un ouvrage à part, entièrement distinct du Nouveau-Testament. J. V.

ERRATA.

Page 269, dernière ligne, au lieu de *egin egin*, lisez *egon egi*.
Page 270, 6e ligne, au lieu de *nandin*, lisez *nendin*.
Page 270, 19e ligne, au lieu de *arzi*, lisez *arri*.
Page 276, 24e ligne, au lieu de *biscaïen senhor*, lisez *bas-nav. senhar*.